00147

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, No 449. SAMEDI, 1er JUILLET 1882
Saint Théodoric, prêtre, Confesseur.

Rédaction & Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 40, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réel., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHEQUE

GRANDE LOTERIE

DE

L'ORPHELINAT DES ARTS

(Autorisée par arrêté ministériel du 28 Nov. 1881)

200.000 Billets seulement

Plus de **420 Tableaux**

Offerts par les principaux Artistes Français & Étrangers

UN LOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Et nombreux Objets d'art, Dessins, Aquarelles, Bronzes, Marbres, Manuscrits

1 franc — PRIX DU BILLET — 1 franc

Le Tableau de M. MEISSONNIER sera repris pour la somme de **15.000** FRANCS

Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. — Tirage le 15 juillet 1882.

Pour recevoir les billets franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 24° 1/2 25°.
Hauteur barométrique, 764 1/2.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,00 1/2.
Vent, à 8 h. m. S-E. faible — à 3 h. s. S-E. faible.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

Beau temps

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais*.)

Paris, 30 juin, 2 h. 40 m.

Congés aux marins.

A l'occasion du 14 juillet, l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, accordera de nombreux congés aux marins originaires du département de la Seine et des départements limitrophes. Ceux-ci pourront, de la sorte, voir leur famille et assister à la fête nationale.

Les congrégations de femmes.

M. Humbert, ministre de la justice et des cultes, s'est fait adresser à Melun, où il s'est retiré, les statuts des congrégations de femmes qui les avaient fait parvenir à l'administration pour obtenir l'autorisation exigée par la loi.

M. de Tshernadieff.

La police a découvert de nouveaux papiers relatifs à l'affaire du comte russe, M. de Tshernadieff, qui fut convaincu d'escroquerie.

Ce sont les listes des invités du prétendu château de Clarens : on y remarque les noms de divers diplomates étrangers, de MM. Gambetta, Lepère, Andrieux, etc, que M. de Tshernadieff ne connaissait nullement.

Les noms des Saints.

MM. Raspail et Roche vont déposer une proposition de loi relativement au remplacement des noms des Saints dans les hôpitaux, par les noms des bienfaiteurs de l'humanité, pour désigner les différentes salles.

A Belleville.

On s'est étonné de retrouver ces jours-ci, sur les murs de Belleville, quelques exemplaires fraichement affichés, du grand discours sur l'amnistie, que prononça M. Gambetta, alors président de la Chambre.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

Le Certificat d'études primaires

La Commission, nommée par M. le Recteur de l'Académie d'Aix, et chargée d'examiner les aspirants et les aspirantes au certificat d'études primaires, pour les deux cantons de Bastia et pour le canton de Borgo, s'est réunie le 26 juin courant dans l'école de garçons de Bastia. Elle était composée de :

M. Bonelli, maire de la Ville.
M. Albert Gaudin, membre du Conseil général du canton de Borgo.
MM. Lottero et Maggi, membres du Conseil d'arrondissement.
MM. Ajaccio et Chersia, juges de paix à Bastia.
Mlle Ponzevera, institutrice libre à Bastia.
M. Garelli, instituteur public à Borgo.
M. Retali, instituteur public à Cardo.
M. Bartoli, inspecteur primaire de Bastia.

M. Bartoli a été élu président, M. Ajaccio vice-président, et M. Retali secrétaire.

82 candidats s'étaient fait inscrire, dont 39 garçons et 43 filles.

74 se sont présentés : 34 garcons, 40 filles.

Les opérations se sont terminées le 28 à 7 heures du soir, après deux journées de 10 heures chacune.

51 candidats ont été reçus : 17 garcons, 34 filles.

Nous publierons leurs noms dans le numéro de demain.

L'empressement que certaines familles ont mis à faire présenter leurs enfants à l'examen du certificat d'études primaires, à ce certificat que quelqu'un a appellé le baccalauréat des écoles, prouve en faveur de l'institution de ce diplôme, institution qui, en excitant l'émulation entre les maitres et les maitresses, les élèves et les familles même, sera certainement très féconde en résultats.

L'Oratoire de Monserrat

L'Oratoire de Monserrat est un petit édifice religieux peu éloigné de Bastia, et qui s'élève dans un endroit retiré et assez pittoresque.

Construite, sur un terrain dû à la munificence de M. l'Abbé Lucciana, cette chapelle est fort simple et n'a rien dans son architecture qui puisse attirer le regard d'un artiste. Mais il y règne, durant la chaude saison, une fraicheur qui contraste agréablement avec la température caniculaire de la ville.

Aussi, lorsque les fêtes de *St-Pancrace*, 12 mai, et de la *Visitation*, 2 juillet, arrivent, va-t-on y chercher plaisirs champêtres et impressions chrétiennes.

Nous voudrions faire l'historique de cet ancien sanctuaire, de ses transformations ; mais nous devons renvoyer à un autre moment cette tâche, et nous borner, pour cette fois-ci, à parler de la *Scala Santa* qui y existait et qui va y être réédifiée.

La *Scala Santa* se compose de l'escalier que Jésus-Christ monta, quand on le conduisit devant Pilate, le lendemain du jour où il avait été condamné à mort et insulté chez le Grand-Prêtre, et de l'escalier qu'il descendit pour aller au Golgotha, revêtu du manteau d'écarlate et couronné d'épines, pendant que la populace le saluait ironiquement du titre de Roi des Juifs, et que d'autres plus infâmes lui crachaient au visage.

Cette *Scala Santa* a été transportée à Rome et reconstruite telle qu'elle devait être à l'origine.

On ne peut la monter qu'à genoux, et cette pieuse cérémonie assure à ceux qui y prennent part force indulgences.

Eh bien ! c'est le *fac-simile* de cet escalier, sanctifié par un des plus douloureux souvenirs du Christianisme, qu'en 1816 l'Oratoire de Monserrat eut l'honneur, presque unique, de voir ériger à sa porte d'entrée, ainsi qu'il appert de l'inscription latine suivante que nous traduisons, sauf erreur.

« Le Corse Laurent Lucciana, propriétaire et ad-

ministrateur de ce terrain, a fait construire ce » *Saint escalier*, grâce aux généreuses offrandes de » ses concitoyens, pour obtenir du Christ la rémis- » sion de leurs pêchés.

» Pascal Rosi, docteur en Théologie et chanoine » de Pérouse, plein d'une charité remarquable pour » tous les insulaires et en particulier pour les ha- » bitants de Bastia, demanda pour cet *escalier* et ob- » tint du Souverain Pontife Pie VII toutes les indul- » gences attachées au *Saint escalier* de l'église de » Latran, et les envoya comme présent, afin qu'il res- » tât comme un monument éternel de la reconnais- » sance de ce prince très bienfaisant envers la Corse » qui donna une hospitalité digne d'admiration, sur- » tout au clergé romain que les malheurs des temps » retinrent trois ans dans cette île.

» Le 16 janvier 1816. »

Or, à une époque que nous ne pouvons préciser, cette *Scala Santa* fut démolie ; car, disait-on, les femmes qui y montaient à genoux découvrerts provoquaient des scandales fort peu en harmonie avec les souvenirs qui se rattachent à cet escalier.

Et pendant longtemps l'Oratoire de Monserrat ne put jouir de son immense privilège ; on le crut même perdu.

Mais l'an dernier M. l'Abbé Peretti soumit les pièces qui autorisaient l'érection de la *Santa Scala*, à Monseigneur Massaja, archevêque indigène, de passage à Bastia, et le pria de demander au Collège des Rites si on pouvait la réédifier.

Monseigneur Massaja s'en occupa et écrivit la lettre suivante à M. l'Abbé Peretti :

« Caro de Peretti,

» Arrivato da Bastia l'anno scorso ho chiamato [illegible] mio Commissionnere, signor Cavaliere [illegible] Filippo Franceschetti, al quale avendo [illegible] cumento Pontificio riguardante [illegible] Nostra Donna SS. del[illegible] il Santuario della il documento sud[illegible] scala, questi fatto vedere [illegible] detto alla S. C., me lo riportò dicendo che essendo in tutta regola, ed ancora in vigore, nulla occorreva aggiungere al medesimo.

» Nell'abbracciarlo perciò caramente le rimetto questa mia dichiarazione per sua tranquillità.

» Frascati, 4 giugno 1882.

† » *Arcivescovo* F. G. Massaja. »

Dans peu de mois, nous pourrons donc assister à l'inauguration solennelle de la *Santa Scala* à Montserrat.

Ce sera une bonne fortune pour Bastia, car cette cérémonie ainsi que les pèlerinages qui la suivront dans l'avenir attireront ici de très nombreux visiteurs.

***

Demain, jour de la Visitation, l'Oratoire de Monserrat sera en fête ; nous conseillons à nos lecteurs d'aller le visiter.

Que les hommes y laissent une offrande pour l'érection de la *Santa Scala*, afin de prouver qu'ils ne sont pas moins généreux que leurs ancêtres.

Et que les dames dévotes n'oublient pas que l'Oratoire actuel remplace un Sanctuaire construit avec des pierres provenant des ruines de l'église de Belgodere, que leurs aïeules traînèrent pieusement de ce village à Montserrat.

Comme elles ne peuvent faire de même, qu'elles portent leur offrande à M. Augustin Damei, administrateur actuel de la chapelle.

UNE NOUVELLE QUESTION DES EAUX

Celles-là du moins ne nous manquent pas, hélas !

Les honnêtes bourgeois qui se lèvent à l'aube, avec l'espoir de trouver dans la brise matinale un adoucissement à la canicule qui nous envahit, ont dû renoncer à cette vertueuse distraction. Dès qu'ils franchissent le seuil du logis, ils mettent le pied dans un liquide abondant, dont l'odeur fétide et nauséabonde n'indique que trop l'origine.

Les noctambules, en effet, ne respectent ni promenades fréquentées, ni portes, ni murs, ni maisons, ni monuments publics, c'est un débordement général. Si quelque agent zélé se permet une observation, on lui répond avec une douce ironie : Une vespasienne, s'il vous plaît !

Ah ! messieurs du Conseil, messieurs les édiles, un peu de propreté ! un peu de propreté ! C'est ce que nous répétons depuis que notre modeste journal a paru, et notre succès est aussi grand que celui de Saint-Jean dans le désert.

Il serait cependant bien facile de construire quelques douzaines de guérites en zinc, d'acheter quelques voitures-tonneaux, lesquelles remplies d'eau de mer, serviraient à laver, plusieurs fois par jour, les dites guérites.

Le *Petit Bastiais* ne prend pas de brevet d'invention : il cède gratis son idée à la municipalité.

Ephémérides Corses

1er Juillet 1564. — Negri à la tête d'une nombreuse armée génoise fait halte à Valle de Rostino. Il était parti la veille de Bastia et devait être le lendemain à Corte.

Sampiero, contre lequel il marchait, n'allait pas tarder a se mesurer avec lui.

VARIÉTÉS

Napoléon Ier et les Nihilistes

Nous empruntons aux *Notes de Partout*, du journal *Paris*, le récit suivant :

Entre toutes, la secte des Napoléoniens, qui existe encore et qui certainement apporte un appoint considérable au contingent des nihilistes, se fait remarquer par l'extravagance de ses convictions.

Lorsque, visitant le Kremlin, on pénètre après avoir traversé la cour de la grande cloche, sur la terrasse qui domine la ville de Moscou, la vue s'arrête sur la porte de la Résurrection qui domine une statue de la vierge.

C'est de cet endroit que Napoléon regardait brûler Moscou. Son œil étincelait de fureur, un tremblement nerveux agitait ses lèvres crispées, ses traits avaient l'aspect contracté de la paralysie. Soudain, une voix claire s'éleva derrière lui :

« Ton orgueil t'a perdu, il faut que tu sois puni, disait cette voix. Le mal va fondre sur toi, tu succomberas. Mais tu renaîtras plus fort, plus invincible, après t'être retrempé dans le sein de Dieu : et tu pourras, alors parfaire ton œuvre et la mener à bien. »

Quant la voix eut fini de parler, Napoléon se retourna. La vierge tenait son bras levé ; elle le baissa lentement.

Napoléon qui professait pour les madones un scepticisme qu'on peut comparer à celui de Zampa, ne prit point garde à cette prophétie, en admettant qu'elle se soit produite, à la faveur d'un compérage intéressé. Mais les paroles de la vierge de la Résurrection trouvèrent créance dans le peuple russe, et, le croirait-on ? des dissidents, dans la haine de l'église orthodoxe et de son chef, conçurent l'idée de placer leurs espérances dans l'adversaire le plus implacable qu'ait eu la Russie.

Et qu'on ne se figure pas un sentiment vague hantant la cervelle détraquée d'une poignée de rêveurs. De même que les Skoptsi (les eunuques), lesquels forment une des sectes les plus répandues de la Russie, les Napoléoniens accomplissent en secret les pratiques de leur culte, ils élèvent des autels, y placent l'image du conquérant français et, prosternés devant elle, lui adressent de ferventes prières.

Qu'espèrent-ils ?

Ils croient que leur Messie est encore vivant. Il n'est pas mort à Sainte-Hélène, il s'est échappé, à travers les mers, et se cache dans l'Asie centrale, à Irkoutsk. C'est lui qui doit faire cesser les divisions qui séparent encore les membres de la grande famille slave. Quand Dieu le lui permettra, il paraîtra comme son prophète, lèvera une armée immense, et exterminera les partisans du démon, c'est-à-dire le tsar et sa famille.

Un de mes amis m'a conté que, visitant le Kremlin, en compagnie d'un Russe, il eut la preuve de l'existence de cette secte. Un moujik venait vers lui ; il avait cette démarche dolente propre à tous les Russes, et paraissait marcher sans but. Son guide glissa à mon ami un mot russe dans l'oreille, et lui dit de le répéter au moujik.

Celui-ci toisa les deux visiteurs, leva les yeux et les bras vers le ciel, et son regard rencontrant l'image de la Vierge, il fit le signe de la croix et se prosterna pieusement. Puis, il passa sans se retourner.

— Eh ! que m'avez-vous fait dire ? demanda mon ami.

— Ces deux mots seulement : « Il reviendra ! »

— Mais cet homme pouvait croire que nous sommes de la police.

— Il l'a cru probablement. Mais le sectaire russe est prudent. La pantomime a double sens ; si nous eussions été des agents de police, il l'aurait mise sur le compte de sa dévotion particulière à la Vierge.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement à l'article 1er de M. Joseph Fabre, ainsi conçu : « Le serment exigé par les lois françaises est une attestation de l'honneur et de la conscience, et n'implique aucune profession de foi religieuse ou philosophique. »

Nombre des votants	426
Majorité absolue	214
Pour l'adoption	205
Contre	221

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Peraldi.

M. Gavini a voté contre.

MM. Bartoli, Graziani n'ont pas pris part au vote.

Scrutin sur l'article 1er de l'amendement de M. Jules Roche, ainsi conçu : « Dans les cas prévus par les articles 75, 156, 189, 317 du code d'instruction criminelle ; 1357 à 1369 du code civil ; 55 et 121 du code de procédure civile, et dans tous les autres cas où il y a lieu à prestation de serment, la formule du serment sera, pour le magistrat : Sur votre honneur et votre conscience, jurez, etc.... et pour le prestataire : Sur mon honneur et ma conscience, je le jure. »

Nombre des votants	446
Majorité absolue	224
Pour l'adoption	338
Contre.	108

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Peraldi.

M. Gavini a voté contre.

MM. Bartoli, Graziani n'ont pas pris part au vote.

Le Pont de Piobetta

Un abonné écrit de Zicavo au *Journal de la Corse*.

On a inauguré, hier le pont de *Piobetta*, jeté sur le torrent du Taravo. Cette cérémonie a été pour tout le canton une fête en l'honneur du travail.

Ce pont à deux travées, de seize mètres chacune, est une œuvre architecturale qui fait honneur aux agents de notre vicinalité ainsi qu'à l'entrepreneur.

La construction a traîné depuis 18 mois, par suite des caprices du torrent, de l'éloignement des matériaux non prévu au devis, et surtout par les difficultés de fondations de la pile.

Il faut reconnaître que les difficultés étaient grandes, et que si le pont de *Piobetta* est livré aujourd'hui à la circulation, nous devons rendre hommage à l'énergie de l'administration vicinale et à la persistance de l'entrepreneur.

Plusieurs communes ont été dotées, par la construction de ce pont, d'un bienfait considérable, et les municipalités de ces communes ont assisté avec joie à la fête d'inauguration.

En rendant compte de cette petite fête, je fais des vœux, pour que l'administration alloue une gratification à l'entrepreneur, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour mener à bonne fin l'œuvre difficile qui lui avait été confiée.

SOMMAIRE DE *LA FRANCE ILLUSTRÉE*

TEXTE : Chronique par Venet. — Revue de la semaine, par Jean le Guépin. — M. l'abbé Lagarde, par L. Roussel. — Le Petit Sans cœur, par H. G. Fromm. — *Patiens quia æternus*, par X. — Solesmes et ses abbayes, par Oscar Havard. — Mademoiselle Pythagore, par Marie Franc. — Torquemada, par Ch. Barthélemy. — Le Salon de 1882, par Oscar Havard. — Causerie, par Alexandre de Salies. — Nos gravures, par S. — Echecs, par Emile Pradignat. Rébus.

GRAVURES : S. Em. Mgr Lavigerie, ses œuvres et son élévation au cardinalat, par Julien et Chavin. — Aqueduc de Tunis. — M. l'abbé Lagarde. — Saint Jean-Baptiste, par Yan'Dargent. — Chapelle ardente, par Martin. — Dévouement d'une sœur de l'école congréganiste de Saint-Roch.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Morelli, Jean-André, commerçant, de Sto-Pietro, et de Garmbois, Anne-Florentine, commerçante, de Fenils, (Italie.)

NAISSANCES.

Nassi, Mathilde. — Codaccini, François-Marie. — Fontana, Anne-Angèle-Marie.

DÉCÈS. — Néant.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES. — Néant.

SORTIES.

Pour Livourne, bœuf italien Monte-Allegro, cap. Zolessi, diverses, (Relache).

Pour Toulon, brick-goëlette français Ste-Dévote, cap. Veschi, charbon. (Relache).

Bulletin financier

Paris, le 30 juin 1882.

La Bourse semble se recueillir et se préparer aux nouvelles qu'elle recevra de la conférence. Jusqu'à présent le marché n'a pas accusé de tendances bien définies, tour à tour agité, tourmenté par les deux courants opposés, hausse et baisse, il n'a pu donner que le spectacle d'un marché que la spéculation abandonne à lui-même.

Les valeurs étrangères sont faibles.

Parmi les sociétés de crédit, le Crédit Foncier est l'établissement dont les actions conservent le plus de demandes, on demande très activement cette valeur à 1490.

Les obligations foncières 4 0/0 émises à 480 fcs. sont l'objet des préférences de l'épargne qui sait que les garanties de ces valeurs sont des plus considérables et que leur revenu est supérieur à celui de nombre d'obligations inscrites à la cote.

Les capitalistes qui cherchent à remployer leurs disponibilités feront une affaire excellente en achetant des actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies ; nous avons maintes fois expliqué combien cette société était prospère et indiqué les excellentes ressources qui lui procuraient des bénéfices assez considérables pour permettre la prochaine distribution d'un à compte de 12 fr. 50 sur le dividende de l'exercice en cours.

Le Suez tend à faiblir à chaque instant, on recule de 2330 à 2310.

Lyon 1617.50. — Orléans 1287'50.

00148

Bourse de Paris

	29 juin	30 juin
Rente 3 p. 0/0	80,90	80,55
— 3 p. 0/0 amortissable.	82,10	82,75
— 4 1/2 p. 0/0	110,50	110,55
— 5 p. 0/0	114,20	114,00

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

Paris, 30 juin, 8 h. 40 s.

Dans la poursuite en diffamation de M. Challemel-Lacour contre l'*Intransigeant*, M. Rochefort a été condamné à 1.000 fr. d'amende, et M. Delpierre, gérant, à 500 fr. et chacun à 1.000 fr. de dommages-intérêts.

— Par décret présidentiel, le recouvrement des effets de commerce est étendu aux recettes des postes françaises établies à Beyrouth, Constantinople et Smyrne.

— Plusieurs horticulteurs ont été reçus par M. Tirard, ministre du commerce, devant qui ils ont protesté contre l'intention qu'on lui prêtait de mettre en vigueur la convention de Berne, sur les mesures à prendre contre le phylloxéra.

— Le gouvernement vient d'autoriser les conseils municipaux de province à envoyer des délégués à Paris, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire de principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous système.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes.

A DES PRIX TRES MODÉRES.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Correspondance Litteraire Ad. Favre.

(Reproduction interdite)

(N° 20)

LES MYSTÈRES DU CŒUR

PAR

JULES FLAMAND

VII.

Les hommes d'aujourd'hui ne veulent ni ne savent attendre. Impatients de jouir, convulsifs dans leurs désirs comme dans leurs voluptés, dans leur curiosité comme dans leur scepticisme, ils voudraient, en entrant dans la vie, avoir le dernier mot de la vie elle-même. Il en est parmi eux qui, après s'être enivrés trop tôt à toutes les coupes de la jeunesse, vont demander à la tombe ses secrets, et à la mort ses mystérieuses félicités.

Dominé à son insu par ses dispositions maladives, victime égarée d'un esprit inquiet et mal soutenu, le fils de Longchamps écoutait avec un recueillement extatique ces mille voix de la science, de la philosophie, du plaisir et de l'amour qui aveuglent si facilement les jeunes néophytes par leurs prestigieux enseignements, et en font si vite de fanatiques initiés en les poussant, dans l'espace d'un jour, du scepticisme théorique à l'épicurisme pratique. Il dût peut-être à son amour pour Albertine, de ne céder qu'en partie à cette puissante contagion, et de conserver les ressorts de son âme tout en perdant la fleur et la limpidité. Heureux et satisfait par le cœur, il eût probablement roulé au fond de cet abîme où vont se briser tant d'existences qui promettaient de rester pures, fortes et fructueuses ; mais toujours accompagné de l'image de son amante, toujours souffrant d'une sorte de langueur poétique, il était maintenu à une hauteur de sentiment, respectée par la région plus basse des chagrins qui se consolent, des douleurs qui s'étourdissent.

Cette idée semble paradoxale au premier abord, mais elle se vérifie facilement par l'examen des faits et par la multiplicité des exemples.

Beaucoup d'hommes sont ingrats en se plaignant de la destinée, parce qu'ils ont vu passer dans les bras d'un mari ou dans les plis d'un suaire la femme qu'ils aimaient. Cette femme devenue la leur, ils l'eussent peut-être abandonnée ou méconnue, tandis qu'en la perdant, ils sont restés fidèles à sa mémoire et à l'idéal objet qu'elle a laissé dans leur cœur. Sa tombe, où l'infortune qu'ils ont derrière eux leur sert de guide à travers les écueils du monde, et si elle ne les empêche pas de souffrir, souvent du moins elle les préserve de la dégradation.

IX.

La nature et la civilisation ont fait à la femme des conditions bien dures. Non-seulement elles lui ont imposé la tâche la plus lourde et la conduite la plus difficile, mais elles lui ont encore refusé les moyens d'étourdir ou d'oublier sa douleur. Pendant que Donatien donnait le change aux soucis de son cœur en offrant à son esprit un aliment toujours nouveau, à ses yeux un spectacle sans cesse renaissant, Albertine passait ses longues heures, la tête baissée sur son travail et n'ayant pour distraire son regard languissant, qu'un marronnier dont les feuilles tombaient chaque automne, flétries et desséchées comme l'était sa vie.

Le silence nourrit la tristesse, l'ennui recherche la solitude. Par une sorte de charme mélancolique; la jeune fille désolée s'enfonçait avec obstination dans l'isolement de son amour.

D'une santé faible et délicate, Albertine aurait eu besoin de l'existence paisible et satisfaite qui est le partage de l'insouciance, et, tout au contraire, elle était continuellement en proie à un tumulte de sentiments impétueux, à un courant de vives émotions.

(La suite à demain.)

MINISTÈRE
des
TRAVAUX PUBLICS

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

CANTON DE BORGO

Chemin de fer de Bastia à Corte

1re SECTION DE BASTIA A CASAMOZZA

Partie comprise entre la halte de Chicchio et la rive gauche du Golo, sur une longueur de 19,645 mètres

Tableau des sommes offertes pour toutes indemnités aux propriétaires et autres intéressés
dans les immeubles expropriés suivant jugement du Tribunal civil de Bastia, endate du 7 février 1880, pour l'établissement du Chemin de fer de Bastia à Corte, sur les territoires des communes de Biguglia, Borgo et Lucciana, en conformité des arrêtés préfectoraux en date du 9 juin 1882.

Communes de Biguglia, Borgo et Lucciana

Commune de Lucciana (Suite.)

NUMÉROS DU PLAN du chemin de fer — Sections	CADASTRE — Numéros	LIEUX-DITS	NATURE des propriétés	DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS A LA MATRICE DES RÔLES, actuels ou présumés tels, des premiers, locataires, etc., etc. — Inscrits à la matrice des rôles	DÉSIGNATION — Actuels ou présumés tels	CONTENANCES EXPROPRIÉES	SOMMES OFFERTES — INDEMNITÉS PRINCIPALES — Causes des indemnités	Par are	Par parcelle	INDEMNITÉS ACCESSOIRES — Causes des indemnités	Par are	Par parcelle	TOTALES	PARCELLES POUVANT ÊTRE ACQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 50 — Contenances	Causes des indemnités	SOMMES OFFERTES éventuellement et sous toutes réserves — par are	par parcelle	Observations
						fr.		fr.	fr.		fr.	fr.	fr.					
19 D 287 289		Embucatojo	Amandiers id.	Raffaelli, Antoine-François, Raffaelli, Clorinde, Raffaelli, Jean-Thomas, Marie-Antonette, Raffaelli, femme Agostini, Raffaelli Marie, Raffaelli, Marie-Thérèse, à Prunelli de Casacconi.	Cipriani, Jean-Thomas, et Mme Cipriani, Marie-Thérèse, née Raffaelli, à Bastia.	27 a 94 37 a 74	Prix du terrain	30,00 30,00	838,20 1132,20	Dommages divers	»	29,60	129,60 1070,40	2000,00					
					Totaux. . . .	165 a 68													
20 D 285		Embucatojo	Terre arable	Filippi, Ange-Pierre, à Prunelli de Casacconi.	Marioni François, Carbuccia, Jules et Mme Carbuccia née Garelli, Filippi Maurice, à Prunelli de Casacconi. Totaux. .	32 a 75	id.	16,00	524,00	Clôtures et dommages de toute nature.	»	176,00	700,00						
						32 a 75			524,00			176,00							
20 D 285		Embucatojo	Terre arable	Filippi, Ange-Pierre, à Prunelli de Casacconi.	Raffaelli, Antoine-François, à Prunelli de Casacconi.	49 a 50	id.	10,00	494,00	Destruction d'arbres clôtures le long du chemin latéral, dépréciation et dommages divers.	»	506,00	1000,00						
						49 a 50			494,00			506,00	1000,00						
22 D 295 296		Embucatojo	Terre arable id.	Garelli, François-Marie, à Prunelli de Casacconi.	Garelli, Pascal, Garelli, Xavier, Garelli, Jacques, héritiers de Garelli, François-Marie, à Prunelli de Casacconi.	80 a 06 27 a 22	id.	12,00 12,00	1079,52 336,64	Destruction d'arbres, clôtures le long du chemin latéral, dépréciation et dommages de toute nature.	»	803,84	2300,00						
					Totaux. . . .	187 a 18			1406,16			803,84	3300,00						

00149

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, No 44[illegible] DIMANCHE, [illegible]ET 1882
Visitation de la Très Sainte Vierge.

Rédaction & Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg & Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA

GRANDE LOTERIE
DE
L'ORPHELINAT DES ARTS
(Autorisée par arrêté ministériel du 28 Nov. 1881)

200.000 Billets seulement

Plus de **420 Tableaux**
Offerts par les principaux Artistes Français & Étrangers

UN LOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Et nombreux Objets d'art, Dessins, Aquarelles, Bronzes, Marbres, Manuscrits

1 franc — PRIX DU BILLET — 1 franc

Le Tableau de M. MEISSONNIER sera repris pour la somme de **15.000** FRANCS
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. — Tirage le 15 juillet 1882.
Pour recevoir les billets franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 1/2 25°.
Hauteur barométrique, 759.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,06.
Vent, à 8 h. m. Sud faible — à 3 h. s. Est faible.
Etat du ciel, orageux.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Orageux et vent variable.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 1er juillet, 2 h. 20 s.

La Statue de Rabelais

Les fêtes de l'inauguration de la statue de Rabelais à Chinon, ont commencé aujourd'hui. On les a fait coincider avec l'ouverture de la ligne du chemin de fer de Chinon à Port-Boulet et à l'île Bouchard.

MM. Goblet, de Mahy et Cochery avaient accepté l'invitation de la municipalité d'assister à cette cérémonie.

La députation de l'Indre et Loire était au complet.

Le ministre de l'intérieur a prononcé un discours politique sur la situation générale.

En Espagne.

Le roi Alphonse XII va visiter les provinces du nord de l'Espagne, jusqu'à la frontière française.

La reine Christine ne quittera pas Madrid.

Les dossiers des Amnistiés.

Des déplacements et des révocations sont en préparation au ministère de la marine. Un employé dont le sort est certain, c'est celui qui avait livré à un journal de Paris le dossier des amnistiés, et qui n'a été découvert qu'après une longue enquête ouverte par le ministre de la justice.

C'est à tort que l'on avait soupçonné la préfecture de police d'avoir communiqué ces documents.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FÊTE NATIONALE
DU 14 JUILLET 1882

PROGRAMME

PREMIÈRE JOURNÉE. — *Jeudi 13*

La fête sera annoncée au coucher du soleil par le bourdon du Donjon.

De 8 à 9 heures du soir la fanfare municipale jouera sur la place d'armes.

De 9 h. à 9 h. 1/2 un feu d'artifice sera tiré sur la place de Portovecchio.

A 9 h. 1/2 retraite aux flambeaux exécutée par la fanfare municipale.

Ligne de parcours : faubourg St-Joseph, Cimbalo, Place d'armes, cours des Ormeaux, boulevard St-Angelo et du Palais, boulevard Paoli, Place St-Nicolas, Place de l'hôtel de ville.

DEUXIÈME JOURNÉE. — *Vendredi 14.*

Au lever du soleil salves d'artillerie.

A 8 h. matin. — Grande revue des troupes sur la Place St-Nicolas.

A 9 h. matin. — RÉGATES A L'AVIRON (de la bouée Sud d'appareillage du nouveau port à un but placé dans le Sud.)
1re Catégorie. — *Bateaux de plaisance.*
Prix unique : Un objet d'art.
2e Catégorie. — *Bateaux de pêche.*
1er prix — 80 fr.
2e prix — 50 fr.
3e Catégorie. — *Bateaux bateliers.*
1er prix — 40 fr.
2e prix — 20 fr,

A 2 heures. — BIGUE SUR L'EAU, dans le vieux port.
1er prix — 25 fr.
2e prix — 15 fr.

Course aux Canards.

De 4 à 6 h. — COURSES DE CHEVAUX.
1er prix — 500 fr.
2e prix — 300 fr.
3e prix — 200 fr.

A 8 h. 1/2. — Illumination des établissements publics.

De 8 à 9 h. 1/2. — Musique militaire sur la place.

A 9 h. 1/2. — FEU D'ARTIFICE sur la place St-Nicolas.

Les Noms des Rues

Il y a bien longtemps qu'il est question de donner des noms aux rues nouvellement ouvertes. Pour des raisons qu'il serait inutile et trop long d'énumérer, on n'a encore rien fait. Cependant, il est d'une importance réelle que l'on prenne une décision à ce sujet.

Il est incontestable que nous, Bastiais, nous savons toujours nous reconnaître, qu'il y ait ou non des noms aux rues et des numéros aux maisons ; mais dans quel embarras met-on l'étranger qui cherche quelqu'un dont il a l'adresse par écrit ? Et le service de la poste, n'est-il pas quelquefois irrégulièrement fait par suite du défaut d'indications précises ?

D'autre part, il y a des noms qui sont chers à la Corse et à notre ville en particulier que nous serions bien aise de retrouver au coin des rues. Notre histoire locale compte bon nombre de personnages dont les services rendus méritent bien cet hommage posthume.

On nous a signalé une petite place près de l'église Sainte-Marie et la rue Notre-Dame qui, quoique très ancienne, n'a pas de nom. Les populations de la haute-ville voudraient bien qu'on lui donnât le nom du regretté ecclésiastique qui a dirigé pendant plusieurs années leur paroisse. Ils seraient heureux de laisser à la postérité le souvenir du vénérable curé Guasco.

Ce ne serait pas la première fois que nos concito-

…ns trouveraient dans la modeste existence d'un …ré des titres suffisants à la reconnaissance publi… C'est ainsi que nous avons dans la basse-ville …ue Pino et Bajetta.

Ephémérides Corses

2 Juillet 1599. — Date d'une lettre envoyée par les administrateurs de l'hospice de Bastia « *al molto Illus…re Signor Christofano Bandini, Governatore dell'Ospeda…e di Pisa.*

Nous croyons inutile de donner la teneur de cette …ngue et fastidieuse lettre administrative ; il nous …uffira de constater avec un ancien maire de Bastia, …. Piccioni, que « de ce document il appert que l'hos…ice actuel était dépendant en partie ou du moins …qu'il possédait des propriétés livellaises de la ville …précitées (Pise). Il résulte aussi du dit document et …l'autres déclarations postérieures, que cet établis…ement de bienfaisance a été appauvri outre mesure …ar des causes diverses, mais surtout par les guerres …erpétuelles qui désolèrent notre pauvre patrie. »

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 2 Juillet 1882, de 8 à 9 heures.

1. L'Ami, allégro,	Sellenick.
2. Les Jardins d'Armide, valse,	Godefroy.
3. Le Trouvère, (grande fantaisie),	Verdi
4. L'Ambassadrice, (ouverture),	Auber.
5. Le Rossignol, polka,	Parlow.

Le Certificat d'études primaires

Voici les noms des candidats qui ont été reçus par la commission de Bastia.

Ecole communale de garçons dirigée par les Frères : Bianchi, Silvain, Colonna, Antoine, Frediani, Dominique, Nobili, Louis-Napoléon, Panza, Emile, Rouyer, Henri, Santelli, Joseph, Tartarini, Achille, Mariotti, François-Jean.

Ecole publique mixte de Cardo : Benedetti, Antoine, Cardi, Sébastien, Cardi, François.

Decori, Ange, élève du Lycée de Bastia.

Cavaroni, André, élève de M. Giudicelli, instituteur libre, Bastia.

Angeli, Jean-Ernest, élève de M. Cassagnabère.

Valentini, François, élève de M. Garelli, instituteur de Borgo.

Giansilj, élève libre de M. Tafanelli, professeur au Lycée.

Ecole communale de filles de Bastia, (Basse ville) : Mesdemoiselles Evangelista, Adèle, Alfonsi, Catherine, Reginensi, Marie, Campana, Marianne, Peretti, Amélie.

Ecole communale de filles de Bastia, (Haute ville) : Mademoiselle Bergassa, Anne-Marie.

Externat libre des Sœurs de Saint-Joseph, Bastia : Mesdemoiselles Battistini, Anne, Battaglini, Argène, Bianchi, Joséphine, Bonaccorsi, Laure, Bugliani, Antonia, de Buttafoco, Elise, Colombani, Julie, Flach, Fernande, Felce, Marie, Giordani, Louise, Mattei, Louise, Marietti, Innocente, Nicolini, Philippine, Ribetti, Eugénie, Santelli, Thérèse, Suzzoni, Louise, Terigi, Marie, Vincentelli, Marie.

Ecole libre, dirigée par Mademoiselle Ponzevera, Bastia : Bonaccorsi, Pauline, Gibert, Suzanne, Cournand, Sébastienne, Gentile, Anna, Matra, Thérèse, Orsoni, Clotilde, Pernice, Amélie, Ponzevera, Louise.

Ecole libre, dirigée par Mademoiselle Moynier, Bastia : Desbans, Marie.

Ecole libre, dirigée par Madame Stefani, Bastia : Franceschi, Joséphine.

Cour d'appel de Bastia

(2me Chambre Civile)

CLASSEMENT DU 1er JUILLET 1882.

Affaires closes pour les audiences des 6, 7 et 8 juillet 1882.

A Plaider

Pieraggi,	c.	Silvestrini.
Sanguinetti,	c.	Ordioni.
Sanguinetti,	c.	Pulicani.
Sanguinetti,	c.	Stefani.
Ciavatti,	c.	Orsini.
Colonna,	c.	Zevaco.
Bonaldi,	c.	Ricci.
Lucciardi,	c.	Susini.
Dinelli,	c.	Paciani.
Castellotti,	c.	Bellini.
Rusterucci,	c.	Massiani.

Pour le vendredi

Bartoli,	c.	Ferracci.

On nous écrit de Levie :

Nous venons d'assister à une pieuse et touchante cérémonie. Un service funèbre a été célébré pour le repos de l'âme de M. de Peretti de la Rocca, curé de Notre-Dame de Bercy, décédé à Paris.

Toute la population de Levie assistait à cette cérémonie. M. le vicaire Maestratti a retracé dans un langage ému la vie de ce regretté ecclésiastique.

Le barreau de Bastia s'est réuni hier, en assemblée générale, pour élire le bâtonnier et les membres du Conseil, pour l'année judiciaire 1882-1883.

Me Hyacinthe de Montera a été réélu bâtonnier à l'unanimité.

MM. Ollagnier, Bonelli, Albert Gaudin, Cristofini, Louis Gabrielli et Carbuccia ont été réélus membres du Conseil de l'ordre, aussi à l'unanimité des votants.

S. A. Le Bey de Tunis vient d'accorder la croix d'officier à M. Paul Agostini.

Recettes de l'Octroi

du 26 au 30 Juin 1882

Bureau de la Marine	. . . . .	3,238,23
— St-Joseph	. . . . .	1,620,54
— St-Nicolas	. . . . .	110,73
— Filippina	. . . . .	41,75
Total	. . . . fr.	5,011,25

Recettes du mois de juin, fr. 18,801,00

Abattoir. — Recettes du mois de juin, fr. 935,07

Le Chemin de fer de la Balagne

Speloncato, le 24 juin 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

J'ai l'honneur de vous adresser la protestation ci-jointe que je vous prie de vouloir bien insérer dans votre estimable journal.

En prenant l'initiative de cette protestation, je me suis uniquement inspiré des sentiments patriotiques qui animent mes collègues et amis de la Balagne, et je suis certain que tous se feront un devoir de répondre à ce suprême appel.

Quel que soit d'ailleurs le sort que le Sénat nous réserve, les municipalités auront au moins la satisfaction d'avoir accompli leur devoir.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

R. Carli.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Correspondance Littéraire Ad. Favre.

(Reproduction interdite)

(No 21)

LES HYSTÈRES DU CŒUR

PAR

JULES FLAMAND

VIII.

Cette frêle organisation renfermait une âme ardente dont la trop grande sensibilité la minait sourdement ; ses joues, tour à tour d'une pâleur livide et d'une éclatante rougeur, se couvraient de ce blanc mat qui annonce l'appauvrissement du sang et la débilité du corps.

Ne pouvant dire à personne la cause de ses souffrances, elle se renfermait en elle-même, et quoique au milieu de sa famille, de ses parents qui l'aimaient et qui l'entouraient de soins, elle vivait dans un monde imaginaire, créé par son cœur et par son imagination, peuplé de précieux souvenirs, de vagues espérances, et surtout d'une image chérie : celle de Donatien.

Mille idées bizarres, mille projets différents passaient dans son esprit. Tantôt elle s'irritait contre Charlotte en l'accusant de son malheur et en lui faisant un secret reproche de n'avoir su ni captiver Donatien ni lui rendre sa liberté. Dans d'autres moments, touchée des attentions, de la bonté, des prévenances de sa sœur, elle s'accusait d'avoir détruit son bonheur et renversé son avenir. Puis, elle se disait qu'après tout, il arrivait fréquemment qu'un mariage sur le point de s'accomplir se rompait brusquement, et qu'on avait vu souvent les hommes épouser la sœur de leur fiancée. Alors elle prenait la résolution de tout avouer à sa mère, et de demander la permission d'épouser Donatien. Cette résolution, vingt fois abandonnée, était toujours conçue le soir ou pendant la nuit ; mais le lendemain, quand venait le moment de faire le terrible aveu, son courage faiblissait, sa langue immobile dans sa bouche refusait de parler.

Au fond des provinces et dans les familles pieuses, les parents exercent encore un empire absolu sur les enfants, aux yeux desquels Dieu lui-même finit par être incarné dans le père et dans la mère. Faut-il s'étonner alors de l'ascendant qu'ils obtiennent et de la crainte qu'ils inspirent ? La religion est un puissant auxiliaire quand l'exemple est joint au précepte.

Lorsque Albertine regardait de côté la figure sévère et imposante de Duplessis, elle perdait l'envie de jamais révéler le secret de la fuite de Donatien. Résignée à emporter ce secret dans la tombe, elle redevenait triste et songeuse. Cependant son mal faisait des progrès rapides. Deux années s'étaient écoulées depuis le jour où le fils de Longchamps, avait disparu, et si Charlotte, l'offensée, la délaissée avait facilement accepté son sort, il n'en était pas de même d'Albertine, l'amante sur les lèvres de laquelle Donatien avait laissé son âme dans un long baiser. L'état de langueur où se trouvait depuis longtemps la pauvre fille dégénéra bientôt en une maladie sérieuse. Un médecin fut appelé et après un examen attentif, il dit à Duplessis :

— Votre fille est d'une faiblesse extrême. La santé de cette jeune personne exige de grands ménagements, vous auriez dû vous en apercevoir et me faire appeler plus tôt.

Le reproche était bien un peu mérité. Les parents n'avaient pas assez surveillé l'état de leur fille, mais il faut avouer aussi que cette dernière s'était rendue complice de leur négligence, en faisant tous ses efforts pour détourner leur attention des progrès que faisait son mal.

(La suite à demain.)

00150

Messieurs les Sénateurs,

Les soussignés, Maire et Conseillers municipaux, protestent énergiquement contre le vote de la Chambre des Députés adoptant pour la construction de la voie ferrée de Ponte-Leccia à Calvi, le tracé vert, et ce, contrairement aux vœux exprimés par la grande majorité des habitants de l'arrondissement.

Ils vous supplient respectueusement de vouloir bien réparer une injustice qui porte une si grave atteinte à leurs intérêts particuliers, aussi bien qu'aux intérêts généraux du pays.

Ils ont l'honneur d'être, Messieurs les Sénateurs, vos très humbles et très respectueux serviteurs.

(Suivent les signatures.)

CAISSE D'ÉPARGNE D'AJACCIO

Opérations de la semaine

Solde au 18 juin 1882 .		598,144 45
Versements.	5,848 00	
Remboursements. . . .	4,024 50	
Excédant.	1,823 50	1,823 50
Solde en caisse au 25 juin 1882 .		599,968 17

L'Administrateur, N. Carboni, Jean-Pierre.

Le Caissier, S. Chiarisoli.

La cartoucherie de Sèvres

Une explosion vient d'avoir lieu dans la cartoucherie de M. Gaupillat, sise aux Bruyères de Sèvres.

Cette cartoucherie est située au-dessus de Sèvres, près la route dite Pavé-des-Gardes, laquelle route commence aux Moulineaux et conduit à Versailles.

Vers trois heures de l'après-midi, un certain nombre de femmes étaient en train de mettre des cartouches en boîtes, lorsque tout à coup une de ces cartouches fit explosion et communiqua le feu à un certain nombre d'autres. Une détonation formidable s'ensuivit et trois des malheureuses ouvrières furent atteintes.

Madame Manneveu a été très grièvement blessée ; elle a toute la figure brûlée, et on a dû la conduire immédiatement à l'hôpital.

Mademoiselle Marie Gastard a été plus légèrement brûlée par — on nous dit — du fulminate que l'on mettait en tubes.

Quant à la troisième victime, Madame Vigneron, elle a été aussi très grièvement brûlée à la figure ; mais elle a refusé de se laisser conduire à l'hospice, préférant être soignée chez elle.

Une enquête est ouverte, pour savoir si l'accident est dû à l'imprudence des ouvrières ou au manque de précautions prises par les propriétaires de l'établissement.

Buiietin financier

Paris, le 1er juillet 1882.

La Bourse a été profondément atteinte par la panique il ne faut pas se le dissimuler. si la situation politique est grave, la situation financière ne aisse pas moins concevoir de vives inquiétudes si a crise doit se continuer.

Cependant nous croyons qu'on a atteint le maximum de baisse et que tentés par les prix actuels les es capitaux de placement vont se décider à s'emploer en valeurs solides.

Le marché des fonds étrangers est en reprise. 'Egypte s'avance à 293,95. — Le Turc à 12,10.

Les sociétés de Crédit sont meilleures.

La Banque de France de 5370 parvient à 5380.

Le Crédit Foncier est sans variations sur la veille. 'est aujourd'hui qu'a lieu l'assemblée générale des ctionnaires de cette société qui doit approuver le rojet de fusion avec la Banque Hypothécaire. Les emandes d'obligations foncières 4 0[0 ne se relenssent pas. l'épargne, ne recherchant plus que les ûreurs qui lui offrent quelque sécurité.

Les capitalistes profitent de la situation actuelle la place pour se mettre sur les actions du compir Industriel de France et des colonies, nous sommes persuadés qu'ils feront une bonne affaire pour venir.

La Banque Nationale n'est pas plus heureuse, les cours sont descendus à 380. Y a-t-il quelque chose à redouter de ce côté ?

L'on reprend peu à peu sur la Société Française Financière à 530, le détachement du coupon de 40 fr. solde du dividende va provoquer des achats.

Suez 2340 s'élève à 2380.

Lyon 1635. — Orléans 1280.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi, 1er juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Labuze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Plusieurs rapports sont déposés.

Au début de la séance M. Pieyre pose une question à M. le ministre de l'intérieur sur l'enlèvement des croix qui a eu lieu à Beaucaire.

M. Goblet répond à M. Pieyre.

Inamovibilité de la Magistrature

— L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi de M. Alfred Girard, ayant pour objet de faire suspendre transitoirement l'inamovibilité de la magistrature jusqu'à la promulgation d'une loi d'ensemble sur la réorganisation judiciaire.

M. Alfred Girard dit que la Chambre ayant voté dans une précédente séance la suppression de l'inamovibilité, sa proposition est une conséquence toute naturelle de ce vote.

A cet effet il demande que la Chambre adopte l'article unique de sa proposition qui est ainsi conçu :

« Jusqu'à promulgation d'une loi sur la « réorganisation judiciaire, l'inamovibi- « lité de la magistrature est suspendue. »

MM. Ribot, Franck-Chauveau, et Varambon, sous-secrétaire d'Etat à la justice, combattent la proposition.

MM. Clémenceau et Gerville-Réache prennent la parole pour soutenir la proposition.

Une demande de scrutin ayant été déposée par vingt membres, il est procédé au scrutin pour savoir si la Chambre veut passer à une seconde délibération.

Voici ces résultats proclamés par M. le Président.

Nombre des votants . . .	516.
Majorité absolue	259.
Pour	279.
Contre	237.

La Chambre a décidé qu'elle ne passera pas à une seconde délibération.

Une grande émotion se produit après la proclamation de ce vote.

La prochaine séance est fixée à lundi.

SÉNAT

Suite de la discussion de projet de loi sur les syndicats professionnels.

La séance est renvoyée à jeudi.

Guiteau a été pendu : la mort a été instantanée.

— On annonce dans les couloirs de la Chambre que le gouvernement doit demander un crédit de 10 millions pour les frais nécessités par son intervention en Egypte.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Roccapina, brick-goëlette français Charles-Eugénie, cap. Devoti, charbon.

De Cagliari, brick-goëlette italien Nuovo-Arturo, cap. Gianneti, charbon.

De Cagliari, brick-goëlette italien Minetta, capit. Soldani, charbon.

De Livourne, vapeur francais Marie-Louise, capit. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

De Roccapina, brick-goëlette français Céleste-Rose, cap. Dapelo, charbon.

De Bone, brick-goëlette italien San-Carlo, capit. Raffaelli, minérai.

SORTIES.

Pour Portovecchio, vapeur français Rifle, capit. Sciacaluga, diverses.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Fontanabona, Anne-Angèle-Marie. — Saoli, Paul-Emile.

DÉCÈS.

Beneventi, Florinda, mariée, 46 ans, de Lama di Mocogno, (Italie).

Lacour, Joseph-Auguste, soldat au 58e de ligne, célibataire, 22 ans, de Dieulefit, (Drôme)

Bourse de Paris

	30 juin	1er juillet
Rente 3 p. 0/0	80,55	80,70
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	82,75	80,60
— 4 1/2 p. 0/0	110,55	211,00
— 5 p. 0/0	114,00	114,30

SARDINES PETITS POIS & TOUTES AMIEUX FRÈRES CONSERVES MÉDAILLES D'OR Marque VÉRIFIER le NOM

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais No 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

M. VALERY, Augustin, de Porretto, a perdu, en sortant du commissariat de la marine, son titre de pension. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le remettre au bureau de la marine.

EAUX D'OREZZA STAZZONA

HOTEL DE LA PAIX

Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

Dque MATTEI Aîné

rue Napoléon, 22, Bastia

Farine Tuzelle Mey, la balle de 122 k., 500 gr. . . . . f.	59,00
Cos extra, Paul fils aîné	44,50
— Novella Champsaur	44,50
— Ste-Colombe. .	43,50
Cos courant.	41,50
Minot d'Italie, 1re qualité en balle de 100 k. .	41,50 à 42,00
Minot d'Italie, 2e qualité en balle de 100 k. .	40,00 à 40,50
Sucre raffiné en pains (St-Louis et Méditerranée), 100 kilos.	103,50-105
Sucre raffiné scié en caisses.	113-115
— pilé extra . .	105-106
— batardes, françaises	83-88
— vergeoises anglaises . .	81-87
Savon rosé Cyrnos, (par caisses) les 100 kilos	49,00
Riz glacé AA, F. Franchini, en balles de 100 kilos	45,50
Riz glacé A, —	42,50
Rison 6 étoiles en balle de 100 k.	39,50
Café Moka, trié —	3,80
— Ceylan vert —	3,20
— Porto Rico vert —	3,00
— Guayre, vert —	2.30

Articles d'Illuminations

Lanternes, ballons, soleils, lunes etc : depuis 0,15 ct. pièce jusqu'à 3 francs.

Bougies p' lanternes le cent : 10 00.

Feux d'artifice complets depuis 20 francs et au dessus.

Adresser les commandes à Musner débitant des tabacs de la régie à Bastia.

On vient de perfectionner lse Biberons, objets si utiles à la santé de l'enfance, les biberons à bouchons de liège avaient une odeur de lait aigri insupportable, qui répugnait à l'enfant.

Le bienfaiteur de l'enfance si connu, M. Robert a remplacé le bouchon de liège par un nouveau système de bouchage breveté en France S. G. D G. et à l'étranger dit Biberon Robert flexible d'une propreté irréprochable, d'un bon marché sans précédent et qui fait l'admiration du corps médical. Ce biberon est le meilleur, n'épuisant pas les enfants et d'après le rapport de M. le Docteur Mézières, peut être appelé la vraie mamelle artificielle. Avis donc aux jeunes mères.

Aliment des Enfants

Pour fortifier les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, de l'*estomac*, ou atteintes de *chlorose*, d'*anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le *Racahout* des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (*Se défier des contrefaçons.*) Dépôts dans chaque ville.

Avis important

Je sais que quelques falsificateurs se prévalent de la mort de l'illustre et professeur *Ginolamo*, voudraient se faire passer pour les professeurs de la recette du *Sirop Pagliano*, régénérateur du sang : rien de plus faux.

Des insinuations de cette nature, propres à faire naître la défiance dans le public, doivent être rejetées, avec mépris par tout honnête homme.

Il est maintenant de mon devoir d'assurer le public que je suis seul possesseur de *l'Ordonnance du véritable Sirop Pagliano, Régénérateur du sang*, le seul et unique breveté en Italie, en France et en Autriche ; que le *Sirop* qui est vendu par d'autres sous ce même nom est contrefait ignoblement, ceux donc qui veulent faire acquisition de ce *Remède* (auquel des milliers et de milliers de personnes doivent la vie et le recouvrement de la santé) doivent s'adresser à moi : Professeur Alberto fu G. Pagliano, *Théâtre Pagliano à Florence*,

---

Déjeûner des Dames

ET DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le chocolat, souvent *si difficile* à digérer, et le café au lait, dont les *effets débilitants* sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le Racahout de Delangrenier, aliment aussi léger qu'agréable, *possédant* les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. Dépot dans chaque ville. (*Se méfier des contrefaçons.*)

Guérison

DE LA PHTHISIE PULMUNAIRE

et de la bronchite chronique : traitement nouveau, brochure in-8 de 136 pages, 13e édition par le Dr Jules Boyer, de Paris. Franco 1,50 chez DELAHAYE, libraire éditeur, place de l'Ecole de Médecines, Paris.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
Matthieu Ollagnier

AMARA-BLANQUI

Apéritif essentiellement tonique et très agréable,

A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Etendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.

L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse, et chez Messieurs les Entrepositaires de Bastia.

Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur le Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables sur toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Vins Spiritueux — Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux — **Tabacs, Cigares**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** — Marque de — **BASTIA** (Corse) — Fabrique — du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne (marques diverses)	Tuxe cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine champ.	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	id. Moët	Savonnette levant	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id. blanches	—
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. id. extra	id. Mousseux	Hongrois	id. 2me	id. 2me	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. Martel *	id. supér.	id. Gabello	id. Settoni	Sillery	Plantador	Qual. de Paris	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	—
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	Vergenay	Brisures de la Regie.	Sedleaff	Sedleaff	Ordinaires	Elartista fu-n ur	id. 40 sigar.	GROS DÉTAIL
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB	id. Blanqui	Cremant bl.		Debri de la Régie	Débris Scaferlati.	Bouts du nègre	Cruz ô venera	Illustrées	
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	id. rose		—		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	Grand Crem.		Tabacs de la Régie		id. fins	Teresita	—	
id. Guérin	id. indien.	The chinois	Malaga	—				Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes de la Régie	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 30 centimes l'une					El Colombate de la Havane		
id. supér.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto						—		
id. Martiniq	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.						Cigaressuiss.		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel								
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala								
id. Arnaud.	id. id. rose	Raspail vrai	Chypre								

00151

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

Corse . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
Continent franç., Algérie, 22 » » 13.50
Pays de l'Union postale, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.

On ne repond pas des manuscrits deposés.

7e ANNÉE, N° 413 — LUNDI, 3e MARDI, 4 JUILLET 1882 — Saint Osée, prophète

Rédaction & Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr — Réel., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

GRANDE LOTERIE

DE

L'ORPHELINAT DES ARTS

(Autorisée par arrêté ministériel du 28 Nov. 1881)

200.000 Billets seulement

Plus de **430 Tableaux**

Offerts par les principaux Artistes Français & Étrangers

UN LOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Et nombreux Objets d'art, Dessins, Aquarelles, Bronzes, Marbres, Manuscrits

1 franc — PRIX DU BILLET — 1 franc

Le Tableau de M. MEISSONNIER sera repris pour la somme de **15.000** Francs

Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie Ollagnier. — Tirage le 15 juillet 1882.

Pour recevoir les billets franco par la poste, ajouter 45 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 24° 25'.
Hauteur barométrique, 761.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,002.
Vent, à 8 h. m. N-E. frais — à 3 h. s. E-N-E. frais.
Etat du ciel, orageux.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

Orageux, vent N-E.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 3 juillet, 4 h. 20 s.

La police russe.

A la suite des révélations qui ont été faites sur les agissements de la police russe à Paris, deux individus suspects ont brusquement quitté Paris, où ils étaient employés comme garçons dans un hôtel du quartier latin, qui reçoit tout spécialement les étudiants russes.

Théâtre de l'Ambigu.

Deux députés entrent dans la nouvelle combinaison du théâtre de l'Ambigu, que M. Chabrillat vient de céder à un directeur de journal.

Amnistiés au Cap.

On signale l'arrivée en France de deux amnistiés, qui avaient renouvelé la tentative d'Assi, en se sauvant à la nage vers le Cap, dans le trajet du navire qui les transportait de l'île de Ré à la nouvelle Calédonie.

Ces amnistiés vivaient au Cap, où ils se sont acquis quelques ressources. C'est leur présence dans ce pays qui donna naissance à l'invention de l'assassinat de l'ex-prince impérial par des communalistes.

Ambassade de Berlin.

Hier a eu lieu à l'Ambassade de France à Berlin, un dîner auquel assistaient les ambassadeurs de Russie et d'Italie, avec le personnel de leur ambassade.

Le 15 juillet.

Dans le VIIe arrondissement de Paris, où les conservateurs sont nombreux, on organise pour le 15 juillet une fête en l'honneur de Henri V.

Les radicaux devancent cette manifestation, en faisant le 12 juillet un banquet à la rue de la Gaîté, salle des Mille Colonnes.

M. Dreyfus, ex-secrétaire de M. Wilson, y assistera.

Le classement des terres.

Des habitants de Bocognano ont demandé à la Chambre de voter une loi, ordonnant la révision du classement des terres dans toute la France et lui soumettant des considérations à ce sujet.

Leur réclamation a été déposée par le député Bernier.

La commission vient de répondre qu'elle demanderait avec eux la refonte complète du cadastre pour le mettre en accord avec la nature et l'état des diverses propriétés en France à ce jour, nature et état qui ont été profondément modifiés depuis la confection du cadastre.

La commission a proposé le renvoi de la pétition à M. le ministre des finances.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FÊTE NATIONALE

DU 14 JUILLET 1882

La commission de la fête a apporté les modifications suivantes dans l'organisation des courses de régates.

Régates.

Point de départ : Ligne passant par la bouée Sud d'appareillage du Nouveau Port.

1re Course.

Bâteaux de plaisance (1re catégorie.) — Sans distinction de forme, mesurant au moins 4 m. 50 de longueur, montés par 4 rameurs à 1 aviron chacun et un patron, tous amateurs.

Prix : Un objet d'art.

2e Course.

Bâteaux de pêche (1re catégorie). — Mesurant 7 mètres et au-dessus, bordant 10 avirons, montés par des pêcheurs et tous inscrits maritimes.

Prix : 80 francs.

3e Course.

Bâteaux de pêche (2e catégorie). — Mesurant 6 m. 50 et au-dessous, bordant 8 avirons au plus.

Prix : 50 francs,

4e Course.

Bâteaux de plaisance (2e catégorie). — Sans distinction de forme, mesurant de 3 à 4 mètres au plus de longueur, montés par 2 rameurs ayant chacun 2 avirons. La présence du patron est facultative.

Prix : 40 francs.

5e Course.

Bâteaux de bateliers, montés par un seul batelier âgé d'au moins 60 ans.

Prix : 20 francs.

Mât de Cocagne horizontal dans le vieux port à 2 h. de l'après-midi.

Prix unique : 30 francs.

Le réglement complet des Régates que nous publierons dans un prochain numéro, est déposé au secrétariat de la Mairie et chez M. le Lieutenant du Port, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Encore la propreté des Rues

Aux courtes considérations contenues dans nos articles sur la propreté des rues et les odeurs de Bas-

…is, on objectera peut-être que la municipalité s'est …ise à l'œuvre, et que notamment, notre adjoint, M. …affe, délégué au service de la voirie n'épargne ni …n temps ni sa peine. Nous sommes les premiers à …reconnaître; le zèle et l'activité de M. Staffe …ont hors de cause et hautement proclamés par …acun.

Mais, tout en admettant que les réformes ne peu…ent s'accomplir en un jour, nous maintenons qu'il …a des mesures urgentes qu'il faut prendre à bref …élai. Le service du balayage doit être l'objet d'un …ontrôle incessant; il doit être terminé dans la ma…inée, et nous signalons une seconde fois, l'entasse…ent d'immondices qui s'élève journellement à l'in…ersection des rues de la Banque et Napoléon.

Quant aux cours intérieures, l'exécution de l'ar…été qui interdit le jet des débris de cuisine et au…es s'impose comme mesure préventive, sans toute…is négliger un balayage au moins hebdomadaire.

Ce que nous avons dit des égouts de nos maisons …saurait être démenti; une simple tournée d'ins…ction démontrerait que sur plusieurs points, des …gigantesques de conduite sont à découvert et présentent …des solutions de continuité, de sorte que les eaux …ménagères et autres, même les produits solides, …échappent par ces ouvertures dues à la vétusté et …défaut d'entretien. La municipalité a le droit et …devoir de mettre en demeure les propriétaires de …faire des réparations. On exigerait même le blanchis…age des murs des cours, que cela ne serait pas de …trop.

Les mœurs douces et civilisées qui sont l'honneur …e notre population, n'imposent pas à la police un …ourd service pour la sécurité des personnes; elle a, …u reste, à ce point de vue, un précieux auxiliai…e dans la gendarmerie. On peut donc utilement …employer à l'exécution des mesures d'hygiène et de …propreté que la saison d'été rend plus nécessaires …que jamais.

Ephémérides Corses

3 Juillet 1564. — Negri, qui le 1er juillet nous …vons laissé à Valle de Rostino, envoie à Noceta, un …détachement de cavalerie afin de surveiller les mou…vements de Sampiero alors campé à Vezzani.

Ce détachement s'acquitta consciencieusement de …sa mission, et il rentra le soir même à Corte auprès …du général Negri, pour lui annoncer que Sampiero …arrivait à Noceta après avoir levé le camp de Vez…zani.

4 juillet 1091.. — Le Pape Urbain II donne la souveraineté de l'Ile de Corse à Dalbert, évêque de Pise. D'après le traité passé entre cet évêque et le Pape, celui-ci devait recevoir de son nouveau vassal 40 monnaies lucquoises tous les ans.

Amère dérision, la Corse était louée 50 monnaies par an!

Le transport à vapeur de l'Etat *La Sarthe*, commandé par le capitaine de frégate Bellot, a relâché hier vers 11 heures dans notre port pour compléter son approvisionnement de charbon. *La Sarthe* vient d'Alexandrie. On dit qu'elle a à bord environ 800 émigrants français et étrangers: elle devait repartir cette nuit à destination de Marseille.

Trois marins malades ont été débarqués et transportés à l'hôpital militaire.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 4 Juillet 1882, de 8 à 9 heures.

1.	L'Ami, allégro,	Sellenick.
2.	Les Jardins d'Armide, valse,	Godefroy.
3.	Le Trouvère, (grande fantaisie),	Verdi
4.	L'Ambassadrice, (ouverture),	Auber.
5.	Le Rossignol, polka,	Parlow.

A propos des courses

Un de nos lecteurs nous adresse quelques observations sur le programme des fêtes qui doivent avoir lieu les 13 et 14 juillet. Après avoir constaté que le programme de cette année ressemble un peu trop à celui de l'année dernière, — il n'est peut-être pas aussi facile que notre correspondant le croit, d'ingénier des réjouissances à Bastia avec les faibles ressources dont dispose la municipalité, — il ajoute:

« Je me plais à croire, que l'on ne voudra pas toujours favoriser les mêmes quartiers, et qu'on fera courir les chevaux sur la Nouvelle Traverse qui a en outre l'avantage de se prêter bien mieux à cet exercice en prévenant les dangers inévitables de la courbe très raide que forment entr'eux les boulevards Paoli et du Palais.

» Cependant, si malgré les raisons que je signale et celle non moins puissante de la gêne que ces courses causeront forcément à la circulation des nombreux véhicules qui, en jour ouvrable surtout, fréquentent la Traverse principale, on persistait à vouloir y faire courir le petit nombre de cavaliers qui auront eu le temps de se préparer, au moins, devrait-on limiter la piste à l'angle des deux boulevards, éliminant ainsi toute cause d'accidents, et permettant en outre aux voitures et charrettes de s'écouler par la seconde Traverse.

» Le choix de la place St-Nicolas pour le feu d'artifice ne me paraît pas non plus très heureux: c'est à peine si les premiers rangs de personnes pourront jouir du spectacle: il serait, à mon humble avis, bien préférable de tirer ce feu sur une des jetées du nouveau port; la vue en serait plus belle et tout le monde en aurait sa part.

» Je ne sais si mes observations seront accueillies, mais j'ai cru devoir les formuler dans l'intérêt de tous. »

MM. Mignucci, Wilhem-Bastein-Dominique, et Pugliesi-Conti, Henri-René-Fortuné, ont été admis à subir les épreuves orales pour l'entrée à l'école navale.

Gazette Commerciale

Mardi, 4 juillet.

Aucun changement à signaler sur les BLÉS et les FARINES. Les prix restent comme ceux de la semaine dernière:

Cos extra 1res marques,	44	à	45	fr.
Cos extra 2mes »	43	à	44	»
Minot extra d'Aix.	58	à	60	»
Minot d'Italie	41	à	42	la blle de 100 k.

Position également calme pour les sucres.

SUCRE Raffiné en pains 101 à 103 les 100 kilos.
» pilé extra 105 à 106 »
» vergeoises anglaises 78 à 83 »
» bâtardes françaises 84 à 90 »

Grande hausse sur les Saindoux d'Amérique qui reviennent actuellement à 162 francs environ les 100 kilos, coût frêt Bastia, octroi non compris.

ORGE de première qualité 17 à 18 fr. les 100 k.
ORGE secondaire 13 à 14 »
GROS SON 16 à 17 »
PETIT SON d'Italie 14 fr. »

En fait de SOUFRES, il ne reste plus sur notre place que quelques soldes de soufre de qualité supérieure, tel que le soufre de Romagne et le sublimé. Les qualités basses sont épuisées.

ROMAGNE de 11 fr. le sac de 50 kilos.
SUBLIMÉ de France 11, 50 »
RESSENCES 38 à 40 la millerole de 64 litres.
Riz fermes.
» glacé AA., du Piémont 44 à 47 les 100 k.
» » A., » 41 à 42 »
» Rizon 6 étoiles » 38 à 39 »
» de l'Inde 30 à 32 ».

CAFÉS sans changements.

Café Rio de	18 à 200	les 100 kilos.
» Santos de	200 à 230	»
» Java de	240 à 260	»
» Ceylan petite fève	280 à 300	»
» Porto-Ricco de	290 à 310	»

Hier matin à 6 heures, nous avons eu une forte averse qui a duré près d'une demi-heure. Mais le soleil a bientôt séché les rues et les places. Cette pluie n'a pas moins servi à laver nos égouts. Dans la soirée elle avait recommencé, mais elle n'a durée que quelques instants.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article 2 de l'amendement de M. Roche, ainsi conçu: « Dans les articles 312 et 358 du code d'instruction criminelle, et dans tous autres articles ou formules analogues, les mots: Devant Dieu et devant les hommes, sont et demeurent supprimés. »

Nombre des votants	409
Majorité absolue	205
Pour l'adoption. . . .	313
Contre	96

La Chambre des députés a adopté.

M. Arène a voté pour.

M. Gavini a voté contre.

MM. Bartoli, Graziani, Peraldi n'ont pas pris part au vote.

Bulletin financier

Paris, le 3 juillet 1882.

La liquidation sur la place de Londres s'effectuant moins difficilement qu'on ne le supposait, on reprend un peu courage, mais comme on tient à être prêt à tout événement, l'amélioration des rentes et des valeurs n'est que peu importante.

Cependant nous croyons qu'on a atteint le maximum de baisse et que tentés par les prix actuels les capitaux de placement vont se décider à s'employer en valeurs solides.

Le marché des fonds étrangers est en reprise. L'Egypte s'avance à 293,95. — Le Turc à 12,10.

Les sociétés de Crédit sont meilleures.

La Banque de France de 5370 parvient à 5380.

Le Crédit Foncier est sans variations sur la veille. C'est aujourd'hui qu'a lieu l'assemblée générale des actionnaires de cette société qui doit approuver le projet de fusion avec la Banque Hypothécaire. Les demandes d'obligations foncières 4 0[0 ne se relentissent pas. l'épargne, ne recherchant plus que les valeurs qui lui offrent quelque sécurité.

Les capitalistes profitent de la situation actuelle de la place pour se mettre sur les actions du comptoir Industriel de France et des colonies, nous sommes persuadés qu'ils feront une bonne affaire pour venir.

La Banque Nationale n'est pas plus heureuse, les cours sont descendus à 380. Y a-t-il quelque chose à redouter de ce côté?

L'on reprend peu à peu sur la Société Française Financière à 530, le détachement du coupon de 10 fr. solde du dividende va provoquer des achats.

Suez 2310 s'élève à 2380.

Lyon 1635. — Orléans 1280.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

Bourse de Paris

	1er juillet	3 juillet
Rente 3 p. 0/0	80,70	80,80
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	82,60	80,80
— 4 1/2 p. 0/0	111,00	111,11
— 5 p. 0/0	114,30	114,25

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi, 3 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures, cinq minutes.

M. Barne, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Des demandes de congé sont renvoyées à la commission.

Un membre dépose une proposition de loi qui est renvoyée aux bureaux.

— M. Baudry d'Asson interpelle le ministre de la guerre sur des faits relatifs au fonctionnaire de l'intendance militaire à Tarbes.

M. le général Billot répond.

Cette interpellation ne donne pas lieu à un ordre du jour.

— La Chambre vote ensuite les crédits demandés par les ministres de la guerre et des finances, pour faire face aux dépenses de l'expédition de Tunisie.

— L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération du projet de résolution de M. Letellier, ayant pour objet la nomination d'une commission de 22 membres, chargée des affaires algériennes.

M. Letellier dit que cette commission doit embrasser toutes les questions qui intéressent l'Algérie et qui sont actuellement réparties dans les divers ministères existants; elle ne pourra donc jamais acquérir cette influence que certains esprits ont trouvée dangereuse.

La commission a conclu à la prise en considération.

Une demande de scrutin ayant été déposée, on procède au vote, qui donne les résultats suivants:

Nombre des votants . . .	468
Majorité absolue	235.
Pour	173.
Contre	295

La prise en considération est repoussée.

La séance est levée.

Élections législatives.

Dans la Vienne, arrondissement de Poitiers, M. Pain, conservateur, dont l'élection avait été invalidée, a été réélu par 7.894 voix, contre 7.099 données à M. Marquet, radical.

Dans l'arrondissement de Civray, M. Gusman Serph, conservateur, aussi invalidé, a été réélu par 6.981 voix contre 5.517 obtenues par M. Merceren, candidat radical.

Élections de Paris.

Les élections municipales de Paris ont donné les résultats suivants:

10e arrondissement, M. Fiaux, républicain, 794 voix, M. Dennonvillers, conservateur, 774; il y a ballotage.

11e arrondissement. La lutte était circonscrite entre trois candidats républicains, MM. Michelin, Veyssier et Labusquière, il y a également ballotage.

00152

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Piana, Jean-Charles, surveillant de Casabianda, et Filippi, Marie-Padoue, ménagère, de Bastia.

Campana, François, sergent maître-d'armes au 58e de ligne, de Corte, et Borgiarelli, Mathée, couturière, d'Ajaccio.

NAISSANCES.

Coti, Jacques-Philippe. — Pilli, Vincent. — Babilani, Antoine.

DÉCÈS.

Guaitella, Marie-Anne-Catherine, veuve, 64 ans, de St-Jacques de Corti (Italie.)

Filippi, Jean, propriétaire, célibataire, 44 ans, de Corte.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Marseille, trois mats français Aliki, cap. Devoti, houille.

De Marseille et Ile-Rousse, brick-goëlette français Madeleine, cap. Valzi, diverses.

D'Aleria, brick-goëlette français Joseph-Herbin, cap. Bartoli, charbon, relâche.

De Madeleine, bœuf italien Bella Aurora, capit. Lena, bestiaux.

De Livourne, vapeur italien Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

De Marseille, vapeur français Spahis cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

De Marseille, vapeur français Vannina, cap. Lacotte, passagers, diverses.

De Bone, brick-goëlette italien Menotti, cap. Gazziani, minérai.

Le volume intitulé, « *Les Egyptes* » de l'*Histoire Universelle* de M. Marius Fontane, vient de paraître chez l'éditeur Lemerre: l'ancienne terre Pharaonique, avec ses deux grandes divisions (Sud et Nord), renaît tout entière sous la plume nette et vivante de M. Marius Fontane. Ce n'est pas seulement la vie militaire et religieuse du vieux peuple que l'on retrouvera dans ces pages, mais encore, en tous ses détails, et narrée avec un grand charme, sa vie intime et familière, ses arts, sa religion, ses prêtres et ses dieux. Ce volume, avec ses cartes et index si curieusement annoté, est un de ceux qui marqueront le plus dans l'œuvre de M. Marius Fontane.

Le Crédit Viager

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT
Fondée par décret du 24 mars 1854

Capitaux de Garantie: **32** Millions
Opérations réalisées . . . . . 242 millions
Capitaux payés aux assurés et aux rentiers 42 millions
Opération spéciale au CRÉDIT VIAGER

Assurance de capitaux différés de 10,000 francs payables par voie d'amortissement dans un délai de 1 à 70 ans.

Moyennant une prime unique de 1,050 fr. ou 20 primes annuelles de 80 francs tout souscripteur est assuré de toucher par lui-même ou par ses ayant-droit une somme de 10,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Paris 92, rue de Richelieu, et à Bastia, au bureau de l'Inspecteur, nouvelle traverse, en face du théâtre, à Ajaccio, chez M. V. Felici, négociant, à Sartene, chez Roth négociant.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère: Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Correspondance Littéraire Ad. Favre.

(REPRODUCTION INTERDITE)

(No 22)

LES MYSTÈRES DU CŒUR

PAR

JULES FLAMAND

VIII.

Avant de sortir le médecin prit la main d'Albertine lui dit affectueusement:

— Voyons, mon enfant, débarrassez-vous donc de cette tristesse qui voile vos yeux; chassez de votre esprit les idées noires et reprenez un peu de gaîté; je vous préviens que sans cela mes ordonnances seront inutiles.

Il venait de toucher la véritable plaie, celle du cœur. Aussi s'échappa-t-il de la poitrine de la malade un soupir douloureux, et celle-ci porta-t-elle son mouchoir à ses yeux pour cacher deux grosses larmes.

A partir de ce moment, les soins redoublèrent autour d'Albertine, mais il était malheureusement trop tard. La maladie avait atteint une gravité sur laquelle le docteur ne s'était pas prononcé ouvertement. La vérité, il l'avait dite à un de ses amis, le jour même de sa visite, dans cette simple phrase; La fille de Duplessis est perdue.

Il serait difficile de peindre la désolation qui régnait dans cette famille déjà tant éprouvée; Charlotte déployait auprès de sa sœur des prodiges de patience, de vigilance et de tendresse; elle passait toutes les nuits sans laisser voir ni fatigue, ni sommeil, et poussait le dévouement jusqu'à l'héroïsme.

Bien des gens, trop prompts à juger autrui par les manifestations extérieures, auraient pu voir quel trésor d'abnégation et de bonté peuvent renfermer ces âmes tranquilles et indolentes qui, rebelles à l'enthousiaste, gardent pour elles seules leurs impressions et cherchent même à les dérober aux autres.

Mais que pouvait le dévouement lorsqu'il n'aurait pas fallu moins qu'un miracle pour sauver Albertine! Quel affligeant spectacle pour Duplessis et sa femme! A la place de cette jeune fille pétulante, alerte, enjouée, animant les autres par sa vivacité, excitant la gaîté par son esprit, il n'y avait plus qu'une pâle vierge, brisée par la souffrance, minée par un mal inconnu, déjà penchée vers la tombe et dont la vue arrachait des larmes.

Au milieu de ses mortels ennuis, de sa triste langueur, le malade pensait toujours à Donatien et le suivait par la pensée à travers mille situations diverses que son imagination créait à plaisir. Elle était dévorée du besoin de parler de lui et n'osait prononcer son nom, qui n'était prononcé par personne.

Pendant qu'il vivait dans son cœur, il paraissait oublié des siens et du monde entier. Quelle poignante idée! quelle amère douleur! Vivre par une pensée toujours secrète, nourrir un sentiment toujours caché, et ne pouvoir confier sa plainte au murmure des vents, aux voix mystérieuses de la nature! Mourrir ainsi, sans revoir celui dont on emporte l'image dans les profondeurs du sépulcre.

Ces pénibles réflexions accablaient souvent Albertine, et plus particulièrement pendant la nuit, quand il ne régnait plus autour d'elle qu'un froid silence et la faible clarté d'une veilleuse.

Longchamps et sa femme venaient la voir tous les jours et joignaient leur sollicitude empressée à celle de sa famille. Un soir que Marianne devait passer la nuit à son chevet, elle l'attira doucement et lui dit à l'oreille:

— Donatien ne vous a-t-il donc jamais écrit?

— Non, répondit Marianne qui était convenue avec son mari de répondre négativement chaque fois qu'on leur ferait cette question.

(La suite à demain.)

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.

Mlle ÉLISABETH LAVOUTE
Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.

Articles d'Illuminations

Lanternes, ballons, soleils, lunes etc : depuis 0,15 ct. pièce jusqu'à 3 francs.

Bougies p' lanternes le cent : 10.00.

Feux d'artifice complets depuis 20 francs et au dessus.

Adresser les commandes à MUSSER débitant des tabacs de la régie à Bastia.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

La Banque Nationale du Mexique, créée sous le patronage de la Banque Franco-Egyptienne à le droit d'émettre des billets de banque pouvant seuls être reçus dans les bureaux de la fédération et aura la préférence à conditions égales pour les affaires financières du gouvernement Son capital, est de 8,00,000 de piastres mexicaines d'argent divisé en 80.000 actions de 100 piastres. Ces actions sont au porteur libérées de 40 piastres calculées au change de 5 francs. Le cours de ces actions est de 714,25, où 414.25 à payer.

ALIMENTATION DES ENFANTS

On lit dans le journal la *Santé publique* :

« Les médecins ont, avec raison, « appelé de tout temps l'attention « des mères sur *l'alimentation des « enfants* ; car si une bonne nutri« tion développe leurs forces et amé« liore leur santé, il est évident aussi« que l'usage d'aliments peu en rap« port avec la faiblesse de leur es« tomac produit une digestion im« parfaite, entrave leur croissance, « et les dispose au *rachitisme* ou « autres *maladies* communes au « jeune âge. — De célèbres doc« teurs, membres de l'Académie de « Médecine, conseillent, avec *beau« coup de succès*, un aliment forti« fiant, aussi nourrissant que facile « à digérer, et qui méritent à juste « titre la réputation qu'il a acquise : « c'est le *Racahout des Arabes* pré« paré depuis longtemps par M. De« langrenier, 53, *rue Vivienne*, Pa« ris, qui en a établi des dépôts « dans toutes les villes.

« Cet aliment aussi léger qu'a« gréable, *facilement assimilé* par « l'estomac des plus jeunes enfants, « réussit très bien quand on veut « les sevrer ; il peut être donné mê« me pendant l'allaitement, lorsque « le lait de la mère n'est pas suf« fisant. »

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL
COMPAGNIE D'ASSURANCE RÉUNIES
PARIS, 4, *Rue Lafayette.*
MADRID, 4, *Calle de Olozaga.*
Capital entièrement versé. 12,000,000 f
Réserve. . . . . 8,000,000 f
Assurances.
Vie entière ; Mixtes ; Rentes viagères
Opérations spéciales de la
CAISSE DE CRÉDIT PERSONNEL

L'Union et Phenix Espagnol garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant pas 1.000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un de ses endosseurs.

Tarif unique : 1 0/0 du montant de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 francs.

S'adresser pour le visa : A Paris, 4. Rue Lafayette; à Madrid, 4. Calle de Olozaga et dans toutes les Agence de l'Union et Phenix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal et en Belgique.

AVIS IMPORTANT

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de la gorge ; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Parmi les rares établissements de Crédit qui n'ont pas été atteints pa la crise, on remarque la *Société française financière* dont le siège social est à Paris, 18 rue de la Chaussée d'Antin, et dont la situation prospère mérite de fixer l'attention des capitalistes et des rentiers, soucieux de placer leur argent dans des conditions de rémunération et de garanties ne laissant rien à désirer. Une valeur de placement doit être considérée aux divers points de vue de la sécurité qu'elle présente à ses actionnaires, du revenu qu'elle leur assure et de la plus value que l'avenir leur réserve.

Or la Société française financière est une maison de banque qui existe depuis plus de dix ans et, par ce seul fait, donne la preuve de sa vitalité ; ses dividendes d'abord de 60 fr. se sont élevés à 70 fr. puis à 80 fr. ses actions inscrites à la côte officielle se négocient à 1030 fr. et rapportent 7. 75 pour cent d'intérêt. Comme elles seront capitalisées dans un temps peu éloigné à six pour cent, elles seront alors côtées 1300 fr. soit une prime de 300 fr. à recueillir par ceux qui achètent ces titres en ce moment. Nous ne croyons pas qu'ils y ait beaucoup de placements offrant de pareils avantages et aussi certains.

On demande des agents
pour la vente des
HUILES MINÉRALES A GRAISSER
Ecrire avec références a M G. CONFRÈRE, 43, rue Flandre, Paris,

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
Pce MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Vins Spiritueux

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais — L.-N. MATTEI — BASTIA (Corse) — Tabacs, Cigares du Pays et Havane

Marque de — Fabrique

SPIRITUEUX

3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l	Cassis blanc
id. super.	d. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)
id. Martel *	id. super.	id. Gabello	id. Settoni	id Moët
id. id **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	id. Mousseux
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Sillery
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergenay
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	Cremant bl.
id. Guerin	id. indien.	The chinois	Malaga	id rose
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Grand Crem.
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	—
id. Martinique	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel	
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala	
id. Arnaud.	id. id. rose	Raspail vrai	Chypre	

Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac a priser
Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	1re qualité
Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
Savounette levant	Exportat. 1re id. 2me	Exportat. 1re id. 2me	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
Hongrois	Qual. de Paris	Qual. de Paris.	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs a priser de la Regie
Plantador	Sedleaff	Sedleaff	Courants	Flor fina	id. rosee	—
Brisures de la Regie.	Debris de la Regie	Debris Scaferlati.	Ordinaires	Elartista fu-n ur	id. 40 sigar.	GROS DÉTAIL
	—		Bouts du nègre	Crux ô venera	Illustrées	
	Tabacs de la Regie		Tordus ord.	Supérb	Cigares-Cigarettes	
			id. fins	Teresita	—	
			Longs (fantaisie)	Representation	Cigarettes de la Regie	
				E. Colombate de la Havane		
				—		
				Cigares suiss.		

·00153

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 23 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne repond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 443. — MERCREDI, 5 JUILLET 1882
Sainte-Dominique, Vierge.

Rédaction et Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

GRANDE LOTERIE
DE
L'ORPHELINAT DES ARTS
(Autorisée par arrêté ministériel du 28 Nov. 1881)
200.000 Billets seulement
Plus de **429 Tableaux**
Offerts par les principaux Artistes Français & Étrangers

UN LOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Et nombreux Objets d'art, Dessins, Aquarelles, Bronzes, Marbres, Manuscrits

1 franc — PRIX DU BILLET — 1 franc

Le Tableau de M. MEISSONNIER sera repris pour la somme de **15.000** FRANCS
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. — Tirage le 15 juillet 1882.
Pour recevoir les billets franco par la poste, ajouter 45 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 24° 24° 1/2.
Hauteur barométrique, 762.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,001.
Vent, à 8 h. m. Est faible — à 3 h. s. Est faible.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Vent variable.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 4 juillet, 1 h. 40 s.

Le régime pénitentiaire.

Des réformes importantes vont s'opérer dans le régime pénitentiaire, notamment pour les jeunes détenus de la côte de Bretagne et de Normandie. On doit établir pour eux à Belle-Ile-en-Mer une vaste colonie agricole où ces vagabonds apprendront l'état de marins.

Les Sollicitations.

M. Goblet, ministre de l'Intérieur, a interdit sa porte à tous les fonctionnaires qui viennent solliciter des avancements à l'occasion du 14 juillet.

Les Réquisitions.

Le Gouvernement a autorisé le ministre de la guerre à faire cette année une expérience partielle de réquisitions de chevaux de selle et de bât, et de voitures attelées de harnais.

M. Challemel-Lacour.

A la suite de la publication du Livre Jaune, *les membres du Cobdem-Club, dont fait partie M. Challemel-Lacour, ont félicité notre ambassadeur en Angleterre de sa politique avec le cabinet anglais, au sujet des affaires égyptiennes.*

Les Processions.

Tous les maires qui interdisent les processions sur l'étendue de leur commune, ont été invités à dresser un rapport sur les sentiments favorables ou hostiles aux idées religieuses, qui se manifestent chez leurs administrés.

Ces rapports sont destinés au Ministre des Cultes.

Le Consistoire.

Hier, Sa Sainteté Léon XIII a ouvert le Consistoire, mais Elle n'y prononcera aucune allocution.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FÊTE NATIONALE
DU 14 JUILLET 1882

RÈGLEMENT DES COURSES DE CHEVAUX

Art. 1er — La présidence d'honneur des Courses appartient au Maire.

Art. 2. — Il y aura 14 commissaires des Courses choisis par le Conseil municipal.

Art. 3. — Les Commissaires des Courses sont chargés de préparer le programme des Courses, de le soumettre à l'approbation du Maire, de lui donner toute la publicité désirable, de recevoir les engagements, de décider *sans appel* de leur validité, de fixer l'ordre des Courses, de surveiller l'application du réglement.

Art. 4. — Les Commissaires prennent les dispositions qui leur paraissent convenables pour le terrain des Courses, la désignation des juges, du départ et de l'arrivée. Dans le cas où l'un des Commissaires serait absent, ses collègues lui choisiraient d'un commun accord un remplaçant.

Ils ont d'ailleurs le droit de déléguer à telle personne qu'ils jugent à propos une partie de leurs attributions.

Ni les Commissaires, ni les personnes auxquelles ils déléguent leurs fonctions ne peuvent les exercer pour une Course dans laquelle ils seraient directement ou indirectement intéressés.

Art. 5. — Toutes les réclamations ou contestations élevées au sujet des Courses sont jugées par les Commissaires ; leurs décisions sont sans appel.

Art. 6. — Il sera dressé par les soins des Commissaires procès-verbal de toutes leurs opérations.

De l'engagement et de la qualification des chevaux.

Art. 7. — Ne sont admis à concourir que les chevaux et juments nés et élevés en Corse, ayant au moins 3 ans et au plus 7 ans.

Art. 8. — Les chevaux sont considérés comme prenant leur âge du 1er janvier de l'année de leur naissance.

Art. 9. — Les chevaux ou juments qui auraient gagné un premier prix aux Courses de Bastia, sont exclus.

Art. 10. — Les propriétaires qui veulent faire courir leurs chevaux les engagent par lettre adressée au Président des Courses.

A la lettre d'engagement ils doivent joindre un certificat signé par eux constatant le signalement, l'âge et l'origine de leurs chevaux.

Ces certificats doivent être contrôlés ou visés par le Maire de leur commune.

Art. 11. — Dans tous les cas les commissaires ont la faculté de ne valider les engagements qu'après avoir obtenu à l'appui des certificats ou des désignations de chevaux, toutes les preuves qui leur paraîtraient nécessaires.

Art. 12. — Aucun cheval ne peut gagner un prix lorsqu'il a été prouvé qu'il a couru sous une fausse désignation, il est alors regardé comme *disqualifié* ou *distancé*.

Art. 13. — A l'heure fixée pour chaque course le signal du départ peut être donné sans attendre les retardataires.

Art. 14. — La place des chevaux au départ est tirée au sort.

Art. 15. — Lorsque dans une Course, un jockey en pousse un autre, le croise ou l'empêche par un moyen quelconque d'avancer, le cheval monté par ce Jockey peut être mis hors de ce concours.

Art. 16. — Les Courses d'essai se feront par série. Le nombre des séries sera déterminé par celui des chevaux engagés. Les premiers de chaque série concourront entre eux pour l'obtention des prix adjugés.

Art. 17. — Si dans une des Courses d'essai 2 chevaux arrivent ensemble au but tous les 2 auront droit de prendre part à la course définitive.

Des Entrées.

Art. 18. — Le prix d'entrée est fixé à 10 fr. pour chaque cheval.

Art. 19. — Tout engagement qui n'est pas accompagné du montant de l'entrée est refusé.

Police des Courses.

Art. 20. — La Course aura lieu sur la Traverse ; le point de départ est fixé à la maison Orenga, fabrique de Cédrats, et le point d'arrivée à la hauteur des magasins Orenga.

Costumes du Jockey.

Art. 21. — Le Jockey sera pourvu d'une toque, d'une casaque en lustrine couleur, et d'un pantalon blanc. La cravache et la bride à rênes ainsi que le tapis sont complétement interdits.

Art. 22. — Les chevaux ne pourront courir qu'en selle et brides anglaises, sans tapis.

Bastia, le 30 juin 1882.

Le Secrétaire, Signé : E. DAMEL. — *Le Président,* Signé : DAMPIERRE.

Ephémérides Corses

5 Juillet 1746. — L'abbé Louis de Zerbi est envoyé par le comte Rivarola, alors défenseur des libertés corses, à la cour du Roi de Sardaigne pour le prier d'intervenir auprès du Roi d'Angleterre en faveur des Corses ; et décider celui-ci à maintenir sa flotte sur les côtes de l'île.

Ce maintien, du secours anglais en Corse, était nécessaire pour continuer, contre Gênes, une lutte heureusement commencée à Bastia.

M. Emmanuel Arène a déposé le rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse, dans la séance du jeudi 29 juin.

Dès que ce document nous parviendra, nous le publierons *in-extenso*.

ACCIDENT

Un accident qui pouvait avoir de plus graves conséquences a péniblement impressionné la population d'Ajaccio dans la soirée de dimanche 2 juillet.

M. Dubois, ingénieur en chef chargé du service des chemins de fer de la Corse, revenait de la Foce de Vizzavona où il était allé inspecter les travaux du tunnel. Il était accompagné de Madame Dubois et d'une dame de leurs amies. Arrivé au pont de Vitaliccio, il donne ordre au cocher de sa voiture de les attendre et il se dirige vers un rocher qui domine la route à quelque distance de là.

Moins de dix minutes après, le cocher voit accourir les deux femmes affolées de douleur qui lui crient de venir à leur aide, et que M. Dubois est tombé. Celui-ci avait voulu, en effet, monter sur la cime du rocher afin de reconnaître la situation et cueillir une plante qui avait excité sa curiosité. Le pied lui avait glissé sur une saillie du granit, et il avait été précipité d'une hauteur de cinq à six mètres environ. Le sang coulait en abondance d'une blessure qu'il s'était faite à la tête, mais heureusement il n'avait pas perdu connaissance, et il avait conservé son habituelle sérénité, consolant les deux dames éplorées et paraissant s'étonner qu'elles n'eussent pas le *même calme que lui*.

Après un pansement improvisé, comme la ville était trop éloignée, M. Dubois a été conduit au village le plus voisin de cette solitude, à Tavera, où une seule maison pouvait le recevoir, chez M. Ronchetti, entrepreneur d'un lot de la 2e section de la ligne de Mezzana à Corte.

Mandé en hâte par une estafette, M. le docteur Darricarère, médecin en chef de l'hôpital militaire, dont les pauvres ont appris à reconnaître le dévouement désintéressé, a constaté que la blessure, bien qu'elle présente un certain caractère de gravité, n'aura aucune suite dangereuse, et que notre cher malade en sera quitte pour un repos forcé plus pénible pour lui que la blessure elle-même.

M. Dubois ne tardera pas à être ramené à Ajaccio, ses amis l'attendent avec impatience, et nous espérons avec eux que l'ingénieur en chef de nos chemins de fer reprendra bientôt l'œuvre à laquelle il a consacré toute sa science et tous ses labeurs.

Ch. G.

On a commencé hier les travaux de nettoyage du grand égout qui se trouve sous la rue Napoléon, et dont une ouverture, située près des magasins de MM. *Guaitella parfumait très désagréablement le voisinage*. Cette opération aurait besoin d'être recommencée un peu plus souvent.

Meurtre

Le nommé Dono Giustiniani, propriétaire à Arbellara, veuf, avec un enfant, vivait maritalement avec la nommée Rosalinde née Leonardi, mariée avec un italien qu'elle avait quitté. Dernièrement, Giustiniani l'avait délaissée, pour vivre avec une autre femme de Tallano qui elle aussi avait abandonné son mari et ses cinq enfants pour le suivre.

Le 30 juin, vers midi, Giustiniani se rendait au domicile de la femme Leonardi, qui habite Sartene ; une discussion s'engagea. La femme Leonardi se plaignait de ce qu'elle avait été délaissée sans ressources ; au sortir de sa maison, elle tira sur Giustiniani un coup de pistolet qui le frappa mortellement à l'épine dorsale. Le blessé a pu heureusement recevoir les sacrements de l'Eglise, avant d'expirer.

Ce meurtre a vivement impressionné notre ville.

Incendie

Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, M. le commissaire de police a été prévenu que le feu avait pris dans les écuries de la maison de MM. Pomonti et Lota, située rue de l'Intendance. M. le Commissaire s'est rendu immédiatement sur les lieux, après avoir donné ordre à l'Inspecteur Mattei de faire transporter la pompe de la ville.

Cette pompe alimentée par de l'eau transportée dans des barriques par la troupe et des citoyens de bonne volonté, n'a pas tardé à faire cesser tout danger. Une heure après l'incendie était éteint.

Parmi les personnes qui se sont le plus distinguées, nous devons signaler M. le Commissaire de police, le brigadier de Gendarmerie Brol, MM. Saladini, ébéniste, et Orezzoli.

Les dégats s'élèvent à 500 francs environ.

Les écuries étaient assurées à la compagnie *La France*.

Régates du 14 Juillet

Les deuxième et troisième courses comprennent les bâteaux de pêche et *autres*, et non pas seulement les bâteaux de pêche, ainsi que le portait le programme que nous avons publié dans notre numéro d'hier.

Autour des fontaines

C'est désespérant à voir. De nombreuses femmes se pressent depuis trois heures du matin autour de nos fontaines publiques, et ce n'est qu'après une heure ou deux d'attente qu'elles parviennent à remplir leur cruche ou leur seau.

Si le ciel clément pouvait nous envoyer quelques-unes de ces averses si abondantes sur le continent !

La pompe qui a été installée à la marine, sur initiative de M. l'adjoint Staffe, donne une eau qui pour ne pas être potable, est précieuse pour les besoins du ménage. Mais là aussi l'encombrement est considérable. Il parait que la semaine dernière, dans la nuit, la pompe a été dérangée par les soins sans doute de personnes chez lesquelles l'esprit de destruction touche à la bestialité.. La pompe a pu être immédiatement réparée le lendemain matin, et elle continue à pourvoir aux besoins de la population.

Examens pour les Bourses

L'examen pour les bourses aura lieu le jeudi 6 juillet, à 7 h. du matin, au lycée, dans la classe de 1re année.

Arrestation

Un italien a été arrêté avant-hier, rue de la fontaine neuve, par des personnes qui se trouvaient devant le café Andreani, vers cinq heures du soir.

Cet individu se sauvait à toutes jambes, et une pauvre vieille femme le suivait en criant au voleur : il s'était introduit dans l'appartement de la veuve Bonelli, maison Mattei, sur la traverse, au 5e étage, avait crocheté la serrure de la porte d'entrée, et une fois dans l'intérieur de la chambre, aidé d'un autre individu qu'on n'a pu encore arrêter, avait *fracturé la commode et volé un porte-monnaie* contenant la somme de 300 francs environ. Le porte-monnaie qui était encore en possession de l'individu arrêté ne contenait plus que 87 fr. 50 centimes, ce qui fait supposer que le partage a été fait immédiatement après le vol.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article 3 de l'amendement de M. Roche, ainsi conçu : « Il est interdit de placer dans les salles d'audience des tribunaux, et dans les salles servant à l'instruction des crimes ou délits ou aux enquêtes officielles, aucun emblème religieux. »

Nombre des votants	407
Majorité absolue	204
Pour l'adoption	210
Contre	197

M. Gavini a voté contre.

MM. Arène, Bartoli, Graziani, Peraldi n'ont pas pris au vote.

Bulletin financier

La liquidation s'avançant à grands pas, la Bourse est de plus en plus faible. Aussi le marché est-il mauvais. Les rentes sont en baisse très accusée sur hier.

Le bilan de la Banque de France est satisfaisant. Nous constatons une augmentation d'Or de 9,214,000 francs.

Une augmentation d'argent de 2,445,000 francs. Quand aux bénéfices ils s'élèvent à 902,000 francs L'action se traite aux environs de 5,100 à 5075.

Le Crédit Foncier fait 1470. Dans sa séance hebdomadaire son Conseil d'administration a autorisé pour 44,572,000 francs de nouveaux prêts. Ce chiffre montre assez qu'il n'y a pas de ralentissement dans les opérations hypothécaires de la Société.

Remarquons l'activité sans cesse croissante des demandes d'actions du comptoir Industriel de France et des *Colonies, nous recommandons particulièrement* aux capitalistes de mettre dès maintenant cette valeur en portefeuille, ils seront ainsi certains de posséder un titre qui leur donnera un revenu excellent.

Nous sommes persuadés que les personnes sérieuses désireuses de s'attacher à une bonne affaire qui est des plus prospères, feront bien de souscrire en ce moment aux obligations hypothécaires de Malétra, moyennant un débours de 485 francs par obligation l'on s'assure un revenu de 25 francs par an bien supérieur à celui de beaucoup de valeurs cotées à la Bourse.

Lyon 1615. — Orléans 1275.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Correspondance Littéraire Ad. Favre.

(REPRODUCTION INTERDITE)

(N° 23)

LES MYSTÈRES DU CŒUR

PAR

JULES FLAMAND

VIII.

— J'ai une faveur à vous demander continua Albertine.

— Laquelle ?

— Cherchez un prétexte pour retourner chez vous et apportez-moi la lettre que Donatien a laissé avant de partir.

Marianne demeura un instant interdite, puis elle lui dit d'un air embarrassé :

— La lettre n'existe plus, Longchamps l'a brulée.

Albertine lui jeta un regard de *doute et pleura*. Résister à ses larmes eût été cruel ; Marianne se hâta de lui dire en l'embrassant :

— Tu seras satisfaite. — Et elle sortit.

Quand tout le monde se fut retiré et qu'un parfait silence eut indiqué que tout dormait dans la maison, la malade dit à madame Longchamps qui venait de rentrer :

— Donnez !... donnez vite...

Sa main tremblante prit convulsivement le précieux papier que lui tendit la brave femme. Il est problable qu'elle réfléchit en cet instant à la surprise *qu'un pareil désir* de sa part pourraient faire naître dans l'esprit de la mère de Donatien, car elle se montra moins empressée à lire cette lettre qu'elle ne l'avait été à se la procurer.

De son côté Marianne, qui d'abord s'était livrée à mille conjectures sur ce singulier caprice, finit par n'y plus songer, et sommeilla la moitié de la nuit, de sorte qu'Albertine put lire à son aise et relire vingt fois ces traits chéris qui lui rappelaient l'amour de Donatien.

Les caractères tracés par sa main étaient tout ce qu'elle possédait de lui, tout ce qui restait pour elle d'une passion dévorante sous laquelle elle se sentait succomber.

Quelques jours plus tard, la malade se retrouvant seule avec madame Longchamps, lui dit en lui prenant les mains :

— Ecoutez, Marianne, vous êtes bonne et vous êtes une amie pour moi. J'ai depuis longtemps une confidence à vous faire. J'ai dans le cœur un secret qui m'étouffe, que je n'ose emporter devant Dieu et que je ne puis confier qu'à vous. Je crains trop mon père pour le lui révéler ; si je disais à ma mère, elle pourrait me croire moins digne de sa tendresse et moins pure qu'autrefois ; en l'apprenant à ma sœur, je lui causerais une grande peine, et peut-être m'accuserait-elle d'avoir causé son malheur. Vous seule, ma chère amie, pouvez l'entendre sans me condamner et sans cesser d'avoir pour moi la tendre affection dont vous me donnez chaque jour de nouvelles preuves. Et pourquoi ne seriez-vous pas ma confidente, puisque vous deviez être ma mère ?

Marianne la regarda avec étonnement.

— Oui, continua Albertine, Donatien m'aimait et tout son bonheur eût été de m'appeler sa femme ; mais n'osant pas rompre un engagement depuis si longtemps contracté, ne voulant pas briser le cœur de Charlotte et n'*osant pas braver la fureur de mon* père ni du sien, il s'est éloigné sans faire connaitre le motif de son départ.

Après avoir lutté de toutes ses forces contre un amour qu'il croyait malheureux et coupable, il m'en a fait l'aveu le jour même où devait s'accomplir son mariage avec ma sœur.

(La suite à demain.)

00154

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi, 4 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Benazet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

M. Ballue interpelle M. de Freycinet sur les événements de Saïda.

M. de Freycinet répond qu'une entente a eu lieu avec l'ambassadeur d'Espagne pour le paiement des indemnités, et que les Français victimes des carlistes ne seront pas oubliés.

L'incident est clos.

Délibération sur la proposition de loi de M. Farcy, tendant à accorder des pensions aux veuves des citoyens qui meurent en se dévouant pour la cause publique et aux citoyens ayant contracté des blessures graves dans les mêmes circonstances.

La proposition est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer

Après l'adoption du procès-verbal de la séance de samedi, le sénat valide l'élection de M. Hébrard, sénateur des Indes.

— Vote des projets de loi autorisant des emprunts à faire par les villes d'Agen, Neuilly.

— Première délibération sur le projet de loi relatif aux accidents et aux collisions en mer.

M. Robert de Massy, rapporteur, soutient les conclusions de la commission.

Le Sénat décide que l'on passera à une deuxième délibération.

Armements.

A Toulon, les armements se poursuivent avec une grande activité, On parle de la création d'une 3e division de réserve pour l'adjoindre à l'escadre de la Méditerranée. Des mesures sont prises pour le transport de 20,000 hommes en quatre jours, en Egypte.

Le Préfet de la Corse.

L'*Officiel* de demain publiera les nominations suivantes.

M. Demangeat, sous-préfet de Douai, est nommé préfet de la Corse, en remplacement de M. Gragnon, nommé préfet du Finistère.

M. de Brancion, préfet des Alpes-Maritimes, est nommé dans l'Ille-et-Vilaine.

M. Lagrange, préfet du Finistère, est nommé préfet de Nice.

M. le docteur Casabianca, ancien conseiller général du canton de Petreto-Bicchisano, est nommé sous-préfet de Sartene.

M. Taddei, commis principal à la poste française de Constantinople, vient de recevoir de S. M. le roi de Grèce les insignes de chevalier de l'ordre du Sauveur, pour services rendus au gouvernement grec et aux sujets de S. M. depuis la fermeture du bureau de poste grec dans cette ville.

Bourse de Paris

	3 juillet	4 juillet
Rente 3 p. 0/0	80,80	80,80
— 3 p. 0/0 amortissable	82,80	80,84
— 4 1/2 p. 0/0	111,11	111,45
— 5 p. 0/0	114,25	114,22

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Sarti, Dominique, journalier, de Dozzano, (Italie), et Betocchi, Estelle, ménagère, de Casola, (Italie)

Simoni, Amondo, journalier, de Prato, et Zuccarelli, Marie, ménagère, de Corte.

NAISSANCES.

Balme, Pierre-Edouard-Antoine, — Acquatella, Ange-Toussaint. — Grisoni, Pierre-Paul. — Luccarini, Marfisa.

DÉCÈS.

Dolesi, Annonciade, 16 mois, de Bastia.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

D'Alexandrie, transport de l'Etat, la Sarthe, relache.

SORTIES.

Pour Nice, vapeur français Marie-Louise, capit. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

Pour Madeleine, vapeur italien Lombardia, capit. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

Pour Livourne, vapeur français Spahis cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

Pour Toulon, brick-goëlette français San-Pasquale, cap. Leonetti, liège.

Pour Livourne, vapeur français Vannina, cap. Lacotte, passagers, diverses.

SARDINES PETITS POIS & TOUTES AMIEUX FRÈRES CONSERVES MÉDAILLES D'OR Marque VÉRIFIER le NOM

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

Monsieur, — Je m'adresse à vous pour obtenir une grande faveur : je voudrais rendre de publiques actions de grâces à celui qui m'a sauvé la vie, je vous prie donc de vouloir bien donner place dans votre journal à la présente. Revenu dans mon pays, ma première pensée doit être celle de faire savoir à tous que je dois la vie au professeur Pagliano, de Florence. Je partis, il y a six mois, malade de névralgie, inapétence, douleurs rhumatismales, et j'arrivai à Rome, je consultai inutilement des médecins J'étais descendu à l'*Hôtel Alibert* près de la *Place d'Espagne*, et bien que la position soit très salubre et l'hôtel des plus confortables, j'etais décidé à retourner chez moi, afin de ne point mourir loin de mon pays.

A côté de moi habitaient deux dames : la plus jeune était malade et l'on me dit incurable. Quelque temps après je vois cette jeune dame à table d'hôte, je l'interroge et voici ce qu'elle me répondit :

« Je dois à Dieu et après lui au sirop Pagliano ma guérison, et elle ajouta, si vous voulez guérir adressez-vous au *professeur Alberto feu G. Pagliano, maison du Théâtre Pagliano, à Florence.*

J'envoie aussitôt un mandat de 28 francs pour 20 boîtes de sirop en poudre. Je suis le traitement et un mois après je me trouvais complètement guéri.

J'ai voulu publier ces faits dans l'intérêt de tant de malheureux qui, affligés de maladies récentes ou invétérées, languissent sans espoir de guérison.

EUGÈNE CHAVÉES

Le Journal des Mères

On a souvent essayé d'écrire des livres et de faire des journaux pour la jeunesse ; mais, le plus souvent, ces publications n'atteignent pas le but poursuivi. Tantôt on se lance dans les contes bleus qui troublent l'esprit en faussant l'imagination ; tantôt on parle une langue qui n'est pas la bonne, pour raconter une histoire qui n'est pas la vraie. La mémoire des enfants se meuble ainsi de notions fausses et il faut ensuite mettre plus de temps à corriger ces erreurs qu'on n'en a mis à les provoquer.

Ce préambule nous amène à dire que nous avons enfin sous les yeux un journal qui réalise le meilleur programme : il s'agit du *Journal des Mères*.

Nous n'insisterons pas sur les encouragements qu'il reçoit chaque jour, médailles et diplômes d'honneur, pour le maintenir dans la bonne voie. Les sociétés et les ministères ont à cœur de lui donner leur appui moral.

Il comprend 16 pages de texte, grand format, avec couverture de luxe et magnifiques illustrations ; il s'adresse particulièrement aux jeunes filles de 9 à 16 ans. Sous une forme à la fois amusante et pittoresque, il les entretient des choses du jour avec des causeries et des nouvelles entremêlées. La part est faite à tout, depuis les conseils aux mères jusqu'aux ajustements de leurs bébés. En un mot, c'est une œuvre complète ; et nous ne saurions mieux faire que de la recommander chaleureusement.

L'intelligente directrice, Mme Anne Eyre, apporte des améliorations incessantes à cette création qui lui fait honneur.

Un mot encore : *Le Journal des Mères* paraît deux fois par mois. — Prix 12 fr. par an — 7 fr. pour 6 mois.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. S'adresser au bureau du Journal, 28, rue Saint-Georges. Paris.

Monsieur. — Je vous serai fort obligé de bien vouloir publier la présente lettre.

Frappé d'une longue maladie, j'eus recours à plusieurs médecins ; mais aucun ne put me guérir ; tous attestaient que j'étais incurable. Sur le conseil d'amis j'écrivis au prof. ALBERTO, fils de feu prof. G. PAGLIANO, *à Florence, maison du Théâtre Pagliano*, qui m'envoya aussitôt dix boîtes de son précieux sirop en poudre. Je suivis aussitôt le traitement prescrit, et je suis actuellement en parfaite santé. Je me vois obligé de donner, par cette lettre, une attestation publique de ma reconnaissance envers le professeur émérite qui m'a sauvé la vie.

ARTHUR DE CHAMP, *Architecte mécanicien*.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

MONSIEUR, — Pour satisfaire une obligation de conscience, je vous prie que la présente soit publiée dans votre estimable journal

Je ne parlerai pas de la maladie qui m'affligeait depuis plusieurs années, mais je dirai simplement que je consultai plus de *dix professeurs*, que je dépensai des milliers de francs, mais le tout sans aucun profit. Mon domestique m'avait raconté autrefois comment plusieurs de ses amis avaient été guéris d'une semblable maladie par le *Sirop Pagliano*. Désespérant désormais de ma guérison, je dis à mon domestique de me donner l'adresse du Prof. Pagliano, auquel j'écrivis à l'adresse susvante : *Au Prof. Alberto feu G. Pagliano, maison du Théâtre Pagliano, à Florence* : Monsieur je vous envoie ci-joint 30 francs ; envoyez-moi le plutôt possible quelques flacons de votre sirop et ayez la bonté de me dire comment j'en dois faire usage et si vous croyez que je puisse guérir. Il me répondit : J'ai expédié. Suivez le traitement indiqué dans ma brochure et dans vingt jorus vous serez guéri Il fut prophète et moi je serais un ingrat si je ne donnais publiquement au tribut d'éloges si bien mérités au bienfaisant professeur.

G.-G. GRATIEN.

COQUELUCHE et toux nerveuse chez les enfants.

Comme pectoral et calmant on peut donner sans crainte aux enfants le *Sirop de Nafé de Délangrenier*, car il ne contient ni opium, ni morphine ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le *Sirop de Nafé* ainsi que la *Pate*, se vendent dans le pharmacies.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



P^CE MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Treverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Double. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1^er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables pour toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux — Tabacs, Cigares

L.-N. MATTEI — BASTIA (Corse)

Marque de — Fabrique — du Pays et Havane

Boulevard du Palais

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. cafe.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	4re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Tore cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques diverses)	Savounette levant	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin.	Cacao Chouva	id. Settoni	id. Moët	Hongrois	id. 2me	id. 2ms	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. Martel *	id. super.	id. Gabello	Sirops assort.	id. Mousseux	Plantador	Qual. de Paris	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	—
id. id **	id. Saillard	Piperm. Get	id. Blanqui	Sillery	Brisures de la Regie.	Sedileaff	Sedileaff	Ordinaires	Elartista fumur	id. 40 sigar.	GROS DÉTAIL
id. id ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. extra	Vergenay		Debri de la Regie	Debris Scaferlati.	Bouts du nègre	Cruz ô venera	Illustrées	
id. id ****	Amara id.	Liqueurs Bl	id. Settoni	Cremant bl.		—		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	Vins de Bord.	id rose		Tabacs de la Regie		id. fins	Teresita	—	
id. Guerin	id. indien.	The chinois	id. espagnols	Grand Crem.				Longs (fantaisie)	Representation	Cigarettes de la Régie	
Rhum ord.	Birth Violet	Chartreuse G	Malaga	—					Et Colombate de la Havane		
id. supér.	Eau de vie	id. Garn. vert	Madere	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					—		
id. Martiniq.	id. id. corse	id. id. 1/2	Porto						Cigaressuiss		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	Muscat Fron.								
Kirsch ord.	id. id amère	id. id. 1/2	id Lunel								
id. Arnaud.	id. id. rose	Raspail vrai	Marsala								
			Chypre								

00155

Le Petit Bastiais

5 cent. — JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN — cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits deposés.

7e ANNÉE. — MERCREDI 5 JUILLET 1882
Saint Ulrich, évêque

Rédaction & Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réclames, 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

GRANDE LOTERIE
DE
L'ORPHELINAT DES ARTS
Autorisée par arrêté ministériel du 28 Nov. 1881)

200.000 Billets seulement

Plus de 420 Tableaux
Offerts par les principaux Artistes Français & Étrangers

UN LOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Et nombreux Objets d'art, Dessins, Aquarelles, Bronzes, Marbres, Manuscrits

1 franc — PRIX DU BILLET — 1 franc

Le Tableau de M. MEISSONNIER sera repris pour la somme de 15.000 FRANCS
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. — Tirage le 15 juillet 1882.
Pour recevoir les billets franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 24° 1/2 25.°
Hauteur barométrique, 761.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,001.
Vent, à 8 h. m. S-E. faible — à 3 h. s. S-E. faible.
Etat du ciel, peu nuageux.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Vent variable, beau temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais*.)

Paris, 5 juillet, 3 h. 50 s.

Les députés du Jura.

Les députés du Jura se sont réunis hier pour discuter la création d'un journal avancé dans leur département ; M. Gagneur, ami particulier de M. Grévy, a été éloigné de la combinaison.

Espagnols à Paris.

Les organisateurs espagnols de la fête internationale Paris-Murcie, viennent d'annoncer qu'ils se rendront à Paris à l'occasion du 14 juillet.

Les employés des prisons.

M. Brisson, président de la Chambre, a refusé d'entendre plusieurs employés de l'administration des prisons qui, placés par M. Buffet, et amis particuliers de M. Cochin, craignaient pour leur situation.

Observatoire de Paris.

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a modifié le réglement d'admission des élèves astronomes à l'observatoire de Paris, sur une nouvelle proposition du directeur de l'enseignement supérieur.

Les socialistes russes.

L'ambassadeur de Russie a renoncé à faire poursuivre les socialistes qui, dans une de leurs dernières réunions tenues à Paris, ont attaqué le czar Alexandre.

Il veut éviter le tapage et la polémique autour de cette affaire.

Les cercles catholiques.

Les derniers rapports arrivés au ministère de la guerre, signalent l'insistance de plusieurs officiers pour engager les soldats à la fréquentation des cercles catholiques.

Réception.

Un grand dîner de soixante couverts a été donné hier au soir au ministère de l'intérieur. Assistaient à ce dîner les membres du corps diplomatique, les ministres et les sous-secrétaires d'Etat.

Après le dîner, il y a eu réception.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FÊTE NATIONALE
DU 14 JUILLET 1882

RÈGLEMENT POUR LES RÉGATES

Art. 1er. — Toutes les questions ou réclamations qui peuvent survenir sont soumises au Président de la Commission des régates qui décidera, d'accord avec elle.

Art. 2. — Ne sont admis à concourir que les bateaux français, montés par des Français.

Art. 3. — Les bateaux de plaisance seront exclusivement montés par des amateurs ; les bateaux de pêche et autres, par des inscrits maritimes ; les bateaux bateliers par des personnes se livrant exclusivement au batelage.

Toute personne décemment costumée sera admise sur le mât de cocagne horizontal.

Art. 4. — Tout concurrent devra faire connaître à M. le lieutenant de Port son nom, le nom, l'espèce, la longueur et le nombre des avirons de son bateau et le lui présenter.

Art. 5. — L'inscription de chaque concurrent devra être faite, sous peine d'exclusion, le 13 juillet, à 11 heures du matin, au plus tard.

Art. 6. — Chaque bateau inscrit sera tenu de porter sur la flamme indiquant la catégorie à laquelle il appartient. Savoir :

Bateaux de plaisance	1re cat.	flamme	bleue.
id	2me cat.	id	blanc. et bl.
Bat. de pêch. et autr.	1re cat.	id	blanche.
id	2me cat.	id	rouge.
Bateaux bateliers		id	blan. et rou.

Chaque patron en recevra délivrance au moment de son inscription, contre remboursement.

Art. 7. — Le 13 juillet, à deux heures de l'après-midi, tous les patrons inscrits accompagnés de leur équipage respectif, devront se présenter à la Mairie devant les délégués de la Commission pour subir le contrôle indispensable et pour prendre part au tirage au sort des places.

Art. 8. — Le laux-bras, devant servir de ligne de départ, sera installé, le 14 au matin, par les soins de M. le lieutenant de port et de MM. Merlenghi et Cambiaggi.

Art. 9. — Les bateaux partiront d'une ligne E. O. passant par la bouée Sud d'appareillage du port St-Nicolas, et devront contourner, en prenant par l'O., une embarcation mouillée à 400 mètres, sur une perpendiculaire à ladite ligne partant de la bouée, point où la Commission se tiendra pour présider aux régates.

Art. 10. — M. le lieutenant de Port assurera le mouillage à poste de l'embarcation devant servir de pivot.

Art. 11. — Deux membres de la Commission, MM. Poggioli et Bertocci, seront dans cette embarcation pour renseigner la Commission afin de trancher tout différend à propos du passage des concurrents autour de cette embarcation.

Art. 12. — Le but à contourner par les bateliers sera une bouée placée à 200 mètres seulement de la ligne de départ.

Art. 13. — Les bateaux ayant obtenu au tirage des numéros pairs se placeront sur la ligne de départ, à babord de la bouée ; ceux ayant eu des numéros impairs se placeront à tribord.

Art. 14. — Les postes des concurrents sont déterminés par des liéges placés sur la ligne de départ, de six ou dix mètres, à tribord et à babord de l'embarcation de la Commission devant laquelle sera le numéro 1.

Art. 15. — Chaque patron devra tenir la ligne de départ à la main, sous peine d'exclusion.

Art. 16. — Les concurrents doivent passer, au retour, de manière à ranger le canot de la Commission à l'Est.

Art. 17. — Quinze minutes avant l'heure fixée, le signal préparatoire consistant en une flamme semblable à celle de la catégorie qui va courir, sera hissée au mât de misaine de l'embarcation montée par la Commission.

Cinq minutes avant l'heure fixée pour le départ, le signal préparatoire sera amené et le pavillon national hissé à la place. Les concurrents partiront au moment où le pavillon national sera amené, appuyé par un coup de feu.

Art. [illegible]. — Le présent règlement sera déposé à la Mairie et entre les mains de M. le lieutenant de port.

Bastia, le 30 juin 1882.

Le Président,
E. SCIAS.

Le Secrétaire de la Commission des Régates,
F. THIERS.

Ephémérides Corses

6 Juillet 1811. — La Cour d'Appel de la Corse qui venait d'être transférée à Ajaccio, est organisée par décret impérial.

Furent nommés :

Premier Président : Joseph de Castelli.

Président de la Chambre : Suzzoni.

Conseillers : Farinole, Forcioli, Muselli, Multedo, Giacobbi, Deslon, Durazzo, Leclerc, Servel, Bertona, Olivetti, Stefanopoli.

Procureur Général : Chiappe.

Avocat Général : Colonna d'Istria.

Substitut : Vincent Rigo.

Le même décret portait que le général Berthier devait installer cette Cour à Ajaccio.

A propos des Régates

Bastia, le 5 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Personne n'a oublié les singuliers incidents qui signalèrent les régates du 14 juillet de l'année dernière.

M. le Ministre de la Marine voulut bien encourager cette tentative, et fit don à la Ville de deux vases de Sèvres, *d'une valeur de* 1,400 *francs*, et d'un service à thé de la même manufacture.

On sait comment fut enlevé le premier prix, objet de désirs effrénés, grâce à la *violation des règlements* les plus formels.

Le programme portait en outre :

2e prix : Un objet d'art *ou* 100 francs. L'objet d'art, c'était le service à thé.

On nous affirme, et nous voudrions être démenti, que les gagnants, pêcheurs pour qui le Sèvres ne vaut pas plus que la vulgaire poterie, auraient choisi les cinq louis d'or.

Et le service aurait été coté à Sèvres, 400 francs, au bas mot.

Si le fait est vrai, nous demandons où est le service à thé ?

Car nul n'a le droit de détourner de sa destination un objet d'art que le Ministre affecte à un prix de régates. Où est le service à thé ?

Un amateur.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 6 Juillet 1882, de 8 à 9 heures.

1.	Les cadets de Russie,	Sellenick.
2.	Emilie, valse,	Pelouss.
3.	Le Prophète, (marche du Sacre,)	Meyerbeer.
4.	Le Châlet, (air de basse,)	Adam.
5.	Le roi du désert, quadrille,	X....

Correspondance du Cap

On nous écrit de Luri :

La fête de St-Pierre a été célébrée cette année à Luri, avec un éclat inaccoutumé. Au lieu de la messe ordinaire célébrée avec pompe, mais sans sermon, nous avons eu un véritable discours en italien de l'abbé Mariotti, jeune vicaire bastiais d'un talent oratoire très brillant.

Dans la journée, la procession a réuni autour de l'église et dans les rues de Luri qui est une véritable petite ville, un grand nombre de croyants et de curieux venus de tous les points du canton et, dont la plupart ont accompagné la statue de St-Pierre, patron de la commune.

Le soir, au milieu des illuminations, des feux d'artifice et de Bengale de toutes couleurs, la fanfare communale dirigée avec intelligence par le directeur, M. Mattei, a joué sur la place publique les meilleurs morceaux de son répertoire.

La fête s'est terminée d'une façon toute républicaine par *la Marseillaise* et *le Chant du Départ*.

Nous n'ajouterons rien à ces quelques mots, sinon que la fanfare de Luri devrait être plus encouragée par le Conseil de la Commune. Le local, l'éclairage, les instruments, les costumes, tout est aux frais de sociétaires.

C'est peut-être méconnaître un peu trop le devoir paternel des municipalités que de laisser subsister un pareil état de choses.

Le temps le modifiera.

Cour d'appel de Bastia

(1re Chambre Civile)

CLASSEMENT DU 5 JUILLET 1882.

Affaires classées pour les audiences des 10, 11 *et* 1 *juillet 1882.*

A Conclure

Peraldi,	c.	Leca.
Girbal,	c.	Giudicelli.

A Plaider

1. Cristofini,	c.	Cristofini.
2. Favalelli,	c.	Cinefri.
3. Desanti,	c.	Martini.
4. Barjaval,	c.	Ciccoli.
5. Vassal,	c.	Ciccoli.
6. Ceccaldi,	c.	Ciccoli.
7. Tramolini,	c.	Zevaco.
8. Riusciti,	c.	Pompeani.
9. Bagnaninchi,	c.	Campocasso.
10. Pozzi,	c.	Arrighi.
11. Quilici,	c.	Poletti.
12. Orsini,	c.	Gabrielli.
13. Perucca,	c.	Solari.
14. Pittaluga,	c.	Aubert.

Pour le mardi 11

15. Pommetti	c.	Chaumon.

Pour le vendredi 12

16. Miniconi,	c.	Orezoli.
17. Susini,	c.	Mathieu.

LA VENTE DE LA GRAINE DE VERS A SOI

COMMENT ON PEUT COMBATTRE LA SPÉCULATION

On nous écrit de Calenzana :

J'ai exposé dans une précédente lettre, la triste [illegible] tuation des éducateurs de vers-à-soie, et les malve[illegible] sations auxquelles ils sont exposés de la part d[illegible] graineurs ; voici, à mon avis, le meilleur moyen d'[illegible] vier à cet état de choses.

Il faudrait d'abord se réunir et faire des démarches nécessaires afin d'obtenir, si c'est possible, du gouvernement ou du département, qu'il y eut un concours des micographes de chaque arrondissement, et que les lauréats de ces concours, munis d'un diplôme de capacité, fussent désignés comme micographes assermentés. Ce seraient eux qui vérifieraient, à la requête des contractants, les produits qui font l'objet du contrat.

Vous comprenez que de cette façon les intérêts des éducateurs et des graineurs seraient sauvegardés. Vendeurs et acheteurs se rendraient chez l'examinateur-juré avec les échantillons des cocons ou des graines, après avoir établi d'avance les conditions de leur transaction, par exemple : Avant de procéder à la vérification des cocons par voie d'expert assermenté, les parties contractantes ont convenu que le prix des cocons serait :

De 18 fr. le kilog. s'ils sont à zéro.
De 17 fr. » s'ils sont à 1 pour cent.
De 16 fr. » » à 2 » etc.

La décision du micographe assermenté serait jointe au contrat. En cas de non exécution elle ferait foi en justice, les parties seraient obligées d'exécuter le contrat.

Il est facile de voir combien de contestations oiseuses cette manière d'opérer éviterait.

Un avantage non moins considérable serait celui-ci. Les graineurs du pays pourraient faire de la graine en cellules ; ces cellules seraient vérifiées par les micographes assermentés, enfilées pas cent dans un fil spécial retenu par un plomb à l'empreinte du micographe. Elles seraient ainsi livrées au commerce comme graine authentique du pays, comme graine de 1re qualité. Les graineurs se multiplieraient dans nos localités, les bénéfices seraient partagés en plusieurs personnes, il n'y aurait plus de trompeurs ni de trompés, et la réputation de la graine de Corse ne risquerait plus d'être compromise, par un tas de graineurs qui viennent en Corse pour acheter, vont ailleurs s'approvisionner, et vendent pour graine de Corse, celle qui ne l'est pas.

A. C.

Les assises du 3e trimestre s'ouvriront à Bastia le 14 août, sous la présidence de M. le conseiller Stefanini, assisté de MM. les conseillers de Gafforj et Pietri.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi ayant pour objet de modifier le mode de prestation de serment devant les cours et tribunaux.

Nombre des votants	400
Majorité absolue	201
Pour l'adoption . . .	263
Contre	137

La Chambre des députés a adopté.

M. Gavini a voté contre.

MM. Arène, Bartoli, Graziani, Peraldi n'ont pas pris au vote.

M. le général de division de Montluisant, inspecteur général d'artillerie, est arrivé hier ; il est descendu à l'hôtel de France.

A la suite de nouveaux renseignements qui nous sont été communiqués sur l'arrestation dons nous avons parlé dans notre numéro d'hier, nous devons ajouter qu'elle a été opérée uniquement par notre concitoyen M. Edouard Benigni, employé à la recette des finances.

M. Sylvestre d'Angelis, vice-consul de France à la Corogne, a été nommé aux mêmes fonctions à Brindisi.

Bulletin financier

Paris, le 5 juillet 1882.

L'amélioration de la veille ne se maintient pas, mais le marché est étroit, les capitalistes préparent la liquidation qui s'ouvre par la réponse des primes.

Nos fonds publics sont faibles.

Le marché des fonds internationaux témoigne d'une hésitation bien compréhensible en présence des événements actuels.

Les Sociétés de Crédit sont lourdes.

La Banque de France se traite de 5130 à 5140.

Le Crédit Foncier est assez ferme à 1460, les transactions ont bien subi un certain relentissement, mais on prévoit une reprise dès que la crise actuelle sera apaisée.

L'action de la Compagnie Foncière de France et d'Algérie est très ferme à 490.

Nous voyons le courant de demandes devenir assez important sur les actions du Comptoir Industriel de France et des colonies : c'est un placement des plus recommandables.

Les obligations hypothécaires Malétra sont reconnues comme bien supérieures pour leur revenu et leurs garanties à beaucoup d'autres valeurs, aussi les capitalistes se sont-ils empressés de s'adresser à la Banque Nouvelle pour se faire réserver une certaine quantité de ces titres.

Peu d'affaires sur le Crédit Général Français et sur la Banque Parisienne, le marché de ces valeurs est abandonné entièrement par les spéculateurs.

Le Suez est faible, les recettes sont mauvaises, on cote 2800. Les chemins de fer sont comme hier sans demandes. Lyon 1620. — Orléans 1275.

Examens du Baccalauréat

Sur quinze candidats qui ont subi hier les épreuves écrites pour le baccalauréat ès-sciences, dix ont été admis à se présenter aux examens oraux.

Ce sont MM. Boivin, Cagninacci, Cardusi, Crocichia, Mattei, Cyprien, Mattei Marie, de Pietri, Simoni. Susini, Tardi.

Nous donnerons demain les autres résultats.

Bourse de Paris

	4 juillet	5 juillet
Rente 3 p. 0/0	80,80	80,75
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	80,84	80,95
— 4 1/2 p. 0/0	111,45	111,50
— 5 p. 0/0	114,22	114,15

SOMMAIRE DE *L'UNIVERS ILLUSTRÉ*

GRAVURES : Paris : Courses à pied au tir aux pigeons, bois de Boulogne. — Cheminée du salon de la paix, après l'incendie de l'Hôtel de Ville. — L'Hôtel de Ville en 1583, d'après le dessin de C Dier. — Le nouvel Hôtel de Ville. — Vue générale du Caire. — La question du divorce : Le R. P. Didon. MM. Alfred Naquet, Léon Renault, de Marcère et Alexandre Dumas fils. — Rébus.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Néant.

NAISSANCES.

Antonini, Antoinette-Françoise. — Antonini, Innocente. — Cecchi, Bienvenu-Adolph. — Vidal, Louis. — Stefani, Léontine-Adèle-Marie.

DÉCÈS.

Pettinati, Elise, 18 mois, de Bastia.

Murati, Louis, matelot des douanes en retraite, célibataire, 65 ans, de Murato.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Bône, brick-goëlette italien Vincenzo Padre, capitaine Cota, minérai.

De Bonifacio, vapeur français Rifle, cap. Sciacaluga, diverses.

SORTIES.

Pour Capraja, Chasse-Marie français le Paul, cap. Sisco, diverses.

Pour Marseille, brick-goëlette français Joseph Herbin, cap. Bartoli, charbon (relâche).

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

Paris, 5 juillet, 8 h. 40 s.

On télégraphie de Londres que le comité des armements qui s'est réuni pour pourvoir à la mobilisation des réserves, a fait préparer des bâts de mulets pour le transport des pièces de montagne au nombre de mille.

Le ministre de la marine a suspendu tous les congés des officiers.

Les armements martiimes sont menés avec une grande activité à Toulon, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort.

Dans l'éventualité du bombardement d'Alexandrie par la flotte anglaise, les ministres arrêteront les instructions qui doivent être données au commandant en chef de la flotte française.

— Le *Journal Officiel* publie des nominations dans la Légion d'honneur pour les ministères de la Marine, des Travaux publics et de l'Instruction publique.

— Les tambours sont rétablis dans l'armée.

La loge des francs-maçons de Toulouse, qui a été honorée souvent de la visite de M. Naquet, vient de le blâmer de sa réponse à M. Dumas fils, que ses sentiments de parcimonie éloignent à tout jamais des rangs des démocrates sincères.

Taches de fruits

× A l'époque des fruits, il est fort utile de connaître une recette sérieuse pour faire disparaître les taches qu'ils font sur les vêtements.

En voici une :

Il suffit de les placer au-dessus de la vapeur de deux ou trois allumettes enflammées ; la fumée seule du soufre, en effet, fait dissoudre les taches. Si ce moyen n'était pas suffisant, il faudrait laver l'étoffe dans une eau saturée de sel d'oseille ; mais ce corrosif ne doit être employé qu'avec précaution, parce qu'il altère les nuances délicates qui ne peuvent être, alors, ravivées qu'au moyen d'un bain d'amoniaque liquide.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Correspondance Littéraire Ad. Favre.

(REPRODUCTION INTERDITE)

(N° 24)

LES MYSTÈRES DU CŒUR

PAR

JULES FLAMAND

VIII.

Moi aussi je l'aimais. J'ai voulu le lui cacher et ne lui montrer que du dédain, mais il était si malheureux, si beau, si éloquent !... Mon silence m'a trahi ; il a surpris sur mon visage les battements de mon cœur, et quand après un long combat, j'ai retrouvé la force de l'offenser et de lui parler durement, il était trop tard, Donatien était sûr d'être aimé. Le bonheur et le désespoir s'emparèrent de lui en même temps : le bonheur d'avoir lu l'amour de mon âme, le désespoir de ne pouvoir m'épouser. Alors il partit, sans doute pour oublier son amour et pour échapper au mariage.

Vous vous rappelez la colère de mon père, la douleur de Charlotte et l'espèce de deuil qui couvrit nos deux familles. Je me suis maudite bien souvent d'avoir été la cause d'un pareil malheur ; j'en ai souffert et pleuré chaque jour ; si j'avais su où était Donatien je lui aurais écrit, je l'aurais conjuré de venir ratifier sa promesse, de venir épouser ma sœur ; je l'aurais tant supplié, tant imploré qu'il l'aurait fait ; mais on n'a plus jamais entendu parler de lui ; il nous a peut-être oubliées toutes deux !... Ah ! Marianne, si je suis coupable, mon repentir et mes larmes obtiendront, je l'espère, mon pardon.

Marianne, je vais bientôt mourir, dites-moi que je puis aller au ciel sans crainte, dites-moi que mon amour pour Donatien n'est pas un crime devant Dieu, car cet amour est toujours là, profond et brûlant dans mon cœur, et je sens qu'il ne s'éteindra qu'avec moi ; dites-moi qu'après avoir été si malheureuse dans ce monde, je trouverai du moins le bonheur dans l'autre vie...

Madame Longchamps, émue et tout en larmes, serrait Albertine dans ses bras, lui adressait les paroles les plus tendres et les consolations les plus douces ; mais elle parlait en vain, la malade était évanouie, la fatigue et l'émotion avaient été au-dessus de ses forces. La pauvre fille revint à elle, mais cette syncope fut bientôt suivie d'une terrible crise qui devait être la dernière. Les premiers rayons du jour suivant éclairèrent son agonie. Elle mourut entourée de son père, de sa mère, de sa sœur, de Longchamps et de sa femme ; elle s'éteignit après leur avoir fait de touchants adieux.

Nous avons laissé Donatien à Paris, s'essayant sur le terrain des passions, étudiant les mœurs qui avait sous les yeux, expérimentant la vie et achevant de se faire homme.

Nous l'avons dit, Paris est comme un immense tournoi où les sentiments et les idées d'un jeune homme s'exercent, se combattent, se heurtent violemment, se rapprochent ensuite par leurs affinités et acquièrent la force qu'ils doivent désormais conserver.

Longchamps avait des instincts trop nobles, une nature trop vigoureuse, des souvenirs d'enfance trop purs, pour se dépraver pendant ce périlleux séjour.

Rentré à Château-Thierry, dans la maison de sa tante, avec une provision de livres et des idées bien arrêtées sur la valeur des choses humaines, il vécut simplement entre son atelier et sa bibliothèque, comme un homme dont le cœur blessé et l'expérience chèrement acquise se sont entendus pour faire attendre l'avenir avec résignation et sans chercher à en pénétrer les mystères. Il écrivait rarement à ses parents, qui lui répondaient plus rarement encore, pour ne pas réveiller de pénibles souvenirs ; ne leur parlait jamais de la famille Duplessis, et, de leur côté, ils se gardaient bien de revenir sur ce sujet.

(La suite à demain.)

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, bains de bains, et pianos.

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.

Mlle ÉLISABETH LAVOUTE
Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia

1 franc la leçon d'une heure.

Dque MATTEI Aîné
rue Napoléon, 22, Bastia

Farine Tuzelle Mey, la balle de 122 k., 500 gr. . . . . fr.	59,00
Cos extra, Paul fils aîné	44,50
— Novella Champsaur	44,50
— Ste-Colombe. .	43,50
Cos courant.	41,50
Minot d'Italie, 1re qualité en balle de 100 k. .	41,50 à 42,00
Minot d'Italie, 2e qualité en balle de 100 k. .	40,00 à 40,50
Sucre raffiné en pains (St-Louis et Méditerranée), 100 kilos.	103,50-105
Sucre raffiné scié en caisses.	113-115
— pilé extra . .	105-106
— batardes, françaises	83-88
— vergeoises anglaises . .	84-87
Savon rosé Cyrnos, (par caisses) les 100 kilos	49,00
Riz glacé AA, F. Franchini, en balles de 100 kilos	45,50
Riz glacé A, —	42.50
Rison 6 étoiles en balle de 100 k.	39,50
Café Moka, trié —	3,80
— Ceylan vert —	3,20
— Porto Rico vert —	3,00
— Guayre, vert —	3.20

Articles d'illuminations

Lanternes, ballons, soleils, lunes etc : depuis 0.15 ct. pièce jusqu'à 3 francs.

Bougies p' lanternes le cent : 10.00.

Feux d'artifice complets depuis 20 francs et au dessus.

Adresser les commandes à MUSNER débitant des tabacs de la régie à Bastia.

25 0/0 d'intérêt par an, payables tous les mois, garantis par les obligations de la Ville de Paris. Crédit Financier, 134, rue de Rivoli, Paris

Dernièrement nous signalions un perfectionnement au biberon Robert, le bouchon de liège donnant une odeur de lait aigri qui répugne à l'enfant est remplacé par un nouveau système de bouchage flexible, dit Biberon-Robert flexible, d'une propreté irreprochable qui fait l'admiration du corps médical. Au congrès d'hygiène des nouveaux-nés, M. le Docteur Mallet s'est exprimé ainsi :

« Après avoir essayé de toutes les variétés de biberons, je me suis arrêté à celui « dit Biberon-Robert : je constaté que « depuis que je fais usage du biberon « Robert dans ma clientèle, la mortalité des nourrissons a considérablement diminué. »

Dans un but humanitaire, nous engageons les mères à se procurer un véritable biberon-Robert flexible.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL
Compagnie d'assurances réunies
PARIS, 1. Rue Lafayette. — 1. Calle de Olozaga, MADRID.
Capital Social entièrement versé : 12,000,000 fr. — Réserve : 8,000,000 fr.
Assurances. VIE ENTIÈRE : MIXTES. RENTES VIAGÈRES.
OPÉRATIONS SPÉCIALES
de la Caisse de Crédit Personnel :

L'UNION et PHÉNIX ESPAGNOL garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant par 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un des endosseurs.
Tarif unique : 1 0/0 du moment de la traite.
L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 fr.

Le maximum de garantie sur traite ne peut dépasser 10,000 francs par assuré.

S'adresser pour le visa.

A Paris, 1. Rue Lafayette ; à Madrid, 1. Calle de Olozaga, et dans toutes les Agences de l'Union et Phénix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal, et en Belgique.

BASTIA. — N. 6, **Rue des Terrasses**, N. 6. — BASTIA

Au dépôt dirigé par AUGUSTE GALLO, vente prix réduit de toutes les Eaux minérales naturelles, françaises, et étrangères.
Par suite de l'importance de la vente, les approvisionnements sont renouvelés chaque 8 ou 15 jours, et les Eaux ne peuvent subir aucune altération.
Adresser les lettres et commandes à M. A. GALLO, représentant de commerce.

AMARA-BLANQUI
Apéritif essentiellement tonique et très agréable,
A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Etendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.
L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse, et chez Messieurs les Entrepositaires de Bastia.
Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
P^CE MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or, Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*
Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables pour toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
Vins spiritueux — Boulevard du Palais
L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)
Marque de Fabrique
Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual	Maryland 400 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan.	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l	Cassis blanc	Masod Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. super.	d. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Tore cavalle	Suisse 50 gr	Suisse	Façon ajace	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Armand.	id. Martini	(marques diverses)	Savonnette	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin.	Cacao Chouva	id. Settoni	id Moët	levant	id. 2me	id. 2me	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. Martel *	id. super.	id. Gabello	id. id. extra	id. Mousseux	Hongrois	Qual. de Paris	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	—
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	Sillery	Plantador	Sedileaff	Sedileaff	Ordinaires	Elertista fu-	id. 10 sigar.	GROS DÉTAIL
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Vergenay	Brisures de la Regie.	Debri de la Regie	Debris Sedileaff.	Bouts du nègre	neur	Illustrées	
id. id. ****	Amora id.	Liqueurs Bl	Vins de Bord.	Cremant bl.		—		Tordus ord.	Crux ô venera	Cigares-Cigarettes	
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id espagnols	id rose		Tabacs de la Regie		id. fins	Superb	—	
id. Guerin	id indien.	The chinois	Malaga	Grand Crem.				Longs (fantaisie)	Teresita	Cigarettes de la Régie	
Rhum ord.	Barth Violet	Chartreuse G	Madere	—					Representation		
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					E. Colombate de la Havane		
id. Martinq.	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.						—		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id Lunel						Cigares suiss		
Kirsch ord.	id. id amère	id. id. 1/2	Marsala								
id. Arnaud.	id. id. rose	Raspail vrai	Chypre								

Le Petit Bastiais

00157

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
UNION . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 443. — VENDREDI, 7 JUILLET 1882
Le bienheureux Benoit XI, pape.

Rédaction & Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 24° 4/2 25.°
Hauteur barométrique, 760.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,001.
Vent, à 8 h. m. calme — à 3 h. s. N-N-E. faible.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Brumeux, vent variable du S-E. au S-O.

médiatement après le feuilleton en cation, nous commencerons un roinédit.

LES
PAGNONS DU DÉSESPOIR
PAR
MAXIME GIRAILLE

ERNIÈRES DÉPÊCHES

télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 6 juillet, 11 h. 30 m.

instituteurs de la Charente.

ules Ferry, recevant des instituteurs Charente, a refusé leur invitation pour re ces jours-ci dans leur département. ur a dit qu'il ne pouvait s'absenter es vacances.

anifestations socialistes.

ocialistes devaient organiser à Mont- une manifestation révolutionnaire à on du 14 juillet.
oyen Joffrin, conseiller municipal du , s'y est opposé en déclarant que les devaient garder toutes leurs ressour- soutenir les grèves.

llections ethnographiques.

inistre de l'instruction publique demain les nouveaux membres de ission chargée de diriger le classe- collections ethnographiques réunies éro.

Enquête.

Une enquête est ouverte sur deux curés de la Dordogne qui auraient fait chanter dans leur église le Domine salvum fac Regem.

Banquet royaliste.

En manière de protestation, M. Baudry d'Asson organise pour le 14 juillet un banquet royaliste à la Roche-sur-Yon.

6 juillet, 5 h. 20 m.

Académie française.

L'académie française a tenu sa séance publique pour la distribution des prix de vertu.

M. Mezières a prononcé le discours d'usage sur le prix de vertu, et M. Camille Doucet celui des prix littéraires.

Les Corses à Paris.

MM. Laurent Lanzi, banquier, et Rossi, conseiller municipal d'Ajaccio, ont eu hier une longue entrevue avec M. Peraldi, à la chambre des députés.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

LES INSTITUTEURS

Dans le but de leur exposer l'esprit du nouvel enseignement primaire, M. le Vice-Recteur de la Corse a successivement réuni au chef-lieu de chaque arrondissement, les instituteurs et les institutrices du département. C'est une idée d'autant plus heureuse que, aux conférences pédagogiques, M. le Vice-Recteur a joint des audiences particulières, d'où chacun s'est retiré charmé de l'accueil qui lui avait été fait.

Nul doute qu'un pareil voyage n'amène les plus féconds résultats, et parmi ces résultats, un peu de stabilité dans la position de nos maitres et de nos maitresses d'école. M. le Vice-Recteur a dû, en effet, recueillir de douloureuses confidences sur l'action désastreuse que la politique a exercé et exerce sur ces fonctionnaires si modestes et si méritants. Chaque élection a amené de nombreux déplacements, malgré la résistances que les chefs universitaires essayaient d'opposer. Mais quoi ! la grande, la sainte politique avait parlé ; peu importait qu'un pauvre diable aux appointements que vous savez, fut obligé de se transporter de la pointe du Cap aux bouches de Bonifacio, et *vice-versa* ! Peu importait qu'il semât ses petites économies sur la grande route ou qu'il fut obligé de contracter des dettes ; qu'il laissât une école florissante, qu'il abandonnât des intérêts de famille ! Et qu'on le remarque, il ne s'agit pas ici d'hostilité au gouvernement de la République, — ce qui pourrait justifier certaines mesures, — il s'agit simplement d'antipathies locales auxquelles on croyait devoir donner satisfaction.

C'est un pareil état de choses que, nous l'espérons, M. le Vice-Recteur prendra à cœur de faire cesser ; autant il a le droit de se montrer rigoureux en matière de service, autant il a le droit d'interdire aux instituteurs toute immixtion électorale, autant, nous n'en doutons pas, il saura les défendre, quand ils seront l'objet d'attaques injustes ou intéressées.

Ces courtes réflexions, nous devons le dire, ne s'appliquent pas à une époque déterminée ; les potentats ont changé, les influences se sont déplacées, mais la manière d'agir est restée la même, et malgré les modifications dans les ministères, la tradition a été conservée et observée avec un soin réellement pieux. Cependant l'autorité universitaire a fait et fait ce qu'elle peut pour protéger les instituteurs ; les préfets eux-mêmes, éclairés par l'inspecteur d'Académie, voudraient résister au torrent. Mais comment faire au milieu du choc de tant de passions contraires ? Il arrive un moment, dans les luttes politiques, où l'existence et les services d'un fonctionnaire ne pèsent pas plus qu'une paille emportée par le vent.

A ce mal qui résulte fatalement des circonstances, l'honnêteté et la bonne volonté des chefs ne peuvent opposer que des palliatifs ; quant à la guérison, elle n'arrivera que le jour où conformément aux véritables principes, les insti-

LE PETIT BASTIAIS

tuteurs seront complétement rattachés au ministère de l'instruction publique, le jour où leur nomination appartiendra au Recteur de l'Académie, leur chef naturel.

En définitive, le ministre de l'instruction publique doit être considéré comme aussi sincère républicain que son collègue de l'intérieur; et dès lors n'est-il pas choquant de placer une partie de son personnel sous la surveillance d'un autre ministre? Est-ce que, si des écarts se manifestaient chez des instituteurs, il ne serait pas plus compétent qu'aucun autre pour les réprimer?

La situation actuelle est un legs des gouvernements monarchiques que la République aurait dû répudier depuis longtemps; on comprend que des gouvernements personnels aient tenu à garder sous la férule de leurs préfets, des membres du corps enseignant resté toujours si libéral et si républicain, mais que la République entre dans la même voie, qu'elle suive les mêmes ornières, c'est chose illogique et absurde.

Brevet de Capacité

Les épreuves écrites pour le brevet de capacité de 2me ordre ont eu lieu à Bastia lundi, 3 juillet courant.

51 aspirantes étaient inscrites. 46 se sont présentées. 23 sont admises à l'examen oral, ce sont:

Mesdemoiselles Amadei, Marie-Antoinette. — Bartolomei, Julie, — Battaglini, Marie-Jéromine-Argène. — Boschetti, Clémentine. — Colonna, Marguerite. — Delfini, Marie-Chilara. — Filippini, Rose-Marie. — Giafferi, Anne-Félicité. — Guaitella, Marie. — Gianninelli, Marie-Hélène. — Mannoni, Marie. — Mariani, Marie. — Paoli, Gracieuse. — Pekle, Marie-Catherine. — Ponzevera, Marie. — Santini, Marie-Julie. — Sebastiani, Marie-Julie. — Sebastiani, Marie-Pietra. — Taddei, Marie-Jeanne. — Viola, Lucie-Marie-Madeleine. — Viola, Marie-Joséphine. — Polidori, Marie-Madeleine. — Torre, Marie-Catherine.

Nos forces dans la Méditerranée

Voici l'énumération des forces navales dont la France peut, en ce moment, disposer dans la Méditerranée:

ESCADRE D'ÉVOLUTIONS (EN RADE DE BÔNE)

1. *Le Colbert*, cuirassé de 1re classe, commandant Dufresse; 800 hommes. — *Le Colbert* porte le pavillon du vice-amiral Krantz;
2. *Le Trident*, cuirassé de 1re classe, commandant Caubet; 800 hommes. — *Le Trident* porte le pavillon du contre-amiral Martin;
3. *Le Redoutable*, cuirassé de 1re classe, commandant Bohic; 700 hommes;
4. *Le Friedland*, cuirassé de 1re classe, commandant Lefèvre; 700 hommes;
5. *Le Marengo*, cuirassé de 1re classe, commandant Layrle; 700 hommes;
6. *L'Océan*, cuirassé de 1re classe, commandant Condein; 700 hommes;
7. *Le Duguay-Trouin*, croiseur à grande vitesse, commandant Carof; 350 hommes;
8. *Le Desaix*, croiseur à grande vitesse, commandant Gadot; 200 hommes;

L'escadre a 5.000 hommes d'effectif: 50 canons, à portée de 8.000 mètres; 40 canons de moindre calibre; 80 canons-révolvers Hotchkiss. Elle peut débarquer une force de 2.500 hommes armés du fusil à répétition Kropatcheck et munie de 15 pièces de 65 millimètres.

LA RESERVE

Dans le port de Toulon, se trouvent 5 cuirassés prêts à armer; 3 transports pouvant porter chacun 2,000 hommes de troupe et 1,000 chevaux: et en outre:

La Triomphante, corvette cuirassée, qui revient de Valparaiso;
Le Tonnerre, garde-côte cuirassé;
La Flore, frégate-école des aspirants;
La Naïade, frégate à grande vitesse;
La Hyène, canonnière;
Le Mytho, *le Bien-Hoa*, *le Tonquin*, *l'Annamite*, transports qui peuvent prendre à bord chacun 3,000 hommes de troupe, et *l'Orne*, qui peut en prendre 2,000.

DANS LA MÉDITERRANÉE

Sur les côtes de Tunisie, nous avons 4 canonnières, *la Vipère*, *l'Etendard*, *le Gladiateur*, *le Chacal*, un grand transport, le *Tarn*.

Sur la côte d'Egypte, à Alexandrie, se trouvent:

Le *La Galissonnière*, corvette cuirassée, portant le pavillon de l'amiral Conrad.

La Thétis, *l'Alma*, corvettes cuirassées;

Les avisos *le Basson*, *le Bouvet*, *le Voltigeur*, *l'Hirondelle*, *l'Aspic*, et *le Forbin*.

Comme transports, *la Sarthe* et *la Corrèze*, transports contenant des vivres et installés en hôpitaux. Devant Alexandrie, nous avons donc 4,000 hommes.

Nous devons ajouter le nom de M. Honoré Anequin à la liste des personnes qui nous ont été signalées comme s'étant distinguées dans l'incendie de la maison Lota.

Chronique Ajaccienne

Ajaccio, le 4 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Les informations que je vous ai adressées hier matin sur l'accident dont M. Dubois a été victime et que j'avais recueillies du cocher qui le conduisait, étaient en partie erronées.

Ce n'est pas d'un rocher situé à quelque distance de la route nationale numéro 193 que l'Ingénieur en chef est tombé, mais d'un point plus éloigné de deux ou trois cents mètres, sur la ligne de Mezzana à Corte. Il avait tenu à s'assurer que les observations qu'il avait faites au sujet de la construction du viaduc de Vitaliccio avaient été suivies par l'agent chargé de la direction du deuxième lot de la deuxième section. Il était sur le haut d'une pile, lorsqu'une des planches de l'échafaudage a cédé, et il a été précipité dans le ravin d'une profondeur de plus de vingt mètres en cet endroit. La tête a porté sur des pierres qui lui ont enlevé une partie du cuir chevelu.

M. Dubois a été ramené hier matin de Tavera; grâce à la force de sa constitution, son état est aussi satisfaisant que possible, et M. le docteur Darricarère nous a donné à tous l'espérance certaine que M. l'ingénieur en chef sera promptement rétabli.

Ch. G.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite du feuilleton: *Les Mystères du Cœur*.

Ephémérides Corses

7 Juillet 1746. — *Corte est assiégée et délivrée des Génois par les patriotes Corses que commandait Gaffory.* Pour empêcher Corte de tomber entre les mains des Corses, les Génois eurent recours à un horrible expédient. Ils exposèrent sur les remparts et de façon à être bien vu des assiégeants le fils du général de Gaffory, espérant de la sorte faire cesser un siège qui pouvait être fatal au chef Corse.

Effectivement, à la vue du jeune Gaffory, le feu cessa, et le général, son père, demeura un moment indécis; mais bientôt, une femme, Faustine de Gaffory, s'élance dans la foule guerrière en s'écriant: « Braves patriotes, continuez le feu au risque de tuer mon fils. La Patrie avant tout! » Alors les cœurs se raffermirent, et sans qu'il n'y eut plus d'hésitations, car ce bel et sublime exemple d'abnégation avait rendu aux assiégeants leur impétuosité, à leur chef son patriotique courage, le siège recommença et Corte fut vaillamment pris d'assaut.

Et comme la Spartiate compagne de Gaffory méritait une récompense, son fils fut miraculeusement conservé à son affection.

FÊTE NATIONALE
DU 14 JUILLET 1882

RÉGATES

M. Pierangeli, agent de la Compagnie Fraissinet à Bastia, vient d'informer M. le Maire que MM. A. et L. Fraissinet mettent à la disposition de la Commission des régates de Bastia une magnifique lorgnette-marine pour être offerte comme prix.

Déjà l'année dernière la Compagnie Fraissinet avait concouru à la fête nationale pour un prix en argent.

Nos remerciements publics à cette Compagnie qui ne perd aucune occasion pour témoigner l'intérêt qu'elle porte à notre pays.

***

Commission des Régates

MM. Scias, commissaire de l'Inscription maritime, *Président*.
Thiers, Fortuné, négociant, *Secrétaire*.
Alfonsi, membre du conseil municipal.
Bertocci, capitaine-marin.
Cambiaggi, Louis, patron-pêcheur.
Dominici, capitaine au long cours.
Merlenghi, vice-président du conseil des prud'hommes-pêcheurs.
Orenga, Philippe, négociant.
Pierangeli, agent de la Compagnie Fraissinet.
Poggioli, capitaine-marin.
Rossi, capitaine au long cours.
Sciaccaluga, capitaine-marin.
Thiers, membre du conseil municipal.
Weens, lieutenant de port.

Nous prévenons le public qu'il circule dans notre ville des pièces fausses de cinq francs en argent, à l'effigie de Napoléon III, au millésime de 1868.

La réforme judiciaire

On annonce que plusieurs membres de la commission de la réforme judiciaire sont décidés à donner leur démission.

Ils déclarent qu'ils ne peuvent faire désormais qu'une œuvre vaine et stérile, et que tout projet ayant l'élection des magistrats pour base ne pourrait rencontrer de majorité dans la Chambre.

La Sériciculture au Cap

Rogliano, le 30 juin 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

J'ai lu dans le *Petit Bastiais* du 16 juin courant, une note relative à la Magnanerie dirigée par M. Beverini, J. P., dans sa propriété de Fumisella.

Puisque vous avez la bonté d'accueillir les communications relatives à l'industrie des vers-à-soie, si intéressante pour notre île, permettez-moi de vous entretenir, à mon tour, de la magnanerie qu'a organisée, cette année, à Rogliano, M. Colonna Cosme-Louis, originaire de la Commune de Piedigriggio.

Cette magnanerie, que j'ai visitée à plusieurs reprises, mérite, à juste titre, de fixer l'attention publique.

D'abord et pour éviter l'encombrement des vers, elle occupe plusieurs maisons, et cette précaution n'est pas inutile, puisque le nombre des chassis dépasse 160.

LE PETIT BASTIAIS

suite les vers reçoivent leur nourriture avec une precision mathématique; et cette ponctualité fait honneur à la prévoyance et à l'activité de M. Colonna, car, pour satisfaire aux besoins de ses nombreux élèves, il est obligé de cueillir la feuille, non seulement à Rogliano, mais encore à Centuri, Ersa, Morsiglia et Pino.

Enfin une première éducation est déjà faite et elle a donné 160 k. de cocons et 480 onces de graine cellulaire. La seconde éducation dont les vers sont montés sur la bruyère, va bientôt être terminée, et comme elle est plus importante que la première, M. Colonna pourra, enfin de compte, mettre à la disposition du public plus de 9,000 onces de graine, le tout d'excellente qualité.

Pour ce qui me concerne, je ne puis m'empêcher de rendre un éclatant hommage à l'intelligence et au zèle déployés par M. Colonna, comme aussi à l'empressement avec lequel il reçoit les visiteurs, et à l'affabilité avec laquelle il répond à toutes leurs questions, même à celles qui sont fastidieuses ou indiscrètes.

M. Colonna n'en est pas, du reste, à son coup d'essai; déjà M. le Préfet de la Corse lui a décerné, en 1868, une médaille en argent et une prime de 100 fr. pour la supériorité de ses produits; et s'il y avait aujourd'hui une exposition spéciale à la sériciculture, je suis sûr qu'il y remporterait le premier prix.

Voilà donc une industrie nouvelle qui s'est créée au Cap-Corse, dans des conditions incontestables de progrès et de prospérité: et comme tout ce qui concerne cette province a le don d'exciter votre bienveillant intérêt, je me suis permis de vous la signaler.

Veuillez agréer, etc.

JEAN OLANDI. *Propriétaire.*

Bourse de Paris

	5 juillet	6 juillet
Rente 3 p. 0/0	80,75	81,25
— 3 p. 0/0 amortissable.	80,95	81,40
— 4 ½ p. 0/0	111,50	111,25
— 5 p. 0/0	114,15	114,70

Bulletin financier

Paris, le 6 juillet 1882.

La liquidation des valeurs s'annonce assez bien, les dispositions de la place sont excellentes. Nos rentes sont très fermes dès l'ouverture.

Quant aux fonds étrangers ils sont demeurés un peu négligés, et cela se comprend, tant que les événements ne seront pas terminés il faut s'attendre à ce que le marché de ces valeurs soit dépourvu d'animation. On cote cependant 275 sur l'Egypte 6 0/0, et 11,10 sur le Turc.

Sur le Crédit Foncier on se soutient à des cours supérieurs a ceux de samedi à 1465, la fermeté de cette valeur est remarquable. Les demandes en obligations foncières indiquent que l'épargne opère de bons placements et considère ces valeurs comme offrant une sécurité sans pareille.

Le Crédit de France fusionnant avec deux autres banques il est douteux que ce replâtrage satisfasse et sauvegarde les nombreux intérêts qui ont été si imprudemment compromis. On fut 250.

Le placement en actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies est le plus recommandable et le plus solide qui existe. Les capitalistes qui profiteront de nos conseils seront les premiers à rendre justice à cet avis prudent et sage.

La Banque Parisienne s'en va tout doucement; encore une valeur qu'il faut éviter avec grand soin, depuis longtemps on a pu voir toutes les valeurs recommandées et offertes par cette banque, s'écrouler piteusement, son tour viendra, on cote 530.

Lyon 1612,50 — Orléans 1262,50.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Colombo Dominique.

DÉCÈS.

Canepa, Vincent-Louis, 3 mois de Bastia.
Alfonsi, Pierre-Alexandre, 6 mois de Bastia.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi, 6 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance de mardi, lu par M. de La Billais, l'un des secrétaires, est adopté.

La Chambre adopte la proposition de M. Chevandier sur les enterrements civils.

Les Armements

M. Lockroy demande à M. le président du Conseil des explications sur les armements et les préparatifs qui se font dans nos ports militaires.

M. de Freycinet répond que le ministre de la marine a cru devoir donner des ordres pour procéder à des préparatifs de guerre, mais que ces préparatifs n'excèdent pas les précautions nécessaires. Il ajoute que si l'intervention armée de la France devenait inévitable, — ce qu'il est impossible de prévoir dès à présent, — cette intervention ne s'exercerait pas sans le consentement préalable des Chambres.

M. de Freycinet termine sa déclaration en disant que les intérêts de la nation et la prudence commandent au gouvernement de se trouver prêt à faire face à toutes les éventualités.

Cette déclaration du président du Conseil est couverte d'applaudissements.

La séance est levée, et la prochaine séance fixée à samedi.

SÉNAT

Présidence de M. Le Boyer.

Le général Billot dépose un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 19 millions nécessaire pour les dépenses de l'expédition de Tunisie.

Prennent part à la discussion MM. Jouin, Tirard, Tolain, de Gavardie.

— L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi concernant les syndicats professionnels.

La discussion générale est close, et la discussion des articles est renvoyée à samedi.

Paris, 6 h. 50 s.

La Conférence.

Les ministres se sont réunis sous la présidence de M. Grévy.

Le président du Conseil a communiqué à ses collègues les dépêches qu'il avait reçues du marquis de Noailles, desquelles il résulte que la conférence de Constantinople a admis en principe l'intervention de la Turquie. Si la Porte refuse, la conférence décidera l'intervention anglo-franco-italienne.

Un aide-de-camp du Sultan est arrivé à Alexandrie.

Examens du Baccalauréat

Sur les dix candidats reçus hier aux examens écrits pour le baccalauréat ès-sciences, huit ont été définitivement reçus.

Ce sont MM. Tardi, avec la mention bien; Cagninacci, mention assez bien; Cardusi, Crocicchia, Mattei Cyprien, de Pietri, Simoni, Susini, mention passable.

Votes de nos Députés

Scrutin sur le passage à une deuxième délibération de la proposition de loi ayant pour objet de régler les rapports des compagnies de chemins de fer avec leurs agents commissionnés.

Nombre des votants	468
Majorité absolue	235
Pour l'adoption.	372
Contre	96

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Bartoli, Graziani, Peraldi.

M. Gavini a voté contre.

M. Arène n'a pas prist par au vote.

***

Scrutin sur le passage à une deuxième délibération de la proposition de la loi de M. Chevandier, sur les enterrements civils.

Nombre des votants	492
Majorité absolue	247
Pour l'adoption	401
Contre.	91

Les cinq députés de la Corse se sont abstenus.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Livourne, vapeur français, Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

De Livourne, vapeur français, Vannina, Cap. Lacotte, passagers, diverses.

De Madeleine, vapeur italien, Lombardia, Cap. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

De Nice, vapeur français, Marie-Louise, capitaine Paranque, dépêches, passagers, diverses.

SORTIES.

Pour Aleria, Tartane française, St-Jean-Baptiste, cap. Bertocci, lest.

Pour Livourne, vapeur italien, Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

Pour Marseille, vapeur français Vannina, capitaine Lacotte, passagers, diverses.

G. OLLIVIER Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.
Ancien cabinet Pradère: Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.
Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,
Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres: on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

LE PETIT BASTIAIS

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

CONTRE les *Rumes*, Grippe, *Bronchites*, irritations de *Poitrine* et de la Gorge, le SIROP et la PATE pectorale de NAFÉ de DELANGRENIER possèdent une *efficacité certaine*, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine ; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans danger aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

MONSIEUR. — Veuillez être assez bon pour publier ces quelques lignes : Je suis pauvre ; mais, si j'avais un patrimoine, je le dépenserais tout à faire connaître au monde les mérites du *prof. Alberto feu G. Pagliano de Florence*. Je souffrais depuis plusieurs années d'un asthme et de douleurs de tête et d'estomac qu'aucun remède ne pouvait soulager ; je m'étais déjà résigné à finir ma vie. Un bijoutier de mes amis me dit un jour : *Je veux te donner la vie* ; il me conduisit chez lui et me remit *trois flacons de sirop Pagliano* avec l'instruction relative. Je suivis ce traitement pendant 15 jours, et je me trouve à cette heure complètement guéri et en état de travailler même 12 heures par jour. Je donne ici cette attestation pour l'utilité et le bien des malades, ainsi que pour démontrer ma reconnaissance envers l'ami et envers le prof Pagliano.

LOUIS RENARD, *Forgeron*.

EN VENTE
chez
AUG. GODCHAUX ET Cie
10, RUE DE LA DOUANE, A PARIS
et chez tous les Libraires et Papetiers
Cahiers d'écriture avec modèles gravés et gradués.
Approuvés par le Ministre de l'instruction publique
Adoptés pour les écoles de la ville de Paris.
Cahiers de calcul, Cahier de dessin, etc.
Prix, le cent : 9 francs

Les cahiers d'écriture sont imprimés en taille-douce par les machines inventées par MM Aug. GODCHAUX et Cie, qui ont obtenu à l'Exposition universelle de Paris 1878 une *médaille d'or*, sur le rapport du jury, dont voici le texte :

« MM. Aug GODCHAUX et Cie ont » une spécialité dans laquelle *ils restent* » *sans rivaux* : l'impression en taille-» douce des cahiers d'écriture à l'usage » des enfants.

» La perfection apportée à cette fabrication, grâce aux machines qu'ils ont » inventées, a déjà été signalée et » récompensée à toutes les expositions » depuis 1862.

» En accordant à MM. Aug. GODCHAUX et Cie une place d'honneur, » nous avons voulu consacrer les mérites » d'une fabrication aussi remarquable » par ses moyens d'exécution qu'intéressante par le but utile auquel elle » s'applique, et nous avons voulu aussi » distinguer un de nos établissements » industriels les mieux organisés et » administrés. »

NOTA. — *Pour recevoir franco, à titre de spécimen, un ou plusieurs cahiers, il suffit d'envoyer en timbres-poste 0 fr. 10 centimes par cahier.*

ALIMENTATION DES ENFANTS

On lit dans le journal la *Santé publique* :

« Les médecins ont, avec raison, « appelé de tout temps l'attention « des mères sur *l'alimentation des* « *enfants* ; car si une bonne nutri« tion développe leurs forces et amé« liore leur santé, il est évident aus« que l'usage d'aliments peu en rap« port avec la faiblesse de leur es« tomac produit une digestion im« parfaite, entrave leur croissance, « et les dispose au *rachitisme* ou « autres *maladies* communes au « jeune âge. — De célèbres doc« teurs, membres de l'Académie de « Médecine, conseillent, avec *beau*« *coup de succès*, un aliment forti« fiant, aussi nourrissant que facile « à digérer, et qui méritent à juste « titre la réputation qu'il a acquise : « c'est le *Racahout des Arabes* pré« paré depuis longtemps par M. De« langrenier, 53, *rue Vivienne*, Pa« ris, qui en a établi des dépôts « dans toutes les villes.

« Cet aliment aussi léger qu'a« gréable, *facilement assimilé* par « l'estomac des plus jeunes enfants, « réussit très bien quand on veut « les sevrer ; il peut être donné mê« me pendant l'allaitement, lorsque « le lait de la mère n'est pas suf« fisant. »

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL
COMPAGNIE D'ASSURANCE RÉUNIES
PARIS, 1, Rue Lafayette.
MADRID, 1, Calle de Olozaga.
Capital entièrement versé. 12,000,000 f
Reserve. . . . . 8,000,000 f
Assurances.
Vie entière ; Mixtes ; Rentes viagères
Opérations spéciales de la
CAISSE DE CRÉDIT PERSONNEL

L'Union et Phenix Espagnol garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant pas 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un de ses endosseurs.

Tarif unique : 1 0/0 du montant de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 francs.

S'adresser pour le visa : A Paris, 1, Rue Lafayette ; à Madrid, 1, Calle de Olozaga et dans toutes les Agence de l'Union et Phenix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal et en Belgique.

Déjeuner Hygiènique

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles dont la digestion est laborieuse, trouveront dans le Racahout de Delangrenier un déjeuner très agréable, aussi léger que réparateur, et remplaçant avec avantage le chocolat et le café. — La réputation de cet aliment depuis si longtemps acquise, est justifiée par l'approbation des membres de l'Académie de Médecine, qui ont constaté que ses propriétés toniques et nutritives convenaient surtout aux convalescents, aux enfants et aux personnes délicates ou âgées. Dépôts dans chaque ville.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
Pce MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1re Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables sur toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
Vins Spiritueux
Boulevard du Palais
L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)
Marque de Fabrique
Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id. d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Torc cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham	id. ordinaire	id. fines id.	id. Martini	(marques diverses)	Savounette levant	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin.	id. Arnaud.	id. id. extra	id. Moët	Hongrois	id. 2me	id. 2ms	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. Martel	id. super.	Cacao Chouva	id. Martini	id. Mousseux	Plantador	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	—
id. id.	id. Gabello	id. Gabello	id. Sertoni	Sillery	Brisures de la Regie.	Sedleaff	Sedleaff	Ordinaires	Elartista fumur	id. 40 sigar.	GROS DÉTAIL
id. id.	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	Vergenay		Debri de la Regie	Debris Scaferlati.	Bouts du nègre	Crux d'venera	Illustrées	des vers, précaution à chassis dé-
id. id.	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Cremant bl.		—		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	
id. Etourneau	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	id rose		Tabacs de la Regie		id. fins	Teresita	—	
id. Guérin	Amer Picon	id. fines id.	id espagnols	Grand Crem.				Longs (fantaisie)	Representation	Cigarettes de la Régie	
Rhum ord.	id. indien.	The chinois	Malaga	—					El Colombate de la Havane		
id. supér.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					—		
id. Martiniq	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto						Cigaressuiss		
id. extra	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.								
Kirsch ord.	id. id. anisee	id. id. jaune	id Lunel								
id. Arnaud.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala								
	id. id. rose	Raspail vrai	Chypre								

00159

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 11.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne repond pas des manuscrits deposés.

7e ANNÉE, N° [illegible] SAMEDI, JUILLET 1882
Sainte Elisabeth, reine de Portugal.
Rédaction & Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

GRANDE LOTERIE
DE
L'ORPHELINAT DES ARTS
(Autorisée par arrêté ministériel du 28 Nov. 1881)
200.000 Billets seulement
Plus de 423 Tableaux
Offerts par les principaux Artistes Français & Étrangers
UN LOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Et nombreux Objets d'art, Dessins, Aquarelles, Bronzes, Marbres, Manuscrits
1 franc — PRIX DU BILLET — 1 franc
Le Tableau de M. MEISSONNIER sera repris pour la somme de 15.000 FRANCS
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. — Tirage le 15 juillet 1882.
Pour recevoir les billets franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 1/2 25.°
Hauteur barométrique, 760 1/2.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,001.
Vent, à 8 h. m. Est faible — à 3 h. s. S-E. faible.
Etat du ciel, brumeux et nuageux.
Etat de la mer, peu agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Brumeux, vent variable du S-E. au S-O.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais*.)

Paris, 7 juillet, 10 h. 35 m.

La santé de M. Humbert.

M. Humbert, ministre de la justice, ne va pas mieux ; néanmoins il se fait adresser tous les jours les pièces à signer, et il expédie son courrier.

Quoique surchargé d'affaires, M. Varambon, sous-secrétaire d'Etat, ne néglige pas les intérêts de la population lyonnaise qui l'a élu.

Petit cadeau.

Lors du voyage du roi Amédée sur la Canepatière nord de l'Espagne, M. Grévy lui Alfonsi, remettre deux vases de Sèvres, par le général Pittié, envoyé vers lui par le président pour lui présenter ses compliments.

La situation en Egypte.

On annonce une importante lettre de M. Waddington, ancien ministre des affaires étrangères, sur la situation en Egypte.

Inspection des eaux.

Des inspections sont commencées dans les maisons de Paris, pour visiter les réservoirs de zinc qui altèrent la pureté des eaux de table.

Nos colonies.

Le vice-amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, a signé un décret apportant de grandes modifications à l'administration des Antilles françaises et des îles de la Réunion. Les ordonnances concernant les pouvoirs extraordinaires des gouverneurs sont abrogées.

Dénonciations.

Plusieurs électeurs de l'Indre-et-Loire devaient remettre à Chinon une adresse à M. Cochery, au sujet des nominations d'employés bonapartistes dans son administration, prévues pour le 14 juillet. Pour ne pas provoquer un incident à la fête de Rabelais, ces électeurs ont décidé d'envoyer cette adresse à Paris.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

CONSEIL MUNICIPAL DE BASTIA

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUILLET 1882

Président : M. Bonelli, maire.
Secrétaire : M. P. Carbuccia.

Question des Eaux

M. le Maire soumet au Conseil le procès-verbal d'expertise de la propriété Stefanini sise à Paratojo où jaillit la source dont il est question de faire l'acquisition.

La promesse de vente consentie par le propriétaire du dit immeuble.

Le procès-verbal d'enquête de *commodo* et *incommodo* qui a été ouverte sur le projet d'acquisition du dit immeuble dans les formes déterminées par les ordonnances du 23 avril 1835, et suivant les instructions de M. le Sous-Préfet de Bastia en date du 7 juin écoulé.

Il fait observer que parmi les dépositions recueillies, quelques-unes seulement, dictées par l'intérêt privé ont protesté contre l'utilité de l'acquisition projetée. Elles émanent pour la plupart des propriétaires ou de jardiniers exclusivement soucieux d'assurer l'exploitation des planches de jardins qui profitaient de l'écoulement de ces eaux. Les déposants en faveur du projet sont tous des citoyens de la ville, désintéressés personnellement, et n'ayant en vue que l'intérêt public.

Après quoi M. le Maire invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil :

Sur les explications de M. le Maire, après examen des pièces produites et notamment du procès-verbal de M. le Commissaire-enquêteur en date du 2 de ce mois et concluant à l'urgence de l'acquisition projetée, dit qu'il y a lieu de procéder sans retard à l'acquisition de l'immeuble et de la source de M. le conseiller Stefanini, à Paratojo.

Approuve à cet effet la promesse de vente transcrite par le propriétaire dudit immeuble avec lequel il sera passé contrat définitif après l'approbation de la présente délibération. Vote la somme de 9,000 fr. pour être employée à cette acquisition ; dit que cette sera somme prélevée sur les 33,460,39 c. placés au trésor pour servir à l'augmentation du volume des eaux de la ville, et restant disponibles sur les 50,000 fr. provenant de l'emprunt.

Confirme de plus fort la délibération en date du 6 juin 1882, par laquelle le Conseil votait une somme de 11,000 fr. pour frais de captation, canalisation, construction de réservoirs, indemnités de parcours et autres.

Dit enfin que le vote de cette somme totale de 20,000 fr. se confondra avec la somme déjà votée par la délibération du 6 juin précité.

FÊTE NATIONALE
DU 14 JUILLET 1882

Commission des courses

MM. Dampierre, capitaine, *président*.
Damei, Etienne, *secrétaire*.
Bonavita, François.
Cavallin, vétérinaire.
Lazarotti, André.
Orenga, Charles.
Ramaroni, docteur.
Ristori, vétérinaire.
Salicati, docteur.
Sanguinetti, Alexandre.
Sisco, Aimé.
Staffe, Auguste.
De Zerbi, Antoine.
Zuani, Vincent.

Ephémérides Corses

8 Juillet 1746. — Le comte Rivarola reprend Bastia qu'il n'avait pu garder.

Le 7 juillet, il avait réussi à faire pénétrer nuitamment un corps de 150 hommes dans le quartier de Terravecchia de Bastia ; le lendemain matin il fit son entrée en ville à la tête des patriotes.

Nous informons nos lecteurs que la vente des billets de la loterie de l'Orphelinat des arts sera clôse aujourd'hui à 3 heures de relevée.

Examens du Baccalauréat

Baccalauréat ès-lettres. — 2e partie. — Ont été reçus, MM. Tusoli et Casanova.

Baccalauréat ès-lettres. — 1re partie. — Sur 22 inscrits, 7 ont été déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites, et 6 ont été définitivement reçus. Ce sont : MM. Adriani et Mingalon, avec la mention assez-bien ; Lorenzoni, de Juchereau de Saint-Denis, Santi et Dominici, avec la mention passible.

Port de Bastia

On doit mettre en adjudication prochainement l'achèvement du dallage des quais des deux premiers alignements de la jetée du nouveau port. La dépense est évaluée à 23.000 francs.

Hospitalité italienne

Nos lecteurs ont pu voir hier un pauvre nain estropié et difforme qui parcourait les rues de notre ville, inspirant à tous la plus grande pitié. Ce malheureux, originaire de l'arrondissement de Corte, était naguère en Sardaigne, où dans l'impossibilité de se livrer à aucun travail il implorait la charité publique. Bien que cet infortuné fût complètement inoffensif, les autorités de l'endroit l'ont fait saisir et emprisonner. Après deux mois de détention, il a été embarqué sous bonne escorte pour être reconduit à Bastia où il arrivait hier matin, accompagné de deux gigantesques carabiniers, chargés de le mettre à la disposition de M. le Procureur général. Il va sans dire que ce pauvre disgracié de la nature a été incontinent rendu à la liberté.

Voilà comment les Italiens qui pourtant usent et abusent de notre hospitalité traitent nos nationaux.

Devrons-nous, après cela, continuer à supporter les incessantes importunités de la multitude de mendiants italiens qui innondent notre cité, et qui, pour la plupart, ne sont peut-être pas étrangers aux vols multiples et audacieux que l'on constate depuis quelque temps.

A l'autorité compétente d'aviser.

Meurtre

A la suite de paroles blessantes échangées à l'audience de la justice de paix entre Tiberi, Jacques-Philippe, et Gilormini, Ange-Toussaint, tous les deux de la commune d'Isolaccio, une dispute s'est élevée entr'eux, et Gilormini a été frappé de plusieurs coups de couteau qui ont occasionné la mort.

Le meurtrier a été arrêté à quelque distance du lieu du crime par deux gendarmes en tournée.

Boite du Journal

Bastia, le 6 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Permettez-moi d'avoir recours à la publicité de votre excellent journal, pour signaler à nos édiles un abus qu'ils doivent ignorer, car autrement ils l'auraient fait cesser depuis longtemps.

Quelques-uns de nos bouchers ont pris l'habitude de laisser pendant la nuit, quelquefois même pendant deux jours, les bestiaux destinés à être abattus, au bureau de l'octroi Saint-Nicolas.

Il en résulte que ces pauvres bêtes attachées au poteau qui se trouve près du bureau, sans nourriture, incommodent les habitants du quartier par leurs mugissements continuels.

Cette situation est à moitié supportable pendant le jour, mais elle ne l'est pas du tout la nuit, et nous sommes trop souvent réveillés par ces mugissements, pour supporter plus longtemps un pareil voisinage.

MM. les bouchers peuvent avoir le droit de prendre leurs aises, à la condition toutefois de ne pas gêner leurs concitoyens.

Veuillez agréer, etc.

Un Voisin du bureau de l'Octroi.

Nous sommes au siècle du renouveau. Les élèves de Louis-le-Grand ou de Charlemagne amusent leurs loisirs à chercher les jeux de mots qui faisaient les délices de mon arrière-grand'père. Cela remonte loin, savez-vous ? Deux grands rhétoriciens m'adressent ce matin cette question, si vieille, si vieille qu'elle est usée, mais pour les jeunes gens, tout date d'hier.

« Quelle différence, me demande mon ami Victor ou mon ami René, — je ne sais pas bien au juste, — y a-t-il entre un avocat et une charrue ? »

Ce n'est pas très révérencieux de leur part, mais ils s'empressent de m'envoyer la réponse.

« On graisse une charrue pour l'empêcher de crier, et un avocat pour le faire crier davantage. »

Et dire que leur père est un excellent avocat du barreau de Paris, et que les chers enfants voulaient me traduire la chose dans la langue de Lamartine ou de Victor Hugo ! De mon temps, un fort en thème, nous eût tourné l'épigramme en vers latins. Les vers latins ! Si MM. de troisième et de seconde se réjouissent de ce qu'un ministre plus intelligent que ses devanciers ait envoyé le *Gradus ad Parnassum* et le *Thesaurus poeticæ linguæ* rejoindre dans un coin de la bibliothèque des ancêtres les bouquins qu'on n'ouvrira plus, je connais un vieil universitaire qui fut allé volontiers brûler une chandelle — lisez une torche — sur le sommet de l'Hélium en l'honneur de nos muses démodées, à la condition que la Compagnie Transatlantique lui eût offert le passage *gratis*, aller et retour. Ce vieil universitaire se souvient toujours de ses vieux élèves du lycée de Bastia : ceux-là l'ont-ils oublié ?

Ch. G.

Demain matin aura lieu dans l'Oratoire de la Conception l'installation des membres élus composant la nouvelle officialité qui est ainsi composée :

MM. Joseph Belgodere, prieur ; Joseph Carbuccia, sous-prieur ; Dominique Sisco, premier assistant ; Jean-Baptiste Agostini, deuxième assistant.

A l'occasion de cette cérémonie, la statue de la Vierge restera exposée pendant toute la journée.

RIXE

Une rixe avait éclaté à la suite d'une discussion pour affaires d'intérêt entre Arrighi, Servent, sujet italien, demeurant actuellement à Taglio-Isolaccio, et Pierrucci Pierre, dit Ordioni, charretier. L'Italien a tiré deux coups de fusil sur Pierrucci, sans l'atteindre ; ce dernier a tiré de sa poche un pistolet et a fait feu à son tour : ce premier coup n'ayant pas porté, il s'est mis à la poursuite d'Arrighi, l'a atteint, et lui a enfoncé son stylet entre les épaules. La blessure est très grave.

Pierrucci a pris immédiatement la fuite et s'est soustrait jusqu'à présent aux recherches de la gendarmerie.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Correspondance Littéraire Ad. Favre.

(REPRODUCTION INTERDITE)

(N° 24)

LES MYSTÈRES DU CŒUR

PAR

JULES FLAMAND

VIII.

Une fois cependant on lui avait mandé qu'Albertine était malade, mais dans des termes assez peu alarmants, pour ne pas frapper son intention ; il pensa donc qu'il s'agissait d'une légère indisposition.

Lorsqu'il apprit sa mort, cette nouvelle lui porta un coup terrible, et replongea son âme dans une torpeur voisine du désespoir, dans les mortelles agitations que le temps, l'absence et les voyages avaient moins calmées qu'assoupies. Il retomba dans une alternative de morne abattement et de fiévreuse torture, éprouvant en lui-même un froid néant, un vide douloureux que rien sur la terre ne pourrait combler.

Après avoir longtemps pleuré Albertine, une confuse arrière-pensée traversa ses larmes, en même temps qu'il sentait quelque chose se détacher de lui pour aller se joindre aux mânes de la céleste jeune fille ; une autre voix parlait à son cœur et lui tenait un langage moins passionné ; mais plus imposant et plus sérieux. Une lutte opiniâtre se livrait dans son esprit, entre le passé et l'avenir, entre le mal qu'il avait fait et le bien qui lui restait à faire.

A mesure que s'amortissaient dans son imagination ses ardeurs juvéniles, source et aliment de son malheureux amour, la raison, cette tardive compagne de l'homme, prenait plus d'empire sur son esprit et lui montrait la vie humaine sous un aspect nouveau qu'il n'avait point entrevu jusque-là. Les maladies de son âme, ses indécisions, ses perplexités devinrent intolérables. N'y pouvant tenir plus longtemps, il partit pour la terre obscure où dormait du sommeil des anges l'infortunée Albertine. Pendant ce court trajet, il continua d'être assiégé par une anxiété indéfinissable ; c'était une vague souffrance, une sorte de crise morale dont il cherchait péniblement à sortir sans avoir le courage de lire au fond de sa conscience et de se mettre d'accord avec lui-même. Cependant, à mesure qu'il s'approchait de son hameau, son incertitude se dissipait et faisait place à une volonté plus ferme.

Il arriva par une belle après-midi d'un dimanche d'octobre. Le ciel déployait majestueusement sa voûte azurée et le soleil empourprait de ses rayons la cime des arbres, à demi dépouillés de leurs feuilles

Au milieu d'une petite campagne, l'automne est une saison pleine de charmes où la nature revêt mille beautés nouvelles. La terre couverte de fruits semble inviter les habitants à remercier l'auteur de toutes choses, pour les immenses richesses qui sont sorties de son sein.

Longchamps père, Duplessis et sa femme faisaient leur promenade accoutumée ; Marianne gardait le logis. Quant à Charlotte, elle aussi faisait sa promenade : on saura bientôt de quel côté elle avait dirigé ses pas.

En retrouvant ces lieux aimés qu'il avait fuit comme un malfaiteur, Donatien, déjà disposé à la rêverie, éprouva plus d'émotion que son âme n'en pouvait contenir. Il erra d'abord au hasard, sans s'inquiéter du chemin qu'il suivait ; mais bientôt il prit un petit sentier où passait fort peu de monde et qui aboutissait au cimetière du village. Arrivé dans ce silencieux séjour, il chemina tout pensif parmi les tombes paraissant les examiner toutes, mais n'en cherchant qu'une, et on devine laquelle. Il ne tarda pas à apercevoir une femme vêtue de noir, à demi penchée sur un modeste entourage. Quelque chose le frappa dans cette personne, il l'examina plus attentivement et reconnu Charlotte.

(La suite à demain.)

00160

Le Certificat d'études primaires

On nous écrit d'Olmi-Cappella :

Si la nécessité de l'éducation pour l'homme atteste sa faiblesse native, elle est en même temps le signe de sa supériorité et de la prééminence que Dieu lui a donnée sur les œuvres de la création. Nous constatons avec joie que les enfants de l'ancienne province de Giunsani rivalisent d'ardeur avec les meilleurs élèves des écoles primaires de la Corse.

C'est ici que la force musculaire s'allie avec la délicatesse des sentiments et avec la douceur des mœurs. Enfants dociles, ils sont sous les yeux du maître d'école comme sous la houlette du pasteur et ne demandent qu'à s'instruire pour être un jour des citoyens et des patriotes utiles.

Les examens pour le certificat d'études ont été riches en résultats : dix élèves sur douze l'ont bien mérité à la grande satisfaction de M. Borie, Inspecteur primaire et des autres membres de la Commission.

Les deux écoles de la commune d'Olmi-Cappella ont obtenu sept certificats. Honneur à M. et à Madame Fondacci qui ont mis leurs écoles à une hauteur telle qu'elles n'ont plus rien à envier à leurs émules et à leurs rivales.

Les supérieurs ne leur ménagent pas leurs éloges, et dernièrement même Madame Fondacci recevait des mains de M. le Vice-Recteur de la Corse, une mention honorable de la part de M. le Ministre de l'Instruction publique. C'est à M. Fondacci que le modeste auteur de cet article doit en grande partie, d'avoir mérité, aux derniers examens, le brevet de capacité.

Le vrai, le bien et l'utile s'harmonisent ici avec les cimes de nos montagnes, avec nos sites enchanteurs et avec la beauté de notre ciel. Qui sait si l'habitant de la plaine ne sentira pas le besoin de retremper son cœur autour de la flamme du vrai patriotisme qui brille ici et qui embrase.

Voici la liste des candidats reçus :

MM. Cignaco Alexandre, Ablondi Jean, Antonelli Ludovic, Poletti Augustin, Giudicelli Etienne, élèves de l'école des garçons d'Olmi-Cappella dirigée par M. Fondacci.

Mesdemoiselles Grimaldi Angeline, Casanova Nonciade-Marie de l'école des filles d'Olmi-Cappella dirigée par Madame Fondacci.

MM. Luigi Dominique, Giafferi Ignace-François, Costa Bonaventure, de l'école de garçons de Pioggiola dirigée par M. Costa.

D. GIUDICELLI,
muni du brevet de capacité.

Sauvetage

Hier, dans l'après-midi, un enfant d'une douzaine d'années se baignait près du pont du Fango, lorsqu'il disparut tout-à-coup sous l'eau. Deux enfants, à peu près du même âge, qui prenaient leur bain à côté, parvinrent à le saisir, et le ramenèrent sur le rivage, ou des soins lui furent donnés immédiatement.

CAISSE D'ÉPARGNE D'AJACCIO

Opérations de la semaine

Solde au 25 juin 1882 .		599,967 71
Versements.	4,625 00	
Remboursements. . . .	1,880 67	
Excédant.	2,744 33	2,744 33
Solde en caisse au 2 juillet 1882 .		602,712 00

L'Administrateur,
N. CHIAPPE, Percepteur.

Le Caissier,
S. CHIARISOLI.

Bourse de Paris

	6 juillet	7 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,25	81,35
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,40	81,75
— 4 1/2 p. 0/0	111,25	111,21
— 5 p. 0/0	114,70	111,05

Votes de nos Députés

Scrutin sur le passage à la discussion des articles des propositions de loi relatives à la suspension de l'inamovibilité de la magistrature.

Nombre des votants	484
Majorité absolue	243
Pour l'adoption. . . .	226
Contre	258

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Bartoli, Peraldi.

Ont voté contre, MM. Gavini, Graziani.

***

Scrutin sur la prise en considération de la proposition de la loi de M. Delattre concernant l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

Nombre des votants	460
Majorité absolue	231
Pour l'adoption . . .	261
Contre	199

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté contre, MM. Gavini, Graziani.

N'ont pas pris part au vote, MM. Arène, Bartoli, Peraldi.

Bulletin financier

Paris, le 7 juillet 1882.

La liquidition amène une réaction sensible sur les valeurs. Cependant les nouvelles politiques semblent plus pacifiques ou tout au moins plus rassurantes. L'attitude du marché des rentes est hésitante. 3 0/0 80,65 et 80.70. L'amortissable détache un coupon de 75 centimes à 80,65. 5 0/0 114, 113, et 114.

La spéculation se tient sur la réserve vis-à-vis des fonds étrangers.

L'Italien est un peu meilleur à 88,90. La Dette Egyptienne fléchit à 470.

La physionomie du marché des valeurs n'a pas changé, elles demeurent sans grandes affaires.

Le Crédit Foncier de France garde une attitude des plus satisfaisantes à 1455. Les achats qu'on effectue aux cours actuels sont assez nombreux.

Bonne tenue aux environs de 490 sur la Foncière de France et d'Algérie.

Les Magasins généraux de France et d'Algérie sont immobiles à 555.

Le Comptoir Industriel de France et des Colonies très recherché va payer un à compte de 42 fr. 50 sur le dividende des actions.

Notons la faiblesse du Crédit général français, du Crédit de France et de la Banque Parisienne, cette dernière particulièrement est offerte à 530. — Les rentiers et capitalistes ont répondu à l'appel de la Banque Nouvelle : ils ont souscrit avec empressement aux obligations hypothécaires Malétra, certains d'opérer un bon placement.

Chemins faibles, Lyon 1615. — Orléans 1260.

SOMMAIRE DE LA *FRANCE ILLUSTRÉE*

TEXTE : Mgr Lequette, évêque d'Arras. — Chronique, par Venet. — Revue de la semaine, par Jean le Guépin. — Sur un buste du Salon, par Ernest Langlois. — La stalle du baron de Rothschild, par Albéric Second. — Torquemada, par D. de Rung — Le Salon de 1882, par Oscar Havard. — Nos gravures, par S. — Echecs, par Emile Pradignat. — Rébus.

GRAVURES : Mgr Lequette. — Faits divers illustrés, par Martin. — S. S. Pie IX. — Une réception dans les appartements de S. S. Pie IX. — Silhouettes fantaisistes.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Petrignani, Pierre-Jean, sous-officier, en retraite, de Venzolasca, et Musetti, Marie-Louise-Assomption, ménagère, de Carcola, (Italie.)

NAISSANCES.

Galuzzi, Anita. — Mariani, Jean.

DÉCÈS.

Néant.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Cagliari, brick-goëlette italien Murfisa, capit. Francescone, minérai.

SORTIES.

Pour Marseille, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

Pour Livourne, vapeur français Marie-Louise, cap. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

Pour Porticciolo, Cutter français St-Fruttuoso, cap. Francioni, lest.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

7 juillet, 9 h. 20 m.

Nouvelles d'Egypte

A Alexandrie on travaille activement à l'armement des forts pour repousser l'attaque des escadres alliées.

L'escadre anglaise a déjà pris devant la ville ses positions de combat.

— Aujourd'hui, à l'enterrement de M. Cléray, ancien conseiller municipal de Paris, M. Spuller a prononcé un discours qui a fait sensation.

M. Gambetta qui assistait au convoi a été l'objet d'une ovation populaire.

Les travaux de l'inspection générale auront lieu vers la fin de ce mois-ci. Un grand nombre de permutations sont en préparation.

Le comte de Blacas, chargé d'une mission spéciale pour le comte de Chambord, se rend en Espagne.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur des principaux cabinets de Paris.
Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.
Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

Mme POGGI Veuve PAOLI
MARCHANDE DE MODES, à Bastia,
Boulevard du Palais N° 9,
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.
Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes
A DES PRIX TRES MODÉRES.

LE PETIT BASTIAIS

EAUX D'OREZZA-STAZZONA

HOTEL DE LA PAIX

Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

Articles d'Illuminations

Lanternes, ballons, soleils, lunes etc : depuis 0,15 ct. pièce jusqu'à 3 francs.

Bougies p' lanternes le cent : 10.00.

Feux d'artifice complets depuis 20 francs et au dessus.

Adresser les commandes à MUSSNER débitant des tabacs de la régie à Bastia.

LEÇONS DE PIANO

ET DE MUSIQUE VOCALE.

Mlle ÉLISABETH LAVOUTE

Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.

1 franc la leçon d'une heure.

Saison de Printemps

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le *sang* (apoplexie), *le vice ou les humeurs*, trouveront dans le *Chocolat* de *Desbrière* un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature *Desbrière, car il y a des contrefaçons.*)

Sirop Pagliano. — Je prie mes clients de vouloir bien se rappeler que ma *Maison de Naples* a été définitivement supprimée et ce pour les raisons suivantes : les correspondances de la Haute-Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France m'arrivaient 24 heures plus tard que je ne les reçois à *Florence*, et les consultations parvenaient 48 heures plus tard. L'expédition des *Médicaments* que j'envoyais de *Naples* par le chemin de fer arrivant à destination 2 jours plus tard, il en résultait un préjudice pour le commettant. Donc, à partir du mois d'avril toutes les lettres, soit pour consultations, soit pour commandes de mon *Sirop* et des autres *Médicaments* doivent être adressées exclusivement au *Professeur Alberto feu G Pagliano. Théâtre Pagliano, Florence.* Le prix du Sirop en poudre ou liquide est de 1 fr. 40 la boite ou le flacon.

La Banque Nationale du Mexique, créée sous le patronage de la Banque Franco Egyptienne à le droit d'émettre des billets de banque pouvant seuls être reçus dans les bureaux de la fédération et aura la préférence à conditions égales pour les affaires financières du gouvernement. Son capital, est de 8,00,000 de piastres mexicaines d'argent divisé en 80,000 actions de 100 piastres. Ces actions sont au porteur liberées de 40 piastres calculées au change de 5 francs. Le cours de ces actions est de 711,25, ont 411 25 à payer.

Recommander en cette saison de *rhumes, grippes* et *bronchites*, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, pharmacien-chimiste. DÉPOT dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons.*)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMBARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

La souscription aux 60,000 actions de la Nouvelle Union s'annonce de la manière la plus brillante. En effet, la Société débute avec un stock d'affaires acquises à bon compte et mûrement étudiée, elle entre parce fait, le lendemain de sa constitution, en plein fonctionnement et ses actions offertes au public sans majoration, sans aucune prime, devront faire profiter les souscripteurs de toute la hausse qu'elles ne peuvent manquer d'avoir. C'est donc avec des éléments exceptionnels que cette entreprise se présente au public, et le succès déjà assure de l'emission s'explique sans peine Ajoutons que le puissant concours de la haute Banque lui est aujourd'hui complètement acquis.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le succès qu'obtient l'emission des actions nouvelles de la compagnie parisienne de voitures l'URBAINE est considéré comme le présage de la reprise des affaires.

Monsieur. — Je vous serai fort obligé de bien vouloir publier la présente lettre.

Frappé d'une longue maladie, j'eus recours à plusieurs médecins ; mais aucun ne put me guérir ; tous attestaient que j'étais incurable. Sur le conseil d'amis j'écrivis au prof ALBERTO, fils de feu prof G. PAGLIANO, *à Florence, maison du Théâtre Pagliano*, qui m'envoya aussitôt dix boites de son précieux sirop en poudre. Je suivis aussitôt le traitement prescrit, et je suis actuellement en parfaite santé. Je me vois obligé de donner, par cette lettre, une attestation publique de ma reconnaissance envers le professeur émérite qui m'a sauvé la vie.

ARTHUR DE CHAMP, *Architecte mécanicien.*

COQUELUCHE et toux nerveuse chez les enfants.

Comme pectoral et calmant on peut donner sans crainte aux enfants le *Sirop* de *Nafé de Délangrenier*, car il ne contient ni opium, tels que morphine ou codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le *Sirop* de *Nafé* ainsi que la *Pate*, se vendent dans les pares.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or Argent et Doublé. — Orfèvrerie argent et Metal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux — **Tabacs, Cigares**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** — **BASTIA** (Corse) — du Pays et Havane

Marque de Fabrique

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin 3/6 du nord Cognac ord. id. supér. id. fine cha. id. extra id. Martel id. id id. id. " id. id. " id. Etourneau id. Guérin Rhum ord. id. supér. id. Martiniq id. extra Kirsch ord. id. Arnaud.	Kirsch sup. id. de la forêt Abs. Pernod d. Berger. id. ordinaire Bitter ordin. id. super. id. Saillard id. Blanqui Amara id. Amer Picon id indien. Birrh Violet Eau de vie id. id. corse id. id. anisee id. id amère id. id rose	Eau menthe id. id. café. Liqueurs ass. id. fines ass. id. Arnaud. id. Gabello Piperm. Get Anisette MB Liqueurs Bl id. fines id. The chinois Chartreuse G id. Garn. vert id. id. 1/2 id. id. jaune id. id. 1/2 Raspail vrai	Vermouth or id. Noilly Pr id. Turin or. id. Martini id. id. extra id. Settoni Sirops assort. id. Blanqui Vins de Bord. id espagnols Malaga Madere Porto Muscat Fron. id Lunel Marsala Chypre	Sauterne Chablis Cassis blanc Champagne (marques diverses) id Moët id. Mousseux Sillery Vergenay Cremant bl. id rose Grand Crem. — Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une	Virginie plusieurs qual. Kentucky Mason Coun. Ture cavalle Savoueelle levant Hongrois Planlador Cribures de la Regie.	Maryland 100 gram. Levant 50 gr. Arabe 50 gr Suisse 50 gr. Exportat. 1re id. 2me Qual. de Paris Sedieaff Debris de la Regie — Tabacs de la Regie	Maryland Levant Arabe Suisse Exportat. 1re id. 2me Qual. de Paris. Sedieaff Debris Scaferlati.	Extra-fins Fins Bandes dorées Façon ajace Havane gran. id. courts. Courants Ordinaires Bouts du nègre Tordus ord. id. fins Longs (fantaisie)	Trabucos or. id d'Alexan Utrecth Entractos Malakoff Cabinet Flor fina Etartista fumur Croix d'honneur Superb Teresita Representacion E. Colombate de la Havane — Cigares suiss.	De dames Java Sultanes Virginie ver. id. blanches Ordin. jaunes id rosee id. 40 sigar. Illustrees Cigares-Cigarettes — Cigarettes de la Regie	1re qualité 2e id. 1re qualité à la rose. 2e id. sans. — Tabacs à priser de la Regie — GROS DÉTAIL

00161

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

ORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
ONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
AYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits deposés.

7e ANNÉE, No 445. DIMANCHE 9 JUILLET 1882
Sainte Veronique, veuve.

Rédaction & Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réc., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 1/2 25°.
Hauteur barométrique, 757.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,000.
Vent, à 8 h. m. E-N-E faible — à 3 h. s. E-E. mod.
Etat du ciel, brumeux.
Etat de la mer, grosse et houleuse.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

E-S-E. faible.

Immédiatement après le feuilleton en publication, nous commencerons un roman nouveau :

LES

COMPAGNONS DU DÉSESPOIR

PAR

MAXIME GISBAILLE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 8 juillet, 3 h. 40 s.

M. Challemel-Lacour.

M. Challemel-Lacour sera à Paris à l'occasion de la fête du 14 juillet. Il a été invité pour le lendemain à un banquet intime, organisé par les représentants des Bouches-du-Rhône.

Malgré son absence, l'hôtel de l'ambassade à Londres sera richement pavoisé, le jour de la fête nationale.

Conférence religieuse.

Les évêques de Grenoble et de Luçon ont refusé l'honneur d'être assesseurs à une grande conférence religieuse, que devaient faire MM. de Mun et de la Rochefoucauld-Bisaccia en province.

Réfugiés d'Egypte.

Un industriel de Belleville a accepté de faire travailler dans son usine plusieurs réfugiés d'Egypte arrivés sur la Junon, *et que la compagnie du chemin de fer fera venir sans frais à Paris.*

Question à M. Goblet.

Un député de la droite adressera une question à M. René Goblet, sur l'arrêté du préfet de la Vendée suspendant de ses fonctions M. Reverseau, adjoint à Saint-Michel-en-l'Herm, celui-ci serait accusé de menaces faites à la gendarmerie en temps d'élection.

Concours de Calais.

M. de Mahy, ministre de l'agriculture, s'est rendu à Calais, pour assister aux fêtes du concours agricole.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

UN NOUVEAU PRÉFET

M. Gragnon, arrivé en Corse il y a six ou sept mois à peine, est déjà l'objet d'un déplacement. Nous ne connaissons pas les raisons qui ont motivé la décision du ministre. Les uns disent que le climat de la Corse ne convenait pas à la santé de M. Gragnon ; d'autres prétendent que notre ancien préfet, très contrarié des difficultés que présente l'administration de notre île, par suite de dissensions moins politiques que locales, a demandé au ministre de lui confier un autre département. Enfin, d'autres ajoutent que l'attitude de M. Gragnon, spécialement dans sa tournée de révision, à l'égard de certains maires élus, n'aurait pas été approuvée par M. Goblet, et que ce déplacement serait une petite disgrâce.

Qu'y a-t-il de vrai dans tous ces racontars ? Nous n'en savons rien ; mais nous constatons avec regret cette consommation extraordinaire de préfets. N'ayant en vue que les intérêts matériels et moraux du pays, nous déplorons ces changements perpétuels, justifiés ou non, qui sont incompatibles avec une bonne administration du département.

M. Demangeat, notre nouveau préfet, nous arrive précédé d'une excellente réputation. Il la justifiera, nous n'en doutons pas. Qu'il nous permette seulement de répéter ce que nous écrivions à l'arrivée de son prédécesseur : Soyez administrateur avant tout : qu'aucune affaire ne reste en souffrance, et vous aurez plus fait pour l'idée républicaine, qu'avec des discours et des nominations d'employés.

L'AMENDEMENT BLANCSUBÉ

M. Blancsubé a déposé l'amendement suivant au projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse.

Ajouter au § 2 de l'article premier :

« Une de ces lignes fera escale à Macinaggio. »

A propos de lampions

Bastia, le 7 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

On prépare lampions et verres à couleurs pour la fête Nationale du 14 juillet.

La plus grande exhibition en sera faite par la municipalité, mais non sans frais, paraît-il.

L'année dernière le conseil municipal votait pour la célébration de la fête du 14 juillet une somme de 1,000 fr., laquelle jointe aux 500 francs portés au budget sous le titre *fêtes publiques*, devait être employée en distribution de bons de pain et de viande aux pauvres, et en frais d'illumination.

M. le Maire qui avait projeté des courses de chevaux, des régates, des mâts de cocagne et autres divertissements, et qui avait demandé 3,000 fr., que le Conseil municipal ne crut pas devoir lui accorder, organisa une souscription publique qui donna d'assez bons résultats, puisqu'elle lui permit de remplir son programme.

Comment furent employés les fonds de la Commune ?

500 fr. ont été payés aux fournisseurs de pain et de viande.

1,000 fr. ont fait l'objet d'un seul mandat délivré au nom du président des Courses.

Si ce versement n'avait été fait que pour régulariser les dépenses les plus urgentes, nous ne le critiquerions que pour la forme.

Mais voici où la situation s'accentue.

On a vainement recherché dans les magasins de la Mairie les lampions de l'année dernière.

On a fini par être informé que les caisses les contenant avaient été réclamées pour être déposées dans un magasin particulier.

Il paraîtrait qu'on a élevé cette singulière prétention, que les lampions ayant été achetés avec le montant de la souscription, sont propriété particulière.

Si nous voulions faire une large concession, nous dirions que les lampions ayant été acquis des deniers provenant d'une souscription publique, doivent rester à la libre disposition du public, et non d'un particulier ; que dans l'espèce ils doivent appartenir à la Mairie.

Mais, nous le répétons, le Conseil municipal ayant indiqué quel emploi il devrait être fait de la somme qu'il votait, il ne pouvait appartenir à la Municipalité de 1881 d'opérer un virement quelconque des fonds votés, et de dire ensuite que les lampions appartiennent à un particulier.

Nous prions M. le Maire et MM. les Membres du Conseil municipal de contraindre le détenteur de nos lampions à les restituer.

Un Souscripteur.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 9 Juillet 1882, de 8 à 9 heures.

1.	Les cadets de Russie,	Sellenick.
2.	Emilie, valse,	Pelouss.
3.	Le Prophète, (marche du Sacre,)	Meyerbeer.
4.	Le Châlet, (air de basse,)	Adam.
5.	Le roi du désert, quadrille,	X....

La flotte anglaise

L'escadre de la Méditerranée, qui se trouve actuellement à Alexandrie, se compose de l'*Alexandra*, 12 canons et 671 hommes ; le *Superb*, 16 canons, 620 hommes ; le *Téméraire*, 8 canons ; le *Monarch*, 7 canons, 515 hommes ; l'*Invincible*, 14 canons, 349 hommes ; l'*Inflexible*, 4 canons, 349 hommes ; le *Condor*, 3 canons, 100 hommes ; le *Bittern*, 3 canons, 90 hommes ; le *Beacon*, 4 canons, 75 hommes ; la *Coquette*, 4 canons, 50 hommes ; le *Cygnet*, 4 canons, 40 hommes ; la *Cockatrice*, 2 canons, 70 hommes ; l'*Hélicon*, 2 canons, 73 hommes ; le *Ready*, 4 canons, 73 hommes, à Suez ; le *Dragon*, 6 canons, 139 hommes, à Suez.

L'escadre de la Manche et l'escadre de réserve, qui n'attendent que l'ordre de départ, comprennent, en station à Malte : le *Minotaur*, 17 canons, 709 hommes ; l'*Azincourt*, 17 canons, 705 hommes ; l'*Achille*, 16 canons, 750 hommes ; le *Northumberland*, 27 canons, 706 hommes ; le *Sultan*, 12 canons, 400 hommes ; le *Salamis*, 2 canons, 74 hommes ; à Gibraltar, l'*Hercule*, 14 canons, 340 hommes ; l'*Hector*, 18 canons, 327 hommes ; le *Lord Warden*, 18 canons, 327 hommes ; le *Repulse*, 12 canons, 330 hommes ; le *Warrior*, 12 canons, 340 hommes ; la *Défense*, 16 canons, 307 hommes ; le *Valiant*, 18 canons, 330 hommes, et la *Pénélope*, 11 canons, 223 hommes.

L'escadre détachée, qui pourrait facilement être mise à la disposition de sir Beauchamp Seymour, comprend l'*Inconstant*, 15 canons ; le *Tourmaline*, 12 canons, et le *Carysfort*, 14 canons.

En outre, le *Bellcicle*, navire de garde de 4 canons et 180 hommes, a quitté Kingstown jeudi pour se rendre à Portsmouth, où il s'apprête à rejoindre l'escadre de la Méditerranée. Le navire-magasin *Hécla*, ayant à bord des torpilles, a déjà quitté Portsmouth, et le *Supply*, qui possède de puissantes pompes, et qui devait se rendre aux Bermudes, a reçu l'ordre de rejoindre la flotte de la Méditerranée.

Echouage dans le port

Jeudi le paquebot *Vannina*, de la Compagnie Valery, n'a pu quitter notre port qu'à 1 heure de l'après-midi.

Le départ s'effectue ordinairement à 10 heures, et les nombreuses personnes qui s'étaient rendues à bord ont été obligées de stationner pendant plusieurs heures sous notre soleil caniculaire.

Voici la cause de ce retard.

La *Vannina*, dont le tirant d'eau à l'arrière était de 4 m. 80, s'est échouée sur le fond vaseux qui avoisine l'extrémité Sud du quai Ouest du nouveau port, sur lequel se font la plupart des transactions de notre commerce.

Sur ce point notre port manque d'eau pour les navires d'un tirant moyen ; de plus, à quelques mètres du quai, gît un banc qui diminue encore sensiblement ce tirant d'eau, et que les navires sont obligés d'éviter pour s'éloigner du quai et effectuer leurs manœuvres de sortie.

Nous pensons que cet accident sans gravité au point de vue des dommages matériels, appellera l'attention de l'autorité supérieure.

Il importe, en effet, qu'il soit procédé sans retard à des travaux qui mettront cette partie de notre nouveau port en état de recevoir les navires d'un fort tonnage.

Entre compatriotes

Les pauvres ouvriers italiens qui ont vécu de privations durant tout un hiver, afin de rapporter à leur famille besogneuse, aussi entier que possible, le fruit de leur travail, sont, dans notre ville, l'objet d'une exploitation des plus odieuses, et cela de la part de certains de leurs compatriotes.

Ceux-ci guettent leurs victimes à l'arrivée des voitures, les embrassent, les accompagnent à l'auberge, et ne les quittent que lorsqu'ils sont parvenus à leur voler tout l'argent qu'ils possèdent.

Divers moyens sont employés pour arriver à ce résultat. Tantôt on fait boire outre mesure des malheureux, qui pendant quatre ou cinq mois ne se sont désaltérés qu'avec de l'eau claire, dès que les vapeurs du vin allourdissent leur tête et les plongent dans le sommeil, on les dévalise. Tantôt on les excite au jeu, et après les avoir séduits par l'appât d'un petit gain, on leur escroque tout ce qu'ils ont dans leur poche.

Le coup fait, les camarades disparaissent, et les pauvres volés sont obligés de mendier le passage gratuit pour rejoindre leur famille.

Ces faits sont notoires ; ils se produisent d'ailleurs tous les ans à pareille époque.

Tout ceci se passe entre italiens, et nous pourrions nous croire désintéressés, s'il n'y avait une question d'honneur national. De même que les étrangers qui passent ou résident sur le territoire de la République française sont tenus d'obéir à ses lois, de même ils ont droit à leur protection. A ce titre les autorités ont le devoir de mettre un terme à l'ignoble exploitation que nous signalons. On fera au surplus d'une pierre deux coups ; on protégera d'honnêtes ouvriers, et on débarrassera le pavé de la ville de filous destinés à devenir des voleurs et des assassins.

Ephémérides Corses

9 Juillet 1747. — Rivarola, ainsi qu'on l'a vu hier, s'était emparé de Bastia ; il annonce sa victoire au Roi de Sardaigne et implore son aide pour pouvoir continuer à combattre la République de Gênes. La Cour de Sardaigne refusa tout secours important aux Corses, mais promit au général Rivarola de décider l'Angleterre à envoyer sa flotte dans les eaux de l'île.

Mission historique

On annonce l'arrivée prochaine en Corse de M. Bœweillwald, inspecteur général des monuments historiques.

M. Bœweillwald est chargé par M. le ministre de l'instruction publique de visiter les édifices classés dans le département qui ont besoin d'être restaurés, et notamment l'église de Nebbio, à Saint-Florent.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Correspondance Littéraire Ad. Favre.

(REPRODUCTION INTERDITE)

(N° 25)

LES MYSTÈRES DU CŒUR

PAR

JULES FLAMAND

VIII.

Mais ce n'était plus cette Charlotte aux joues arrondies et colorées, à la physionomie lourde et insignifiante ; son visage pâle et amaigri, ses yeux exprimaient une douce mélancolie ; sa taille plus dégagée, avait une certaine élégance et l'ensemble de sa tournure était gracieux. Elle avait acquis cette beauté maladive et langoureuse que donnent, au détriment de la santé, les soucis du cœur et les préoccupations de l'amitié. Enfin, illusion ou réalité, il sembla à Donatien que sa sœur lui avait laissé quelque chose de ce qui la rendait si aimable et si séduisante.

Quand elle se retira, il la suivit longtemps des yeux, et, à mesure qu'il la contemplait, un soulagement inexprimable pénétrait sa pensée ; il se sentait heureux et comme délivré d'une cruelle oppression ; il entrevoyait une tâche presque douce, là où il n'avait vu qu'un devoir pénible. Il s'approcha de la tombe que venait de quitter Charlotte. Debout, immobile, plongé dans un saint recueillement, il dit dans un langage extatique et muet :

— Adieu, poésie de ma jeunesse, reflet de mon âme exaltée, image souriante qui répondait à mes aspirations ; rêve enchanteur qui voltigeait à travers mes pensées brûlantes ; idéal créé par mon imagination, réalisé par la nature et remonté au ciel, ton véritable séjour ; tu as fait éclore mon cœur à l'amour, mon âme à la vie, et versé dans mes veines ces transports indicibles qui ne nous viennent que de la femme rêvée ; tu as allumé dans mon sein cette flamme pure, céleste, qui n'y brûle qu'une fois et qu'un premier amour peut seul faire naître ; tu m'as inspiré ces élans sublimes, ces ravissements qui s'élèvent d'un jeune cœur comme les saints parfums s'échappent des vases sacrés ; tu as été autour de moi une brillante auréole, une étoile dans ma nuit, un astre à l'aurore de mes beaux jours ; mais là s'arrêtait ta mission ; tu ne devais point t'associer à ma destinée, devenir ma compagne et partager mes labeurs. Epouse idéale, amante de mon âme, tu n'étais pas faite pour une union réelle, pour les froides nécessités de l'existence, pour les plaisirs grossiers et imparfaits d'ici-bas. Adieu ! chaste fille, ta carrière est terminée, la mienne commence ; tu es venue dans ce monde faire sourire ton père, donner à ta mère les enivrements de la maternité, inspirer l'amour et en ressentir les douleurs innocentes, jeter ton âme dans la mienne, et mourir !... Pour moi, dont tu as emporté la poésie et la jeunesse, mon lot est différent. A moi le devoir, ses luttes et ses fatigues ; à moi la sueur du travail et l'épuisement des veilles ; à moi d'épouser une femme et d'élever une famille, de léguer à d'autres ce que mon père m'a donné ; la vie et l'honneur ; de remplir dignement ma carrière, d'occuper utilement ma place dans la société, afin d'arriver sans remords au déclin des années, afin d'y trouver appui et tendresse.

Donatien se dirigea ensuite vers le toit paternel. Après avoir embrassé sa mère qu'il trouva seule, il lui dit avec un peu d'embarras :

— Ma bonne mère, avant de faire connaître mon retour, je voudrais parler à Charlotte, pourriez-vous m'en fournir l'occasion ?

Marianne eut un heureux pressentiment ; sans questionner son fils, elle sortit promptement pour rentrer bientôt accompagnée de Charlotte.

(La suite à demain.)

Boite du Journal

Bastia, le 8 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Aujourd'hui à trois heures de relevée, au moment où paisiblement attablés à la brasserie Gasparini nous prenions une consommation, d'une des fenêtres de la maison on nous lança le contenu d'une cuvette remplie d'eau. Un sergent de ville passant en ce moment là par le plus grand des hasards, M. Gasparini lui rendit immédiatement compte de ce qui venait de se passer, et grande fut notre stupéfaction, quand il lui fut répondu qu'il eût à porter plainte au commissariat de police.

Recevez, etc.

Trois Consommateurs.

Recettes de l'Octroi

du 1er au 5 Juillet 1882

Bureau de la Marine	. . . . .	1,161,16
— St-Joseph.	. . . . .	1,599,41
— St-Nicolas.	. . . . .	150,94
— Filippina	. . . . .	78,56
Total	. . . . fr.	2,990,07

Jeudi soir, à onze heures, une femme descendait en courant la Traverse, et se dirigeait, affolée, vers la mer. Les personnes qui la suivaient sont parvenues à l'atteindre à la hauteur de la maison Flach, et l'ont ramenée dans son domicile.

Bulletin financier

Paris, le 7 juillet 1882.

Le marché témoigne d'une hésitation d'autant plus vive qu'il craint et redoute la liquidation de Londres qui se présente dans des conditions peu favorables eu égard aux circonstances actuelles. Aussi nos fonds publics se ressentent-ils de ces mauvaises dispositions.

Le Crédit Foncier n'a presque pas souffert de la faiblesse du marché, il est ferme à 1485. Le dernier bilan montre que la Société continue à développer ses opérations hypothécaires. La somme des prêts réalisés pendant le mois dernier s'élève à 38 millions, celles des bénéfices à 1,404,000 francs.

Bon courant d'achats sur le Comptoir Industriel de France et des Colonies, c'est un titre qui est des plus recommandables, offrant des garanties qui satisfont les capitalistes les plus difficiles.

Le public doit avoir présent à la mémoire les innombrables entreprises que la Banque Parisienne s'est mise à patronner coup sur coup, il serait temps puisqu'elle se dispose à agioter sur ses propres actionnaires avec l'argent qu'elle a subtilisé à ses victimes, de venir la forcer avant tout de rendre gorge et d'indemniser ceux qu'elle a ruinés.

Les obligations hypothécaires de Malètra sont des valeurs que le public apprécie d'autant plus que sur le marché il est difficile de trouver un titre offrant autant de garanties, coûtant 485 francs et donnant un revenu annuel de 25 francs. La Banque Nouvelle a donc été bien inspirée en mettant ce placement à la portée de nos capitalistes sérieux.

Lyon 1025. — Orléans 1275.

Nominations

M. Concourde est nommé sous-chef de section et attaché au service de la construction du chemin de fer, en remplacement de M. Duplomb, décédé.

— Ont été nommés débitants de tabacs de la régie.

A Ajaccio, M. Ucciani, Jérôme, et Madame veuve Franchini, Angèle.

A Grosseto-Prugna, M. Paolantonacci, Antoine-Mathieu.

A Bastia, M. Valery, Dominique.

A Pozzo (Brando), M. Sisco, Ange-Michel.

— M. Giamarchi, Jean, de Corscia, ex-sous-officier, a été nommé garde communal à Corte.

— M. Paolantonacci, Antoine-Mathieu, a été nommé débitant de poudres à feu à Grosseto-Prugna.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi, 8 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance de jeudi, lu par M. Labuze, l'un des secrétaires, est adopté.

Des demandes de congé présentées par plusieurs députés sont renvoyées à la commission.

M. l'amiral Jauréguiberry dépose une demande de crédits de 7 millions pour faire face aux premières dépenses d'armement pour l'expédition d'Egypte.

MM. Lockroy, Janvier de la Motte et Haentjens demandent que le projet de loi présenté par le ministre de la marine soit renvoyé immédiatement dans les bureaux et examiné séance tenante.

M. de Freycinet explique que cette demande ne doit pas inquiéter outre mesure la Chambre et le pays, mais qu'en présence des préparatifs qui se font chez les nations voisines, le gouvernement croit devoir en faire autant.

M. l'amiral Jauréguiberry ajoute qu'il s'agit seulement d'avoir les crédits pour la levée des hommes.

M. Lockroy retire sa proposition de suspendre la séance.

La Chambre est très agitée ; des groupes de députés descendent dans l'hémicycle et entourent les bancs des ministres.

La discussion du projet de loi sur les rapports des compagnies de chemins de fer avec leurs agents commissionnés est ajournée.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer.

Les Tribunes sont vides, séance sans importance, presque tous les ministres s'étaient rendus à la Chambre.

Le Sénat vote la création de 12 syndicats professionnels.

La suite de cette discussion est renvoyée à lundi.

Le général Skobeleff et Monseigneur de la Bouillerie, coadjuteur de Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux, sont morts.

Nouvelles d'Egypte

Il règne une grande panique à Alexandrie. Les dispositions connues des puissances européennes ont provoqué une immigration presque complète.

La note collective des représentants des puissances à la conférence doit être remise demain.

— Dans les ports militaires de la France et de l'Angleterre on travaille jour et nuit aux armements.

Engagés conditionnels

Les engagés conditionnels qui demandent à servir dans la cavalerie sont informés que la commission d'officiers de troupes à cheval instituée par l'article 57 de l'instruction ministérielle du 1er décembre 1872, fonctionnera à Bastia, quartier de l'Artillerie, aux jours ci-après, à 1 heure de l'après-midi.

Les lundis 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, 7, 14 et 21 août.

Lundi matin, à 6 heures, on célébrera dans le sanctuaire de Montserrat, une messe pour le repos de l'âme des bienfaiteurs de cette petite chapelle.

MARINE ET COLONIES

ENGAGÉS VOLONTAIRES

Les jeunes gens, âgés de 18 ans au moins, pourront être admis à s'engager pour 5 ans, dans les cinq ports militaires, s'ils sont reconnus avoir la santé, la force physique et l'aptitude pour les spécialités de la manœuvre, du canonnage, des mécaniciens, des fourriers, des musiciens, des tambours et des clairons, avec 1m. 50 de taille au minimum et une tolérance de 0m. 04 pour les mécaniciens.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Rocchesani, Dominique, muletier, de Castirla, et Giusti, Marie-Magdeleine, ménagère, de Erassilico, (Italie).

NAISSANCES.

Agostini, Marie-Joséphine.

DÉCÈS.

Cecchini, Marie-Joséphine, 6 mois, de Bastia.

Sarri, Paul-Antoine, 23 mois, de Bastia.

Marzocchi, Jean, garçon boucher, marié, 35 ans, de Prunelli de Casacconi.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Bône, brick-goëlette français Eugénie, capit. Bonavita, diverses.

De Livourne, vapeur français Marie-Louise, capit. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

SORTIES. -- Néant.

Bourse de Paris

		7 juillet	8 juillet
Rente	3 p. 0/0	81,35	81,15
—	3 p. 0/0 amortissable. .	81,75	81,55
—	4 1/2 p. 0/0	111,21	111,25
—	5 p. 0/0	111,05	111,80

G. OLLIVIER Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

LE PETIT BASTIAIS

EAUX D'OREZZA-STAZZONE
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

Articles d'illuminations

Lanternes, ballons, soleils, lunes etc : depuis 0,15 ct. pièce jusqu'à 5 francs.

Bougies p' lanternes le cent : 10.00.

Feux d'artifice complets depuis 20 francs et au dessus.

Adresser les commandes à MUSSNER débitant des tabacs de la régie à Bastia.

Dernièrement nous signalions un perfectionnement au biberon Robert, le bouchon de liège donnant une odeur de lait aigri qui répugne à l'enfant est remplacé par un nouveau système de bouchage flexible, dit Biberon-Robert flexible, d'une propreté irreprochable qui fait l'admiration du corps médical. Au congrès d'hygiène des nouveaux-nés, M. le Docteur Mallet s'est exprimé ainsi :

« Après avoir essayé de toutes les variétés de biberons, je me suis arrêté à celui « dit Biberon-Robert ; je constate que « depuis que je fais usage du biberon « Robert dans ma clientèle, la mortalité des nourrissons a considérablement diminué. »

Dans un but humanitaire, nous engageons les mères à se procurer un véritable biberon-Robert flexible.

On demande des agents
pour la vente des
HUILES MINÉRALES A GRAISSER
Ecrire avec références à M G CONFRÈRE, 43, rue Flandre, Paris,

MONSIEUR, — Pour satisfaire à une obligation de conscience, je voudrais que la présente soit publiée dans votre estimable journal

Je ne parlerai pas de la maladie qui m'affligeait depuis plusieurs années, mais je dirai simplement que je consultai plus de *dix professeurs* que je dépensai des milliers de francs, mais le tout sans aucun profit. Mon domestique m'avait raconté autrefois comment plusieurs de ses amis avaient été guéris d'une semblable maladie par le *Sirop Pagliano*. Désespérant désormais de ma guérison, je dis à mon domestique de me donner l'adresse du Prof Pagliano, auquel j'écrivis à l'adresse suivante : *Au Prof. Alberto feu G. Pagliano, maison du Théâtre Pagliano, à Florence* : Monsieur je vous envoie ci-joint 30 francs ; envoyez-moi le plutôt possible quelques flacons de votre sirop et ayez la bonté de me dire comment j'en dois faire usage et si vous croyez que je puisse guérir. Il me repondit : J'ai expédié. Suivez le traitement indiqué dans ma brochure et dans vingt jorus vous serez guéri Il fut prophète et moi je serais un ingrat si je ne donnais publiquement au tribut d'éloges si bien mérités au bienfaisant professeur.
G.-G. GRATIEN.

Guérison
DE LA PHTHISIE PULMONAIRE
et de la bronchite chronique : traitement nouveau, brochure in-8 de 136 pages, 43e édition par le Dr Jules BOYER, de Paris. Franco 1,50 chez DELAHAYE, libraire éditeur, place de l'Ecole de Médecines, Paris.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL
Compagnie d'assurances réunies
PARIS, 1. *Rue Lafayette.* — 1. *Calle de Olozaga, MADRID.*
Capital Social entièrement versé : 12.000,000 fr. — Réserve : 8,000.000 fr.
Assurances. VIE ENTIÈRE : MIXTES : RENTES VIAGÈRES
OPÉRATIONS SPÉCIALES
de la Caisse de Crédit Personnel :

L'UNION et PHÉNIX ESPAGNOL garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant par 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un des endosseurs.
Tarif unique : 1 0/0 du moment de la traite.
L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 fr.

Le maximum de garantie sur traites ne peut dépasser 10,000 francs par assure.

S'adresser pour le visa.
A Paris, 1. Rue Lafayette ; à Madrid, 1. Calle de Olozaga, et dans toutes les Agences de l'Union et Phénix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal, et en Belgique.

BASTIA. — N. 6, **Rue des Terrasses**, N. 6. — BASTIA
Au dépôt dirigé par AUGUSTE GALLO, vente prix réduit de toute sorte Eaux minérales naturelles, françaises, et étrangères.
Par suite de l'importance de la vente, les approvisionnements sont renouvelés chaque 8 ou 15 jours, et les Eaux ne peuvent subir aucune altération.
Adresser les lettres et commandes à M. A. GALLO, représentant de commerce.

AMARA-BLANQUI
Apéritif essentiellement tonique et très agréable,
A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA
Etendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.
L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse, et chez Messieurs les Entrepositaires de Bastia.
Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
Pce MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*
Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or, Argent et Doublé. — Orfèvrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*
Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
Vins Spiritueux — **Tabacs, Cigares**
Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** — **BASTIA** (Corse) — du Pays et Havane
Marque de — Fabrique

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 de nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Keutucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id. d'Alexan	Java	2e id.
Cogna. ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Martini	Champagne (marques diverses)	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	id. sans.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Turin or.	id. Moët	Savounette levant	Exportat. 1re	Exportat.	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. extra	id. Mousseux	Hongrois	id. 2me	Qual. de Paris	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. Martel	id. super.	id. Gabello	id. Settoni	Sillery	Plantador	Qual. de Paris	Sedieaff	Courants	Flor fina	id. rosee	—
id. id.	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	Vergenay	Brisures de la Regie.	Sedieaff	Débris Scaferlati.	Ordinaires	Elartista fumur	id. 40 sigar.	GROS DÉTAIL
id. id.	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Cremant bl.		Debri de la Regie		Bouts du nègre	Cruz d'veneros	Illustrees	
id. id.	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	id rose		—		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	
id. Bourneau	Amer Picon	id. fines id.	id espagnols	Grand Crem.		Tabacs de la Regie		id. fins	Teresita	—	
id. Guerin	id. indien.	The chinois	Malaga	—				Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes de la Regie	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					El Colombate de la Havane		
id. supér.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto						—		
id. Martiniq.	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.						Cigares suiss.		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel								
Kirsch ord.	id. id amère	id. id. 1/2	Marsala								
id. Arnaud.	id. id rose	Raspail vrai	Chypre								

00163

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 28 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 446. — LUNDI, 10 MARDI, 11 JUILLET 1882
Saint Pie, pape, martyr.

Rédaction & Administration :
Imprimerie et Librairie Ollagnier
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Ce, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réc., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 25'.
Hauteur barométrique, 760.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,000.
Vent, à 8 h. m. S-S-E mod. — à 3 h. s. S-E. fort.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Vent variable d'Ouest au N-O.

Immédiatement après le feuilleton en publication, nous commencerons un roman nouveau :

LES
COMPAGNONS DU DÉSESPOIR
PAR
MAXIME GIRAILLE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 10 juillet, 4 h. 30 s.

L'église Saint-Martin.

Le nonce du Pape a reçu hier le deuième grand vicaire de l'évêque de Marseille, l. Payan d'Angery, qui l'a entretenu e la question de la démolition de l'église aint-Martin à Marseille.

L'éducation physique.

Les conseils académiques viennent d'émete des vœux pour que l'éducation physique dre d'une manière systématique et quotienne dans le plan général de l'éducation blique.

Le *Phare de Bretagne.*

M. Mathieu, député de Lorient, apporte collaboration au journal nouveau le are de Bretagne, qui défend les idées dicales dans le Morbihan.

Le général Wannorski.

On annonce le passage à Paris du général sse Wannorski, ministre de la guerre, qui vient de donner sa démission pour des raisons de santé.

Placards bonapartistes.

Une société de touristes de l'Ariège a affiché sur son passage des placards bonapartistes.

Altercation.

Une vive altercation s'est produite entre un membre du comité socialiste de Montmartre et un membre du comité dit de vigilance, que M. Clémenceau avait répudié.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

CAUSES DU MAUVAIS AIR
DANS LA PLAINE ORIENTALE

Le Rapport de M. Limperani sur *l'Insalubrité de la plaine orientale*, dont nous avons déjà publié les premières pages, après avoir traité de la fertilité des terrains de la plaine, et des effets du mauvais air, s'occupe de ses causes.

Nos lecteurs y trouveront les explications les plus précises sur l'insalubrité de la magnifique plaine qui s'étend de Bastia à Bonifacio.

Mais quelles sont donc les causes du terrible fléau dont nous ne venons de tracer qu'imparfaitement les effets ? A quel funeste principe faut-il attribuer d'aussi formidables conséquences ?

Disons d'abord que la science a vainement essayé d'analyser l'air des marais. D'après *Cavendish*, cité par *Cuvier*, l'air respirable parait le même partout : *les odeurs qui affectent sensiblement nos sens, et les miasmes qui attaquent si cruellement notre économie ne peuvent être saisis par aucun moyen chimique.*

Quant aux causes qui occasionnent le mauvais air on en donne diverses explications. De ces causes, il y en a quelques-unes sur lesquelles tout le monde est d'accord : ainsi nul ne disconvient que les étangs, les marais, les eaux stagnantes de toute nature, ne soient, sous une certaine latitude, un foyer permanent d'infection, et ne donnent lieu aux fièvres endémiques qui désolent les pays où ils sont situés.

On a observé toutefois que, dans certaines vallées de l'intérieur de l'île, au milieu même des montagnes, telles que *Ponte Novo*, *Ponte Francardo*, le fond même de la vallée *d'Orezza*, celui plus montagneux encore de *Saint-Vincent de Bozio*, l'air n'était pas moins malsain que dans la plaine orientale, et qu'on y était exposé aux mêmes affections morbides : et comme ces vallons sont à une très grande distance de la mer, on est arrivé à en conclure que l'insalubrité tenait à des causes autres que les émanations des eaux paludéennes. De là une opinion s'est formée qui attribue le mauvais air qui règne dans ces vallons, à la grande disproportion que l'on y remarque entre la chaleur du jour et la fraicheur de la nuit, phénomène produit par deux régions diamétralement opposées dans leurs conditions météorologiques, l'une basse, humide et chaude ; l'autre élevée, sèche, froide : d'où il arrive que les colonnes froides de l'atmosphère de la nuit, succédant presque sans intervalle à la chaleur du jour, saisissent l'individu au moment où il est en pleine transpiration, et engendrent des maladies, portant le même caractère que celles dont nous nous occupons. Or, comme le même phénomène, la même variation de température se produit dans la plaine orientale, dominée comme les vallons que nous venons de mentionner par des hautes montagnes, on en déduit que la même cause doit produire le même effet.

Mais l'assertion est-elle bien exacte ? Est-il bien vrai que cette brusque transition du chaud au froid, et réciproquement, ne se fasse sentir que dans les vallons et les plaines ? Qui de nous, en traversant nos montagnes dans le cœur de l'été, même leurs plateaux les plus élevés, n'y a observé que le soleil y était quelquefois plus cuisant que dans les plaines, et que les nuits, les matinées surtout, y étaient fraîches au point d'exiger un vêtement presque égal à celui de l'hiver ?

D'ailleurs si ces brusques changements dans la température, si ces subites transitions étaient la cause de l'insalubrité de la plaine Orientale, comment explique-t-on la longue existence de deux villes importantes à l'embouchure du Golo et à celle du Tavignano ? Il est constaté par les historiens latins que déjà, avant la domination des Romains, ces deux villes passaient pour être les principales de la Corse. Le nom de l'une d'elles remonte aux temps de la première guerre punique, et est mentionnée dans l'une des inscriptions retrouvées sur les tombeaux de la famille des Scipions à Rome. *Lucius Cornelius Scipio cepit Corsicam Aleriamque urbem.* Deux siècles plus tard, Marius et Sylla envoyèrent, chacun à leur tour, une colonie de leurs partisans en Corse : l'une occupa la ville située à l'embouchure du Golo, et lui donna le nom de *Mariana* : l'autre occupa la ville qui était à l'embouchure du Tavignano, et lui conserva son ancien nom d'*Aleria. Colonias Marianam a Cajo Mario deductam, Aleriam a Sylla dictatore.* Pline l'ancien, qui nous donne ces précieuses notions, fait, en même temps, mention, sans les nommer, de trente-trois autres villes de la Corse, *civitates triginta tres* ; et il n'est pas à supposer qu'il était induit en erreur, comme il arriva souvent à plus d'un géographe, car il commandait la flotte romaine qui stationnait dans la Méditerranée Occidentale, et qui devait nécessairement visiter les côtes de la Corse.

On ne perd la trace de ces villes comme aussi des deux colonies d'Aleria et de Mariana, que plusieurs siècles plus tard ; et, selon toute probabilité, elles du-

rent disparaître lors de l'invasion des Barbares et surtout des Sarrasins, quand ce peuple redoutable, maître de la mer, s'empara de presque tout le rivage de la Méditerranée, et y causa de si affreux ravages. Mais, nous le répétons, comment ces villes auraient-elles pu exister si longtemps, si l'insalubrité de l'air tenait à des causes météorologiques idhérentes au climat, telles que les brusques changements de température, et non, comme nous le croyons, à des causes purement accidentelles, telles que la présence et les émanations des eaux stagnantes.

Que si on avait besoin d'exemples plus éclatants, nous citerions celui de Rome même, qui a contenu un million d'habitants, et qui passe aujourd'hui pour malsaine, qui l'est incontestablement dans plusieurs de ses quartiers. Quel est celui, pour peu qu'il soit familier avec les auteurs latins, qui n'a entendu célébrer les délices de Baja, près du cap Misène, où les opulents patriciens de Rome, César entr'autres, avaient des maisons de plaisance ? *Nullus in orbe sinus Baiis prælucet amœnis* (1) dit Horace dans une de ses épitres, et cependant aujourd'hui Baies est infecté par le mauvais air, qui s'exale de ses marais, et ses campagnes sont tout aussi malsaines que celles de Mariana et d'Aleria.

Les exemples que nous venons de citer, nous paraissent aussi plus que suffisants, pour infirmer une autre opinion, qui attribue l'insalubrité de l'air à la constitution géologique de certains sols, et aux principes morbifères qu'ils contiennent.

Nous croyons donc pouvoir conclure que c'est surtout à la présence des eaux marécageuses et aux effluves putrides qui en émanent, qu'il faut attribuer le mauvais air de la plaine orientale qui fait l'objet de nos recherches. Ces effluves ne se manifestent point durant l'hiver, quand l'eau des marais a atteint toute sa hauteur, et quand l'abaissement de la température s'oppose à leur dilatation. Mais quand la saison des pluies est passée, quand la température s'élève avec le retour de la chaleur, quand l'eau des marais se retire et laisse en putréfaction cette quantité énorme de végétaux et d'animaux, qui y croissent en si grande abondance, il ne faut pas s'étonner que ces marais deviennent un foyer de miasmes pestilentiels. Il suffit alors d'arriver sur leurs bords pour comprendre à l'odeur infecte qui s'en exale, combien l'air environnant doit se ressentir de cette infection.

Il est possible que les écarts de température qui ont été signalés plus haut, que les émanations de certains sols, surtout dans les premières années de leur mise en culture, que la prédominance de certains vents, comme les vents du Sud, viennent accroître le danger de l'air, déjà atteint et vicié. Mais ce ne sont là évidemment que des causes secondaires ; la cause principale, nous le répétons, n'en doit pas moins être attribuée aux émanations putrides des marais et à leurs principes morbifères.

Quant au phénomène observé dans certains vallons de nos montagnes, et qui a tant de ressemblance avec celui observé dans la plaine Orientale, ne peut-on pas dire qu'il est dû à la même cause ? Il est reconnu que ces vallons sont situés le long des cours d'eau, qui débouchent dans la plaine. Est-il invraisemblable que l'air morbide, qui prend sa naissanee dans la plaine, se glisse le long des gorges suivies par ces cours d'eau jusqu'aux vallons dont il s'agit, pour y déposer ses principes délétères ? Cette supposition nous paraît d'autant plus fondée que la plupart de ces gorges elles-mêmes sont malsaines. Il est d'ailleurs un fait remarquable, qui vient à l'appui de cette hypothèse ; c'est que précisement depuis le mois de juin jusqu'à la fin de septembre, et depuis neuf heures de matin jusqu'à quatre heures du soir, il s'établit un courant d'air très-prononcé venant de la mer, qui, après avoir traversé les marais et la pla ne, parcourt les gorges et les vallées jusqu'à leurs extrémités. Quoi d'étonnant que ce courant d'air entraine avec lui les miasmes et les effluves de toute sorte qu'il rencontre sur sa route, et vienne les déposer là où finit son action !

Les eaux stagnantes de la plaine Orientale étant la cause principale de l'insalubrité de l'air, il devient évident que, pour faire disparaître cette insalubrité, il faut dessécher ou assainir les eaux stagnantes. Ce travail est d'autant plus urgent que, tous les ans, la masse de ces eaux tend à s'accroître. Nous disions, en commençant, que plusieurs torrents, après avoir traversé la plaine, allaient se décharger dans la mer. Or, les torrents, surtout dans les grandes crues, charrient avec leurs eaux, quantité de terre et de matières diverses, enlevées aux montagnes, qu'ils déposent à leur embouchure, et que le flux de la vague et le courant méditerranéen rejettent ensuite sur le rivage. Le rivage, qui s'est ainsi successivement élevé en forme de dunes, au dessus du niveau des terres supérieures, retient les petits cours d'eau, qui n'ont pu se frayer un passage jusqu'à la mer. De là des étangs ou des marécages selon la localité et l'abondance des eaux, qui n'ont pu trouver un écoulement. Un pareil état de choses n'est pas, du reste, particulier à la Corse. Sans sortir de notre voisinage nous citerons l'exemple de l'Arno, du Tibre et du Rhône, dont les atterrissements ont produit les mêmes résultats sur une échelle beaucoup plus large.

Nous citerons plus particulièrement les atterrissements formés par les cours d'eau de l'île de Sardaigne, et qui y ont produit des étangs et des marécages bien autrement considérables, bien autrement insalubres que les nôtres.

(1) Il n'est point de rivage au monde plus agréable et plus brillant que celui de Baies.

Ephémérides Corses

10 Juillet 1768. — Des jésuites du Paraguay partis de Buenos-Ayres en septembre 1767, à la suite de l'expulsion de leur ordre de tous les Etats Espagnols, arrivent dans les eaux d'Ajaccio.

Ces jésuites, fondateurs de la République du Paraguay, ne purent débarquer immédiatement, la ville étant pleine de soldats et tout en arme, — on était alors aux derniers jours de l'indépendance Corse, — ils restèrent un certain temps devant le port, sans débarquer.

Du reste, même après leur débarquement à Ajaccio, ils restèrent peu dans cette ville, et ne tardèrent pas à venir à Bastia, où ils vécurent sans encombre jusqu'au 30 juin 1880.

11 Juillet 1793. — Sur la proposition de Collot d'Herbois, 600,000 livres sont mises à la disposition du ministre de l'Intérieur pour être distribuées aux Corses franchement ralliés à la France et que Paoli avait irrités.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 11 Juillet 1882, de 8 à 9 heures.

1.	Ma pauvre Bretagne, allegro,	Pelligry.
2.	Le beau Danube bleu, valse,	Strauss.
3.	La Poupée de Nuremberg, ouv.	Adam.
4.	La Traviata, fant.	Verdi.
5.	Perlette, Schottisch,	Hoste.

Gazette Commerciale

Mardi, 11 juillet.

Les Blés et les Farines sont mieux tenus. Une forte hausse pourrait survenir, si les affaires d'Egypte prenaient une mauvaise tournure. En attendant, on cote la balle de 122 kilos.

Cos extra 1res marques,	44,50	à	45,50	fr.
Cos extra 2mes »	43,50	à	44,00	»
Minot extra d'Aix.	58	à	60	»
Minot d'Italie	41	à	42 la balle de 100 k.	

Sucres fermes. — Les prix de la semaine dernière n'ont cependant pas changé:

Sucre Raffiné en pains 101 à 103 les 100 kilos.		
» scié en morceaux réguliers 112	»	
» vergeoises anglaises 78 à 83	»	
» bâtardes françaises 84 à 90	»	
Gros Sox de blé tendre	16 à 17	»
Petit Sox d'Italie	14 fr.	»
Avoine du pays	20 fr.	»
Laine noire du pays	85 à 90	»
Peaux de chèvre	2,70	la pièce
» de mouton	1,25	»
» de chevreau	1,50	»
» d'agneau	0,90	»

Soufre de Romagne de 11 fr. le sac de 50 kilos,
— Sublimé de France 11, 50 »

La hausse des Saindoux a fait encore des progrès en Amérique. Actuellement ils reviennent à 162 fr. coût, frét, assurance, Bastia.

Cafés toujours très-calmes. Les sortes les plus en vogue sur notre place sont les cafés Ceylan, provenant de Londres, qui sont cotés de 2,70 à 3 francs les 100 kilos, on vend aussi :

Café Porto-Ricco de	290 à 320	les 100 kilos.
» Java de	260	»
» Guapa vert	240 à 250	»
» Santos de	200 à 230	»
» Santos garanties	190 à 210	»

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre feuilleton.

Barrage du port d'Alexandrie

Le bruit ayant couru que le gouvernement égyptien avait l'intention de barrer l'entrée du port d'Alexandrie en y coulant des navires chargés de pierres, les amiraux anglais et français déclarèrent à Ragheb pacha que, si on faisait une pareille tentative, ils étaient résolus à s'y opposer par la force.

Ragheb répondit que le gouvernement égyptien n'avait jamais eu pareille intention.

L'amiral Seymour s'est, de plus, préoccupé de la continuation des travaux de fortifications et a fait des observations à cet égard, mais il n'a, du moins jusqu'ici, envoyé aucune sommation, et l'on doute qu'il fasse rien de décisif avant l'issue des travaux de la conférence.

La conférence

La conférence a discuté les termes de l'invitation à adresser à la Turquie pour qu'elle intervienne en Egypte.

Le projet d'invitation mentionne le maintien du *statu quo ante*, le respect des engagements internationaux, la limitation de la durée de l'occupation, etc., etc.

La conférence tiendra une nouvelle séance, et l'on espère qu'une décision définitive sera prise.

Les dispositions de la Turquie à l'égard de la conférence paraissent s'être notablement améliorées.

La coalition

Le représentant de la Russie à Constantinople, a pour instructions d'agir toujours, dans la question égyptienne, de concert avec les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie.

On tient surtout à enlever aux deux puissances occidentales tous les prétextes en raison desquels elles pourraient agir de leur propre initiative en Egypte.

On croit, du reste, que la Porte recevra incessamment la note qui l'invite à intervenir dans ce pays.

Légion d'honneur

M. Levie, Etienne-Jean-Baptiste, médecin principal de 1re classe des hôpitaux militaires à Marseille, 39 ans de services, 14 campagnes, officier du 5 mai 1871, a été promu au grade de commandeur de la légion d'honneur.

— Ont été nommés au grade de chevalier,

MM.

Fregosi, Sauveur, capitaine au 1er régiment d'infanterie de marine, 31 ans de services, 10 campagnes, dont 4 de guerre.

Brisset, Xavier-Napoléon, sous-commissaire de la marine, 27 ans de services dont 10 à la mer.

Carrega, Jean-Pascal, capitaine au 55e de ligne, 21 ans de services, 4 campagnes, 2 blessures.

Marocchetti, Félix-André, capitaine au 3e régiment de Spahis, 14 ans de services, 11 campagnes.

Alata, Charles-San-Vito, interprète titulaire de 2e classe auprès du général commandant le corps d'occupation de Tunisie, 20 ans de services, 20 campagnes.

Leonelli, Etienne, capitaine au 36e de ligne, 21 ans de services, 1 campagne.

Ersa, César, lieutenant adjoint au trésorier du 103e de ligne, 25 ans de services, 3 campagnes.

Desanti, Joseph-Antoine, capitaine-trésorier au 104e de ligne, 23 ans de services, 3 campagnes.

Vicorci, Jacques, capitaine au 116e de ligne, 21 ans de services, 2 campagnes.

Casanova, Antoine, capitaine-adjudant major au 122e de ligne, 25 ans de services, 1 campagne.

Manuelli, Jean-Michel, lieutenant au 2e hussards, 23 ans de services, 20 campagnes.

Avenati, Julien-Philippe, capitaine-tresorier à la compagnie de gendarmerie de la Vienne, 27 ans de services, 1 campagne, 2 blessures.

Poletti, Joseph-Matthieu, brigadier à la 15e légion, 32 ans de services, 15 campagnes.

Busoni, Philippe-Jean-Baptiste, chef de division des affaires militaires à la préfecture de la Seine, 34 ans de services. Services exceptionnels rendus au département de la guerre depuis de longues années.

Examens du baccalauréat

Les professeurs de la faculté des lettres d'Aix et de la faculté des sciences de Marseille sont arrivés par le *Transatlantique* de mercredi et ont procédé immédiatement aux examens de baccalauréat, qui ont donné les résultats suivants.

Baccalauréat ès-sciences

Inscrits, 14.

Admis. MM. Bousquier, Bernardini et Cotoni.

Baccalauréat ès-lettres

1re partie. Inscrits, 42.

Admis, MM. Angeletti, Brunéaud, Biaggi, Clementi, Colonna, Fabien, Colonna d'Istria, Desanti, Favella, Filippi, Franceschi, Galli, Pekle, Sampolo, et Versini Séraphin.

2e partie. Inscrits, 26.

Admis, MM. Antonini, Brignoli, Ceccaldi, Canavaggio, Gallini, Giocanti Mathieu, Lanfranchi, Marini, Renucci, Santoni, Stefani Adorno, Stefani Dominique.

Six autres candidats jugés admisibles à l'écrit ont échoué à l'examen oral ; 1 pour les sciences, 2 pour les lettres, 1re partie, et 3 pour la deuxième partie.

(Journal de la Corse).

Bulletin financier

Paris, le 8 juillet 1882.

La début du marché est hésitant, mais quelques instants après l'ouverture, les cours reprennent une attitude très accusée à la hausse.

Le Crédit Foncier n'a presque pas souffert de la faiblesse du marché, il est ferme à 1485. Le dernier bilan montre que la Société continue à développer ses opérations hypothécaires. La somme des prêts réalisés pendant le mois dernier s'élève à 38 millions, celle des bénéfices à 1,404,000 francs.

Bon courant d'achats sur le Comptoir Industriel de France et des Colonies, c'est un titre qui est des plus recommandables, offrant des garanties qui satisfont les capitalistes les plus difficiles.

Le public doit avoir présent à la mémoire les innombrables entreprises que la Banque Parisienne s'est mise à patronner coup sur coup, il serait temps puisqu'elle se dispose à agioter sur ses propres actionnaires avec l'argent qu'elle a subtilisé à ses victimes, de venir la forcer avant tout de rendre gorge et d'indemniser ceux qu'elle a ruinés.

Les obligations hypothécaires de Malétra sont des valeurs que le public apprécie d'autant plus que sur le marché il est difficile de trouver un titre offrant autant de garanties, coûtant 485 francs et donnant un revenu annuel de 25 francs. La Banque Nouvelle a donc été bien inspirée en mettant ce placement à la portée de nos capitalistes sérieux.

Lyon 1025. — Orléans 1275.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du Lundi, 10 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance de samedi, lu par M. Benazet, l'un des secrétaires, est adopté.

Le Ministre de la guerre dépose sur le bureau de la Chambre : 1° le projet de loi sur les sous-officiers ; 2° le projet de loi portant organisation d'une armée d'Afrique ; 3° le projet de loi portant création d'une armée coloniale.

Sur la demande du ministre de la guerre, ces trois projets ont été renvoyés à la commission du recrutement de l'armée qui a aussi à examiner la question du service de trois ans.

— L'ordre du jour appelle la délibération sur les garanties de capacité exigées des personnes qui doivent être chargées de l'enseignement.

Monseigneur Freppel combat le projet qu'il déclare contraire à tous les prnicipes de liberté.

M. de Madier-Montjau répond à Mgr Freppel.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un sénateur inamovible en remplacement du général de Cissey.

Le scrutin est ouvert.

M. Allou a obtenu. . . . . 150 voix
M. Léon Renault 1
Le maréchal Canrobert 1

— Le Sénat procède ensuite à l'élection d'un questeur en remplacement de M. Toupet des Vignes.

M. Rampont est élu par. . . 141 voix

— M. Buffet pose une question à M. le ministre de l'instruction publique, au sujet de l'adoption dans certaines écoles de l'ouvrage de M. Paul Bert, sur l'instruction civique.

M. Buffet cite des passages de ce livre et dit qu'il ne saurait, sans danger, être laissé entre les mains des enfants.

M. Jules Ferry répond que cet ouvrage n'a été l'objet d'aucune recommandation officielle, et qu'il appartient uniquement au conseil supérieur de l'université de décider quels sont les livres qui ne peuvent être admis dans les écoles.

La séance est renvoyée à demain.

Nouvelles d'Egypte

Les armements continuent en France et en Angleterre.

L'amiral Paget Seymour a fait placer son escadre à l'abri des forts d'Alexandrie.

Le consul français M. Devorges a fait embarquer nos nationaux sur l'*Hirondelle*.

Bombardement d'Alexandrie

Le Bombardement des forts d'Alexandrie doit commencer demain matin à 6 heures.

00164

Bourse de Paris

	8 juillet	10 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,15	81,75
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,55	81,40
— 4 1/2 p. 0/0	111,25	111,05
— 5 p. 0/0	111,80	111,90

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Ballero, Gracieux, employé, d'Ajaccio, et Albertini, Marie-Françoise, sans profession, de Bastia.

NAISSANCES.

Petrolacce, Marthe. — Ferrero, Vincent-Edouard-Louis.

DÉCÈS.

Mariani, Nicolas, 10 mois, de Bastia.
Gentile, Antoine-Jean, maître cordonnier, marié, 56 ans, de Bastia.
Massoni, Joseph, 15 mois, de Bastia.
Silvestri, Anne-Marie, 6 mois, de Bastia.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

SORTIES.

Pour Rio, brick-goëlette italien Nuovo Arturo, cap. Giannetti, lest.

Pour Rio, brick-goëlette italien Ninetta, cap. Soldani, lest.

Pour Nice, vapeur français Marie-Louise, cap. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

Pour Madeleine, vapeur italien Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, pasagers, lest.

Le Crédit Viager

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Sous le contrôle du gouvernement

Fondée par décret au 29 mars 1854

Capitaux de Garantie : 32 Millions

Opérations realisées . . . . . 242 million

Capitaux payes . . . . . 42 millions

RENTES VIAGÈRES au taux de 10, 12, 15 0/0	ASSURANCES En cas de Vie En cas de Mort

Pour tous renseignements s'adresser : Rue de Richelieu, 92, Paris, et à Bastia, au bureau de l'Inspecteur, Nouvelle Traverse, en face du Théâtre ; à Ajaccio, chez M. V. Felici negociant à Sartene, chez M. J. Roth négociant.

SARDINES PETITS POIS & TOUTES AMIEUX FRES CONSERVES MEDAILLES D'OR, 1867 Marque VÉRIFIER le NOM

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

Société Française Financière

CAPITAL : VINGT-CINQ MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer Messieurs les Actionnaires que l'exercice clos le 30 Juin lui permettra de proposer à l'Assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 25 Juillet, de fixer le dividende à 80 francs par action.

Un acompte de 40 fr. *ayant été payé le 1er Février, le solde de* 40 fr. *formera la valeur du coupon à détacher le 1er Août.*

Le Président du Conseil d'Administration,
Charles DUVAL

LE PETIT BASTIAIS

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

Articles d'illuminations

Lanternes, ballons, soleils, lunes etc : depuis 0,15 ct. pièce jusqu'à 5 francs.

Bougies p' lanternes le cent : 10.00.

Feux d'artifice complets depuis 20 francs et au dessus.

Adresser les commandes à MUSSER débitant des tabacs de la régie à Bastia.

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.
Mlle ÉLISABETH LAVOUTE
Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.

1 franc la leçon d'une heure.

Le Journal des Mères

On a souvent essayé d'écrire des livres et de faire des journaux pour la jeunesse ; mais, le plus souvent, ces publications n'atteignent pas le but poursuivi. Tantôt on se lance dans les contes bleus qui troublent l'esprit en faussant l'imagination ; tantôt on parle une langue qui n'est pas la bonne, pour raconter une histoire qui n'est pas la vraie. La mémoire des enfants se meuble ainsi de notions fausses et il faut ensuite mettre plus de temps à corriger ces erreurs qu'on n'en a mis à les provoquer.

Ce préambule nous amène à dire que nous avons enfin sous les yeux un journal qui réalise le meilleur programme : il s'agit du *Journal des Mères*.

Nous n'insisterons pas sur les encouragements qu'il reçoit chaque jour, médailles et diplômes d'honneur, pour le maintenir dans la bonne voie. Les sociétés et les ministères ont à cœur de lui donner leur appui moral.

Il comprend 16 pages de texte, grand format, avec couverture de luxe et magnifiques illustrations ; il s'adresse particulièrement aux jeunes filles de 9 à 16 ans. Sous une forme à la fois amusante et pittoresque, il les entretient des choses du jour avec des causeries et des nouvelles entremêlées. La part est faite à tout, depuis les conseils aux mères jusqu'aux ajustements de leurs bébés. En un mot, c'est une œuvre complète ; et nous ne saurions mieux faire que de la recommander chaleureusement.

L'intelligente directrice, Mme Anne Eyre, apporte des améliorations incessantes à cette création qui lui fait honneur.

Un mot encore : *Le Journal des Mères* paraît deux fois par mois. — Prix 12 fr. par an — 7 fr. pour 6 mois.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre franchie. S'adresser au bureau du Journal, 28, rue Saint-Georges Paris.

Parmi les rares établissements de Crédit qui n'ont pas été atteints par la crise, on remarque la *Société française financière* dont le siège social est à Paris, 18 rue de la Chaussée d'Antin, et dont la situation prospère mérite de fixer l'attention des capitalistes et des rentiers, soucieux de placer leur argent dans des conditions de rémunération et de garanties ne laissant rien à désirer. Une valeur de placement doit être considérée aux divers points de vue de la sécurité qu'elle présente à ses actionnaires, du revenu qu'elle leur assure et de la plus value que l'avenir leur réserve.

Or la Société française financière est une maison de banque qui existe depuis plus de dix ans et, par ce seul fait, donne la preuve de sa vitalité ; ses dividendes d'abord de 60 fr. se sont élevés à 70 fr. puis à 80 fr. ses actions inscrites à la côte officielle se négocient à 1030 fr. et rapportent 7. 75 pour cent d'intérêt. Comme elles seront capitalisées dans un temps peu éloigné à six pour cent, elles seront alors côtées 1300 fr. soit une prime de 300 fr. à recueillir par ceux qui achètent ces titres en ce moment. Nous ne croyons pas qu'ils y ait beaucoup de placements offrant de pareils avantages et aussi certains.

AVIS IMPORTANT

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de la gorge ; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

CONTRE les *Rumes*, Grippe, *Bronchites*, irritations de *Poitrine* et de la Gorge, le SIROP et la PATE pectorale de NAFÉ de DELANGRENIER possèdent une *efficacité certaine*, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine ; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans danger aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr ORÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

Librairie a céder

dans un des départements de la Franche-Comté. Bonne clientèle. — Excellente occasion. Ecrire au journal la *Sentinelle du Jura*, à Lons le Saunier.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



Pce MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur le Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Vins Spiritueux — **Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux** — **Tabacs, Cigares**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** Marque de  **BASTIA** Fabrique — (Corse) — du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id. d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Tore cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques diverses)	Savounette levant	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin.	Cacao Chouva	id. id. extra	id. Mocé	Hongrois	id. 2me	id. 2me	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. Martel *	id. supér.	id. Gaballo	id. Settoni	id. Mousseux	Plantador	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	—
id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	Sillery	Brisures de la Regie.	Sedileaff	Sedileaff	Ordinaires	Elartista fumur	id. 40 sigar.	GROS DÉTAIL
id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Vergenay	—	Debri de la Régie	Debris Scaferlati.	Bouts du nègre	Cruz ô venera	Illustrées	
id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Cremant bl.	Tabacs de la Régie	—	—	Tordus ord.	Supérb	Cigares-Cigarettes	
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id espagnols	id rose				id. fins	Teresita	—	
id. Guérin	id. indien.	The chinois	Malaga	Grand Crem.				Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes de la Régie	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	—					Et Colombate de la Havane		
id. supér.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					—		
id. Martiniq.	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.						Cigares suiss.		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel								
Kirsch ord.	id. id amère	id. id. 1/2	Marsala								
id. Arnaud.	id. id rose	Rasquil vrai	Chypre								

00165

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 447. — MERCREDI 12 JUILLET 1882
Saint Jean Gualbert.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réel., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 25°.
Hauteur barométrique, 760.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,000.
Vent, à 8 h. m. S-S-E mod. — à 3 h. s. S-E. fort.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Pluie, Vent d'Ouest au N-O.

Demain

Nous commencerons un nouveau feuilleton :

LES

COMPAGNONS DU DÉSESPOIR

PAR

MAXIME GIRAILLE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 11 juillet, 3 h. 40 s.

Mouvement administratif.

M. Cazelles, ancien directeur de la sûreté, nommé récemment préfet de Meurthe et Moselle, devait retourner dans la Creuse, dont il a été déjà préfet. Il lui a fallu de hauts appuis pour empêcher M. Goblet de l'envoyer dans ce département.

Le prochain mouvement déplacera M. Cazelles.

Le Congrès de Modène.

Le congrès catholique qui va se tenir à Modène, organisera un grand pélerinage à Rome pour célébrer l'anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Des délégués français se rendent à Modène.

Travaux de défense.

M. Duchasseint, député du Puy-de-Dôme, a obtenu aujourd'hui de M. Varroy, l'assurance que l'administration des Ponts et Chaussées était décidée à fournir la moitié des dépenses pour les travaux de défense des rives de l'Allier.

Un Grisoumètre.

M. Gambetta a assisté dimanche aux expériences d'un grisoumètre, appareil destiné à signaler la présence du grisou dans les mines. Cet appareil a été essayé à Mons et à Charleroi avec succès.

Affaires d'Egypte.

M. Pleissier, député de Seine et Marne, s'est entretenu avec M. de Freycinet de la situation égyptienne, et lui a présenté plusieurs Français arrivés à bord de la Junon, qui ont signalé au ministre la nécessité de s'opposer aux empiètements du contrôle anglo-français d'Alexandrie, et de restituer au consul français le rôle prépondérant, qui doit, suivant eux, lui appartenir.

Passage de Vénus.

Le départ de la double mission scientifique belge chargée d'observer au Texas et au Chili le passage de Vénus sur le Soleil a eu lieu hier.

Cette mission se compose, pour le Texas, de MM. J.-C. Houzeau, directeur de l'Observatoire, Stewart et Lancastre, pour le Chili, de MM. Charles Lagrange, L. Niesten, attachés à l'Observatoire, et Niesten, officier d'artillerie.

Ces savants établiront leurs stations à San Antonio (*Texas*) *et* Santiago, *où se trouve un observatoire que le gouvernement chilien a mis gracieusement à la disposition des astronomes belges.*

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

LES SERVICES MARITIMES POSTAUX

L'amendement de M. Blancsubé relatif à la ligne de Macinaggio, que nous avons publié dans le numéro de dimanche, porte aussi la signature de M. Gavini.

***

Un autre amendement a été déposé par MM. Alfred Naquet, Francisque Reymond, Bizarelli, Borriglione et Gavini.

Il est ainsi conçu, sous forme d'article additionnel :

« Les paquebots partant de Marseille ou de Nice pour la Corse auront une vitesse de 11 nœuds 5/10e à l'heure au minimum.

» Ceux affectés aux lignes annexes auront une vitesse de 8 nœuds, conformément au projet du ministre des postes. »

***

Enfin, MM. Gavini et Bizarelli ont déposé un autre amendement dont voici le texte :

« Modifier ainsi le 2e alinéa du second paragraphe de l'article premier :

» Une ligne hebdomadaire de Marseille à Calvi, ou à l'Ile-Rousse alternativement, et prolongée de ce dernier port jusqu'à Saint-Florent. »

***

La Commission a tenu aujourd'hui même une très longue séance.

LE PORT DE BARCAGGIO

Nous nous empressons de publier les deux lettres qui nous sont adressées par un de nos correspondants du Cap-Corse.

Macinaggio, le 9 juillet 1882.

Monsieur le directeur du *Petit Bastiais*,

Vous vous êtes assez souvent occupé de l'avenir du Cap-Corse et principalement du port de Barcaggio, pour qu'il me soit permis d'espérer que vous voudrez bien reproduire la lettre ci-après qui a été adressée par un de nos compatriotes au *Progrès de la Corse*. Revenant sur une question que vous avez déjà traitée, il y a lieu de réclamer de l'autorité militaire une étude sur le point stratégique de Barcaggio que la nature elle-même a pris soin de créer pour permettre à la Corse de surveiller les menées belliqueuses de l'Italie.

La réalisation de ces projets s'impose dans un temps plus ou moins éloigné.

En attendant, la population de Barcaggio insiste pour obtenir la prolongation de la route nationale qui s'arrête à Macinaggio et la construction d'un petit port qui ne coûterait pas plus de 50,000 francs.

Comprend-t-on, en effet, qu'un point aussi important tant au point de vue de son agriculture que de ses industries minières, soit complètement oublié ?

Veuiller agréer, etc.

Votre abonné.

leur de ce terrain a fait construire

LE PETIT BASTIAIS

Monsieur le directeur du *Progrès de la Corse*.

Les fortifications de la Corse. Sous ce titre, vous venez de publier dans les colonnes de votre estimable journal (n° 8), un article très intéressant qui fait le plus grand honneur à M. Tomasini, votre digne collaborateur. J'espère que cet article sur les fortifications de la Corse ne sera pas le dernier qui sortira de la plume de notre compatriote, mais qu'il sera plutôt la préface de plusieurs autres articles du même genre. En effet, l'étude qu'il vient d'entreprendre mérite l'attention du gouvernement.

Je crois, M. le Directeur, faire chose agréable à vos collaborateurs et ne faire aucun tort à M. Tomasini en lui disant que parmi les points de la Corse qu'il a énumérés pour être soumis à l'attention de MM. les membres du Comité de défense, il en est un qu'il a oublié, sans le vouloir peut-être, et qui de l'avis de plusieurs, est d'une importance capitale, c'est la *marine de Barcaggio*, située à l'extrémité du cap Corse, en face de la Giraglia où est placé un phare de premier ordre.

Sans entrer, pour le moment, dans de longues considérations pour vous prouver que ce point du Cap ne doit pas être oublié, je vous dirais, Monsieur, que Napoléon Ier qui a su connaitre mieux que personne quels sont, en temps de guerre, les points les plus importants de la Corse et du monde entier, avait placé à Barcaggio, marine d'Ersa, un détachement de canonniers composé de 100 hommes sous les ordres du capitaine Bonavita, avec un matériel de guerre très considérable. A l'heure qu'il est, l'emplacement où s'exercaient au tir les canonniers, porte encore le nom de *Batteria*, et çà et là on reconnait les ruines des murs qui supportaient les canons, qui, au dire des gens du métier, devaient être de gros calibre.

Si, comme le dit avec beaucoup d'à-propos notre sympathique compatriote M. S. Gregorj, et comme tout le monde le pense chez nous, l'Italie ne dissimule par ses visées sur la Corse, la *Batteria* de Barcaggio étant l'endroit le plus rapproché de la terre ferme, et en particulier de Livourne et du golfe de la Spezia, mérite de n'être pas oubliée du jour où l'on songera à fortifier les points les plus importants de notre ile.

Il est bon, je pense, il est même de notre devoir de Corses — en ce moment surtout — de rappeler de l'oubli où ils sont tombés quelques points de notre ile qui méritent une attention toute spéciale de la part du comité de défense.

Soyez donc assez bon, M. le directeur, de nommer dans votre plus prochain numéro le point important dont je vous parle, et je pense que vous rendrez un grand service au gouvernement, à la Corse entière, au Cap-Corse surtout, en particulier à un des lecteurs les plus assidus et les plus sympathiques que vous puissier comptez dans notre ile.

Un habitant de Barcaggio.

Barcaggio, 24 juin.

La Question des Eaux

Grâce aux efforts de notre municipalité, à partir d'aujourd'hui le volume des eaux potables sera augmenté de 30 à 35 mètres cubes par jour. On a fait canaliser à peu de frais une partie des eaux du *Molino bianco*, et elles serviront à alimenter la borne fontaine située au fond de l'allée Saint-Nicolas, près le bureau de l'octroi et l'abreuvoir de l'artillerie. L'eau qui alimentait ces deux centres sera répartie entre les autres fontaines.

Bien que cette augmentation de 30 ou 35 mètres cubes ne suffise pas encore aux besoins de la population, c'est autant de gagné, en attendant que les eaux de la source Stefanini puissent être amenées en ville.

***

Lundi est venue devant la justice de paix du canton de Terravecchia l'opposition signifiée par les propriétaires riverains du Fango, à M. le Maire et à M. le conseiller Stefanini, afin de suspension de travaux. Les opposants ont été déboutés de leur demande et condamnés aux dépens.

Ephémérides Corses

12 Juillet 1737. — Le Marquis de Brignole-Sale est envoyé à Versailles par la Sérénissime République de Gênes, pour demander au Roi Louis XV d'aider son gouvernement à soumettre les Corses.

Ce diplomate réussit dans sa mission et amena Louis XV à déclarer qu'il ne souffrirait pas « que l'Isle de Corse sorte de la domination Génoise. »

Les fortifications d'Alexandrie

Les travaux de fortifications ont complètement cessé depuis l'ultimatum de l'amiral Seymour.

Dans une reconnaissance navale on a compté, sur les terrassements élevés autour du port, 98 canons, tous dirigés contre le port.

Presque tous les navires marchands ont quitté le port intérieur pour faire place à l'escadre, et sont allés dans le port extérieur.

***

Avant la cessation des travaux de fortifications commencés à Alexandrie, l'Angleterre n'a plus de prétexte pour agir et elle se trouve forcée d'attendre le résultat des travaux de la conférence.

On sait que la conférence a définitivement arrêté le mode et les conditions de l'intervention turque en Egypte.

Mais les résolutions prises ne seront communiquées à la Porte que lorsqu'elles auront été approuvées par les puissances.

Il est donc à prévoir que la réponse de la Porte ne sera pas connue avant deux ou trois jours.

Commission de la magistrature

La commission de la magistrature a déterminé les conditions d'éligibilité et le mode d'élection des juges de paix et des juges de tribunaux.

Pour être élus, les candidats doivent avoir au moins trente ans d'âge, être licenciés en droit et avoir cinq ou dix ans d'exercice, soit comme avocat, avoué, etc.

L'élection aura lieu au suffrage universel à deux degrés. Les électeurs nommeront de cent à trois cents délégués par canton pour le choix du juge de paix.

Une délégation semblable serait nommée dans l'arrondissement pour la nomination des juges de tribunaux.

Le jeune Dominici, élève du lycée de Bastia, qui a subi avec succès les épreuves du baccalauréat ès-lettres, 1re partie, a obtenu la mention *assez-bien*, et non celle *passable*, ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent numéro.

Chevaux emportés

Dimanche dernier, à 8 heures du soir, une voiture sans conducteur et attelée de deux chevaux emportés, descendait à toute vitesse le boulevard Paoli. Dans la voiture se trouvait un jeune enfant de 8 ans qui poussait des cris désespérés. Il serait probablement arrivé un malheur si M. Benigni Edouard, de Bastia, ne s'était trouvé à ce moment devant le café Andreani. Il se jeta sans hésiter à la tête des chevaux et se laissa traîner sans lâcher prise, presque jusqu'à la place St-Nicolas, où il put enfin arrêter l'attelage. On n'a pas oublié que le dimanche précédent M. Benigni avait déjà arrêté un malfaiteur italien. Que notre courageux concitoyen reçoive nos félicitations pour ce second acte de dévouement, accompli au péril de ses jours.

Assassinat

Nous recevons la nouvelle d'un triste évènement qui vient d'affliger la population de Bonifacio. M. de Bernardi, membre du conseil municipal, appartenant à une famille très honorable, a été tué d'un coup d'arme à feu. Nous ignorons les détails de cette malheureuse affaire.

Nous savons seulement que quelques jours avant le crime, M. de Bernardi avait été l'objet d'une tentative d'empoisonnement. S'étant rendu à une de ses propriétés située près de la ville, il reposa dans un endroit sa gourde remplie de vin. Lorsqu'il la prit pour se désaltérer, il en avala quelques gorgées, et trouvant que son vin n'avait pas un goût naturel, il cessa de boire. Mais quelques doutes surgirent dans son esprit, et il a envoyé le liquide à Bastia pour être soumis à une analyse chimique.

Le vin a été remis à M. le pharmacien Telliet, qui n'a pas encore terminé son examen.

Madame Stefani, directrice d'Institution, a présenté cette année deux de ses élèves, l'une pour le brevet, l'autre pour le certificat d'études, toutes les deux ont été reçues.

Boite du Journal

Bastia, le 8 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans le règlement pour les régates du 14 juillet on a oublié une clause qui est adoptée par toutes les sociétés nautiques en matière de régates et dont voici la teneur :

« Toute embarcation qui au virage de la bouée en abordera une autre, sera mise hors de course. »

Cette clause est faite pour éviter les conflits qui ne peuvent manquer de se produire par le fait de certains caractères qui pensent que la fin justifie le moyen.

Recevez, etc.

Un Sportsman.

M. Emmanuel Arène a été nommé secrétaire de l'Union républicaine.

Légion d'honneur

M. Filippini, préfet de la Manche, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

— MM. Coti, sous-préfet de Saint-Claude, et Malaspina, maire de Belgodere, sont nommés chevaliers.

Bulletin financier

Paris, 10 juillet 1882.

Le marché est dans une attitude expectante, le dénouement de la question égyptienne qui peut avoir lieu d'un moment à l'autre soit par une intervention brusque et des plus décisives de l'Angleterre, soit par la mise en exécution de la décision de la conférence, peut modifier dans un sens ou dans l'autre, les dispositions de la place. Aussi acheteurs et vendeurs se regardent-ils sans oser faire un pas de plus.

L'action de la Banque de France est offerte à 5200. Le Bilan accuse une augmentation d'or de 1,425,000 francs une diminution d'argent de 832,000 francs. Quant aux bénéfices ils se sont élevés pour la semaine à 1,146,000 francs.

Le Crédit Foncier de France seul résiste quelque peu à la faiblesse générale, dans tous les cas il a toujours nombre de transaction, aux environs de 1425 coupon de 25 francs détaché. Au moment où nombre de capitalistes vont se trouver en possession de disponibilités importantes, ils feront bien de se porter sur les obligations foncières 4 0/0 émises à 480 francs qui donnent un revenu excellent.

La Banque Parisienne est en train de lutter contre les ventes qu'elle a imprudemment provoquées, elle pourra avoir à s'en repentir.

Parmi les valeurs industrielles le Suez est offert à 2290 coupon de 43 francs détaché. — Les obligations hypothécaires Malétra seules attirent l'attention, on comprend qu'un titre qui ne coûte que 485 francs et qui est assuré de donner 25 francs de revenu est nécessairement un placement des plus solides et des plus sûrs.

Lyon 1625. — Orléans 1260.

LE PETIT BASTIAIS 00166

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Blais, Jérôme, capitaine au 142e régiment de ligne, chevalier de la légion d'honneur, de Chateauneuf, et Guitton, Eugénie-Mélanie, sans profession, de Bastia.

NAISSANCES. — Néant.

DÉCÈS. — Néant.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Livourne, vapeur italien Lombardia, capit. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

De Marseille, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

De Marseille, vapeur français Comte Bacciochi, cap. Lota, passagers, diverses.

De Piana, brick-goëlette français Beau-Père, cap. Bonelli, cédrats salés.

De Bône et Carloforte, gondole italienne Dorsiana, cap. Comiglia, poissons salés, (relâche).

De Porto-Torres, gondole italienne Roma, capit. Bregante, fromage.

De Padulella, brick-goëlette français San Pasquale, cap. Leonetti, liège, (relâche).

De San Pellegrini, Cutter français St-Frutuoso, Cap. Francioni, planches, (relâche.)

SORTIES.

Pour Livourne, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

Pour Livourne, vapeur français Comte Bacciochi, cap. Lota, pasagers, diverses.

Bourse de Paris

	10 juillet	11 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,75	81,02
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,40	81,30
— 4 1/2 p. 0/0	111,05	111,00
— 5 p. 0/0	111,90	111,85

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Mardi, 11 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance de lundi, lu par M. Labuze, l'un des secrétaires, est adopté.

— La commission chargée de vérifier les élections de l'arrondissement de Civray conclut à la validation de M. Gusman Serph.

M. Gusman Serph est admis.

— Suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire privé.

Prennent part à la discussion MM. Amagat, le ministre de l'instruction publique, et Madier de Montjau.

L'article premier est adopté.

M. Madier de Montjau propose un amendement tendant à interdire le droit d'enseigner au clergé.

M. Madier de Montjau soutient son amendement et dépose une demande de scrutin.

Le scrutin est ouvert et les votes recueillis.

Nombre des votants . . .	468.
Majorité absolue	235.
Pour	109.
Contre	359.

L'amendement est repoussé.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

SÉNAT

Le Sénat a continué la 1re délibération sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés, relatif à la création des syndicats professionnels.

L'article 4 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

LE BOMBARDEMENT

Dans la réunion du Conseil des ministres tenue aujourd'hui, M. le président du Conseil a annoncé à ses collègues que Sir Beauchamp-Seymour avait commencé le bombardement d'Alexandrie à 7 heures du matin, et que le gouvernement français n'avait pas cru devoir s'associer à l'action du gouvernement anglais.

Les forts d'Alexandrie répondent au feu de l'escadre anglaise, mais les boulets égyptiens n'atteignent pas les navires anglais.

Les forts ont santé, ainsi que le phare de Karsa, les pièces de défense ont été démontées.

Le consul de Grèce a hissé le pavillon hellénique.

Arabi-pacha a déclaré qu'il ne se rendra pas.

Said-pacha a été nommé premier ministre en remplacement de Abdurr-Haman-pacha.

La panique est à son comble dans Alexandrie. Plus de 120,000 européens, égyptiens et musulmans l'avaient abandonnée.

La commission chargée d'examiner la demande de crédits de 7 millions présentée par le ministre de la marine a été nommée; elle est favorable à la demande.

M. Gambetta a déclaré dans le 11e bureau que puisque le gouvernement recule devant l'influence musulmane, il faudra lui trouver des successeurs.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Correspondance Littéraire Ad. Favre.

(REPRODUCTION INTERDITE)

(N° 26)

LES MYSTÈRES DU CŒUR

PAR

JULES FLAMAND

VIII.

Celle-ci fut frappée d'une telle surprise qu'elle faillit perdre connaissance. Donatien s'assit auprès d'elle, lui prit la main qu'il serra doucement et la regarda avec une tendresse inquiète et respectueuse. La mère comprenant que sa présence allait devenir importune se retira discrètement. Alors Donatien rompit le silence et dit d'une voix émue :

— Charlotte, je suis bien coupable, je le sais ; ma conduite envers vous a été odieuse : je viens vous demander de prononcer mon pardon, et de me rendre votre main que j'ai lâchement abandonnée il y a trois ans. Voulez-vous oublier le passé et vous confier à moi pour l'avenir? Charlotte je vous aime, vous estime et vous respecte ; avec ces trois sentiments, une femme est sûre d'être heureuse. Je rachèterai par mon affection le chagrin que j'ai pu vous causer, et il y aura du bonheur pour nous deux.

En écoutant ces paroles, Charlotte avait retrouvé sa présence d'esprit, et elle était passée de l'étonnement à la joie, car elle aimait toujours Donatien. Intimidée par la distinction de ses manières et l'élégance de son langage, elle hésitait à répondre. Mais enfin, elle surmonta son embarras, et dit d'une manière vivement sentie :

— Donatien, depuis votre départ, il s'est passé ici de bien tristes choses ; j'ai souffert et j'ai vu souffrir ; cela m'a beaucoup changée. Les femmes apprennent tout par le cœur et ce n'est que par lui que leur arrivent les lumières de l'espérience. Je crois pouvoir mieux contribuer à votre bonheur maintenant qu'autrefois ; mais d'un autre coté, je serai plus exigeante. A présent je connaîtrai mieux les besoins de votre âme, et ils trouveront dans la mienne un écho plus sympathique, mais aussi je vous demanderai davantage. Je voudrai vous posséder tout entier. Je ne me contenterais pas de votre personne, il me faudra aussi votre pensée, vos rêveries, vos peines et vos joies. Il me faudra un abandon et une confiance sans réserve.

— Ah ! c'est ainsi que je comprends, dit Donatien, heureux d'entendre Charlotte parler si bien des choses et des sentiments du cœur.

— Mais, reprit-elle aussitôt, mon père s'est justement offensé, et c'est avec lui qu'il faut d'abord faire la paix.

En effet, c'était là un des points délicats de la négociation, car Duplessis avait un air imposant et un esprit prompt qui rendaient les explications redoutables avec lui quand on avait des torts à se reprocher. Cependant Donatien gagna sa cause, car il épousa Charlotte avant la fin de l'année.

Marianne n'a jamais parlé à son mari, ni à son fils, des confidences que lui avait faites Albertine à son lit de mort. Cette digne femme avait compris qu'il était bon pour chacun que le voile du passé ne fût soulevé par personne.

Charlotte est heureuse : aucune des ses espérances ou de ses attentes n'a été trompée ; elle ne se souvient point des larmes de l'absence, des déchirements de la déception.

Donatien porte sur le front la douce sérénité du voyageur qui après de longues et périlleuses courses à travers l'Océan, a enfin touché le port, et est venu s'asseoir au foyer de ses pères pour y continuer leur tâche et recueillir leurs cendres. Les années qui se sont écoulées entre le jour où Charlotte devait être sa femme et celui où elle l'est devenue réellement, sont pour lui comme ces reliques vénérées qu'on place dans un caveau parce qu'elles ne doivent pas être séparées de l'être chéri à qui elles ont appartenu. Sa jeunesse et Albertine ne sont plus, ou elles sont ensemble dans un autre monde.

FIN.

LE PETIT BASTIAIS

AVIS

M. NARDINI, fils, élève-architecte à Rome de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir ses concitoyens qu'il ouvrira dans une des salles de la Mairie pour tout le mois de juillet une exposition de beaux arts (section d'architecture.)

La salle sera ouverte à partir du 13 courant, tous les jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA

HOTEL DE LA PAIX

Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL

COMPAGNIE D'ASSURANCE RÉUNIES

PARIS, 4, Rue Lafayette.

MADRID, 4, Calle de Olozaga.

Capital entièrement versé. 12,000,000 f.

Réserve. . . . . 8,000,000 f.

Assurances.

Vie entière ; Mixtes ; Rentes viagères.

Opérations spéciales de la

CAISSE DE CRÉDIT PERSONNEL

L'Union et Phenix Espagnol garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant pas 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un de ses endosseurs.

Tarif unique : 1 0/0 du montant de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 francs.

S'adresser pour le visa : A Paris, 4, Rue Lafayette; à Madrid, 4, Calle de Olozaga et dans toutes les Agence de l'Union et Phenix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal et en Belgique.

EN VENTE

chez

AUG. GODCHAUX ET Cie

10, RUE DE LA DOUANE, A PARIS

et chez tous les Libraires et Papetiers

Cahiers d'écriture avec modèles gravés et gradués.

Approuvés par le Ministre de l'instruction publique

Adoptés pour les écoles de la ville de Paris.

Cahiers de calcul, Cahier de dessin, etc.

Prix, le cent : 9 francs

Les cahiers d'écriture sont imprimés en taille-douce par les machines inventées par MM. Aug. GODCHAUX et Cie, qui ont obtenu à l'Exposition universelle de Paris 1878 une *médaille d'or*, sur le rapport du jury, dont voici le texte.

« MM. Aug GODCHAUX et Cie ont » une spécialité dans laquelle *ils restent* » *sans rivaux* : l'impression en taille-» douce des cahiers d'écriture à l'usage » des enfans.

» La perfection apportée a cette fabrication, grâce aux machines qu'ils ont » inventées, a déjà été signalée et » récompensée à toutes les expositions » depuis 1862.

» En accordant à MM. Aug. GODCHAUX et Cie une place d'honneur, » nous avons voulu consacrer les merites » d'une fabrication aussi remarquable » par ses moyens d'exécution qu'intéressente par le but utile auquel elle » s'applique, et nous avons voulu aussi » distinguer un de nos établissements » industriels les mieux organisés et » administrés. »

NOTA. — *Pour recevoir franco, à titre de spécimen, un ou plusieurs cahiers, il suffit d'envoyer en timbres-poste 0 fr. 40 centimes par cahier.*

MONSIEUR. — Veuillez être assez bon pour publier ces quelques lignes : Je suis pauvre ; mais, si j'avais un patrimoine, je le dépenserais tout à faire connaître au monde les mérites du *prof. Alberto feu G. Pagliano de Florence*. Je souffrais depuis plusieurs années d'un asthme et de douleurs de tête et d'estomac qu'aucun remède ne pouvait soulager ; je m'était déjà résigné à finir ma vie. Un bijoutier de mes amis me dit un jour : *Je veux te donner la vie* ; il me conduit sit chez lui et me remit *trois flacons d'sirop Pagliano* avec l'instruction relative. Je suivis ce traitement pendant 15 jours, et je me trouve à cette heure complètement guéri et en état de travailler même 12 heures par jour. Je donne ici cette attestation pour l'utilité et le bien des malades, ainsi que pour démontrer ma reconnaissance envers l'ami et envers le prof Pagliano.

LOUIS RENARD, *Forgeron.*

Déjeuner Hygiènique

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles dont la digestion est laborieuse, trouveront dans le Racahout de Delangrenier un déjeuner très agréable, aussi léger que réparateur, et remplaçant avec avantage le chocolat et le café. — La réputation de cet aliment depuis si longtemps acquise, est justifiée par l'approbation des membres de l'Académie de Médecine, qui ont constaté que ses propriétés toniques et nutritives convenaient surtout aux convalescents, aux enfants et aux personnes délicates ou âgées. Dépôts dans chaque ville.

ALIMENTATION DES ENFANTS

On lit dans le journal la *Santé publique* :

« Les médecins ont, avec raison, « appelé de tout temps l'attention « des mères sur *l'alimentation des* « *enfants* ; car si une bonne nutri« tion développe leurs forces et amé« liore leur santé, il est évident aussi« que l'usage d'aliments peu en rap« port avec la faiblesse de leur es« tomac produit une digestion im« parfaite, entrave leur croissance, « et les dispose au *rachitisme* ou « autres *maladies* communes au « jeune âge. — De célèbres doc« teurs, membres de l'Académie de « Médecine, conseillent, avec *beau« coup de succès*, un aliment forti« fiant, aussi nourrissant que facile « à digérer, et qui méritent à juste « titre la réputation qu'il a acquise : « c'est le *Racahout des Arabes* pré« paré depuis longtemps par M. De« langrenier, 53, *rue Vivienne*, Pa« ris, qui en a établi des dépôts « dans toutes les villes.

« Cet aliment aussi léger qu'a« gréable, *facilement assimilé* par « l'estomac des plus jeunes enfants, « réussit très bien quand on veut « les sevrer ; il peut être donné mê« me pendant l'allaitement, lorsque « le lait de la mère n'est pas suf« fisant. »

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,

MATTHIEU OLLAGNIER

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

P^CE MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux

Boulevard du Palais

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)

Marque de Fabrique

Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 400 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id. d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l	Cassis blanc	Maison Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Uvecth	Sultanes	1re qualite à la rose.
id. supér.	d. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Torc cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajuc	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Armand.	id. Martini	(marques	Savounette	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin.	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)	levant	id. 2me	id. 2ms	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs
id. Mattei	id. supér.	id. Gabello	id. Settoni	id Moët	Hongrois	Qual. de Paris	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	a priser
id. id **	id. Saillard	Piperm Get	Sirops assort.	id. Mousseux	Plantador	Sed'eaff	Sedleaff	Ordinaires	Elartista fumur	id. 40 sigar.	de la Régie
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Siltery	Reisures de la	Debri de la	Débris Scaferlati.	Bouts du nègre	Crux ô venera	Illustrées	—
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergenay	Regie.	Regie		Tordus ord.	Supérb	Cigares-Cigarettes	GROS
id. Elourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	Cremant bl.		—		id. fins	Teresita	—	DÉTAIL
id. Guérin	id indien.	The chinois	Malaga	id rose		Tabacs		Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Grand Crem.		de la Regie			El Colombate de la Havane	de la Regie	
id. supér.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	—					—		
id. Martiniq	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Frco.	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					Cigares suiss.		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel								
Kirsch ord.	id. id. mûre	id. id. 1/2	Marsala								
Arnaud.	id. id 1858	Raspail vrai	Chypre								

Le Petit Bastiais

00167

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

Corse . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »

Continent franç., Algérie, 22 » » 13.50

Pays de l'Union postale, 35 » » 18 »

Autres pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 193. — JEUDI, 13 JUILLET 1882

Saint Anaclet, Pape, martyr.

Rédaction et Administration :

Matthieu Ollagnier, Directeur

8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réel., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

TOMBOLA

Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882

500,000 Billets seulement

Gros lot : **25,000** Francs

416 lots de 5,000, 1,000, 500 et 100 francs

PRIX DU BILLET . UN FRANC

Les billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 45 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 25' 1/2.

Hauteur barométrique, 759.

Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,000.

Vent, à 8 h. m. Sud faible. — à 3 h. s. O. tempête.

Etat du ciel, couvert et pluie.

Etat de la mer, peu houleuse.

Hauteur pluviométrique 0,005.

Temps probable d'aujourd'hui

Continuation du vent d'Ouest

Demain

nous commencerons un nouveau feuilleton :

LES

COMPAGNONS DU DÉSESPOIR

PAR

MAXIME GIRAILLE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 12 juillet, 5 h. 20 s.

Le Crédit de 7 millions.

La commission élue pour l'examen de la demande se compose de MM. Bailhaut, Georges Périn, Franck-Chauveau, Tessonneau, Sarrien, Labuze, Ribot, Boysset, Duvicier, Antonin Dubost, Clémenceau.

Les Chambres de travail.

M. René Goblet, ministre de l'intérieur, a vu MM. Villard, Cussel et le docteur Thulié, conseillers municipaux de la ville de Paris, qui lui ont soumis un ensemble de considérations ayant pour but la création de chambres de travail.

Le ministre leur a répondu que cette étude était du ressort du ministre du commerce, à qui il leur promettait de la recommander vivement.

Le Ministère des Colonies.

A la suite d'une conversation sur les armements maritimes, M. Gambetta a exprimé l'avis de la création d'un ministère des colonies. Le ministre de la marine n'aurait plus à s'occuper que de la flotte et du matériel de défense des côtes. Les troupes d'infanterie de marine rentreraient dans la juridiction du ministre de la guerre.

Les explorateurs français.

Les explorateurs français qui sont allés visiter le Djoliba, après l'anglais Laing, sont de retour à Alger. Leur expédition a été des plus satisfaisantes.

Circulaire ministérielle.

Le ministre des cultes a signé une circulaire dans laquelle il demande aux préfets de s'assurer si c'est à la suite des instructions des évêchés, que plusieurs curés et desservants des paroisses omettent la formule : Domine salvam fac Rempublicam.

De Paris à Londres.

M. Vérard de Sainte-Anne, accompagné de M. Levet, député de la Loire, a présenté au ministre des travaux publics, un intéressant projet de création d'un chemin de fer à ciel ouvert entre la France et l'Angleterre.

Suicides dans l'armée.

Le général Billot a réclamé des rapports urgents sur les nombreux cas de suicide qui se produisent depuis quelques jours dans l'armée.

13 juillet, 1 h. m.

A l'occasion de la fête nationale, le président de la Chambre a donné un grand dîner de cent dix couverts.

Parmi les invités : les anciens ministres et sous-secrétaires d'Etat républicains et députés, des députés de Paris, des syndics de la presse étrangère, parisienne et départementale.

Etaient invités comme journalistes, MM. Sarcey et Bigot, du XIXe Siècle, Pessard, du National, Ad. Hébrard et Seinguerlet, du Temps, Vacquerie, du Rappel, Bapst, des Débats, Izambert, de la République Française, colonel Martin, du Siècle, Edgard Hément, Lafargue, Ch. Laurent, du Paris, etc., etc. ; comme députés, MM. Renault-Morlière, Mézières, Granet, Levêque, Ch. Ferry, Drumel, Gerville-Réache, etc.

MM. Marmonier et Levêque, attachés au cabinet du président de la Chambre, assistaient également à ce dîner, qui a été suivi d'une brillante réception.

Les jardins de la présidence étaient ouverts au public.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FÊTE NATIONALE

DU 14 JUILLET 1882

PROGRAMME

PREMIÈRE JOURNÉE. — *Jeudi 13*

La fête sera annoncée au coucher du soleil par le bourdon du Donjon.

De 8 à 9 heures du soir la fanfare municipale jouera sur la place d'armes.

De 9 h. à 9 h. 1/2 un feu d'artifice sera tiré sur la place de Portovecchio.

A 9 h. 1/2 retraite aux flambeaux exécutée par la fanfare municipale.

Ligne de parcours : faubourg St-Joseph, Cimbalo, Place d'armes, cours des Ormeaux, boulevard St-Angelo et du Palais, boulevard Paoli, Place St-Nicolas, Place de l'hôtel de ville.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 13 Juillet 1882, de 8 à 9 heures

1.	Ma pauvre Bretagne, allégro,	Pelligry.
2.	Le beau Danube bleu, valse	Strauss.
3.	La poupée de Nuremberg, ouv.,	Adam.
4.	La Traviata, fantaisie,	Verdi.
5.	Pericite, schottisch,	Hoste.

DEUXIÈME JOURNÉE. — *Vendredi* 14.

Régates.

La commission des régates, d'accord avec l'autorité municipale, a adopté les modifications suivantes dans la répartition des prix pour les régates.

Point de départ : Ligne passant par la bouée Sud d'appareillage du Nouveau Port.

1re Course.

Bâteaux de plaisance (1re catégorie.) — Sans distinction de forme, mesurant au moins 4 m. 50 de longueur, montés par 4 rameurs à 1 aviron chacun et un patron, tous amateurs.

Prix : Une lorgnette-marine, Don de la Cie Fraissinet. (Valeur 250 francs.)

2e Course.

Bâteaux de pêche et autres (1re catégorie). — Mesurant 7 mètres et au-dessus, bordant 10 avirons, montés par des pêcheurs et tous inscrits maritimes.

Prix : 120 francs.

3e Course.

Bâteaux de pêche et autres (2e catégorie). — Mesurant 6 m. 50 et au-dessous, bordant 8 avirons au plus.

Prix : 85 francs.

4e Course.

Bâteaux de plaisance (2e catégorie). — Sans distinction de forme, mesurant de 3 à 4 mètres au plus de longueur, montés par 2 rameurs ayant chacun 2 avirons. La présence du patron est facultative.

Prix : 50 francs.

5e Course.

Bâteaux de bateliers, montés par un seul batelier âgé d'au moins 60 ans.

1er prix, 20 francs.

2me prix, 15 francs.

Le but à contourner qui devait être à 400 mètres de la ligne de départ, sera porté à 600 mètres.

Mât de Cocagne horizontal dans le vieux port à 2 h. de l'après-midi.

Prix unique : 30 francs.

La Revue

Le général commandant la 4e subdivision passera à l'occasion de la fête nationale une revue de toutes les troupes de la garnison de Bastia, le 14 juillet, à 8 heures du matin, sur la place St-Nicolas.

Les troupes seront disposées dans l'ordre suivant :

1 Section de gendarmerie à pied.

1 Compagnie d'artillerie à pied.

Les deux bataillons et l'Etat-major du 58e de ligne.

1 Section de douaniers.

1 Batterie montée du 9e d'artillerie à 12 voitures.

1 Peloton d'artillerie à cheval du 9e régiment.

Le colonel du 58e prendra le commandement des troupes.

L'artillerie exécutera 2 défilés l'un au pas, et l'autre au trot.

Après ce dernier défilé, toutes les troupes rendront les honneurs au drapeau du 58e

---

Par ordre du ministre de la guerre 3 salves de 21 coups de canon seront tirées le 14 juillet, sur la place St-Nicolas, à 7 heures du matin, midi, et 8 heures du soir, par 2 pièces de 95 mm.

Avis du général commandant la subdivision

Messieurs les officiers et fonctionnaires de la réserve de l'armée territoriale sont invités à assister en uniforme à la revue des troupes de la garnison qui sera passée par le Général Commandant la 4e Subdivision, à l'occasion de la fête nationale, le 14 juillet sur la place St-Nicolas, à 8 heures du matin.

Ils se joindront au groupe des officiers sans troupe, qui se tiendra pendant la revue près de la statue.

Tenue : pour la réserve de l'armée active, grande tenue de service, pour l'armée territoriale, tenue de campagne, képi, sabre, tunique sans épaulettes.

Pigeons-voyageurs

Le Président de la Société *La Colombe*, de Marseille, vient d'annoncer au Président de l'*Insulaire*, de Bastia, notre société colombophile, qu'il a expédié à son adresse douze pigeons voyageurs qui ont déjà effectué le parcours de Dijon à Marseille.

Le lâcher aura lieu, sur la place St-Nicolas, le 14 juillet au matin, aussitôt après la revue des troupes.

Le Président de l'*Insulaire* prie les membres de la Société de vouloir bien assister au lâcher.

Arrêté Municipal

Nous Maire de la ville de Bastia, chevalier de la légion d'honneur,

Considérant qu'il importe d'assurer la libre circulation en même temps que la sécurité publique sur les points que doivent occuper les troupes et la garnison au moment de la revue du 14 juillet, et sur l'emplacement qui doit servir de piste à la course des chevaux,

Arrêtons :

Art. 1er La circulation et le stationnement sont interdits aux voitures, bêtes de trait ou de somme et piétons, à partir de 7 heures 1/2 du matin jusqu'après la revue des troupes, sur l'allée, la place Saint-Nicolas et les rues qui les bordent.

Art. 2. Sont également interdits le stationnement et la circulation sur la chaussée des boulevards Paoli et du Palais, de 3 heures 1/2 à 6 heures du soir, pendant la journée du 14 juillet.

Art. 3. M. le Commissaire de police et la Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent.

Fait à Bastia, le 12 juillet 1882.

BASTIA

M. Bailhaut a déposé son rapport sur le budget du ministère des postes et télégraphes.

La subvention à la compagnie adjudicataire du service maritime postal entre le continent et la Corse avait été fixée par le ministre des postes à 375,000 francs ; la commission a maintenu ce chiffre.

Ephémérides Corses

13 juillet 1748. — Giuliani, patriote Corse qui avait mis le siège devant Nonza, s'en empare.

Cet exploit fut d'autant plus remarquable, que 500 Balanins seulement accompagnaient Giuliani, que Nonza n'était pas très facile à prendre, et que les assiegés étaient nombreux, décidés et bien armés.

En présence des complications des affaires d'Egypte, nous avons prié notre correspondant de Paris d'augmenter son service télégraphique, afin de pouvoir tenir nos lecteurs au courant de tous les événements.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la publication du nouveau feuilleton : *Les compagnons du desespoir*.

Sur la Police

Bastia, le 12 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Il y a dans la loi française des anomalies qui ne peuvent s'expliquer que par la précipitation avec laquelle nos législateurs s'occupent quelquefois des diverses questions qui leur sont soumises.

Nous avons été des premiers à applaudir sans réserve à la loi Goblet qui donne à toutes les communes de France le droit d'élire leur maire.

A Bastia, cette disposition nouvelle de la loi a produit le plus salutaire effet, puisqu'elle a permis à la majorité du conseil municipal d'avoir à sa tête un maire possédant sa confiance.

Ce qui a été possible pour le maire ne l'est pas pour les plus modestes fonctionnaires municipaux, et nous assistons à Bastia à un spectacle vraiment étranger.

Par un rapport de M. l'Inspecteur de police, nommé par l'ancienne administration, quatre agents sont signalé, comme des hommes adonnés à la boisson, indisciplinés, ne faisant pas leur service, méconnaissant les ordres de leurs supérieurs, les menaçant même dans l'exercice de leurs fonctions.

Le commissaire de police communique ce rapport au maire, le confirme et demande la révocation.

Le maire transmet le dossier à M. le Préfet de la Corse, et sur la proposition expresse du chef hiérarchique sollicite la révocation des quatre agents.

Le dossier est retourné à M. le Sous-Préfet de Bastia, lequel exprime l'avis que la peine d'un mois de suspension prononcée provisoirement par M. le Maire est suffisante. Ordre est donné à M. le Maire de réintégrer les agents dans leurs fonctions à l'expiration de la mesure disciplinaire par lui prononcée.

Le Maire n'a qu'à s'exécuter et à inviter M. le Commissaire de police à réinstaller les quatre agents.

On affirme que c'est dans l'intérêt même du service que M. le Sous-Préfet de Bastia a prié l'administration supérieure de prendre cette décision.

Il paraît, en effet, que M. le Sous-Préfet s'est livré à une enquête de laquelle il est résulté que les quatre agents n'étaient que des victimes des passions locales, que leur passé était irréprochable.

Les agents ont donc été maintenus, malgré l'inspecteur, le commissaire et le maire.

Si c'est là de la bonne administration, nous n'avons qu'à nous incliner,

Un Électeur.

Boite du Journal

Un bon Bastiais présente quelques observations au sujet du choix des membres qui composent la commission des courses : il trouve que l'on a été trop exclusif, et ajoute que « si l'ancienne municipalité a mal fait, ce n'est pas une raison pour l'imiter. »

Nous livrons cette réflexion à nos édiles, afin qu'ils ne la perdent pas de vue dans une autre circonstance.

Affaire de la torpille

Les sieurs Luciani François, Morfini Noël, Albertini Fabius et Nardelli Louis, ont comparu mardi devant le tribunal correctionnel de Bastia, sous l'inculpation d'avoir contrevenu à l'article 2 de la loi du 24 mai 1834, qui punit les détenteurs de toute espèce de poudres.

Ils ont été condamnés le premier à 25 fr. d'amende, les trois autres à un mois de prison. La sévérité du tribunal envers ces derniers paraît avoir été déterminée par ce fait, établi à l'audience, que ces individus détenaient de la dynamite afin de s'en servir pour pêcher.

Avis, à ceux qui ont l'habitude de détruire le poisson à l'aide de ce procédé dangereux ; s'ils viennent à être surpris ils seront à bon droit rigoureusement punis.

La dynamite est, paraît-il, la plupart du temps introduite dans notre ville par des italiens.

La douane devrait, ce nous semble, exercer à l'avenir à cet égard une surveillance plus active.

La route de Cardo

Au moment où plusieurs familles de la ville se disposent à aller passer les quelques mois de l'été à l'ombre des châtaigniers qui entourent le village de Cardo, nous devons signaler à l'administration des ponts-et-chaussées, et à l'administration municipale, — chacune en ce qui les concerne, — le mauvais état des routes qui mènent à ce gracieux village, dont la fontaine, — sans avoir acquis dans notre histoire locale la renommée bruyante de celle de Ficajola, — fournit une eau délicieuse dont tant de familles bastiaises ne peuvent se passer.

Et puisque nous avons parlé de l'eau de Cardo, disons à nos agréables Cardinche, que pour vivre en bonne harmonie avec leur conscience et les habitants de Bastia, elles doivent éviter : 1° de mettre de l'eau de la ville dans celle de Cardo ; 2° de mettre de l'eau de Cardo dans leur lait.

Dans cette saison, on ne rencontre que trop souvent, la nuit, des personnes couchées sur les banquettes des places, le long des quais, ou dans des vestibules.

Beaucoup de ces enthousiastes de la belle étoile sont obligés de choisir un pareil lit, faute de mieux : aussi, si MM. les agents de police pouvaient faire quelque rondes, après minuit, il leur arriverait peut-être de faire des trouvailles inespérées.

M. Mannei, Félix-Antoine, a été nommé suppléant du juge de paix du canton de Sarrola, en remplacement de M. Cattoli.

— M. Ferreri, Joseph, sapeur-pompier, a reçu une médaille en argent de 2e classe, du ministre de l'intérieur, pour s'être distingué d'une manière exceptionnelle et avoir exposé sa vie dans un incendie qui a éclaté à Bône.

M. Marc-André Papi, directeur du *Progrès de la Corse*, vient de recevoir le diplôme de chevalier, Membre Représentant de l'Ordre Académique des Chevaliers de Buenos-Ayres, pour ses magnifiques ouvrages calligraphiques.

Nous félicitons notre confrère de cette nouvelle distinction.

Bulletin financier

Paris, 11 juillet 1882.

La Bourse réactionne légèrement, les cours de ces derniers jours ont provoqué des ventes qui pesent sur le marché. Nos fonds publics sont à des cours plus faibles que la veille.

Les valeurs à turban ont été assez fermes.

Egypte 6 0/0 284. Turc 11,45.

Les valeurs des établissements du Crédit sont vivement soutenues, le comptant commence à s'animer et nous ne saurions trop féliciter les capitalistes de profiter des circonstances actuelles pour acheter. La Banque de France est à 5265 et 5250. — Le Crédit Foncier est recherché à 1450. L'épargne sait parfaitement qu'en se portant sur cette valeur elle fait une opération des plus fructueuses pour l'avenir.

Les obligations foncières à 0/0 se recommandent également à la sérieuse attention des petits capitaux de placement.

On cote 665 sur le Lyonnais ; 450 sur le Crédit général Français ; de tous côtés les demandes sont nombreuses sur les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies, c'est une valeur d'avenir qui doit entrer dans tous les bons portefeuilles.

Peu d'affaires sur la Banque Parisienne à 500, prix auquel il y a des offres considérables. — L'attitude du marché sur les Sociétés industrielles est toujours à la hausse, le Suez est très agité de 2165 à 2360, la prudence doit être la règle de conduite des capitalistes à l'égard de ces titres.

Les actions des chemins de fer sont fermes.

Lyon 1635. — Orléans 1295.

Bourse de Paris

	11 juillet	12 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,02	81,50
— 3 p. 0/0 amortissable	81,30	81,50
— 4 1/2 p. 0/0	111,00	111,00
— 5 p. 0/0	111,85	111,00

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du Mercredi, 12 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Barne, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal d'hier qui est adopté.

La Chambre reprend la discussion en 2e délibération du projet de loi relatif à l'enseignement secondaire privé.

Le projet est adopté.

LES SERVICES POSTAUX DE LA CORSE

L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur le projet de loi relatif au service maritime postal entre le continent et la Corse.

L'amendement de MM. Gavini et Blancsubé, relatif à l'établissement d'une escale à Macinaggio, est mis en discussion et rejeté.

Vient ensuite l'amendement de MM. Bizarelli et Gavini, portant que l'un des bateaux faisant le service de Marseille à Calvi ou Ile-Rousse devra aller jusqu'à Saint-Florent.

Cet amendement énergiquement soutenu par ses deux auteurs, est également rejeté.

MM. Gavini, et Arène, rapporteur, ont pris la parole sur l'ensemble du projet. M. Gavini a insisté pour obtenir de la Chambre la modification de l'article du projet relatif à la vitesse des bateaux.

Il a établi l'importance de la question, démontré péremptoirement que sa demande, qui ne lésait en rien le budget de l'Etat, était basée sur les intérêts bien entendus d'une administration équitable et prévoyante.

M. le ministre des postes et télégraphes a défendu énergiquement son projet, qui a été adopté sans aucune modification.

La prochaine séance est fixée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer.

Le Sénat continue la discussion en 1re délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la création de syndicats professionnels.

L'article 5 est l'objet d'une longue discussion ; une demande de scrutin ayant été déposée sur cet article, il est procédé au vote, qui donne les résultats suivants :

Nombre des votants	251
Majorité absolue	126
Pour	128
Contre	123

Le sénat a adopté l'article 5.

La prochaine séance est fixée à lundi.

Explosion de gaz

Une grande explosion de gaz a eu lieu au café des Entrepreneurs, rue Miron.

On évalue à 40 le chiffre des morts et des blessés.

Les dégâts sont considérables.

LE BOMBARDEMENT

Ce matin l'*Inflexible*, cuirassé de 4 canons, commandé par le capitaine de vaisseau John Fisher, et le *Téméraire*, cuirassé de 8 canons, commandé par le capitaine de vaisseau Henry Nicholson, ont recommencé le bombardement du fort Monériff qui avait été réparé pendant la nuit.

Les égyptiens montrent beaucoup de courage.

Les Anglais ont débarqué, et après un combat assez vif, sont parvenus à enclouer les canons égyptiens.

Dans le combat d'hier, les anglais ont eu 40 blessés et 5 morts.

Le fort Aïda a sauté.

Le palais du Khédive a été atteint en plusieurs points, sans que les dommages soient sérieux.

Le cuirassé le *Superb*, de 16 canons, commandé par le capitaine de vaisseau Thomas Ward, a été percé.

Les égyptiens ont fait des pertes considérables dans la journée d'hier.

Les boulets anglais ont atteint plusieurs maisons : beaucoup de musulmans continuent à quitter la ville et se réfugient dans les villages de l'intérieur.

— La flotte turque aurait quitté Constantinople pour se rendre en Egypte.

— L'escadre française et celles des autres puissances européennes sont arrivées à Port-Saïd.

— Avant le bombardement, le gouverneur avait proposé une transaction, mais l'amiral Seymour l'a rejetée : il demandait la reddition des forts.

Ce sont les cuirassés *Alexandre*, *Sultan* et *Superb* qui ont commencé le feu contre les forts. Les autres navires composant l'escadre prirent successivement position, et à 7 heures et 1/4 l'action était générale.

Vingt minutes après les deux forts cessèrent le feu. L'un des forts et le phare ont été sérieusement éprouvés.

A onze heures, le bombardement continuait, mais le feu avait un peu diminué ; les forts Massa et Etknat ont sauté.

Le drapeau à croix rouge de Genève a été arboré sur la ville. Les consuls de Grèce et de Hollande ont hissé leur drapeau national.

L'amiral Seymour a défendu aux navires de commerce anglais d'entrer dans le canal de Suez. L'agent de la compagnie a protesté contre cette violation de la neutralité du canal, et a rendu le gouvernement anglais responsable des pertes résultant d'un pareil abus d'autorité.

— La circulaire adressée par la Porte aux puissances, dit que le bombardement d'Alexandrie porte une grave atteinte aux droits de souveraineté du Sultan.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Coti, Eugène-Alexandre, commis-greffier, de Luciana, et Cristini, Catherine, sans profession, de Lama.

NAISSANCES.

Ortali, Jean-André. — Bergasso, Lucie. — Sbragia, Assomption.

DÉCÈS.

Ottaviani, Joseph-Félix, 14 jours, de Bastia.

Graziani, Anne, célibataire, 73 ans, de Bastia.

Toscana, enfant, mort né, (sexe masculin).

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste proleseur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère — Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

LE PETIT BASTIAIS

AVIS

M. NARDINI, fils, élève-architecte à Rome de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir ses concitoyens qu'il ouvrira dans une de salles de la Mairie pour tout le mois de juillet une exposition de beaux arts (section d'architecture.)

La salle sera ouverte à partir du 15 courant, tous les jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Dque MATTEI Aîné
rue Napoléon, 22, Bastia

Farine Tuzelle Mey, la balle de 122 k., 500 gr. . . . . fr.	39,00
Cos extra, Paul fils aîné	44,50
— Novella Champsaur	44,50
— Ste-Colombe. .	43,50
Cos courant.	41,50
Minot d'Italie, 1re qualité en balle de 100 k. .	41,50 à 42,00
Minot d'Italie, 2e qualité en balle de 100 k. .	40,00 à 40,50
Sucre raffiné en pains (St-Louis et Méditerranée), 100 kilos.	103,50-105
Sucre raffiné scié en caisses.	113-115
— pilé extra . .	105-106
— batardes, françaises	83-88
— vergeoises anglaises . .	81-87
Savon rosé Cyrnos, (par caisses) les 100 kilos	49,00
Riz glacé AA, F. Franchini, en balles de 100 kilos	45,50
Riz glacé A, —	42,50
Rison 6 étoiles en balle de 100 k.	39,50
Café Moka, trié —	4,80
— Ceylan vert —	3,20
— Porto Rico vert —	3,00
— Guayra, vert —	3,20

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.

Mlle ÉLISABETH LAVOUTE
Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.

1 franc la leçon d'une heure.

VENTES à Crédit d'obligations de la ville de Paris, quart de ville, ville de Lyon, Crédit Foncier, payable 10 fr. et 20 fr. par mois avec droit aux tirages, Crédit Financier, 134, rue Rivoli, Paris.

La souscription aux 60,000 actions de la Nouvelle Union s'annonce de la manière la plus brillante. En effet, la Société débute avec un stock d'affaires acquises à bon compte et mûrement étudiée, elle entre parce fait, le lendemain de sa constitution, en plein fonctionnement et ses actions offertes au public sans majoration, sans aucune prime, devront faire profiter les souscripteurs de toute la hausse qu'elles ne peuvent manquer d'avoir. C'est donc avec des éléments exceptionnels que cette entreprise se presente au public, et le succès déjà assure de l'emission s'explique sans peine. Ajoutons que le puissant concours de la haute Banque lui est aujourd'hui complètement acquis.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL

Compagnie d'assurances réunies

PARIS, 1. Rue Lafayette. — 1. Calle de Olozaga, MADRID.

Capital Social entièrement versé : 12,000,000 fr. — Réserve : 8,000,000 fr.

Assurances. Vie Entière : Mixtes : Rentes Viagères
OPÉRATIONS SPÉCIALES
de la Caisse de Crédit Personnel :

L'Union et Phénix Espagnol garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant par 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un des endosseurs.

Tarif unique : 1 0/0 du moment de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 fr.

Le maximum de garantie sur traites ne peut dépasser 10,000 francs par assure.

S'adresser pour le visa.

A Paris, 1. Rue Lafayette ; à Madrids 1. Calle de Olozaga, et dans toutes les Agences de l'Union et Phénix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal, et en Belgique.

BASTIA. — N. 6, **Rue des Terrasses**, N. 6. — BASTIA

Au dépot dirigé par AUGUSTE GALLO, vente à prix réduit de toute ses Eaux minérales naturelles, françaises, et étrangères.

Par suite de l'importance de la vente, les approvisionnements sont renouvelés chaque 8 ou 15 jours, et les Eaux ne peuvent subir aucune alteration.

Adresser les lettres et commandes a M. A. Gallo, représentant de om merce.

AMARA-BLANQUI

Apéritif essentiellement tonique et très agréable,

A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Etendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.

L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse, et chez Messieurs les Entrepositaires de Bastia.

Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Reveils. — Bijouterie Or. Argent et Double. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux — **Tabacs, Cigares**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)** — du Pays et Havane

Marque de — Fabrique

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles		Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.		Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id.	Chablis	Kentucky	100 gram.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Levant 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Toro cavalle	Arabe 50 gr	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques	Savounette	Suisse 50 gr	Exportat. fre	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin	CacaoChouva	id. id. extra	diverses)	levant	Exportat. fre id. 2me	id. 2me	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs
id. Martel *	id. supér.	id. Gaballo	id. Settoni	id Moët	Hongrois	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	a priser
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	id. Mousseux	Plantador	Sedleaff	Sedleaff	Ordinaires	Elartista fumur	id. 10 sigar.	de la Régie
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Sillery	Brisures de la	Debri de la	Debris Scaferlati.	Bouts du nègre	Cruz ô venera	Illustrées	—
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergenay	Regie.	Regie		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	OS
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	Cremant bl.		—		id. fins	Teresita	—	EAU.
id., Guerin	id. indien.	The chinois	Malaga	id rose		Tabacs		Longs (fantaisie)	Representation	Cigarettes	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Grand Crem.		de la Regie			El Colombate	de la Regie	
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	—					de la Havane		
id Martiniq	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.	Les Bouteilles vides sont reprises a raison de 20 centimes l'une					—		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id Lunel						Cigaressuiss		
Kirsch ord.	id. id amère	id. id. 1/2	Marsala								
id. Arnaud.	id. id rose	Raspail vrai	Chypre								

00169

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits deposés.

7e ANNÉE, N° 449. VENDREDI 14 JUILLET 1882
Saint Bonaventure, évêque et docteur, mort en 1274

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 25' 1/2.
Hauteur barométrique, 759 1/2.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,000 1/2.
Vent, à 8 h. m. calme. — à 3 h. s. calme.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,005.

Temps probable d'aujourd'hui
Vent variable, beau temps.

Demain

Nous commencerons un nouveau feuilleton :

LES

COMPAGNONS DU DÉSESPOIR

PAR

MAXIME GIRAILLE

BASTIA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FÊTE NATIONALE
DU 14 JUILLET 1882

PROGRAMME

DEUXIÈME JOURNÉE. — *Vendredi 14.*

Par ordre du ministre de la guerre 3 salves de 21 coups de canon seront tirées le 14 juillet, sur la place St-Nicolas, à 7 heures du matin, midi, et 8 heures du soir, par 2 pièces de 95 mm.

La Revue

Le Général commandant la 4e subdivision passera à l'occasion de la fête nationale une revue de toutes les troupes de la garnison de Bastia, à 8 heures du matin, sur la place St-Nicolas.

Les troupes seront disposées dans l'ordre suivant :
1 Section de gendarmerie à pied.
1 Compagnie d'artillerie à pied.
Les deux bataillons et l'Etat-major du 58e de ligne.
1 Section de douaniers.
1 Batterie montée du 9e d'artillerie à 12 voitures.
1 Peloton d'artillerie à cheval du 9e régiment.

Le colonel du 58e prendra le commandement des troupes.

L'artillerie exécutera 2 défilés l'un au pas, et l'autre au trot.

Après ce dernier défilé, toutes les troupes rendront les honneurs au drapeau du 58e

Pigeons-voyageurs

Le Président de la Société *La Colombe*, de Marseille, vient d'annoncer au Président de l'*Insulaire*, de Bastia, notre société colombophile, qu'il a expédié à son adresse douze pigeons voyageurs qui ont déjà effectué le parcours de Dijon à Marseille.

Le lâcher aura lieu, sur la place St-Nicolas, le 14 juillet au matin, aussitôt après la revue des troupes.

La circulation

Nous Maire de la ville de Bastia, chevalier de la légion d'honneur,

Considérant qu'il importe d'assurer la libre circulation en même temps que la sécurité publique sur les points que doivent occuper les troupes et la garnison au moment de la revue du 14 juillet, et sur l'emplacement qui doit servir de piste à la course des chevaux,

Arrêtons :

Art. 1er La circulation et le stationnement sont interdits aux voitures, bêtes de trait ou de somme et piétons, à partir de 7 heures 1/2 du matin jusqu'après la revue des troupes, sur l'allée, la place Saint-Nicolas et les rues qui les bordent.

Art. 2. Sont également interdits le stationnement et la circulation sur la chaussée des boulevards Paoli et du Palais, de 3 heures 1/2 à 6 heures du soir, pendant la journée du 14 juillet.

Art. 3. M. le Commissaire de police et la Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent.

Fait à Bastia, le 12 juillet 1882.

Régates.

Point de départ : Ligne passant par la bouée Sud d'appareillage du Nouveau Port.

Le but à contourner qui devait être à 400 mètres de la ligne de départ, sera porté à 600 mètres.

1re Course.

Bâteaux de plaisance (1re catégorie.) — Sans distinction de forme, mesurant au moins 4 m. 50 de longueur, montés par 4 rameurs à 1 aviron chacun et un patron, tous amateurs.

Prix : Une lorgnette-marine, Don de la Cie Fraissinet. (Valeur 250 francs.)

2e Course.

Bâteaux de pêche et autres (1re catégorie). — Mesurant 7 mètres et au-dessus, bordant 10 avirons, montés par des pêcheurs et tous inscrits maritimes.

Prix : 120 francs.

3e Course.

Bâteaux de pêche et autres (2e catégorie). — Mesurant 6 m. 50 et au-dessous, bordant 8 avirons au plus.

Prix : 85 francs.

4e Course.

Bâteaux de plaisance (2e catégorie). — Sans distinction de forme, mesurant de 3 à 4 mètres au plus de longueur, montés par 2 rameurs ayant chacun 2 avirons. La présence du patron est facultative.

Prix : 50 francs.

5e Course.

Bâteaux de bateliers, montés par un seul batelier âgé d'au moins 60 ans.

1er prix, 20 francs.
2me prix, 15 francs.

Le Mât de Cocagne

Mât de Cocagne horizontal dans le vieux port à 2 h. de l'après-midi.

Prix unique : 30 francs.

Course aux Canards.

De 4 à 6 h. — **Courses de Chevaux**

1er prix — 500 fr.
2e prix — 300 fr.
3e prix — 200 fr.

A 8 h. 1/2. — Illumination des établissements publics.

De 8 à 9 h. 1/2. — Musique militaire sur la place.

A 9 h. 1/2. — FEU D'ARTIFICE sur la place St-Nicolas.

RÈGLEMENT POUR LES RÉGATES

Art. 1er. — Toutes les questions ou réclamations qui peuvent survenir sont soumises au Président de la Commission des régates qui décidera, d'accord avec elle.

Art. 2. — Ne sont admis à concourir que les bateaux français, montés par des Français.

Art. 3. — Les bateaux de plaisance seront exclusivement montés par des amateurs ; les bâteaux de pêche et autres, par des inscrits maritimes ; les bateaux bateliers par des personnes se livrant exclusivement au batelage.

Toute personne décemment costumée sera admise sur le mât de cocagne horizontal.

Art. 4. — Tout concurrent devra faire connaitre à M. le lieutenant de Port son nom, le nom, l'espèce, la longueur et le nombre des avirons de son bateau et le lui présenter.

Art. 5. — L'inscription de chaque concurrent devra être faite, sous peine d'exclusion, le 13 juillet, à 11 heures du matin, au plus tard.

Art. 6. — Chaque bateau inscrit sera tenu de porter sur la flamme indiquant la catégorie à laquelle il appartient. Savoir :

Bateaux de plaisance	1re cat.	flamme	bleue.
id	2me cat.	id	blanc. et bl.
Bat. de pêch. et autr.	1re cat.	id	blanche.
id	2me cat.	id	rouge.
Bateaux bateliers		id	blan. et rou.

Chaque patron en recevra délivrance au moment de son inscription, contre remboursement.

Art. 7. — Le 13 juillet, à deux heures de l'après-midi, tous les patrons inscrits accompagnés de leur équipage respectif, devront se présenter à la Mairie devant les délégués de la Commission pour subir le contrôle indispensable et pour prendre part au tirage au sort des places.

Art. 8. — Le faux-bras, devant servir de ligne de départ, sera installé, le 14 au matin, par les soins de M. le lieutenant de port et de MM. Merlenghi et Cambiaggi.

Art. 9. — Les bateaux partiront d'une ligne E. O. passant par la bouée Sud d'appareillage du port St-Nicolas, et devront contourner, en prenant par l'O., une embarcation mouillée à 400 mètres, sur une perpendiculaire à ladite ligne partant de la bouée, point où la Commission se tiendra pour présider aux régates.

Art. 10. — M. le lieutenant de Port assurera le mouillage à poste de l'embarcation devant servir de pivot.

Art. 11. — Deux membres de la Commission, MM. Poggioli et Bertocci, seront dans cette embarcation pour renseigner la Commission afin de trancher tout différend à propos du passage des concurrents autour de cette embarcation.

Art. 12. — Le but à contourner par les bateliers sera une bouée placée à 200 mètres seulement de la ligne de départ.

Art. 13. — Les bateaux ayant obtenu au tirage des numéros pairs se placeront sur la ligne de départ, à babord de la bouée; ceux ayant eu des numéros impairs se placeront à tribord.

Art. 14. — Les postes des concurrents sont déterminés par des lièges placés sur la ligne de départ, de six ou dix mètres, à tribord et à babord de l'embarcation de la Commission devant laquelle sera le numéro 1.

Art. 15. — Chaque patron devra tenir la ligne de départ à la main, sous peine d'exclusion.

Art. 16. — Les concurrents doivent passer, au retour, de manière à ranger le canot de la Commission à l'Est.

Art. 17. — Quinze minutes avant l'heure fixée, le signal préparatoire consistant en une flamme semblable à celle de la catégorie qui va courir, sera hissée au mât de misaine de l'embarcation montée par la Commission.

Cinq minutes avant l'heure fixée pour le départ, le signal préparatoire sera amené et le pavillon national hissé à la place. Les concurrents partiront au moment où le pavillon national sera amené, appuyé par un coup de feu.

Art. 18. — Le présent règlement sera déposé à la Mairie et entre les mains de M. le lieutenant de port.

Bastia, le 30 juin 1882.

Le Président,
E. Scias.

Le Secrétaire
de la Commission des Régates,
F. Thiers.

RÈGLEMENT DES COURSES DE CHEVAUX

Art. 1er — La présidence d'honneur des Courses appartient au Maire.

Art. 2. — Il y aura 14 commissaires des Courses choisis par le Conseil municipal.

Art. 3. — Les Commissaires des Courses sont chargés de préparer le programme des Courses, de le soumettre à l'approbation du Maire, de lui donner toute la publicité désirable, de recevoir les engagements, de décider *sans appel* de leur validité, de fixer l'ordre des Courses, de surveiller l'application du réglement.

Art. 4. — Les Commissaires prennent les dispositions qui leur paraissent convenables pour le terrain des Courses, la désignation des juges, du départ et de l'arrivée. Dans le cas où l'un des Commissaires serait absent, ses collègues lui choisiraient d'un commun accord un remplaçant.

Ils ont d'ailleurs le droit de déléguer à telle personne qu'ils jugent à propos une partie de leurs attributions.

Ni les Commissaires, ni les personnes auxquelles ils délèguent leurs fonctions ne peuvent les exercer pour une Course dans laquelle ils seraient directement ou indirectement intéressés.

Art. 5. — Toutes les réclamations ou contestations élevées au sujet des Courses sont jugées par les Commissaires; leurs décisions sont sans appel.

Art. 6. — Il sera dressé par les soins des Commissaires procès-verbal de toutes leurs opérations.

De l'engagement et de la qualification des chevaux.

Art. 7. — Ne sont admis à concourir que les chevaux et juments nés et élevés en Corse, ayant au moins 3 ans et au plus 7 ans.

Art. 8. — Les chevaux sont considérés comme prenant leur âge du 1er janvier de l'année de leur naissance.

Art. 9. — Les chevaux ou juments qui auraient gagné un premier prix aux Courses de Bastia, sont exclus.

Art. 10. — Les propriétaires qui veulent faire courir leurs chevaux les engagent par lettre adressée au Président des Courses.

A la lettre d'engagement ils doivent joindre un certificat signé par eux constatant le signalement, l'âge et l'origine de leurs chevaux.

Ces certificats doivent être contrôlés ou visés par le Maire de leur commune.

Art. 11. — Dans tous les cas les commissaires ont la faculté de ne valider les engagements qu'après avoir obtenu à l'appui des certificats ou des désignations de chevaux, toutes les preuves qui leur paraîtraient nécessaires.

Art. 12. — Aucun cheval ne peut gagner un prix lorsqu'il a été prouvé qu'il a couru sous une fausse désignation, il est alors regardé comme *disqualifié* ou *distancé*.

Art. 13. — A l'heure fixée pour chaque course le signal du départ peut être donné sans attendre les retardataires.

Art. 14. — La place des chevaux au départ est tirée au sort.

Art. 15. — Lorsque dans une Course, un jockey en pousse un autre, le croise ou l'empêche par un moyen quelconque d'avancer, le cheval monté par ce Jockey peut être mis hors de ce concours.

Art. 16. — Les Courses d'essai se feront par séries. Le nombre des séries sera déterminé par celui des chevaux engagés. Les premiers de chaque série concourront entre eux pour l'obtention des prix adjugés.

Art. 17. — Si dans une des Courses d'essai 2 chevaux arrivent ensemble au but tous les 2 auront droit de prendre part à la course définitive.

Des Entrées.

Art. 18. — Le prix d'entrée est fixé à 10 fr. pour chaque cheval.

Art. 19. — Tout engagement qui n'est pas accompagné du montant de l'entrée est refusé.

Police des Courses.

Art. 20. — La Course aura lieu sur la Traverse; le point de départ est fixé à la maison Orenga, fabrique de Cédrats, et le point d'arrivée à la hauteur des magasins Orenga.

Costumes du Jockey.

Art. 21. — Le Jockey sera pourvu d'une toque, d'une casaque en lustrine couleur, et d'un pantalon blanc. La cravache et la bride à rênes ainsi que le tapis sont complétement interdits.

Art. 22. — Les chevaux ne pourront courir qu'en selle et brides anglaise.

Bastia, le 30 juin 1882.

Le Secrétaire, Signé : E. Damei.
Le Président, Signé : Dampierre.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 13 Juillet 1882, de 8 heures à 9 1/2

1.	Le Tournoi, P. R.	Bosch.
2.	Le Trouvère, fantaisie,	Verdt.
3.	Le Barbier id.	Rossini.
4.	La Traviata, id.	Verdi.
5.	Marche aux flambeaux,	Meyerbeer.
6.	Le Rossignol, polka,	Parlow.

Don du Ministre

Par la lettre suivante en date du 10 juillet courant, reçue à Bastia le 13, M. le Ministre des Beaux-Arts informe M. le Maire qu'il a accordé un vase de la Manufacture Nationale de Sèvres aux régates de la fête Nationale.

Ce don ne pouvant arriver à Bastia que dans quelques jours, il est impossible à la municipalité d'apporter de nouvelles modifications aux dispositions déjà prises.

Cet objet d'art sera réservé pour une prochaine fête.

Paris, le 10 juillet 1882.

Monsieur le Maire,

Je m'empresse de vous informer que, sur votre demande, je viens d'accorder un vase de la Manufacture Nationale de Sèvres aux régates organisées, à l'occasion de la fête Nationale, à Bastia.

Je me félicite de pouvoir ainsi réaliser le désir que vous m'avez exprimé.

Cet objet a été expédié ce matin.

Veuillez agréer etc.

Pour le Ministre et par son autorisation,
Le Directeur Général des Beaux-Arts,
Mant.

Nos ateliers étant fermés aujourd'hui, le *Petit Bastiais* de demain paraîtra un peu plus tard que d'habitude.

Notre correspondant de Paris nous avait annoncé l'envoi par le télégraphe d'une lettre de M. Giroud, député de Douai, sur notre nouveau préfet.

La dépêche nous étant arrivée en retard, nous ne pourrons la publier que demain.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

Paris, 13 juillet, 11 h. s.

La fête Nationale

La Fête des Enfants

Les enfants des écoles sont arrivés à 5 heures, sur la place de l'hôtel de Ville. Le premier bataillon scolaire a parfaitement manœuvré en présence des membres du conseil municipal et de la commission des bataillons scolaires qui se trouvaient sur les marches du parvis de l'hôtel-de-ville.

Le Banquet

Le président de la République a été reçu par le conseil municipal et le préfet de la Seine, dans la salle dite du conseil municipal où étaient réunis tous les invités.

De la salle du Conseil, le Président de la République, suivi des invités, classés par ordre hiérarchique, s'est rendu dans la salle du banquet, où chacun a pris la place qui lui avait été désignée.

Le banquet a commencé à 6 heures.

La Salle

On avait installé huit tables, dont deux à trois branches, situées l'une en haut, l'autre en bas de la salle. La table d'honneur, placée au fond de la salle des fêtes, était présidée par le Président de la République, qui avait à sa droite M. Saugeon, président du conseil municipal de Paris, M. Le Royer, président du Sénat, lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, M. de Freycinet, président du conseil et ministre des affaires étrangères, le duc de Fernan-Numès, ambassadeur d'Espagne, le président du conseil général, le général Billot, etc., à sa gauche, M. Floquet, préfet de la Seine, M. Brisson, président de la Chambre des députés, le prince de Holenlohe, ambassadeur d'Allemagne, M. Goblet, ministre de l'intérieur, Assad-Pacha, ambassadeur de la Porte, MM. Léon Say, l'amiral Jauréguiberry, baron Beyens, Varroy, Cochery, etc. A cette table se trouvaient tout le personnel diplomatique, les représentants des grands corps de l'Etat, et les présidents des commissions du Conseil.

La seconde table était présidée par M. de Bouteilles, premier vice-président du conseil, qui avait à sa gauche M. Veil-Durand, secrétaire général de la préfecture de police, M. Magnin, et à sa droite, M. Vergniaud, secrétaire général de la préfecture de la Seine, et M. Schœleher. Cette table était occupée par tout le haut personnel administratif.

La troisième table était présidée par M. Ives Guyot. Les autres tables étaient présidées par les secrétaires et les anciens présidents du conseil municipal.

M. Camescasse, préfet de police, était à la première table, en face de M. Brisson.

Signalons parmi les principaux invités :

Les Maires d'Orléans, Troyes, Caen, Le Mans, Bordeaux, Lille, Limoges, Rouen, Le Havre, Marseille.

Les bourgmestres de Bruxelles, d'Amsterdam.

L[illegible]re de Madrid, et le prince D. Ch. Soutzo, m[illegible]thènes.

[illegible]es ambassadeurs, excepté le prince Orloff l'ambassadeur de Russie, le Chargé d'affaires des Pays-Bas.

M. Etienne Arago, ancien maire de Paris.

Pendant le banquet, les chœurs du conservatoire et la musique de la garde républicaine, cachés par des feuillages de plantes exotiques, ont donné un concert vocal et instrumental.

La salle du festin était éclairée au moyen de foyers électriques.

Le Menu

POTAGE

Crème de volaille à la Sévigné
A la printanière

HORS-D'ŒUVRE CHAUD

Croustades à la purée de champignons

RELEVÉ

Saumon sauce indienne

ENTRÉES

Cuissot des Ardennes sauce poivrade
Timbale de homard à la nantaise
Canetons de Rouen sauce orange
Chaud-froid de mauviettes

Sorbets à l'italienne

ROTS

Poulardes du Mans truffées, sauce Périgueux
Foies gras au Madère sur glace

ENTREMETS

Salade à la vénitienne
Flageolets nouveaux à la maître d'hôtel
Suprême d'abricots au kirsch.
Gâteau ambroisie

Japonaise glacée

DESSERT

VINS

Grand ordinaire
Madère vieux — Château-le-Creck
Corton — Veuve Clicquot

Le banquet terminé, M. le Président de la République suivi des invités, dans le même ordre qu'à l'arrivée, s'est rendu dans la salle du conseil, où l'on a servi le café.

A ce moment les chœurs de l'Opéra, placés dans la tribune, ont exécuté la première partie du concert.

La Réception

Le chiffre des invitations qui avait été primitivement fixé à 5,000 s'est élevé à près de 8,000. Elle a commencé à 9 heures et demie. Les musiques de la garde républicaine et du 31e de ligne n'ont cessé de se faire entendre.

RÉGATES

Voici la liste des concurrents inscrits pour prendre part aux Régates

Première Course
Bateaux de Plaisance (1re Catégorie)

N° 1. — *César*, patron, Soulard, équipage, 4 Elèves du Lycée.
N° 2. — *René*, pat., Maroni, éq., Lezi Philippe, Belgodere Jean-Baptiste, Sbragia, Ersa Joseph.
N° 3. — *Belle-Poule*, pat., Guaitella, éq., Berti Jean, Poggi Antoine, Mamberti Laurent, Fattoretti.
N° 4. — *Militante*, pat., Delpech, éq., Giorgi Louis, Guasco Humbert, Magnaschi Antoine, Ramaroni Joseph.
N° 5. — *St-Jean*, pat., Arborati, ép., Arborati Roch, Arborati François, Maurel Jules, Raibaldi Dominique,
N° 6. — *Ste-Catherine*, pat., Stretti T., éq., Canepa, menuisier, Ersa Vincent, Raibaldi Augustin, Subrero Antoine.
N° 7. — *Sauveteur*, pat., Nicolaï fils, éq., Biondi A.-Félix, Mazzeri Ange, Muzzoni, menuisier, Muzzoni, cordonnier.
N° 8. — *Soleil d'Austerlitz*, pat., Paoletti Dominique, éq., Dari, Giordani Pascal, Giordani Mathieu, X.....
N° 9. — *Pilote*, pat., Benigni Ange-Marie, équipage encore inconnu.

Deuxième Course.
Bateaux de pêche, (1re catégorie).

N° 1. — *Annonciation*, patron Merlenghi Joseph, 10 avirons.
N° 2. — *St-Jean-Baptiste*, patron Granarola Joseph, 10 avirons.

Troisième Course.
Bateaux de pêche, 2e catégorie.

N° 1. — *Millia*, patron Merlenghi François, 8 avirons.
N° 2. — *Marie*, patron Sanguinetti, 8 avirons.

Quatrième Course.
Bateaux de plaisance, 2e catégorie.

N° 1. — *Paul*, patron A. Rogliano, équipage, Luiggi Calixte, Bozzani André.
N° 2. — *Toussainte*, patron Ravaglia, équipage, Martin, serrurier, Franchi, boulanger.
N° 3. — *Marguerite*, patron Maroni, Pierre fils, équipage, Maroni Joseph, X.....

Cinquième Course.
Bateaux bateliers.

N° 1. *Saint-Antoine*, patron Paoli Dominique.
N° 2. — *Alexandre*, id. Franchi.
N° 3. — *Belle poule*, id. Veneri.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Prudère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

13 juillet, 11 h. 55 m.

M. Clinchart, directeur des postes et télégraphes du département de la Corse, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— La commission chargée d'examiner la demande de crédits présentée par le ministre de la marine, n'a encore pris aucune décision.

LE BOMBARDEMENT

L'amiral Seymour a annoncé que le bombardement recommencerait demain, si les forts ne lui étaient pas livrés.

La ville brûle en trois points différents.

Les quartiers européens ont été complètement détruits par les incendies.

Le petit nombre d'européens qui étaient restés à Alexandrie ont été férocement massacrés.

La Banque ottomane a été pillée par les forçats.

Dernière heure

Minuit

PREMIÈRE JOURNÉE.

La fête Nationale du 14 juillet a eu à Bastia comme à Paris sa *rigile*, et c'est la Haute-ville — quartier quelquefois délaissé par la municipalité, mais pourtant généreux les jours de scrutin — qui a eu l'honneur d'en être le théâtre.

Dès le matin du 13, le remblai de la place d'Armes avait été débarrassé de toutes les voitures et montures qui l'emblayent d'ordinaire, et balayé avec une si grande conscience que tous les habitants du quartier n'avaient sur les lèvres qu'une exclamation « s'il en était toujours ainsi ! »

La *fête commence*, c'est d'abord le bourdon, ce vieux et fidèle messager de toutes les réjouissances Bastiaises, qui l'annonce de sa grosse voix; ce sont ensuite de nombreux groupes, de joyeuses bandes arrivant à flots pressés et envahissant la vieille place d'Armes; c'est enfin la fanfare qui entame son programme par le *Chant du Départ*.

Dès lors et jusqu'à ce que la dernière fusée du feu d'artifice se fut évanouie dans l'espace, une foule énorme et compacte ne cessa d'écouter avec sympathie la vaillante fanfare de Bastia; de s'émouvoir à la vue des fusées qui s'épanouissaient dans le ciel et de donner le spectacle d'un peuple heureux et par endroits bruyant.

Vers neuf heures et demie quand pièces et fusées d'artifice furent brûlées, la retraite aux flambeaux s'organisa au faubourg Saint-Joseph.

En tête marchaient les tambours civils et militaires.

La haie était formée par les artilleurs, et les flambeaux portés par leurs camarades du 58e de ligne.

Tout le long du parcours de la retraite, l'ordre n'a pas cessé de régner; et c'est ereintés mais dignes de la reconnaissance bastiaise, que les fanfaristes sont rentrés dans leur local, après avoir parcouru dix rues et places et joué presque sans interruption la *Retraite de Crimée* et la *Marseillaise* devant l'hôtel de ville.

Sur la Place d'Armes, beaucoup de négociants avaient illuminé et toutes les fenêtres étaient garnies de spectateurs.

Les magasins Massiani, Guelfi, Pisi, Charve, le Café National et le café Rogliano avaient élégamment paveisé et illuminé leurs devantures.

La façade de l'hôtel Staffe était éclairée au gaz.

Au bas de la Te[illegible]e le passage de la retraite a été relevé par de nombreuses fusées parties des magasins Figh et Tellier.

En somme, tout le monde était en joie et l'enthousiasme n'a pas manqué de donner à la première journée de la Fête Nationale, cet entrain si nécessaire aux réjouissances publiques.

LE PETIT BASTIAIS

Le 10 juillet, un militaire retraité, sortant de la Recette particulière de Bastia où il venait de toucher sa pension, a perdu 90 francs en pièces d'or (quatre de 20 francs et une de 10 francs) enveloppées dans du papier. La personne qui aurait trouvé cette somme est priée de la remettre, contre récompense, au notaire de Mondésert, chargé de l'adresser au titulaire.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Fietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

Dernièrement nous signalions un perfectionnement au biberon Rohert, le bouchon de liège donnant une odeur de lait aigri qui répugne à l'enfant est remplacé par un nouveau système de bouchage flexible, dit Biberon-Robert flexible, d'une propreté irréprochable qui fait l'admiration du corps médical. Au congrès d'hygiène des nouveaux-nés, M. le Docteur Mallet s'est exprimé ainsi :

« Après avoir essayé de toutes les variétés de biberons, je me suis arrêté à celui « dit Biberon-Robert ; je constate que « depuis que je fais usage du biberon « Robert dans ma clientèle, la mortalité des nourrissons a considérablement diminué »

Dans un but humanitaire, nous engageons les mères à se procurer un véritable biberon-Robert flexible.

On demande des agents
pour la vente des
HUILES MINÉRALES A GRAISSER
Ecrire avec références à M G Comfère, 43, rue Flandre, Paris,

AVIS

M. NARDINI, fils, élève-architecte à Rome de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir ses concitoyens qu'il ouvrira dans une des salles de la Mairie pour tout le mois de juillet une exposition de beaux arts (section d'architecture.)

La salle sera ouverte à partir du 15 courant, tous les jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Monsieur, — Pour satisfaire à une obligation de conscience, je voudrais que la présente soit publiée dans votre estimable journal.

Je ne parlerai pas de la maladie qui m'affligeait depuis plusieurs années, mais je dirai simplement que je consultai plus de *dix professeurs*, que je dépensai des milliers de francs, mais le tout sans aucun profit. Mon domestique m'avait raconté autrefois comment plusieurs de ses amis avaient été guéris d'une semblable maladie par le *Sirop Pagliano*. Désespérant désormais de ma guérison, je dis à mon domestique de me donner l'adresse du Prof Pagliano, auquel j'écrivis à l'adresse suivante : *Au Prof. Alberto feu G. Pagliano, maison du Théâtre Pagliano, à Florence* : Monsieur je vous envoie ci-joint 30 francs ; envoyez-moi le plutôt possible quelques flacons de votre sirop et ayez la bonté de me dire comment j'en dois faire usage et si vous croyez que je puisse guérir. Il me répondit : J'ai expédié. Suivez le traitement indiqué dans ma brochure et dans vingt jours vous serez guéri Il fut prophète et moi je serais un ingrat si je ne donnais publiquement au tribut d'éloges si bien mérités au bienfaisant professeur.

G.-G. Gratien.

Déjeûner des Dames
ET DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le chocolat, souvent *si difficile* à digérer, et le café au lait, dont les *effets débilitants* sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le Racahout de Delangrenier, aliment aussi léger qu'agréable, *possédant* les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. Dépot dans chaque ville. (*Se méfier des contrefaçons.*)

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
Matthieu Ollagnier

On vient de perfectionner les Biberons, objets si utiles à la santé de l'enfance, les biberons à bouchons de liège avaient une odeur de lait aigri insupportable, qui répugnait à l'enfant.

Le bienfaiteur de l'enfance si connu, M. Robert a remplacé le bouchon de liège par un nouveau système de bouchage breveté en France S. G. D G. et à l'étranger dit Biberon Robert flexible *d'une propreté irréprochable*, d'un *bon marché* sans précédent et qui fait l'admiration du corps médical. Ce biberon est le meilleur, n'épuisant pas les enfants et d'après le rapport de M. le Docteur Mézières, peut être appelé la vraie mamelle artificielle. Avis donc aux jeunes mères.

Avis Important

Je sais que quelques falsificateurs se prévalent de la mort de l'illustre et professeur *Ginolamo*, voudraient se faire passer pour les professeurs de la recette du *Sirop Pagliano*, régénérateur du sang : rien de plus faux.

Des insinuations de cette nature, propres à faire naître la défiance dans le public, doivent être rejetées, avec mépris par tout honnête homme.

Il est maintenant de mon devoir d'assurer le public que je suis seul possesseur de *l'Ordonnance du véritable Sirop Pagliano, Régénérateur du sang*, le seul et unique breveté en Italie, en France et en Autriche ; que le *Sirop* qui est vendu par d'autres sous ce même nom est contrefait ignoblement, ceux donc qui veulent faire acquisition de ce *Remède* (auquel des milliers et de milliers de personnes doivent la vie et le recouvrement de la santé) doivent s'adresser à moi : Professeur Alberto fu G. Pagliano, *Théâtre Pagliano à Florence*,

Aliment des Enfants

Pour fortifier les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, de l'*estomac*, ou atteintes de *chlorose*, d'*anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le *Racahout* des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (*Se défier des contrefaçons.*) Dépôts dans chaque ville.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
P^CE MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Double. — Orfèvrerie argent et Métal blanc de 1^re Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Vins Spiritueux — Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux — Tabacs, Cigares

Boulevard du Palais — L.-N. MATTEI — Marque de — BASTIA (Corse) — Fabrique — du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Keutucky	Levant 50 gr.	Levant	2ins	id. d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. Turin or.	Cassis blanc	Masoa Coun.	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Martini	Champagne (marques diverses)	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Armand.	id. id. extra	id. Moët	Savounette levant	Exportat. 1re	Exportat. 1ms	Havane gran.	Malakoff	id. blanches	—
id. extra	Bitter ordin	CacaoChouva	id. Settoni	id. Mousseux	Hongrois	id. 2me	Qual. de Paris.	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs
id. Martel *	id. super.	id Gabello	Sirops assort.	Sillery	Plantador	Qual. de Paris.	Sedleaff	Courants	Flor fina	id. rosée	à priser
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	id. Blanqui	Vergenay	Brisures de la Regie.	Sedleaff	Debris Scaferlati.	Ordinaires	Elartista fumur	id. 10 sigar.	de la Regie
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	Vins de Bord.	Cremant bl.		Debri de la Regie		Bouts du nègre	Cruz ô venera	Illustrées	—
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	id. espagnols	id rose		—		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	GROS
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	Malaga	Grand Crem.		Tabacs de la Regie		id. fins	Teresita	—	DÉTAIL
id. Guérin	id. indien.	The chinois	Madère	—				Longs (fantaisie)	Représentation	Cigarettes de la Regie	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					El Colombate de la Havane		
id. supér.	Eau de vie	id. Garn. vert	Muscat Fron.						—		
id. Martiniq.	id. id. corse	id. id. 1/2	id. Lunel						Cigares suiss		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	Marsala								
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Chypre								
id. Arnaud.	id. id. rose	Raspail vrai									

00171

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
Corse . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
Continent franç., Algérie, 22 » » 13.50
Pays de l'Union postale, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 150. — SAMEDI, 15 JUILLET 1882
Saint Henri Empereur d'Allemagne.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

TOMBOLA
Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882
500,000 Billets seulement
Gros lot : **25,000** Francs
416 lots de 5,000, 1,000, 500 et 100 francs
Prix du Billet . UN Franc
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie Ollagnier. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 25° 1/2.
Hauteur barométrique, 759 1/2.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,000 1/2.
Vent, à 8 h. m. calme. — à 3 h. s. calme.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,005.
Temps probable d'aujourd'hui
Beau temps.

Demain

Nous commencerons un nouveau feuilleton :

LES

COMPAGNONS DU DÉSESPOIR

PAR

MAXIME GIRAILLE

M. DEMANGEAT

Notre correspondant à Paris nous télégraphie la lettre que lui adresse son ami M. Giroud, député de Douai (Nord,) au sujet de M. Demangeat, le nouveau préfet de la Corse.

Paris, 13 juillet 1882.

Monsieur,

Je ne suis point en mesure de vous fournir sur M. Demangeat les renseignements biographiques que vous me demandez.

Il venait de Saumur quand il est arrivé à Douai. Il y avait eu des ennuis avec le haut personnel de l'école de cavalerie à la suite de l'équipée scandaleuse que vous n'avez pas sans doute oubliée.

Précédemment sous-préfet dans le Morbihan, il avait eu l'idée de profiter des sympathies que son attitude patriotique lui avait acquises dans le parti républicain, pour poser sa candidature à la députation, il l'a retirée devant celle du docteur Lemaguet.

Homme du monde, d'un commerce agréable et d'une courtoisie parfaite, M. Demangeat a conservé quelque chose de son ancienne profession (officier de cavalerie), dans sa tenue et sa physionomie.

Il s'est montré à Douai, administrateur actif et républicain dévoué.

Je regrette de ne pouvoir plus complétement satisfaire votre légitime curiosité.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

GIROUD,
Député de Douai.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais*.)

13 juillet, 2 h. 20.

Monument Michelet.

A onze heures a eu lieu l'inauguration du monument élevé à Michelet, au Père-Lachaise.

Le cortège s'est formé à 10 heures place Vendôme. Le Président de la République s'était fait représenter à cette cérémonie.

Le ministre de l'instruction publique a prononcé un discours.

Le monument est posé sur une assise en pierres, autour de laquelle on a ménagé deux petits parterres, et sur le devant une vasque munie d'un jet d'eau.

La construction est surmontée d'un bas-relief, orné des deux côtés de colonnes corinthiennes de l'ordre composite. Il représente Michelet couché sur son lit de mort. L'Histoire, étendant un bras droit vers le ciel, l'invite à venir prendre place au séjour des élus.

Un entablement, orné de sculptures, couronne l'édifice, qui porte cette inscription :

« Que Dieu reçoive mon âme reconnaissante de tant de bien, de tant d'années laborieuses, de tant d'amitié.

» J. Michelet. »

Berezowski.

Plusieurs communalistes, notamment M. Lissagaray, vont se rendre auprès du directeur de l'Administration pénitentiaire, pour savoir s'il est vrai que le régicide Berezowski soit devenu fou.

Ils demanderont une enquête sur la manière dont a été traité Berezowski sur le lieu de déportation.

Mgr Czaski.

Mgr Czaski, nonce du pape, a fait appeler en toute hâte le père Montsabré.

L'illustre prélat est toujours gravement malade.

Défense de fumer.

Une circulaire signée aujourd'hui par le ministre des travaux publics prescrit aux compagnies de chemins de fer d'interdire d'une façon formelle, aux voyageurs, de fumer dans les voitures qui ne sont pas spécialement réservées à cet usage.

Le billon étranger.

Le ministre des finances vient d'aviser les agents des caisses publiques de n'admettre comme appoint en monnaie de cuivre, que des pièces nationales de cinq et dix centimes.

Transfert de détenus.

M. René Goblet a donné des ordres pour faire transférer à la maison centrale de Nimes des condamnés qui étaient tombés gravement malades à Fonterrault par suite de la rigueur du climat.

La fête Nationale

Paris, le 14 juillet, midi.

Dès 6 heures du matin, l'animation commençait sur tous les points de Paris. On plaçait les derniers drapeaux, des banderolles, des lanternes, des lampions.

On craignait pour le temps.

Fera-t-il beau ? Fera-t-il mauvais ?

Le matin, le temps est très incertain.

Parcourons les principaux quartiers.

Le Luxembourg.

Tout le matin, du monde dans le jardin du Luxembourg et aux abords.

Les trottoirs de la rue de Tournon sont garnis de spectateurs. L'arrivée des spectateurs dans la cour d'honneur est saluée par les cris : *Vive la République* ! *Vive le 14 Juillet* !

Place de la République.

Une foule compacte. Un tohu-bohu indescriptible. Les agents ont mille peines à faire circuler au milieu des appels des cochers et des lazzi qui se croisent.

Plusieurs groupes de jeunes gens passent devant la statue de la République en chantant la *Marseillaise*.

Place de la Bastille.

La place de la Bastille est envahie par la foule. Dans le boulevard Beaumarchais et rue St-Antoine, la circulation des voitures est à peu près impossible.

Chaque pose de drapeaux et de verres de couleur est accueillie par des applaudissements.

Arrivent bannières en tête les sociétés de gymnastique de Vincennes, de St-Mandé, de Clichy, la *Gauloise*, l'*Union*, etc.

Peu d'instants après viennent les Sociétés philharmoniques du XI^e^ arrondissement. Les bannières aux broderies dorées et aux décorations de tous genres envahissent la place.

A l'angle de la place de la Bastille et du boulevard Henri IV est élevée une magnifique estrade.

Rue de Rivoli.

Tout les bazars sont ornés de bustes de la République et de faisceaux de drapeaux.

Les nombreux industriels de ce quartier ont voulu s'associer à la fête parisienne.

Place Voltaire.

Démonstration solennelle devant la statue de Ledru-Rollin. Le chant de la *Marseillaise* s'élève de la mairie située non loin de là.

Dans les autres quartiers, même agitation, même joie, même enthousiasme.

Le corps législatif.

Les deux gigantesques lettres de feu R. F. qui surmontaient l'année dernière la façade du Corps législatif ayant vue sur la Seine, ont été remplacées par un appareil à gaz portant l'inscription : 14 juillet.

Les arcs de triomphe.

Trois arcs de triomphe avaient été dressés ; le premier, sur le pont d'Arcole, était formé par 4 mâts vénitiens de 20 mètres de hauteur auxquels flottaient d'immenses oriflammes ; il était couvert, en outre, d'une vaste draperie frangée d'or. Aux petits mâts, ornés d'écussons aux armes de la ville et de faisceaux de drapeaux, se reliaient des cordons de verres de couleurs et des guirlandes de fleurs.

Le second arc de triomphe était édifié avenue Victoria, à la hauteur du Théâtre du Châtelet, et le troisième sur le nouveau Pont-au-Double.

Vendredi, 5 h. 15.

La Revue

La revue a été passée à Longchamps par le ministre de la guerre en présence du Président de la République, assisté de tous les ministres.

Un grand nombre d'officiers généraux sans commandement, des attachés militaires, et des officiers étrangers s'étaient joints à l'état-major du général Billot.

Le président du sénat et le président de la Chambre des députés sont arrivés sur le terrain de la revue accompagnés d'une escorte.

Les troupes étaient rangées de la manière suivante.

1re COLONNE D'INFANTERIE

Ecole militaire spéciale, général de brigade *Delfis*.

Gendarmerie mobile, commandant Ellie ; garde républicaine, colonel Azais ; sapeurs-pompiers, colonel Paris, formant la brigade de la Seine, sous le commandement du général de brigade Millot.

2e COLONNE D'INFANTERIE

1er régiment et parc du génie, colonel de Bussy.

10e division d'infanterie, général Haca.

20e brigade, général Coiffé : 17e bataillon de chasseurs, commandant de Monard ; 31e de ligne, colonel Larchey ; 76e de ligne, colonel Moulin.

19e brigade, général Lechesne : 46e de ligne, colonel Marchand ; 89e de ligne, colonel Leperche.

3e COLONNE D'INFANTERIE : GÉNÉRAL DE LAUNAY

10e brigade, général Allan : 10e bataillon de chasseurs, commandant Marchand ; 36e de ligne, colonel Zedé ; 129e de ligne, colonel Lemontagner.

5e brigade, général Lamy : 39e de ligne, colonel Vigneaud ; 74e de ligne, colonel Hervé.

14e brigade, général Fay : 103e de ligne, colonel de Négrier ; 104e de ligne, colonel Leclaire.

15e brigade, général Mangin : 101e de ligne, colonel Bartol : 102e de ligne, colonel Joliey.

Troupes d'administration.

ARTILLERIE : GÉNÉRAL DE DIVISION GRÉVY

3e brigade, général de Contamine : 11e régiment, colonel Morlière ; 22e régiment, colonel de Vaulgrenant.

19e brigade, 12e régiment, colonel Thévenin ; 13e régiment, colonel de Novion.

19e et 20e escadrons du train, lieutenant-colonel Parisat.

CAVALERIE : GÉNÉRAL DE DIVISION DE GRESSOT

Brigade mixte, général Deffis : Ecole de Saint-Cyr, gendarmerie de la Seine, garde républicaine.

2e brigade de chasseurs, général de la Salle : 11e chasseurs, colonel de Moucheron ; 18e chasseurs, colonel de Caffaro.

2e brigade de dragons, général Friant ; 8e régiment, colonel Duhesne ; 9e régiment, colonel Jacques.

3e brigade de cuirassiers, général Loizillon : 3e régiment, colonel Dombret ; 6e régiment, colonel Thomas.

Le ministre de la guerre, précédé d'un détachement de l'escorte et accompagné de M. le général gouverneur de Paris, a passé rapidement en revue les différentes lignes d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie.

Après avoir passé devant le front des troupes, le ministre est venu se placer, pour le défilé, en face de la tribune du Président de la République, et à la hauteur du moulin de Longchamps.

Derrière lui se trouvaient, rangés en ordre, son état-major particulier et son état-major général, ainsi qu'un certain nombre d'officiers généraux, et les officiers appartenant aux armées étrangères.

A la droite du ministre et sur le prolongement de l'escorte étaient venus se placer un groupe nombreux d'officiers, admis à pied, et appartenant à l'armée active, à la réserve, et à l'armée territoriale, ainsi que des élèves de l'école polytechnique, de l'école de médecine militaire, etc.

Le défilé a eu lieu dans l'ordre suivant :

Bataillon de St-Cyr, gendarmerie mobile, garde républicaine, sapeurs-pompiers.

1er régiment du génie, la 10e division d'infanterie, la 5e division d'infanterie, la 8e division d'infanterie.

L'artillerie, au trot, par batterie, dans l'ordre suivant :

La 3e brigade, la 19e brigade, les 19e et 20e escadrons du train.

La cavalerie, ayant près de 200 mètres de distance entr'elle et l'artillerie, a défilé également au trot dans l'ordre suivant :

Escadron de St-Cyr, gendarmerie de la Seine, garde républicaine, 2e brigade de chasseurs, 2e brigade de dragons, 3e brigade de cuirassiers.

Tous les officiers, en passant devant la tribune présidentielle, saluaient en tournant la tête de ce côté, les drapeaux et étendards s'inclinaient.

Pendant le défilé, de nombreux vivats ont acclamé les troupes à leur passage.

Le défilé terminé, le ministre de la guerre s'est alors porté en avant et a mis pied à terre pour aller saluer dans sa tribune le Président de la République.

Trois ambulances avaient été formées par les soins de M. l'Intendant militaire du gouvernement de Paris.

Le ministre de la guerre est rentré à Paris, suivi de son état-major, par l'avenue de Longchamps, l'avenue du bois de Boulogne et l'avenue des Champs-Elysées, au milieu des acclamations sympathiques de la foule stationnant le long de son parcours.

Les ballons.

Deux ballons se sont élevés ensemble sur l'esplanade des Invalides, deux autres à la barrière d'Italie et deux sur la place de la Nation.

Ces ascensions ont servi en même temps la science, car des observations ont été faites par des aéronautes.

Les deux ballons de la place d'Italie ont offert cette particularité, qu'ils étaient reliés par un fil téléphonique enfermé dans un cable. Au moyen d'un téléphone, d'une longueur de 500 mètres, les deux ballons ont pu communiquer et manœuvrer de concert.

L'un des deux ballons de la place des Invalides était monté par M. Durnof, l'autre par M. Jovis. Chacun des deux aéronautes était accompagné d'un commissaire chargé de rédiger un rapport sur l'ascension.

Il en a été de même pour les ballons de la place d'Italie. L'un d'eux était monté par M. Gabriel Yon, élève de M. Henri Griffard, et par M. Louis Godard ; le second était dirigé par M. Eugène Godard, accompagné de son fils.

Vendredi, 10 h. 25 s.

Les Illuminations.

Paris est illuminé sur toute son étendue. Paris est en flammes.

Cette exagération eut pu devenir une réalité fâcheuse avec le nombre considérable de pétards et de fusées, tirés dans tous les sens, à la figure des passants et sous les robes des dames.

Les ordonnances du préfet de police n'ont pas été écoutées.

L'Arc de Triomphe.

La place de la Concorde, était fort brillamment illuminée. 50.000 personnes environ. Des cordons de globes étincelants serpentent autour de la Place.

Sur le fronton de la Chambre des Députés on lit en lettres de feu : *Vive la République* !

La ligne des Boulevards.

C'est une longue file de drapeaux, de lampions, de trophées, de décorations de toute sorte. Aux faubourgs St-Denis et St-Martin les grands industriels ont rivalisé de zèle.

On voit des fleurs tricolores, des médailles commémoratives de la fête, des ombrelles nationales, des casquettes nationales, etc.

Le Quartier-Latin.

Du mouvement, des cris, des chansons ; au carrefour de Buci, une République avec un bonnet rouge.

Les Invalides.

Les Invalides, la rue de Verneuil, la rue de Lille sont peu ornées. C'est la protestation tacite qui s'organise.....

Batignoles-Montmartre.

La manifestation est touchante dans ces quartiers de travailleurs. La foire organisée sur les boulevards extérieurs fait faire des recettes folles aux bateleurs.

Place du Château-Rouge, on voit entre deux drapeaux une belle Marianne en plâtre.

Belleville.

Des mats, des arcs de triomphe ornés de devises républicaines, des lampions, des baraques foraines. Quelques individus se promènent avec des bonnets phrygiens.

Aux quartiers *que nous venons de signaler comme* étant les plus animés, ajoutons Vaugirard, le Palais-Royal, Montrouge.

***

Les Champs-Elysées étaient plus décorés que l'année dernière, mais au quartier de l'Europe, où les conservateurs sont en grand nombre, on ne comptait que très peu de lampions. Ce quartier désert et silencieux contrastait avec tous les autres arrondissements, pleins de mouvement, de lumière, de tapage.

Samedi, 2 h. m.

Feu d'artifice.

A 11 heures du soir des feux d'artifices ont été tirés à l'Arc de Triomphe, aux Buttes-Chaumont, à la place du Trône, au Point du jour.

Marseille, 14 juillet, 2 h. 20 s.

La revue des troupes a eu lieu à 8 heures au Château-Borély. Le défilé a eu lieu dans l'ordre suivant : les brigades de gendarmerie à pied, l'artillerie à pied, le 7e bataillon de chasseurs, le bataillon de la douane, le 3e de ligne, le 40e de ligne, les ouvriers militaires de la 15e section, la gendarmerie à cheval, les batteries montées du 19e d'artillerie, le 1er régiment de hussards.

Le général Février était entouré de son état-major et des autorités civiles.

L'affluence était considérable : toutes les tribunes étaient occupées par le public, excepté celle du milieu qui avait été réservée aux autorités civiles et militaires.

BASTIA

FÊTE NATIONALE

DU 14 JUILLET 1882

La Revue d'hier

A [illegible]es toutes les troupes de la garnison étaient ran[illegible] bataille sur la place St-Nicolas, sous le com[illegible]ement du colonel du 58e de ligne.

Une tribune avait été dressée près de la statue de Napoléon Ier pour recevoir les fonctionnaires civils et les invités.

Après avoir passé devant le front des troupes, M. le général Landrut s'est placé à la tête des officiers sans troupe, sur l'allée, à droite de la tribune.

Le défilé s'est effectué dans l'ordre suivant :

Sapeurs, clairons et musique du 58e,
Gendarmerie à pied,
Artillerie à pied,
58e régiment d'infanterie,
Douaniers,
Batterie d'Artillerie montée.
Artillerie à cheval.

La tenue des troupes était excellente. Le défilé a été admirablement exécuté.

RÉGATES

Grâce au calme plat qui existait en mer, les régates se sont effectuées au milieu d'un immense concours d'embarcations de toutes sortes, la plupart pavoisées et remplies de curieux. Tout ce qui se trouve de canots, d'esquifs dans notre port, était là. Le remorqueur *le Rifle* assistait lui aussi aux Régates, ayant à son bord un grand nombre de personnes. A terre, malgré la chaleur accablante du soleil, la foule qui remplissait les quais et le môle formait un large cordon noir, hérissé de parasols, du plus bel effet.

Pendant tout le temps qu'ont duré les Régates, l'ordre a été parfait, l'embarcation de la douane qui prêtait son concours annonçait chaque départ par un coup de couleuvrine.

1re COURSE.

Bâteaux de plaisance (1re catégorie.) — Sans distinction de forme, mesurant au moins 4 m. 50 de longueur, montés par 4 rameurs à 1 aviron chacun et un patron, tous amateurs.

Prix : Une lorgnette-marine, Don de la Cie Fraissinet. (Valeur 250 francs.)

Est arrivé premier :

Sauveteur, patron Nicolai fils, équipage, Biondi A.-Félix, Mazzeri Ange, Mazzoni, meauisier, Muzzoni, cordonnier.

La nationalité française de quelques hommes composant l'équipage de cette embarcation ayant été contestée, la commission s'est réservée de la vérifier, avant de décerner le prix. Au cas où cette nationalité ne serait pas reconnue, le prix serait dévolu au bâteau René, pat., Maroni, éq., Lezi Philippe, Belgodere Jean-Baptiste, Sbragia, Ersa Joseph, arrivé second.

2e COURSE.

Bâteaux de pêche et autres (1re catégorie). — Mesurant 7 mètres et au-dessus, bordant 10 avirons, montés par des pêcheurs et tous inscrits maritimes.

Prix : 120 francs.

St-Jean-Baptiste, patron Granarola Joseph, 10 avirons.

(La nationalité d'un homme de l'équipage étant douteuse, la Commission s'est réservée de décerner le prix.)

3e COURSE.

Bâteaux de pêche et autres (2e catégorie.) — Mesurant 6 m. 50 et au-dessous, bordant 8 avirons au plus.

Prix : 85 francs.

Prix. — *Millia*, patron Merlenghi François, 8 avirons.

No 2. — *Marie*, patron Sanguinetti, 8 avirons.

4e COURSE.

Bâteaux de plaisance (2e catégorie). — Sans distinction de forme, mesurant de 3 à 4 mètres au plus de longueur, montés par 2 rameurs ayant chacun 2 avirons. La présence du patron est facultative.

Prix : 50 francs.

Prix. — *Toussainte*, patron Ravaglia, équipage, Martin, serrurier, Franchi, boulanger.

5e COURSE.

Bâteaux de bateliers, montés par un seul batelier âgé d'au moins 60 ans.

1er Prix. — *Sainte-Thérèse*, patron Figarella.

2me Prix. — *Alexandre*, patron Bianchi.

Courses de Chevaux

Six chevaux seulement ont pris part à la course. Le premier prix a été remporté par le cheval appartenant à M. Farinole ; le second prix, par une jument de M. Sanguinetti, le troisième prix, par la jument de M. Bonaldi.

La Soirée

A la tombée de la nuit la place Saint-Nicolas, les allées, le cours du Gouvernement et les édifices communaux étaient brillamment illuminés. La maison Orenga mérite une mention spéciale.

Sur la Traverse : le Palais de Justice, le Lycée, l'hôtel Staffe étaient illuminés et pavoisés avec goût.

La musique du 58e a commencé son concert à 8 heures.

A 9 heures et demie, on a fait partir les premières fusées du feu d'artifice, disposé cette fois avec intelligence, ce qui a permis à toute la foule qui se trouvait sur la place, de profiter du coup d'œil.

Nous adressons nos félicitations à M. Brunelli ; le public a été satisfait de son travail.

Malgré l'affluence considérable de population qui se pressait dans les principales rues et sur les places, il ne s'est produit aucun accident, et l'ordre a été parfait.

Terminons notre petit récit par un mot entendu au moment où M. Brunelli avait allumé une belle gerbe.

Deux habitants de Pietranera s'extasiaient à la vue de cette gerbe.

— C'est vraiment beau à voir, dit l'un.

— Oui, répondit l'autre ; mais tout cela, voyez-vous, sort de nos coups de pioche.

Bulletin financier

Paris, le 14 juillet 1882.

L'attitude est moins ferme qu'on ne pensait après une liquidation relativement facilitée par le bon marché des reports et par l'abondance des capitaux. Cela tient à des exécutions qui amènent un certain désarroi des cours. Malgré cela on peut prévoir qu'à un moment donné, si la politique venait à s'apaiser, le marché reprendrait une physionomie plus active. Nous croyons qu'en ce moment l'abstention des capitaux de placement est trop exagérée, à côté des valeurs dont il faut se défier, il y en a qui sont trop dépréciées et reprendront au premier jour.

Signalons parmi les valeurs les plus recherchées et qui seules conservent une certaine animation,

La Banque de France est offerte à 5200. La Banque de Paris reste aux environs de 1135. Cette valeur est depuis quelque temps très visée par la spéculation qui trouve que eu égard aux affaires que cette Société a engagées les cours sont encore trop élevés.

Le Crédit Foncier dont les opérations sont de plus en plus nombreuses et qui prouve ainsi sa force d'action, est encore la valeur la plus recherchée en ce moment, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la cote du comptant pour remarquer combien les demandes sont suivies, on fait 1455. — Les actions de la compagnie Foncière de France et d'Algérie ont un marché assez large de 490 à 495.

Les cours de la Banque Parisienne tombent sans cesse, avant peu ils seront au-dessous du papier. — Les obligations hypothécaires Malétra sont d'excellents titres de placement, pour un débours de 485 francs par obligations ; on s'assure un revenu de 25 francs qu'on trouve bien difficilement dans d'autres valeurs n'offrant pas des garanties aussi sérieuses.

Le marché de nos grandes compagnies est faible. Lyon 1620. — Orléans 1275.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

Paris, 14 juillet, 8 h. 10 s.

LE BOMBARDEMENT

L'amiral Seymour, protégé par le feu de ses vaisseaux, a débarqué avec 600 hommes.

Arabi-pacha s'est dirigé sur le Caire ; les Européens avaient quitté cette ville à la nouvelle du bombardement.

La presse étrangère apprécie diversement la décision prise par l'Angleterre. Blâmée par certains journaux, elle est, au contraire, approuvée par d'autres, qui ajoutent que les puissances européennes auraient dû ne pas laisser l'Angleterre agir seule, de crainte qu'elle ne parvienne encore à retirer un grand profit de son intervention.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais No 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

rateur de ce terrain, a fait construire...

LE PETIT BASTIAIS

AVIS

M. NARDINI, fils, élève-architecte à Rome de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir ses concitoyens qu'il ouvrira dans une des salles de la Mairie pour tout le mois de juillet une exposition de beaux arts (section d'architecture.)

La salle sera ouverte à partir du 15 courant, tous les jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA

HOTEL DE LA PAIX

Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains, et pianos.

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.

Mlle ÉLISABETH LAVOUTE

Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.

1 franc la leçon d'une heure.

Librairie a céder

dans un des départements de la Franche-Comté. Bonne clientèle. — Excellente occasion. Ecrire au journal la *Sentinelle du Jura*, à Lons le Saunier.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

Sirop Pagliano. — Je prie mes clients de vouloir bien se rappeler que ma *Maison de Naples* a été définitivement supprimée et ce pour les raisons suivantes : les correspondances de la Haute-Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France m'arrivaient 24 heures plus tard que je ne les reçois à *Florence*, et les consultations parvenaient 48 heures plus tard. L'expédition des *Médicaments* que j'envoyais de *Naples* par le chemin de fer arrivant à destination 2 jours plus tard, il en résultait un préjudice pour le commettant. Donc, à partir 1er du mois d'avril toutes les lettres, soit pour commandes de mon *Sirop* et des autres *Médicaments* doivent être adressées exclusivement au *Professeur Alberto feu G Pagliano. Théâtre Pagliano, Florence.* Le prix du Sirop en poudre ou liquide est de 1 fr. 40 la boite ou le flacon.

Saison de Printemps

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le *sang* (apoplexie), *le vice ou les humeurs*, trouveront dans le *Chocolat de Desbrière* un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature *Desbrière, car il y a des contrefaçons.*)

Recommander en cette saison de *rhumes, grippes* et *bronchites*, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, pharmacien-chimiste. DÉPOT dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons.*)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

Monsieur. — Je vous serai fort obligé de bien vouloir publier la présente lettre.

Frappé d'une longue maladie, j'eus recours à plusieurs médecins ; mais aucun ne put me guérir ; tous attestaient que j'étais incurable. Sur le conseil d'amis j'écrivis au prof ALBERTO, fils de feu prof G. PAGLIANO, *à Florence, maison du Théâtre Pagliano*, qui m'envoya aussitôt dix boîtes de son précieux sirop en poudre. Je suivis aussitôt le traitement prescrit, et je suis actuellement en parfaite santé. Je me vois obligé de donner, par cette lettre, une attestation publique de ma reconnaissance envers le professeur émérite qui m'a sauvé la vie.

ARTHUR DE CHAMP, *Architecte mécanicien.*

EN VENTE
chez
AUG. GODCHAUX ET Cie
10, RUE DE LA DOUANE, A PARIS
et chez tous les Libraires et Papetiers

Cahiers d'écriture avec modèles gravés et gradués.
Approuvés par le Ministre de l'instruction publique
Adoptés pour les écoles de la ville de Paris.
Cahiers de calcul, Cahier de dessin, etc.
Prix, le cent : 9 francs

Les cahiers d'écriture sont imprimés en taille-douce, par les machines inventées par MM. Aug. GODCHAUX et Cie, qui ont obtenu à l'Exposition universelle de Paris 1878 une *médaille d'or*, sur le rapport du jury, dont voici le texte.

« MM. Aug GODCHAUX et Cie ont » une spécialité dans laquelle *ils restent* » *sans rivaux* : l'impression en taille-» douce des cahiers d'écriture à l'usage » des enfans.

» La perfection apportée a cette fabrication, grâce aux machines qu'ils ont » inventées, a déjà été signalée et » récompensée à toutes les expositions » depuis 1862.

» En accordant à MM. Aug. GODCHAUX et Cie une place d'honneur, » nous avons voulu consacrer les mérites » d'une fabrication aussi remarquable » par ses moyens d'execution qu'intéressante par le but utile auquel elle » s'applique, et nous avons voulu aussi » distinguer un de nos établissements » industriels les mieux organisés et » administrés. »

NOTA. — *Pour recevoir franco, à titre de specimen, un ou plusieurs cahiers, il suffit d'envoyer en timbres-poste 0 fr. 10 centimes par cahier.*

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de reparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux — **Tabacs, Cigares**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** — Marque de —  — Fabrique — **BASTIA** (Corse) — du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac a priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Tors cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques diverses)	Savouolette	Exportat. 1re	Exportat.	Havane gran.	Malakoff	id. blanches	—
id. extra	Bitter ordin.	Cacao Chouva	id. id. extra	id. Moët	levant	id. 2me	id. 2ms	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs
id. Martel '	id. super.	id. Gabello	id. Settoni	id. Mousseux	Hongrois	Qual. de Paris	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	a priser
id. id. "	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	id. Sillery	Plantador	Sedileaff	Sedileaff	Ordinaires	Elartista fu-	id. 40 sigar.	de la Régie
id. id. "'	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Vergenay	Brisures de la	Debri de la	Debris Scaferlati.	Bouts du nègre	neur	Illustrées	—
id. id. ""	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Cremant bl.	Régie.	Régie		Tordus ord.	Crux ó venera	Cigares-Cigarettes	GROS
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	id rose		—		id. fins	Supérb	—	DÉTAIL
id. Guerin	id. indien.	The chinois	Malaga	Grand Crem.		Tabacs		Longs (fantaisie)	Teresita	Cigarettes	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	—		de la Régie			Representacion	de la Régie	
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					El Colombate de la Havane		
id Martiniq.	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.						—		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel						Cigares suiss.		
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala								
id. Arnaud.	id. id rose	Raspail vrai	Claypte								

Le Petit Bastiais

00173

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 192 — DIMANCHE, 16 JUILLET 1882
Notre-Dame du Mont-Carmel.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 25° 1/2 26°.
Hauteur barométrique, 760.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,000 1/2.
Vent, à 8 h. m. Sud faible. — à 3 h. s. Sud faible.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,005.

Temps probable d'aujourd'hui

Vent de S-E. au Sud, ciel nuageux.

Mardi

Nous commencerons un nouveau feuilleton :

LES

COMPAGNONS DU DÉSESPOIR

PAR

MAXIME GIRAILLE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 15 juillet 11 h. 40 m.

L'Insaisissabilité des rentes.

M. Vielfauré déposera une proposition demandant l'abrogation des articles 4 de la loi du 8 nivose an VI, et 8 de la loi du 28 floréal an VII, qui posent le principe de l'insaisissabilité des rentes.

Manifestations Baudin.

A l'occasion du 14 juillet, une manifestation a été faite par les républicains du faubourg Saint-Antoine, devant la maison près de laquelle a été tué le représentant Baudin.

Le Khan de Riva.

On annonce pour le mois de septembre un voyage en Europe que feront le Khan de Kiva et plusieurs chefs turcomans. Ils se rendront à Paris.

Médecine légale.

On a commencé à la Morgue de nouveaux laboratoires pour les cours de médecine légale.

Musique espagnole

La musique du génie espagnol a été autorisée par le général Billot à donner des concerts dans nos villes de frontière.

Réduction de remises.

M. Léon Say, ministre des finances, a fait appeler à Paris les trésoriers-payeurs-généraux, pour s'entendre avec eux sur les réductions qu'il se propose d'opérer sur leurs remises.

Commissions départementales.

On a fait au ministère de l'Intérieur une statistique des séances tenues par les commissions départementales pendant les douze derniers mois. Les départements dont les commissions ont tenu les plus fréquentes réunions sont la Manche, les Bouches-du-Rhône, les Vosges.

Le prince Napoléon.

Le prince Napoléon rendra visite à l'ex-impératrice Eugénie dans les premiers jours du mois d'Août.

Le général Skobelef.

Un ami du prince Gortchakoff, M. Tchérief, ancien fonctionnaire dans l'Administration des domaines, a montré hier à ses compatriotes habitant Paris, une lettre dans laquelle le général Skobelef pressent qu'il pourrait être empoisonné par les allemands.

L'ambassadeur de Russie a invité M. Tchérief à ne pas donner de publicité à ce document.

Don de M. Grévy.

M. Grévy a envoyé une collection d'estampes à la Bibliothèque Nationale.

Caserne de Belleville.

Le Général Billot est allé visiter la caserne de Belleville, située entre les portes de Romainville et de Bagnolet. Il l'a trouvée très satisfaisante au point de vue hygiénique.

16 juillet, 3 h. m.

A l'Elysée.

La réception de l'Elysée s'est terminée très tard. L'affluence était grande. Des cartes d'invitations avaient été distribuées aux nombreux visiteurs arrivés à Paris pour la fête du 14.

Les membres du corps diplomatique présents à Paris, assistaient presque tous à cette réception. M. le Président de la République s'est très longtemps entretenu avec eux.

La Saint-Henri.

A l'occasion de la fête de Saint-Henri on a signé, au quartier de l'Europe, une adresse à Monseigneur le comte de Chambord.

Plusieurs manifestations se sont produites dans différents quartiers.

BASTIA

LES SERVICES MARITIMES POSTAUX
DE LA CORSE

Chambre des Députés

Rapport présenté pur M. Emmanuel Arène au nom de la commission (1) chargée d'examiner le projet du gouvernement.

Messieurs,

La Commission de 33 membres chargée d'examiner les services maritimes a été saisie d'abord d'un projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse.

Le traité qui lie l'Etat avec la Compagnie actuellement concessionnaire expire, en effet, le 31 juillet 1883, et, comme l'indique l'exposé des motifs, le Gouvernement s'est justement préoccupé, en vue de faciliter à la concurrence tous les moyens de se produire à la prochaine adjudication, de ménager entre cette adjudication et la prise de service par le nouvel entrepreneur un délai suffisant pour que l'adjudicataire ait la possibilité de se munir du matériel naval nécessaire à l'exploitation.

Le gouvernement a recherché également quelles améliorations on pourrait introduire dans l'organisation des services, et les dispositions nouvelles du projet de loi ont pour effet de donner à la Corse un courrier par jour, et de mettre ainsi le département en rapports incessants avec le continent.

A ce point de vue, le projet qui vous a été soumis apporte à l'état de choses de très sensibles et très

---

(1) Cette commission est composée de MM. Bouvier, *président* ; Emmanuel Arène, Salis, *secrétaires* ; Dréolle, Etienne, Bernier, Peytral, Germain Casse, Bouchet, Tallon, Riotteau, Camescasse, Escarguel, Escande, Saint-Romme, Perras, Trystram, Bartoli, Fousset, Naquet, Graziani, Sarlat, Fourcand, Gavini, Poulevey, Fidèle Simon, de la Pillisis, Blancsubé, Reymond, Hervé-Mangon, Jametel, Caurant, Laroze.

heureuses modifications, que les représentants du département se sont plu à reconnaître.

Aussi la discussion n'a-t-elle porté, au sein de votre Commission, que sur des modifications en quelque sorte secondaires. Aucun des amendements proposés ne tendait à compromettre l'économie générale du projet du Gouvernement. Ils avaient seulement pour but de mettre certaines dispositions du projet ministériel mieux en harmonie avec des intérêts très respectables, et de donner dans la mesure du possible, satisfaction à des vœux fréquemment émis par les corps élus du département, par la Chambre de Commerce de Bastia, et par les autorités locales. C'est ce qui a engagé votre Commission à examiner avec la plus grande attention tous les amendements qui lui ont été soumis, et à adopter ceux d'entre eux dont l'utilité a pu lui être démontrée.

Le projet présenté par le Gouvernement comprenait :

Deux lignes hebdomadaires de Marseille à Bastia ;

Une ligne hebdomadaire de Marseille à Bastia par Nice ;

Une ligne hebdomadaire de Marseille à Calvi ou à l'Ile-Rousse, alternativement ;

Une première ligne hebdomadaire de Marseille à Ajaccio, par Calvi ou l'Ile-Rousse, alternativement ;

Une seconde ligne hebdomadaire, soit de Nice à Ajaccio, soit de Marseille à Ajaccio.

Il comportait, en outre, indépendamment de ces lignes principales :

Un prolongement hebdomadaire d'Ajaccio à Porto-Torres ;

Un prolongement hebdomadaire d'Ajaccio à Propriano et Bonifacio, alternativement ;

Des prolongements de Bastia à Livourne en continuation des trois lignes hebdomadaires aboutissant à Bastia.

En ce qui concerne les services sur Bastia ainsi que leurs prolongements, la Commission a adopté sans difficultés les dispositions du projet du Gouvernement qui consacrent l'état de choses déjà existant. Notre honorable collègue M. Blancsubé aurait désiré que l'un des ordinaires de Marseille à Bastia desservit le port de Macinaggio. La Commission, sans méconnaître les bonnes raisons invoquées par notre collègue, n'a pas jugé qu'elles fussent suffisantes pour motiver actuellement l'adoption de son amendement.

Un autre amendement de MM. Bizarelli et Gavini, tendant à ce que le port de Saint-Florent fût également desservi, n'a pas été pris en considération par la Commission qui a craint que la création de ce service ne fît une concurrence désastreuse au petit cabotage.

Sur le deuxième paragraphe de l'article 1er (ligne de Marseille à Calvi ou à l'Ile-Rousse alternativement), l'honorable M. Graziani a déposé un amendement tendant à ce que cette ligne allât de Marseille à Calvi et l'Ile-Rousse et *vice-versa*. La Commission n'a pas cru pouvoir se rallier à cet amendement, eu égard aux dispositions générales de l'article 1er qui lui ont paru donner à l'arrondissement de Calvi toutes les satisfactions désirables.

Sur les deux derniers paragraphes, qui règlent les rapports d'Ajaccio avec le continent, s'est posée la question du courrier de Nice, une de celles qui, depuis plusieurs années, passionnent le plus vivement la ville d'Ajaccio et l'arrondissement tout entier. Comme on l'a vu plus haut, le projet de loi ministériel comprenait déjà l'éventualité d'une ligne, soit de Nice, soit de Marseille à Ajaccio, sous cette réserve inscrite à l'exposé des motifs : Que les soumissionnaires seraient admis à déposer deux soumissions correspondant à cette double éventualité. La discussion qui a eu lieu sur ce point au sein de la Commission et en présence même de M. le Ministre des Postes a fait encore ressortir l'importance exceptionnelle qui s'attache au rétablissement du service de Nice ; et à ce point de vue elle produira certainement son effet sur le résultat de l'adjudication et sur les résolutions définitives de M. le Ministre.

La Commission a eu à examiner, sur le même paragraphe, un amendement de l'honorable M. Graziani, demandant que l'escale sur Calvi et l'Ile-Rousse, effectuée, dans le projet du Gouvernement, par l'ordinaire de Marseille, fût faite par le courrier de Nice durant les six mois d'été. La commission ne s'était pas montrée, tout d'abord, favorable à cet amendement, soutenu cependant par plusieurs de ses membres ; mais la question ayant été de nouveau soulevée dans une séance ultérieure, où fut entendu notre honorable collègue M. Peraldi, député d'Ajaccio, la Commission a finalement adopté cet amendement et modifié ainsi les deux derniers paragraphes de l'article 1er, en reportant sur le courrier de Nice, et pendant les mois d'été, l'escale de Calvi et l'Ile-Rousse.

Les lignes principales arrêtées, la Commission s'est occupée des prolongements auxquels certaines modifications ont été apportées. Il a été décidé ainsi, sur un amendement de notre honorable collègue M. Bartoli, qui a démontré l'importance du port de Propriano, que ce port bénéficierait à l'avenir d'un prolongement hebdomadaire.

Rien n'a été changé en ce qui touche le prolongement hebdomadaire sur Porto-Torres, et le prolongement bi-mensuel sur Bonifacio.

L'article 2 du projet du Gouvernement était ainsi conçu : « Les conditions d'admission à l'adjudication seront fixées par décret. » La Commission propose de remplacer cette rédaction par la suivante : « Nul ne sera admis à concourir à l'adjudication, s'il n'a été préalablement agréé par une Commission qui sera instituée à cet effet par décret. »

Cette disposition ne peut soulever aucune difficulté de la part du gouvernement, qui en a lui-même consacré le principe dans l'article 2 du Projet de loi sur le service postal de New-York au Havre.

L'article 3 du Projet ministériel partait que « tout paquebot neuf, destiné à être affecté au service des lignes indiquées dans l'article premier, devra avoir été construit dans les chantiers situés en France, à moins d'exceptions consenties par le Ministre des Postes et des Télégraphes. »

Une discussion s'est engagée sur ce dernier membre de phrase au sein de la Commission. Plusieurs de nos collègues ont fait valoir des considérations d'ordres divers, qui devaient engager la Commission à n'admettre aucune exception au principe de la construction en France, et à supprimer par conséquent toute réserve à cet égard dans l'article 3 du Projet ministériel. Quelques-uns de nos collègues ont même exprimé le désir que l'application de ce principe fût poussée encore plus loin ; qu'elle s'étendît non-seulement à la construction, mais aux grosses réparations, qui équivalent quelquefois à une construction nouvelle, et qu'il fût bien entendu que, sans exception, les constructions comme les grosses réparations devaient être faites dans les chantiers français.

En ce qui concerne les réparations, la Commission, quoique partageant de tout point la manière de voir de nos honorables collègues, n'a pas cru qu'il lui fut possible d'en parler dans le Projet de loi, par cette considération fort juste, qu'il ne serait pas facile de limiter exactement où commencent et où finissent les grosses réparations. Elle a décidé de s'en rapporter sur ce point à M. le Ministre des Postes, persuadée que l'honorable M. Cochery saura s'inspirer des sentiments manifestés par elle.

La Commission est d'autant mieux fondée à compter à cet égard sur les dispositions de M. le Ministre, que lui-même, en présence des objections qui lui ont été présentées au sujet de cette exception, n'a pas hésité à y renoncer, en ce qui concerne les services de la Corse, et à la faire disparaître du projet de loi qui nous occupe.

L'article 3, modifié par la Commission, se trouve, par suite, ainsi conçu : « Tout paquebot destiné à être affecté au service des lignes indiquées dans l'article premier devra avoir été construit dans des chantiers situés en France, à moins qu'il n'ait été francisé avant la présentation de la présente loi. »

Le travail de la Commission s'arrêtait là en ce qui a trait au projet de loi, dont les divers articles ont été arrêtés comme nous venons de l'indiquer. Mais l'examen du cahier des charges a soulevé une question qui ne figurait pas au projet, la question de la vitesse. Le cahier des charges impose au concessionnaire une vitesse de 10 nœuds 1/2. Notre honorable collègue M. Gavini a lu à la Commission différentes délibérations de la Chambre de Commerce de Bastia demandant que les services de la Corse fussent assimilés à l'Algérie, et la vitesse portée à 12 nœuds. Notre collègue s'est associé, par un amendement, à cette demande, qu'ont également appuyée tous les représentants de la Corse. Une discussion approfondie s'est élevée à cet égard, au cours de laquelle un membre de la Commission a proposé, comme moyen terme, la vitesse de 11 nœuds. Ces diverses propositions ont été combattues par M. le Ministre des Postes, qui a fait observer qu'une pareille augmentation de vitesse rendait la soumission impossible à un certain nombre de compagnies, et supprimait, par là même, autant d'éléments de concurrence. Le vote qui a terminé ce débat n'a pas été favorable aux réclamations présentées, et la Commission a maintenu la vitesse inscrite au cahier des charges. Il convient, néanmoins, de faire observer qu'il s'est trouvé dans la Commission une forte minorité pour voter l'augmentation de vitesse et donner satisfaction aux réclamations de la Chambre de commerce de Bastia.

Les autres parties du cahier des charges ont été ensuite adoptées telles qu'elles avaient été présentées par le Gouvernement.

RÉGATES

La commission des Régates s'étant réunie pour résoudre les questions et réclamations survenues au sujet des Régates, qui ont eu lieu le 14 juillet, a prononcé l'exclusion du bâteau *Sauveteur*, comme ayant eu dans son équipage des hommes de nationalité italienne ; elle a prononcé aussi l'exclusion du bâteau *René* qui avait dans son équipage un amateur italien. Sur la question de savoir si le prix devait alors revenir au bâteau arrivé troisième, la commission, s'appuyant sur une détermination préalablement arrêtée au moment des Régates, et prenant en considération l'observation qui lui a été présentée sur l'installation défectueuse des liéges devant servir de points de départ, décide d'annuler la course des bâteaux de plaisance de 1re catégorie.

La commission faisant également droit à la réclamation portant sur la nationalité d'un homme de l'équipage du *St-Jean-Baptiste*, considérant d'un autre côté que le bâteau concurrent, l'*Annonciation*, n'a accompli sa course qu'en contournant un autre but que le but convenu, annule la course des bâteaux de pêche de 1re classe.

En conséquence, la commission remet à dimanche 16 juillet, à 5 heures du soir, la course des bâteaux de plaisance de la 1re catégorie, ainsi que celle des bâteaux de pêche de la 1re catégorie.

Les 2 courses auront lieu dans les conditions indiquées par le réglement.

Les patrons des bâteaux inscrits seront prévenus le 16 au matin individuellement ; ils préviendront de leur côté leurs équipages respectifs.

Le tirage au sort des places aura lieu au moment même des courses. Les numéros pairs devront se placer à babord, les numéros impairs à tribord de l'embarcation montée par la commission.

LA QUESTION DES EAUX

Par arrêté en date du 12 de ce mois, pris en Conseil de Préfecture, M. le Préfet de la Corse a approuvé la délibération par laquelle le Conseil municipal de Bastia a décidé l'acquisition de l'immeuble et de la source de M. le Conseiller Stefanini.

Toutes les formalités administratives se trouvant ainsi remplies, il va être procédé sans délai aux travaux de captation et de conduite.

Nous sommes informé que dès lundi matin M. l'Architecte de la ville emploiera 40 hommes aux travaux qui seront ainsi menés avec la plus grande activité.

L'interruption causée par l'accomplissement des formalités va donc cesser, et

tout porte à croire qu'au 1er août prochain nos fontaines publiques seront alimentées par un nouveau volume d'eau, qui, sans répondre complètement à nos besoins, pourvoira cependant aux nécessités impérieuses du moment.

L'expérience de cette année aura pour résultat, nous en sommes certain, de tenir en éveil la sollicitude de la municipalité, laquelle ne devra pas, comme par le passé se laisser prendre au dépourvu, au temps même de la sécheresse.

Dès à présent il convient que les projets soumis à l'étude soient mis en état de recevoir au plus tôt la solution qu'ils comportent.

Le journal *l'Epoca*, de Gênes, a cru devoir répondre aux observations dont nous avons fait suivre la correspondance sur Bastia publiée par le journal *Fanfulla*.

Nous publierons cet article dans notre prochain numéro, avec nos réflexions.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 16 Juillet 1882, de 8 à 9 heures

1. Inkermann, allégro.	Hoste.
2. Les Murmures du bal, valse.	Strauss.
3. Poète et Paysan, (ouv.)	Suppé.
4. Le Pré aux Clercs, (duo.)	Hérold.
5. Hop ! Hop ! polka.	Ziégler.

PETITE GAZETTE

Un grand incendie s'est déclaré mercredi sur les hauteurs de Bastia, à la Saleta, et poussé par un violent libeccio s'est avancé jusqu'à deux cents mètres du village de Cardo. Des vignes ont été complétement brûlées, des makis, et des blés. Les habitants de Cardo ont été particulièrement éprouvés. Le vent poussait la fumée dans les rues de Bastia et a fait craindre un instant que la ville ne fut menacée.

La violence du vent était telle que tout secours devenait impossible : il a cessé heureusement dans la soirée, et on est parvenu alors à circonscrire le feu.

***

Pendant que les blés de Cardo flambaient au vent, nous jouissions d'un spectacle vraiment grandiose. La grande comète annoncée se montrait dans toute sa splendeur presque au-dessus du théâtre. Le ciel était en feu et se colorait successivement des couleurs de l'arc-en-ciel.

Si le gouvernement avait pu s'entendre avec Celui qui dirige les astres et réserver cette apparition pour le 14 juillet, elle n'eût pas été un des moindres ornements de la fête.

***

Une cérémonie bien touchante réunissait dans l'église de Saint-Jean un certain nombre de fidèles.

Un de nos concitoyens, M. l'abbé Bonerandi, a célébré sa première messe. M. l'abbé Bonerandi était assisté de MM. Viale, vicaire de Saint-Jean, et Battisti, vicaire de Sainte-Marie.

Le clergé des deux paroisses au complet occupait les stalles de la grande nef.

***

Nous sommes heureux d'enregistrer dans nos colonnes un nouvel et brillant succès obtenu par le pensionnat des demoiselles Moynier. Deux des élèves de cette institution se sont présentées pour l'obtention du brevet de capacité : Mademoiselle Marie Rubet, à Montpellier, Mademoiselle Marie Santini, à Ajaccio, l'une et l'autre ont été reçues avec la mention bien.

Cour d'appel de Bastia

(1re Chambre Civile)

CLASSEMENT DU 12 JUILLET 1882.

Affaires classées pour les audiences des 17, 18 *et* 19 *juillet 1882.*

A Conclure

Roux,	c.	Ricciotti.
Trani,	c.	Hausser.
Achilli,	c.	Achilli.

A Plaider

1. Miniconi,	c.	Orezoli.
2. Casta,	c.	Paoletti.
3. Cecealdi,	c.	Ciccoli.
4. Masseani,	c.	Luiggi.
5. Tramolini,	c.	Zevaco.
6. Riusciti,	c.	Pompeani.
7. Bagnaninchi,	c.	Campocasso.
8. Pozzi,	c.	Arrighi.
9. Quilici,	c.	Poletti.
10. Orsini,	c.	Gabrielli.
11. Pittaluga,	c.	Aubert.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

Paris, 15 juillet, 9 h. 10 s.

Ce matin les ministres se sont réunis à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. le président du Conseil expose la situation sur la question égyptienne et communique à ses collègues tous les documents et renseignements qui lui sont parvenus.

Le Conseil décide qu'une intervention internationale serait nécessaire dans le cas où la Porte repousserait la note de la conférence qui demandait le rétablissement du Khédive.

M. Jules Grévy, à la suite de la revue d'hier, adressera un ordre du jour à l'armée.

— Pendant la revue, il s'est produit des cas d'insolation.

Nouvelles d'Egypte

2000 Egyptiens ont été tués. On craint que l'arrivée d'Arabi au Caire ne soit le signal d'un grand carnage.

Le Khédive est parvenu à échapper aux émissaires d'Arabi qui voulaient l'assassiner.

La ville d'Alexandrie est en ruines. Elle est envahie par une foule de matelots anglais, américains et allemands.

Le banquet de l'hôtel de ville

La *Lanterne* dit que M. Grévy avait déclaré aux conseillers municipaux, qu'il ne voulait pas qu'il fut prononcé de discours politique, et que si on persistait dans cette intention, il se serait abstenu d'assister au banquet.

C'est ce qui explique la froideur qui a marqué cette réunion et la couleur terne des discours prononcés par M. Jules Grévy, Floquet et Saugeon.

Bulletin financier

Paris, le 14 juillet 1882.

Les affaires étant insignifiantes, les cours sont lourds dès l'ouverture, puis on se rappelle que la liquidation est proche et que cette semaine est presque une semaine de vacances et on allège le plus possible ses positions.

trop dépréciées et reprendront au premier jour.

Signalons parmi les valeurs les plus recherchées et qui seules conservent une certaine animation,

La Banque de France est offerte 5200. La Banque de Paris reste aux environs de 1135. Cette valeur est depuis quelque temps très visée par la spéculation qui trouve que eu egard aux affaires que cette Société a engagées les cours sont encore trop élevés.

Le Crédit Foncier dont les opérations sont de plus en plus nombreuses et qui prouve ainsi sa force d'action, est encore la valeur la plus recherchée en ce moment, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la cote du comptant pour remarquer combien les demandes sont suivies, on fait 1455. — Les actions de la compagnie Foncière de France et d'Algérie ont un marché assez large de 490 à 495.

Les cours de la Banque Parisienne tombent sans cesse, avant peu ils seront au-dessous du papier. — Les obligations hypothécaires Malétra sont d'excellents titres de placement, pour un débours de 485 francs par obligations ; on s'assure un revenu de 25 francs qu'on trouve bien difficilement dans d'autres valeurs n'offrant pas des garanties aussi sérieuses.

Le marché de nos grandes compagnies est faible.

Lyon 1620. — Orléans 1275.

Bourse de Paris

	13 juillet	15 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,05	81,25
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,40	81,60
— 4 1/2 p. 0/0	110,50	111,50
— 5 p. 0/0	114,80	111,85

SOCIÉTÉ NOUVELLE

DE BANQUE ET DE CRÉDIT

Société anonyme. — Capital : 20 *millions*

52, rue de Châteaudun, Paris

CAISSE DE REPORTS

Intérêt net bonifié aux déposants

Pour le mois de Juin. . . . . 6.35 0/0 l'an.

Toute somme, depuis celle de 100 fr., peut être déposée à la *Caisse de Reports de la Société Nouvelle.*

Envoi franco, sur demande, de la Notice sur les Opérations de Reports.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

SARDINES PETITS POIS AMIEUX FRES TOUTES CONSERVES

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de smodes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

AVIS

M. NARDINI, fils, élève-architecte à Rome de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir ses concitoyens qu'il ouvrira dans une des salles de la Mairie pour tout le mois de juillet une exposition de beaux arts (section d'architecture.)

La salle sera ouverte à partir du 13 courant, tous les jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains et de piano, concerts; seul établissement à Orezza ayant des voitures à la disposition des voyageurs de l'hôtel.

OCCASION exceptionnelle, à vendre un très beau Piano neuf, grand format riche, oblique, à cordes croisées, système nouveau de Boisselot

S'adresser à l'Agence Havas.

Déjeuner Hygiénique

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles dont la digestion est laborieuse, trouveront dans le Racahout de Delangrenier un déjeuner très agréable, aussi léger que réparateur, et remplaçant avec avantage le chocolat et le café. — La réputation de cet aliment depuis si longtemps acquise, est justifiée par l'approbation des membres de l'Académie de Médecine, qui ont constaté que ses propriétés toniques et nutritives convenaient surtout aux convalescents, aux enfants et aux personnes délicates ou âgées. Dépôts dans chaque ville.

Avis important

Je sais que quelques falsificateurs se prévalent de la mort de l'illustre et professeur *Ginolamo*, voudraient se faire passer pour les professeurs de la recette du *Sirop Pagliano*, régénérateur du sang: rien de plus faux.

Des insinuations de cette nature, propres à faire naître la défiance dans le public, doivent être rejetées, avec mépris par tout honnête homme.

Il est maintenant de mon devoir d'assurer le public que je suis seul possesseur de *l'Ordonnance du véritable Sirop Pagliano, Régénérateur du sang*, le seul et unique breveté en Italie, en France et en Autriche; que le *Sirop* qui est vendu par d'autres sous ce même nom est contrefait ignoblement, ceux donc qui veulent faire acquisition de ce *Remède* (auquel des milliers et de milliers de personnes doivent la vie et le recouvrement de la santé) doivent s'adresser à moi: Professeur Alberto fu G. PAGLIANO, *Théâtre Pagliano à Florence*,

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le succès qu'obtient l'émission des actions nouvelles de la compagnie parisienne de voitures l'URBAINE est considéré comme le présage de la reprise des affaires.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL

Compagnie d'assurances réunies

PARIS, 1. Rue Lafayette. — 1. Calle de Olozaga, MADRID.

Capital Social entièrement versé : 12,000,000 fr. — Réserve : 8,000,000 fr.

Assurances. VIE ENTIÈRE : MIXTES : RENTES VIAGÈRES.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

de la Caisse de Crédit Personnel :

L'UNION et PHÉNIX ESPAGNOL garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant par 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un des endosseurs.

Tarif unique : 1 0/0 du moment de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 fr.

Le maximum de garantie sur traites ne peut dépasser 10,000 francs par assuré.

S'adresser pour le visa.

A Paris, 1. Rue Lafayette; à Madrids 1. Calle de Olozaga, et dans toutes les Agences de l'Union et Phénix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal, et en Belgique.

BASTIA. — N. 6, **Rue des Terrasses**, N. 6. — BASTIA

Au dépôt dirigé par AUGUSTE GALLO, vente à prix réduit de toute ses Eaux minérales naturelles, françaises, et étrangères.

Par suite de l'importance de la vente, les approvisionnements sont renouvelé chaque 8 ou 15 jours, et les Eaux ne peuvent subir aucune altération.

Adresser les lettres et commandes à M. A. GALLO, représentant de commerce.

AMARA-BLANQUI

Apéritif essentiellement tonique et très agréable,

A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Etendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.

L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse, et chez Messieurs les Entrepositsires de Bastia.

Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Double. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1re Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables sur toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux — **Tabacs, Cigares**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** — **BASTIA** (Corse) — du Pays et Havane

Marque de Fabrique

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac a priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. id. 1/2 l.	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass	id. Turin or.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. super.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Martini	Champagne (marques diverses)	Torc cavalle	Suisse 50 gr	Suisse	Façon ajucc	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. id. extra	id. Moët	Savounette levant	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin	CacaoChouva	id. Settoni	id. Mousseux	Hongrois	id. 2me	id. ms	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs
id. Martel	id. super.	id. Gabello	Sirops assort.	Sillery	Plantador	Qual. de Paris	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	a priser
id. id. ***	id. Saillard	Piperm. Get	id. Blanqui	Vergenay	Brisures de la Regie.	Sedileaff	Sedileaff	Ordinaires	Elartista fumur	id. 40 sigar.	de la Régie
id. id. ****	id. Blanqui	Anisette MB.	Vins de Bord.	Crémant bl.		Debri de la Regie	Débris Scaferiati.	Bouts du nègre	Crux ô venera	Illustrées	—
id. Etourneau	Amara id.	Liqueurs Bl.	id. espagnols	id rose		—		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	GROS DÉTAIL
id. Guerin	Amer Picon	id. fines id.	Malaga	Grand Crem.		Tabac de la Regie		id. fins	Teresita	—	
Rhum ord.	id. indien	The chinois	Madère	—		—		Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes de la Regie	
id. super.	Birrh Violet	Chartreuse G	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					El Colombate de la Havane		
id Martiniq	Eau de vie	id. Garn. vert	Muscat Fron.						—		
id. extra	id. id. corse	id. id. 1/2	id Lunel						Cigares suiss		
Kirsch ord.	id. id. anisee	id. id. jaune	Marsala								
id. Arnaud.	id. id. amère	id. id. 1/2	Chypre								
	id. id rose	Raspail vrai									

Le Petit Bastiais

00175

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 45 — LUNDI, 17 JUILLET 1882 — MARDI, 18 JUILLET 1882
Saint Camille de Lellis

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réc., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

TOMBOLA

Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882

500,000 Billets seulement

Gros lot : **25,000** Francs

416 lots de 5,000, 1,000, 500 et 100 francs

PRIX DU BILLET . UN FRANC

Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

La vente des billets sera clôse le 29 juillet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 26° 27' 1/2.
Hauteur barométrique, 758.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,000 1/2.
Vent, à 8 h. m. E-S-E faible. — à 3 h. s. O. fort.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

Vent d'Ouest au Sud modéré.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 17 juillet 11 h. 20 m.

Les Indemnités de Saïda.

Le président du conseil s'est entretenu longtemps avec l'ambassadeur d'Espagne au sujet des indemnités de Saïda.

M. de Freycinet a proposé le règlement de l'intégralité de l'indemnité demandée à la condition d'abolir les redevances annuelles envers l'Espagne établies par le traité du 2 décembre 1856 pour délimitation de la frontière des Pyrénées.

Rixes.

Le général Billot a envoyé des ordres sévères aux commandants des corps d'armée au sujet des rixes fréquentes qui se produisent entre les soldats des garnisons et les habitants des villes où ils résident.

Congrès pédagogique.

Un congrès pédagogique s'organise à Paris, dans lequel on discutera toutes les questions relatives aux méthodes d'instruction, à l'organisation de l'enseignement, à l'hygiène scolaire.

M. de Noailles.

En présence de la gravité des évènements d'Orient. M. de Noailles a abandonné son projet de se rendre à la fin du mois à sa villa de Sorrente.

L'Ecole de guerre.

Tous les officiers de l'Ecole de guerre assistaient à la revue du 14 juillet, à l'exception d'une division, qui est chargée d'un travail d'expédition dans les Cévennes.

M. de Montluc.

En conseil des ministres, il a été question d'envoyer au Caire, M. de Montluc, ancien préfet du Morbihan. Le ministère Ferry avait déjà songé à cette nomination, qui fut combattue à cause des sentiments anglomanes que l'on prêtait à M. de Montluc.

L'Indépendance française.

Une partie de la rédaction du *Radical*, le journal de M. Maret, passe à *l'Indépendance française* que va fonder le député intransigeant, M. Boysset.

M. Massen, qui a été un des fondateurs du *Radical*, est du nombre.

La Statue de Mariette.

L'inauguration de la statue de Mariette Pacha, à Boulogne-sur-Mer, ville natale du célèbre égyptologue, a été l'occasion de fêtes splendides qui ont eu lieu hier : concours international de musique, d'harmonie, etc.

Le Ministre de l'Instruction publique présidé cette fête : il était accompagné de la délégation de l'Académie et de nombreux délégués aux portes d'Alexandrie et belles-lettres.

La statue en marbre, dont on ignore encore l'auteur, s'est ensuite retirée à l'Etat, et le piédestal est restée à Arabi.

Le Conseil D'ARABI

Le conseil a chargé l'amiral Seymour de statuer sur l'ordre en Egypte.

Le conseil publique s'est occupé de l'envoi à Alexandrie de quelques bâtiments de guerre. Les Européens ont quitté le Caire.

Le programme de la fête de demain à Ajaccio par le bateau de la section de la compagnie transatlantique.

L'application de M. Escarguel, député républicain de Perpignan, a été élu sénateur dans les écoles P... Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Farines, démissionnaire.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

« NOS FRÈRES » LES GÉNOIS

Nous lisons dans *l'Epoca*, de Gènes :

C'è capitato sott'occhio un numero di un foglietto quotidiano che si stampa a Bastia e che si chiama *Le Petit Bastiais*, uno dei cui redattori certe dure verità che il corrispondente in occasione del suo viaggio in quella capitale della Corsica... tesche contro gli italiani.

Ammesso che i re... francesi puro sangue... neppur la favella... ner loro sul... dente de...

Ve... ch...

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

« NOS FRÈRES » LES GÉNOIS

Nous lisons dans *l'Epoca*, de Gènes :

C'è capitato sott'occhio un numero di un foglietto quotidiano che si stampa a Bastia e che si chiama *Le Petit Bastiais*, uno dei cui redattori certe dure verità che il corrispondente in occasione del suo viaggio in quella capitale della Corsica... tesche contro gli italiani.

Ammesso che i re... francesi puro sangue... neppur la favella... ner loro sul... dente de...

Ve...

Garantie : 32 Millions

. . . . . 242 millions
assurés et aux rentiers 42 millions

Spéciale au CRÉDIT VIAGER

...ce de capitaux différés de 10,000 francs ... par voie d'amortissement dans un délai de 10 ans.

Moyennant une prime unique de 1,050 fr. ou 20 primes annuelles de 80 francs tout souscripteur est assuré de toucher par lui-même ou par ses ayant-droit une somme de 10,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Paris 92, rue de Richelieu, et à Bastia, au bureau de l'Inspecteur, nouvelle traverse, en face du théâtre, à Ajaccio, chez M. V. Felici, negociant, à Sartene, chez Roth, negociant.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Société Française Financière

CAPITAL : VINGT-CINQ MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer Messieurs les Actionnaires que l'exercice clos le 30 Juin lui permettra de proposer à l'Assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 25 Juillet, de fixer le dividende à **80 francs par action.**

Un acompte de **40 fr.** *ayant été payé le 1er Février, le solde de* **40 fr.** *formera la valeur du coupon à détacher le 1er*

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Charles DUV

stimiamo; altrimenti ci sarebbe proprio da farsi una molto miserabile idea della serietà e dello spirito dei corsi.

Altro che *Lombardia* liberata dai *pantalons rouges*!

Décidément nos tuyaux de poêle offusquent les Italiens; pour éviter des complications diplomatiques, hâtons-nous de reconnaître que cette coiffure est incommode, *grotesque*. Mais il y a quelque chose de plus grotesque que nos tuyaux de poêle, ce sont les risettes annexionistes que grimace un journal *génois* à l'adresse de *populations corses*.

Vous savez pourtant, chers *Zenesi*, que nous vous aimons comme les Alsaciens aiment les Allemands *dont cependant ils parlent la langue*. Nous n'avons pas encore oublié comment votre Sérénissime République a exploité la malheureuse Corse, et il n'y a pas encore un siècle que notre Saliceti, maître de Gênes au nom de la France, faisait rendre les derniers devoirs aux ossements des patriotes Bastiais massacrés par vos ancêtres, ossements ignominieusement exposés dans des cages de fer *alla porta dell'Arco*. (Voyez Renucci, *Storia di Corsica*, t. II, p. 167 *in fine*.)

Continuez, aimables voisins; après avoir beau Piano d'insulter nos soldats, vous voulez oblique, à cordese sur les braves légionnaires, nouveau de Boisseldans notre ville. Ne vous en S'adresser à l'Agence on d'Honneur, — qu'un est et sera toujours, dans la plus belle oubliez encore, ez-vous pas? que vous ebello, rino. ne nt

Déjeuner Hygiénique

Les personnes faibles de la poitrine de l'estomac, celles dont la digestion est laborieuse, trouveront dans le Racahout de Delangrenier un déjeuner très agréable, aussi léger que réparateur, et remplaçant avec avantage le chocolat et le café. — La réputation de cet aliment depuis si longtemps acquise, est justifiée par l'approbation des membres de l'Académie de Medecine, qui ont constaté que ses propriétés toniques et nutritives convenaient surtout aux convalescents, aux enfants et aux personnes délicates ou âgées. Dépôts dans chaque ville.

Vous insinuez aussi que nos bateliers, cafetiers, maîtres d'hôtel sont des voleurs. Des Corses plumer des Italiens! La chose est assez nouvelle, mais pour la prouver, vous racontez une charmante historiette, pleine de détails; elle se passe dans un café situé devant la statue du grand Napoléon, et dont le patron est *un tipo dalla faccia di poliziotto smesso e coi pantaloni di tela turchina*..... Le signalement est complet, et nous avons bien ri, car le patron en question, au lieu d'être Corse, est un compatriote à vous, un Romain, un Italien pur sang: chacun le nomme ici.

Graziosa si ma infelice la difesa!

Les Dames s'insurgent

Cette mirobolante invention d'un gravier bleuâtre ou vert, étendu sous prétexte de niveler la place Saint-Nicolas, a produit les effets que nous nous sommes empressé de prédire à la municipalité et à M. l'Architecte, dès qu'on s'est livré à ce bizarre travail.

Aujourd'hui les dames ne peuvent plus risquer un pas sur cette place, sans enfoncer bottines et escarpins dans des amas de poussière fine, qui, balayée par les traines des robes, s'élève et se condense en nuages aveuglants. Il y a urgence, si on ne veut pas priver la plus belle moitié du genre humain du plaisir d'entendre la musique. Et que MM. du conseil municipal se le disent, cette privation entraînerait pour eux de graves conséquences: si les femmes ne votent pas encore, elles font voter ou empêchent de voter.

Chacune d'elles tient au moins un électeur sous sa domination, si ce n'est deux, si ce n'est trois, et plus. Soyez certains que l'heure venue, elles n'oublieront pas votre coupable indifférence à l'endroit d'une des rares distractions que notre maussade ville leur procure. Et ne vous imaginez pas, élus du suffrage universel, que cette réclamation ne concerne qu'une petite coterie, un petit clan de femmes. Oh! que non. Un de nos compatriotes du continent, homme fort expert en matière d'élégance, nous disait, il y a quelques jours: — Il y a deux villes de France où les ouvrières s'habillent avec goût: Paris d'abord, Bastia ensuite. Or qui s'habille bien, aime à se montrer: c'est là un plaisir des plus innocents, et que seuls les grincheux peuvent blâmer. Ce plaisir est interdit, si toutes ces fraîches toilettes portées avec tant de grâce par nos bastiaises doivent subir l'injure de cette poussière salissante, et pénétrante au dernier point.

C'est pourquoi nous supplions nos échevins et conseillers municipaux, de prendre sans tarder les mesures nécessaires pour rendre abordable au beau sexe l'unique place où l'on puisse se promener, pendant que la musique du 58e et la fanfare les *Intimes* nous régalent de leurs meilleurs morceaux.

A défaut de cette vieille galanterie française qui devrait subsister non seulement chez les individus, mais aussi chez les corps constitués, nous espérons que le conseil municipal fera droit à de justes plaintes, ne fut-ce qu'en prévision des élections futures, où nos dames et demoiselles pourraient victorieusement intervenir.

Enfin, si les anciens ont oublié l'âge heureux où le désir d'une femme était chose sacrée, nous en appelons aux jeunes du conseil. Ceux-là seraient sans excuse, si, comme dit la belle langue administrative, la présente demande restait sans suite.

Les Régates d'hier

Dimanche soir, à 5 heures, avaient lieu les Régates annoncées.

Deux bateaux de pêche seuls ont fait la course. Ce sont la *Joséphine*, patron Sanguinetti Dominique, la *Ste-Lucie*, patron Simoni. La *Joséphine* est arrivée première, et comme elle se trouvait en règle, le prix de 120 francs lui a été immédiatement délivré.

Quant à la course des bateaux de plaisance, elle n'a pu avoir lieu, faute de concurrents. Le prix n'a donc pas été délivré.

Ephémérides Corses

14 juillet 1564. — Sampiero s'étant arrêté à Vico, harrangue la foule et l'engage à s'armer contre les oppresseurs de son pays, ou tout au moins à l'aide des conseils que la pratique des affaires pourrait suggérer aux plus expérimentés d'entr'eux.

Ce fut alors que Jean Cristinacce repondit à Sampiero que la guerre qu'il entreprenait contre Gênes était pleine de conséquences désastreuses pour la Corse, et qu'il aurait mieux fait de s'en retourner en France.

Cristinacce parlait d'or, et Sampiero fit bien en ne l'écoutant pas.

A défaut de la délivrance de la Corse, on pouvait, par une attitude résolument belliqueuse, obtenir des concessions et faire voir à l'histoire que si Gênes était infâme, la Corse était brave.

15 juillet 1755. — Le Congrès National de la Casabianca adresse aux Corses un manifeste pour leur faire savoir qu'ayant voulu assurer l'exécution des lois et la défense du pays, par une action unique et absolue, le pouvoir suprême était confié à Paoli.

C'est à ce Congrès que l'abbé Rostini prononça les paroles suivantes: « Compatriotes, si nous préférons le bien-être à la misère, la vertu au crime, l'instruction à l'ignorance, la liberté à l'esclavage, soyons unis..... serrons nos rangs, éteignons le flambeau de la discorde et crions: guerre..... guerre à mort aux Génois! »

Belles et patriotiques paroles qui prouvent que le prêtre Corse fut libéral avant l'abbé Grégoire, et que Napoléon avait raison de dire:

« Le prêtre Corse est Corse d'abord, ensuite prêtre. »

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 18 Juillet 1882, de 8 à 9 heures

1.	Inkermann, allégro.	Hoste.
2.	Les Murmures du bal, valse.	Strauss.
3.	Poète et Paysan, (ouv.)	Suppé.
4.	Le Pré aux Clercs, (duo.)	Hérold.
5.	Hop! Hop! polka.	Ziégler.

Distractions Bastiaises

L'Alcazar lyrique ne suffit pas pour égayer les soirées bastiaises.

On travaille, au nouveau port, près la maison Bertin, à la construction d'un politeama pour une troupe dramatique italienne de comédies, vaudevilles et ballet. Les travaux d'installation seront terminés dans le courant de la semaine.

Très probablement la première représentation aura lieu dimanche.

AVIS

Le Maire de la ville de Bastia, Chevalier de la Légion d'honneur, prévient ses administrés que les deux batteries du 9e d'Artillerie exécuteront leurs exercices de tir à la mer, les 17, 19, 21, 22 et 24 juillet courant à moins que le mauvais temps ne force à remettre une ou plusieurs séances.

Le tir commencera à 6 heures du matin et un coup d'alarme sera tiré une demi-heure avant l'ouverture du feu.

Bulletin financier

Paris, le 15 juillet 1882.

L'absence des transactions donne à notre place une physionnie morne et qui ne permet pas bien de juger quelles peuvent être les dispositions des spéculateurs.

Signalons parmi les valeurs les plus recherchées et qui seules conservent une certaine animation,

La Banque de France est offerte 5200 La Banque de Paris reste aux environs de 4135. Cette valeur est depuis quelque temps très visée par la spéculation qui trouve que eu égard aux affaires que cette Société a engagées les cours sont encore trop élevés.

Le Crédit Foncier dont les opérations sont de plus en plus nombreuses et qui prouve ainsi sa force d'action, est encore la valeur la plus recherchée en ce moment, on n'a qu'a jeter un coup d'œil sur la cote du comptant pour remarquer combien les demandes sont suivies, on fait 1453. — Les actions de la compagnie Foncière de France et d'Algérie ont un marché assez large de 490 à 495.

Les cours de la Banque Parisienne tombent sans cesse, avant peu ils seront au-dessous du papier. — Les obligations hypothécaires Malétra sont d'excellents titres de placement, pour un débours de 485 francs par obligations; on s'assure un revenu de 25 francs qu'on trouve bien difficilement dans d'autres valeurs n'offrant pas des garanties aussi sérieuses.

Le marché de nos grandes compagnies est faible.

Lyon 1635. — Orléans 1290.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

Séance du Lundi, 17 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

Paris, 17 juillet, 9 h. 10 s.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. de la Billiais, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mercredi qui est adopté.

La Chambre adopte le projet de loi tendant à autoriser le département du Calvados à créer des ressources extraordinaires pour la construction d'une école normale d'instituteurs et pour l'appropriation d'une école normale d'institutrices.

— L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur le projet de loi portant organisation de différents services en Tunisie.

M. Pelletan combat le projet du gouvernement. M. de Freycinet le soutient, et dit que ce projet constitue des améliorations très importantes dont l'exécution tournera à l'honneur de la France.

L'article 1er est adopté.

M. Gambetta intervient dans la discussion au sujet de l'article 2, et ses observations amènent le retrait du paragraphe final de cet article.

Puis l'ensemble du projet de loi est mis aux voix, et le scrutin donne résultats suivants:

Nombre des votants	439
Majorité absolue	220
Pour l'adoption.	352
Contre	87

La Chambre a adopté.

La séance est renvoyée à demain. L'ordre du jour porte en tête la discussion du projet de loi relatif à la demande des sept millions pour l'expédition d'Egypte.

SÉNAT

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'ouverture de crédits extraordinaires pour les frais de l'expédition de Tunisie en 1881 et 1882.

Les crédits sont votés après quelques observations présentées par M. le duc de Broglie.

— Le sénat adopte ensuite les articles 6, 7 et 8 du projet de loi relatif à la création des syndicats professionnels.

VICTOIRE D'ARABI

Arabi-Pacha a livré aux portes d'Alexandrie, un combat dont on ignore encore l'importance. Il s'est ensuite retiré à Kairdorvar emmenant 4 régiments d'infanterie, 1500 cavaliers et 36 canons krupp.

La victoire est restée à Arabi.

Le Khédive a chargé l'amiral Seymour de rétablir l'ordre en Egypte.

750 européens ont quitté le Caire.

M. Demangeat, préfet de la Corse, arrivera demain à Ajaccio par le bateau de la compagnie transatlantique.

— M. Escarguel, député républicain de Perpignan, a été élu sénateur dans les Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Farines, démissionnaire.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Napoleoni, Anne-Catherine. — Casanova, Anne. — Rosi, Pélagie-Lydie. — Viale, Charles.

Mattei, Henri-Paul-Esprit-Félix. — Sansonetti Marie-Ange. — Lombardi, Pierre. — Casanova Françoise.

Reynier, François-Albert. — Mattei, Anne-Louise. — Rossi, Rose. — Sisco, Noël.

DÉCÈS.

Benazzi, Blanche, 3 ans, de Fontunigorda, (Italie)
Orbecchi, Nonce-Marie-Octavie, célibataire, 73 ans de Bastia.
Antonini, Innocente, 11 jours, de Bastia.
Carducci, Assomption, 3 mois, de Bastia.
Sguaglia, Rose, 4 ans, de Bastia.
Boccali, Jean-Baptiste, charretier, marié, 45 ans, de Bastia.
Ciuti, Catherine, veuve, 70 ans, de Parme, (Italie.)
Sisco, Sauveur-Crucien, 2 mois, de Bastia.
Delpellegrino, enfant mort-né, sexe-feminin.
Ersa, Joseph, 8 mois, de Bastia.

Bourse de Paris

	15 juillet	17 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,25	81,50
— 3 p. 0/0 amortissable.	81,60	81,80
— 4 1/2 p. 0/0	111,50	110,75
— 5 p. 0/0	111,85	115,50

Le Crédit Viager

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT
Fondée par décret du 24 mars 1854

Capitaux de Garantie : 32 Millions
Opérations réalisées . . . . . 242 millions
Capitaux payés aux assurés et aux rentiers 42 millions
Opération spéciale au CRÉDIT VIAGER

Assurance de capitaux différés de 10,000 francs payables par voie d'amortissement dans un délai de 1 à 70 ans.

Moyennant une prime unique de 1,050 fr. ou 20 primes annuelles de 80 francs tout souscripteur est assuré de toucher par lui-même ou par ses ayant-droit une somme de 10,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Paris 92, rue de Richelieu, et à Bastia, au bureau de l'Inspecteur, nouvelle traverse, en face du théâtre, à Ajaccio, chez M. V. Felici, negociant, à Sartene, chez Roth, négociant.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère: Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Société Française Financière

CAPITAL: VINGT-CINQ MILLIONS
SIÈGE SOCIAL: 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer Messieurs les Actionnaires que l'exercice clos le 30 Juin lui permettra de proposer à l'Assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 25 Juillet, de fixer le dividende à **80 francs par action.**

Un acompte de **40 fr.** *ayant été payé le 1er Février, le solde de* **40 fr.** *formera la valeur du coupon à détacher le 1er*

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Charles DUV

Vins Spiritueux **Distillerie Bastiaise.**

Boulevard du Palais **L.-N. MATTEI**

Marque de

SPIRITUEUX

3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Nolly Pr	Chablis
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc
id. super.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)
id. Martel	id. super.	id. Gabello	id. Seltoni	id. Moët
id. id.	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	id. Mousseux
id. id.	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Bianqui	Sillery
id. id.	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergenay
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	Cremant bl.
id. Guérin	id. indien.	The chinois	Malaga	id rose
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Grand Crem.
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	—
id Martiniq	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une
id. extra	id. id. anisée	id. id. jaune	id. Lunel	
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala	
id. Arnaud.	id. id. rose	Raspail vrai	Chypre	

Tabacs en feuilles

Virginie plusieurs qual.
Keutucky
Mason Coun.
Ture cavalle
Savounette levant
Hongrois
Plantador
Brisures de la Regie.

Tabacs de la Regie

...ptitude avec laquelle il fut obéi, être le chef du ...lement. Nous disons le détachement, car, à côté ...premiers personnages, se groupaient cinq à ...s tenant leurs montures par la bride et ca... ...s et les autres dans un petit bouquet de ... bordait la route. La route ou plutôt le ... surveillé serpentait au-dessous et à ... portées de mousquet de la ville de ...gnait ensuite le pont célèbre qui a ... M...

...splendidement étoilée à la vé... Levante pour que l'oreille fût plus Arabe ... qui guettaient. Or, ce qui Suisse ... chef de ce petit poste, Exportat... un cheval qui se rappro... d. 2me ... s'étaient pas écoulées, Qual. de Pa... peu près, se dressa la ris ... pays monté par un en... Sedteaff ... au pas. Debri de ... grommela l'officier. Rép... ...t! répartit une voix ... de la Regie

Cependant, au moment où le petit paysan allait franchir le poste, par acquit de conscience, l'officier crut devoir l'interpeller.

— Par ici, mon gars! commanda-t-il.

Mais à la grande stupéfaction du lieutenant, le paisible bidet changea subitement d'allure; il enfila le chemin avec une rapidité qu'eût fait honneur un cheval de course.

— Tonnerre! cria l'officier, nous sommes joués!

Belamour lacha un coup de pistolet; il y eut soubresaut du cavalier inconnu.

— Touché! continua le chef, et maintenant, cheval et au galop! il y a anguille sous roche!

— Je le savais, parbleu, murmura Belamour, mais quant à atteindre l'oiseau, va-t-en voir!

Il fallut bien quelques secondes pour amener chevaux hors bois et les placer dans le chemin. L'impatience dévorait le lieutenant; il sauta en selle, piqua et partit sans même regarder si on le suivait; il était d'ailleurs sans comparaison le mieux monté.

...patienté, vous de... ...flairiez un complot ...nt vous voudriez ... un enfant qui ... is à tout hasard,

(La suite à demain.)

RASOIR Magique Américain. Cet appareil merveilleux permet à toute personne de se raser sans crainte de se couper, fût-on aveugle ou agité par un tremblement nerveux, et dans n'importe quelle position, assis ou couché. — Envoi franco contre mandat-poste de 5 fr. Combarrieu, rue St. Martin 175, Paris.
On demande des dépositaires.

CHEMIN DE FER
de Bastia à Corte
2e SECTION
DE CASAMOZZA A PONTE-ALLA-LECCIA
Commune d'Olmo

AVIS.

Le Préfet du département de la Corse, fait savoir à qui il appartiendra que, par suite d'un acte de vente passé entre l'Etat et le sieur Giudicelli Alexandre, propriétaire à Olmo, canton de Campile, l'Etat est devenu propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la dite commune d'Olmo, au lieu dit *Calanche*, en aval du chemin de fer, désigné au plan cadastral sous les nos 356 et 357 de la section A et sous le no 7 du plan du chemin de fer, d'une contenance de trente-quatre ares pour le prix de cent vingt francs.

Les personnes ayant des privilèges ou des hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sur l'immeuble ci-dessus désigné, qui n'auraient pas encore pris inscription ou dont les inscriptions ne portaient pas sur le dit immeuble, et les personnes qui auraient à exercer des actions réelles, relativement à ce même immeuble, sont prévenues que l'acte de vente ci-dessus énoncé va être immédiatement transcrit au bureau de la conservation des hypothèques de l'arrondissement de Bastia et qu'après l'expiration de la quinzaine qui suivra cette transcription, le prix de vente sera payé au vendeur s'il n'existe ni inscription sur la propriété dénommée ci-dessus, ni autre obstacle au paiement.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
DETAPE.

OCCASION exceptionnelle, à vendre un très beau Piano neuf, grand format riche, oblique, à cordes croisées, système nouveau de Boissellot.
S'adresser à l'Agence Havas.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains et de piano, concerts; seul établissement à Orezza ayant des voitures à la disposition des voyageurs de l'hôtel.

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.
Mlle ÉLISABETH LAVOUTE
Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.
1 franc la leçon d'une heure.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

Monsieur, — Je m'adresse à vous pour obtenir une grande faveur : je voudrais rendre de publiques actions de grâces à celui qui m'a sauvé la vie, je vous prie donc de vouloir bien donner place dans votre journal à la présente. Revenu dans mon pays, ma première pensée doit être celle de faire savoir à tous que je dois la vie au professeur Pagliano, de Florence. Je partis, il y a six mois, malade de névralgie, inappétence, douleurs rhumatismales, et j'arrivai à Rome, je consultai inutilement des médecins. J'étais descendu à l'*Hôtel Alibert* près de la *Place d'Espagne*, et bien que la position soit très salubre et l'hôtel des plus confortables, j'étais décidé à retourner chez moi, afin de ne point mourir loin de mon pays.

A côté de moi habitaient deux dames : la plus jeune était malade et l'on me dit incurable. Quelque temps après je vois cette jeune dame à table d'hôte, je l'interroge et voici ce qu'elle me répondit :

« Je dois à Dieu et après lui au sirop Pagliano ma guérison, et elle ajouta, si vous voulez guérir adressez-vous au *professeur Alberto feu G. Pagliano, maison du Théâtre Pagliano, à Florence.*

J'envoie aussitôt un mandat de 28 francs pour 20 boîtes de sirop en poudre. Je suis le traitement et un mois après je me trouvais complètement guéri.

J'ai voulu publier ces faits dans l'intérêt de tant de malheureux qui, affligés de maladies récentes ou invétérées, languissent sans espoir de guérison.

EUGÈNE CHAMBA

Librairie a céder

dans un des départements de la Franche-Comté. Bonne clientèle. — Excellente occasion. Ecrire au journal la *Sentinelle du Jura*, à Lons le Saunier.

EN VENTE
chez
AUG. GODCHAUX ET Cie
10, RUE DE LA DOUANE, A PARIS
et chez tous les Libraires et Papetiers
Cahiers d'écriture avec modèles gravés et gradués.
Approuvés par le Ministre de l'instruction publique
Adoptés pour les écoles de la ville de Paris.
Cahiers de calcul, Cahier de dessin, etc.
Prix, le cent : 9 francs

Les cahiers d'écriture sont imprimés en taille-douce par les machines inventées par MM. Aug. GODCHAUX et Cie, qui ont obtenu à l'Exposition universelle de Paris 1878 une *médaille d'or*, sur le rapport du jury, dont voici le texte.

« MM. Aug GODCHAUX et Cie ont » une spécialité dans laquelle *ils restent* » *sans rivaux* : l'impression en taille-» douce des cahiers d'écriture à l'usage » des enfans.

» La perfection apportée à cette fabrication, grâce aux machines qu'ils ont » inventées, a déjà été signalée et » récompensée à toutes les expositions » depuis 1862.

» En accordant à MM. Aug. GODCHAUX et Cie une place d'honneur, » nous avons voulu consacrer les mérites » d'une fabrication aussi remarquable » par ses moyens d'exécution qu'intéressente par le but utile auquel elle » s'applique, et nous avons voulu aussi » distinguer un de nos établissements » industriels les mieux organisés et » administrés. »

NOTA. — *Pour recevoir franco, à titre de spécimen, un ou plusieurs cahiers, il suffit d'envoyer en timbres-poste 0 fr. 10 centimes par cahier.*

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
Pce MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or, Argent et Doublé. — Orfèvrerie argent et Métal blanc de 1re Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables pour toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux — Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** Marque de — **BASTIA** (Corse) Fabrique — **Tabacs, Cigares** du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Nouilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques diverses)	Savounette	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id. blanches	—
id. extra	Bitter ordin.	Cacao Chouva	id. id. extra	id. Moët	levant	id. 2me	id. 2ms	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. Martel *	id. supér.	id. Gabello	id. Settoni	id. Mousseux	Hongrois	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	—
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	Sillery	Plantador	Sedileaff	Sedileaff	Ordinaires	Elartista fumur	id. 40 sigar.	GROS DÉTAIL
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Vergenay	Brisures de la Regie.	Débri de la Regie	Débris Scaferlati.	Bouts du nègre	Cruz ô venera	Illustrées	
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Cremant bl.		—		Tordus ord.	Supérb	Cigares-Cigarettes	
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	id rose		Tabacs de la Regie		id. fins	Teresita	—	
id. Guérin	id. indien.	The chinois	Malaga	Grand Crem.				Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes de la Regie	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	—					El Colombate de la Havane		
id. supér.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					—		
Martinique	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.						Cigares suiss.		
id. ord.	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel								
id.	id. id. ambre	id. id. 1/2	Marsala								
	id. id rose	Raspail vrai	Chypre								

00176

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 1[illegible] — MERCREDI, 19 JUILLET 1882
Saint Vincent de Paul.
BASTIA
Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réc., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHECA UNICIPALE BASTIA

TOMBOLA
Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882
500,000 Billets seulement
Gros lot : **25,000** Francs
416 lots de 5,000, 4,000, 500 et 100 francs
PRIX DU BILLET . UN FRANC

Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 40 billets.

La vente des billets sera close le 29 juillet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 24° 25°.
Hauteur barométrique, 763.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,004 1/2.
Vent, à 8 h. m. Sud mod. — à 3 h. s. N-E. faible.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, peu agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.
Temps probable d'aujourd'hui
Beau temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais*.)

Les Corses au Caire

Un télégramme particulier d'Alexandrie portant la date du 17, adressé par M. l'avocat Rocca-Serra à sa famille, contient cet avis très rassurant : « Soyez sans inquiétude sur les Corses restés au Caire. »

Paris, 18 juillet, 1 h. 20.

Les Fonctionnaires de Paris.

Plusieurs fonctionnaires de Paris, des magistrats notamment, qui se sont fait remarquer par leur peu de zèle pour la République, avaient été avisés que leurs maisons seraient surveillées le 14 juillet pour voir s'ils aient illuminé leurs fenêtres.

L'abstention de plusieurs juges de paix avait été commentée l'année dernière.

Le Prince Orloff

Le prince Orloff a fait une chute de voiture en se rendant au château de Bellefontaine, près de Fontainebleau, où se trouve sa famille.

Les suites de cet accident sont sans gravité.

Officiers français à l'étranger

Le général Billot, ministre de la guerre, a décidé que dorénavant les militaires qui voudraient voyager à l'étranger pourraient obtenir un congé d'un ou deux mois à solde entière. Ils devront faire connaître l'itinéraire de leur excursion, et rédiger un rapport sur leurs observations.

La Société de Topographie

Les principaux membres de la Société de topographie iront faire en août des conférences aux instituteurs de Seine-et-Oise, de la Haute-Marne, de la Drôme.

Le Sous-Préfet de Saint-Calais

M. Fernand Toucas, le nouveau sous-préfet de Saint-Calais, venant du midi, a trouvé à son arrivée dans la Sarthe un journal contenant des diffamations à son endroit.

Il se propose de le poursuivre.

Le mandat impératif

Un grand nombre de membres des cercles d'études sociales de Paris, viennent de demander à la Chambre des députés d'abroger l'article 13 de la loi organique du 30 novembre 1875, lequel article dit : « Tout mandat impératif est nul et de nul effet. » La commission des pétitions a passé à l'ordre du jour, en rappelant que le mandat impératif avait été accepté par plusieurs candidats, et qu'aucune élection n'avait été attaquée pour ce motif.

BASTIA

LES SERVICES POSTAUX DE LA CORSE

Chambre des Députés

Séance du 19 juillet 1882

Discussion du projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

M. le président. L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur le projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse.

La parole est à M. le rapporteur.

M. Emmanuel Arène, rapporteur. Au nom de la commission des services maritimes postaux, et d'accord avec le Gouvernement, j'ai l'honneur de demander à la Chambre de vouloir bien déclarer l'urgence du projet de loi qui lui est soumis.

M. Bizarelli. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. Bizarelli.

M. Bizarelli. M. le ministre des postes réclame souvent la déclaration d'urgence ; je peux même dire qu'il nous la demande chaque fois qu'il présente un projet. Nous n'avons pas l'habitude de la lui refuser ; mais je vous prie de faire une exception cette fois, pour les raisons suivantes.

En premier lieu, le projet qui nous est soumis contient des lacunes, je dirai même des injustices... (Oh! oh! au centre), dont je me propose de vous demander le redressement ; il se peut que ces lacunes ne disparaissent pas dans une première délibération et qu'un certain délai soit nécessaire pour donner à la commission et au Gouvernement de nouvelles explications.

En second lieu, les populations intéressées qui, comme vous le savez, sont assez éloignées n'ont pas encore pu prendre connaissance du rapport, qui nous a été distribué avant-hier seulement. Il me semble juste de leur laisser le temps de nous faire parvenir leurs observations. (Très bien ! sur divers bancs à gauche et à droite.)

Enfin le traité actuel, le traité en cours d'exécution, n'expire que dans une année. Je crois que dès lors, il n'y a pas péril en la demeure.

M. le ministre des postes et des télégraphes. Comment voulez-vous donc...

M. Bizarelli. Je vous prie de me laisser finir, monsieur le ministre.

Il me semble que du moment que ce traité n'expire que dans une année, il n'y a pas péril en la demeure ; il n'y a ni danger, ni même inconvénient à retarder de cinq ou six jours la délibération définitive.

En conséquence, je vous demande, messieurs, de vouloir bien refuser la déclaration d'urgence. (Très bien ! très bien !)

M. le rapporteur. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le rapporteur.

M. le rapporteur. Messieurs, j'avoue que je ne comprends pas très bien les raisons pour lesquelles l'honorable M. Bizarelli s'oppose à la déclaration d'urgence.

Un membre à droite. C'est à vous à justifier votre demande d'urgence.

M. le rapporteur. Je vais le faire, mon collègue.

Ce qui fait que le Gouvernement, d'accord avec la commission, demande la déclaration d'urgence, c'est que le traité qui lie l'Etat avec la compagnie concessionnaire expire le 31 juillet 1883.

M. Bizarelli. Dans un an !

M. le rapporteur. Oui, dans un an, mais il y a un certain article dont le Gouvernement a pris l'initiative et auquel la commission s'est ralliée, article aux termes duquel les navires qui feront le service entre la Corse et le continent devront avoir été construits en France.

Vous admettrez bien qu'entre le moment où nous sommes et le 31 juillet 1883, il faut aux compagnies un certain délai pour qu'elles puissent exécuter les engagements qu'elles auront pris.

Notre honorable collègue s'oppose à la déclaration d'urgence parce qu'il pense qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications au nouveau projet de loi soumis à l'appréciation de la Chambre.

Je crois ne commettre aucune indiscrétion en disant que l'honorable M. Bizarelli désire un service qui desserve le port de St-Florent (Exclamations.)

M. Bizarelli. La Chambre entendra mes raisons avant de se prononcer.

M. le rapporteur. Oh, mon cher collègue, je vais les dire moi-même, vos raisons. (Rires.)

M. le président. Messieurs, n'interrompez pas ; M. le rapporteur ne commet aucune indiscrétion puisqu'il y a un amendement.

M. le rapporteur. L'honorable M. Bizarelli estime que les services dont il est question seraient incomplets s'ils ne comportaient une escale au port qu'il propose de desservir, le port de Saint-Florent. (Interruption.)

Chacun de vous, messieurs, pourra venir à cette tribune me répondre; mais je serai très obligé aux honorables collègues qui m'interrompent de vouloir bien considérer que c'est la seconde fois que je monte à la tribune, et qu'un peu d'indulgence de leur part ne me serait pas inutile.... (Oui ! oui ! Parlez!)

M. Bizarelli désire qu'on apporte des améliorations à l'état de choses existant en Corse. Eh bien, si l'urgence n'est pas déclarée, il y aura deux délibérations ; la seconde délibération viendra à une époque que nous ne sommes pas en mesure de déterminer.

M. Bizarelli. Six jours après la première délibération ; le règlement l'a prévu.

M. le rapporteur. Le règlement n'a pas prévu le 14 juillet et les fêtes actuelles.

Je comprends que vous désiriez qu'il soit apporté certaines améliorations au service actuellement existant, mais alors vous devriez vous joindre à la commission et au Gouvernement pour demander la déclaration d'urgence, sauf à proposer à la Chambre les améliorations que vous désirez et qui pourraient être discutées aujourd'hui même.

Telles sont les considérations que j'avais à faire valoir en faveur de l'urgence. (Très bien!)

M. Bizarelli. J'ai donné d'autres raisons auxquelles vous n'avez pas répondu. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le ministre des postes et des télégraphes.

M. le ministre des postes et des télégraphes. Messieurs, le Gouvernement vient aussi vous demander de déclarer l'urgence, et il le fait parce qu'il y a nécessité absolue de voter le projet avant les vacances. Le service actuel expire le 1er août 1883. Si le projet de loi qui vous est proposé n'était pas voté actuellement, il faudrait ajourner l'adjudication à la fin de l'année. Or, le gouvernement a pris lui-même l'initiative, pour répondre au désir manifesté par la Chambre dans des discussions antérieures, de déclarer que les bâtiments qui serviront au nouveau service seront construits en France.

Si l'adjudication n'a lieu qu'à la fin de cette année, cette condition ne pourrait être remplie dans le délai qui resterait.

Un membre de l'extrême gauche. Il fallait présenter le projet plus tôt.

M. le ministre. On me dit qu'il fallait présenter le projet plus tôt. J'ai déposé le projet de loi le 26 mars, c'est-à-dire en temps bien utile.

Mais, dans la commission, les députés de la Corse ont produit les amendements qu'ils viennent défendre aujourd'hui et les ont soutenus avec un acharnement qui a singulièrement prolongé le débat.

C'est ainsi que notre collègue M. Bizarelli avait proposé un amendement pour demander une escale dans un petit port de la Méditerranée, et c'est pour cet amendement qu'il s'oppose à la déclaration de l'urgence.

M. Janvier de La Motte. Raison de plus alors, pour discuter d'une manière approfondie.

M. le ministre. J'ajoute que le projet de loi avait été préalablement soumis à une commission extra-parlementaire, dans laquelle les sénateurs et députés de la Corse ont également été entendus.

Toutes les questions ont donc été surabondamment, amplement examinées, discutées. On ne pourra élever aucune difficulté nouvelle.

Trois amendements ont été présentés, il est vrai ; l'un est relatif au prolongement de la ligne postale jusqu'au petit port de Saint-Florent.

M. Bizarelli. C'est la discussion du fond.

M. le ministre. Je sais bien, mon cher collègue, que vous êtes désolé de me voir désigner à la Chambre le peu d'importance des amendements et par suite rendre inexplicable votre opposition à la déclaration de l'urgence.

Le second amendement est relatif à une autre escale, également d'intérêt tout local, et le troisième a trait à la vitesse des bateaux, qu'on voudrait porter de 10 nœuds 1/2 à 11 nœuds 1/2.

Vous voyez qu'il n'y a pas place à une importante discussion et par suite au refus de la déclaration de l'urgence.

M. le président. La parole est à M. Bizarelli.

M. Bizarelli. Je constate que ni M. le rapporteur, ni M. le ministre n'ont réfuté aucune des raisons que j'ai fait valoir contre la déclaration de l'urgence. J'ai fait valoir surtout l'intérêt des populations que concernent les services à établir. Je demande que ces populations aient le temps de recevoir le rapport et de faire leurs observations. (Exclamations sur quelques bancs.) On n'a pas répondu à cette observation. En définitive, ma demande se borne à solliciter de votre bienveillance un délai de cinq ou six jours. Je ne demande pas davantage et je pense que vous ne me refuserez pas ce délai.

M. Gavini. M. le rapporteur n'a pas parlé au nom de la commission, car la commission n'a pas discuté et ne s'est pas prononcée sur la déclaration de l'urgence.

L'abondance des matières nous oblige à suspendre pour aujourd'hui la publication de notre feuilleton :

LES COMPAGNONS DU DÉSESPOIR
PAR MAXIME GIRAILLE

Le 14 juillet à Corte

Corte, le 15 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

La fête nationale a été célébrée à Corte avec toute la pompe désirable. Il faut rendre cette justice à l'autorité qu'elle n'a nullement cherché à peser sur l'esprit de la population qui a pu ainsi spontanément témoigner de son dévouement à la République, désormais le seul gouvernement possible en France.

La journée d'hier a été un véritable jour de fête pour la ville. Dès le matin la plus grande partie des habitants était sur pied dans les quartiers les plus populeux, mais c'est le soir surtout que l'encombrement s'est produit sur la place Paoli où trône la statue du général des Corses, et sur toute l'étendue du Cours. Il y avait là un spectacle ravissant qui a tenu pendant plusieurs heures la population tout entière dans l'enchantement.

Jamais les feux d'artifice n'avaient été si nombreux et si éclatants. Beaucoup d'illuminations et une retraite aux flambeaux qui a dépassé celles qui avaient eu lieu jusqu'ici en l'honneur du régime actuel.

On a remarqué l'entrain qui animait le personnel et les ouvriers des travaux du chemin de fer, ainsi qu'un ballon lancé dans les airs par la troupe théâtrale italienne qui joue depuis quelque temps à Corte.

Bref, si le mouvement a été général, c'est que la Corse ne veut plus s'attarder dans des regrets stériles, si honorables qu'ils aient pu être, qui ont amené des luttes ardentes et des persécutions inouïes. Elle suit la marche tracée par la volonté nationale, reconnaissante du bien que nous fait la République, et surtout de la transformation que préparent les grands travaux d'utilité publique.

Déjà les scrutins du 21 août, du 4 septembre et du 4 décembre avaient affirmé cette direction nouvelle des esprits, et aujourd'hui, pour compléter cette grande œuvre, il ne faut à la Corse qu'une administration impartiale qui, à la vue de tout un pays disposé à se placer sous l'égide du gouvernement, éloigne d'elle tout ce qui sent la coterie et les influences impopulaires, calme et pacifie les esprits par le maniement équitable des hommes, alors que les luttes politiques ont cessé, et s'occupe enfin d'administrer réellement ce pays, qui en est à son 17me Préfet, depuis que nous sommes en République ; ce pays qui offre tant et de si précieuses ressources, qui, une fois développées, nous élèveront au rang des premiers départements de la France.

Nous augurons bien de M. Demangeat qu'une excellente réputation a précédé parmi nous. Il trouvera ici, sauf de rares exceptions, l'instinct inné de la démocratie qui s'imposera à sa confiance par la sincérité des dévouements qui iront à lui.

Qu'il soit l'homme de tous ; qu'il apporte ici un esprit droit et élevé qui lui montre la grandeur de sa tâche ; qu'il s'appartienne comme un véritable administrateur, et tout le monde s'inclinera devant sa haute autorité, et il aura l'honneur de rallier complètement la Corse à la République, jusqu'ici toujours un peu méfiante de la solidité parfaite de ses assises, et qui deviendra plus généreuse et magnanime le jour où elle ne sera plus contestée.

F. C.

La Question des Eaux

Le public est informé qu'à partir du 18 courant, la borne fontaine de la barrière St-Nicolas, sera mise à la disposition des troupes de la garnison de 9 h. du soir à 5 h. du matin.

Gazette Commerciale

Mardi, 18 juillet.

Les nouvelles d'Egypte ont vivement impressionné dès le commencement de la semaine les marchés importants en BLÉS et FARINES. Un mouvement de hausse s'est produit, qui ne semble pas encore devoir s'arrêter. Nous cotons actuellement la balle de 122 k. 112 :

Cos extra 1res marques,	45 à 46	fr.
Cos extra 2mes »	44 à 45	»
Minot extra d'Aix.	59 à 61	»
Minot d'Italie	41 à 42 la ble de 100 k.	

SUCRES plus calmes — Si les débouchés de l'Orient venaient à manquer à nos Raffineries, nous pourrions voir bientôt une légère baisse. — Voici nos cours :

SUCRE Raffiné en pains	100 à 102 les 100 kilos.	
» pilé Extra	105	»
» bâtardes françaises	83 à 89	»
» vergeoises anglaises	79 à 83	»

Le calme persiste sur les CAFÉS. On a vendu sur notre place quelques lots de Café Porto-Ricco dans les prix de 260 à 280 les 100 kilos.

Café Ceylan petite fève	280 à 310 les 100 k.	
» Java vert	240 à 260	»
» Santos vert	220 à 250	»
» Jaune excellent	210 à 220	»

SAINDOUX plus calmes. Actuellement on vend :

Les Saindoux en tierçons à	170 0[0 k.	
» » en barils à	175 »	»

AVOINE du pays 20 fr. les 100 k.

Beaucoup d'arrivages en Gros son d'Italie, qui peut être obtenu à 15, 50 les 100 kilos et même au-dessous.

RIZ très calmes.

SAVONS très calmes . . Cirnos 50 francs.
Bleu pâle, 40 f. les 100. k.

HUILES ferme.

Chronique ajaccienne

Dimanche dernier, 9 juillet, tous les bâtiments appartenant au port d'Ajaccio avaient leurs vergues en croix et leur pavillon en berne. On avait appris la veille que le *Théodore William*, qui faisait partie de la flottille d'une puissante maison de Marseille, et dont on était sans nouvelles depuis plus de huit mois, avait sombré en pleine mer dans la traversée des côtes de Guinée à Hambourg.

Sur douze hommes d'équipage, trois étaient ajacciens, le capitaine Ragazzacci, le second Rossi et un matelot Oliva. Leurs familles et celles qui leur étaient attachées par les liens de la parenté sont en deuil, et ce sinistre, le second à deux ou trois mois d'intervalle, qui frappe les marins d'Ajaccio, a profondément ému la population.

***

Ce matin, 12 juillet, une femme originaire de Bonifacio, avait trouvé commode, pour se procurer de l'eau fraiche, de placer sa cruche sur le rebord étroit d'une fenêtre au troisième étage de la maison qu'elle habite dans la rue Fesch. Pour ne pas trop se déranger, elle remplissait une carafe, lorsque par un faux mouvement, elle a lâché sa cruche. Au même moment, deux femmes, la dame Berti et la dame Marignano, s'étaient arrêtées devant la maison. La cruche en tombant a fracassé la tête de la dame Berti et a rebondi sur la dame Marignano qui a été renversée sur le trottoir.

La blessure de la première est mortelle ; la seconde a l'épaule fracturée et de graves lésions internes. L'auteur de ce meurtre par imprudence a été immédiatement arrêtée et conduite à la prison pour la soustraire aux violences de ses voisins et aux vengeances irréfléchies des parents de la dame Berti et de la dame Marignano.

Ephémérides Corses

16 juillet 1735. — Félix Pinelli qui savait que difficilement un peuple se soumet si l'on n'emploie la violence, parvient à corrompre grâce à l'aide de l'Evêque d'Aleria, de nombreux habitants de Campoloro, Moriani et Tavagna, et réunit le contingent qu'ils avaient formé pour tenter une action décisive contre les ennemis de Gênes.

17 juillet 1793. — Paoli est mis hors la loi par la Convention Nationale.

Les menées anglaises du général Corse avaient été dénoncées par les Commissaires de la République, Saliceti et Delcher, et la Convention l'avait aussitôt condamné.

Bourse de Paris

	17 juillet	18 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,50	81,60
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,80	82,00
— 4 1/2 p. 0/0	110,75	110,60
— 5 p. 0/0	115,50	115,50

Bulletin financier

Paris, le 17 juillet 1882.

La politique en Egypte entre dans la période aigüe.

On conçoit qu'en présence de ces faits, la Bourse se tienne dans une altitude très réservée.

La spéculation se borne simplement à surveiller ses positions acquises et à maintenir les cours pour empêcher la débacle.

Les rentes sont lourdes.

Le Crédit foncier conserve à peu de chose près les cours côtés la semaine dernière. Le prix actuel de ce titre provoque les achats des capitalistes qui tiennent compte du développement continu des affaires sociales.

Les obligations foncières 4 0[0 délivrés à 480 fr. sont l'objet de nombreuses demandes, tant au siège de la Société que dans les recettes des finances.

Les efforts du marché du comptant sont assez sérieux pour amener un relèvement des cours des Actions de la Société Française Financière de 530 à 540.

En ce moment où l'épargne est des plus timide, nous croyons qu'elle a intérêt à se porter sur les valeurs industrielles qui seules ayant des bases solides d'opérations peuvent prétendre acquérir dans un avenir prochain une plus value importante.

Gaz 1,605.

Suez 2,390 et 2,385.

Les actions Maletra ont quelques bons achats, c'est une valeur d'avenir.

Lyon 1,535. Orléans 1,290

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

Séance du Mardi, 18 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

Paris, 18 juillet, 10 h. 40 s.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Benazet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Adoption du projet de loi tendant à distraire le hameau le Petit Saveuse, de la commune de Saveuse, canton nord-ouest d'Amiens, pour le réunir à la commune de Ferrières.

— L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi présenté par le gouvernement portant ouverture d'un crédit de 7,835,000 fr. pour l'armement de la flotte.

M. Lockroy déclare qu'il votera les crédits, mais il attaque la politique du gouvernement et démontre qu'elle est trop hésitante et inégale.

M. Lockroy dit qu'il ne s'explique pas comment avec les immenses crédits dont dispose le budget de la marine, il soit nécessaire pour une si petite expédition de réclamer le vote de nouveaux crédits ; il ajoute que, dans tous les cas, la France, a besoin de savoir ce que l'on se propose de faire avec l'argent qu'on lui demande, et il prie le gouvernement de fournir à la Chambre et au pays des explications très précises.

M. Francis Charmes succède à la tribune à M. Lockroy et dans son discours établit la nécessité d'une entente complète avec l'Angleterre.

M. de Freycinet expose les actes du gouvernement dans la question égyptienne, et répond aux attaques des deux orateurs précédents. Il termine en disant que dans cette circonstance, il est de l'intérêt de la France d'agir avec l'assentiment de l'Europe entière.

M. de Cassagnac interrompt le ministre et est rappelé à l'ordre.

M. de Freycinet ajoute que si la Turquie n'intervient pas, nous aviserons, et que nous saurons protéger les intérêts français et européens qui sont engagés dans le canal de Suez.

(La déclaration du ministre est très applaudie.)

M. Gambetta dit qu'il votera les crédits, parce que le gouvernement continue son alliance avec l'Angleterre afin que cette question reçoive une solution rapide, que la France ne peut se désintéresser de rien de ce qui se passe dans la Méditerranée, car ayant toujours fait des sacrifices considérables pour y assurer et maintenir sa prépondérance, elle ne saurait reculer, à l'heure actuelle.

M. Gambetta termine en disant que l'intervention de la Turquie serait un acte que le patriotisme français doit repousser.

L'orateur en descendant de la tribune est entouré de ses amis et félicité.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

SÉNAT

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif au code rural (Vices rédhibitoires).

Le sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération.

Une troupe de Bédouins a fait une tentative pour s'emparer du fort de Gabarie. Elle a été repoussée avec de grandes pertes.

00177 MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

du 13 juillet

D'Aghero, Balancelle italienne Amicizia, capit. Tirragallo, fromage.

De Capraja, Chasse Marée-français Le Paul, capit. Sisco, lest.

De Livourne, vapeur français comte Bacciochi, cap. Lota, passagers, diverses.

De Livourne, vapeur français Spahis, cap: Litardi, dépêches, passagers, diverses.

De Madeleine, vapeur italien Lombardia, capit. Barbieri, dépêches, passagers, diverses.

De Nice, vapeur français Marie-Louise, cap. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

du 15 juillet.

Des Salins d'Hyères, goëlette française Delaida, cap. Raffaelli, diverses, (relâche.)

De Bône, goëlette italienne Precioza, cap. Catalano, minérai.

De Maenaggio, trois esquifs français chargés de minérai.

De Cagliari, Balancelle italienne Vorpa Lorenzo, cap. Ghio, diverses.

De Siniscola, Balancelle italienne Simone, capit. Ghio, orge.

De Calzarello, Tartane française St-Jean-Baptiste, cap. Bertocci, souches.

De Livourne, vapeur français Marie-Louise, capit. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

De Newcastle, trois-mats norwégien Torfœns, capit. Lettre, diverses.

SORTIES.

du 13 juillet.

Pour Riva, Balancelle italienne Dorsiana, capit. Corniglia, poissons salés, (relâche).

Pour Trapani, brick-goëlette italien Menotti, cap. Garziano, diverses.

Pour La Spezia, Balancelle italienne Roma, capit. Bregante, fromage, (relâche).

Pour Carloforte, brick-goëlette italien San Carlo, cap. Raffaelli, lest.

Pour Livourne, vapeur italien Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

Pour Marseille, vapeur français comte Bacciochi, cap. Lota, passagers, diverses.

Pour Livourne, vapeur français Marie-Louise, cap. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

Pour Marseille, vapeur français Spahis, cap Litardi, dépêches, passagers, diverses.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,
Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de smodes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

SARDINES PETITS POIS A TOUTES AMIEUX FRES CONSERVES

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôte établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains et de piano, concerts; seul établissement à Orezza ayant des voitures à la disposition des voyageurs de l'hôtel.

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL
COMPAGNIE D'ASSURANCES RÉUNIES
PARIS, 4, Rue Lafayette.
MADRID, 4, Calle de Olozaga.
Capital entièrement versé. 12,000,000 f.
Reserve . . . . . 8,000,000 f.
Assurances.
Vie entière; Mixtes; Rentes viagères.
Opérations spéciales de la
CAISSE DE CRÉDIT PERSONNEL
L'Union et Phenix Espagnol garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant pas 4.000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un de ses endosseurs.
Tarif unique : 1 0/0 du montant de la traite.
L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 4,000 francs.
S'adresser pour le visa : A Paris, 4, Rue Lafayette; à Madrid, 4, Calle de Olozaga et dans toutes les Agence de l'Union et Phenix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal et en Belgique.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS
Le succès qu'obtient l'emission des actions nouvelles de la compagnie parisienne de voitures l'URBAINE est considéré comme le présage de la reprise des affaires.

Imprimerie et Librairie Ollagnier
L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

MON CHER. — Veuillez être assez bon pour publier ces quelques lignes: Je suis pauvre; mais, si j'avais un patrimoine, je le dépenserais tout à faire connaître au monde les mérites du *prof. Alberto feu G. Pagliano de Florence*. Je souffrais depuis plusieurs années d'un asthme et de douleurs de tête et d'estomac qu'aucun remède ne pouvait soulager; je m'était déjà résigné à finir ma vie. Un bijoutier de mes amis me dit un jour : *Je veux te donner la vie*; il me conduit sit chez lui et me remit *trois flacons de sirop Pagliano* avec l'instruction relative. Je suivis ce traitement pendant 15 jours, et je me trouve à cette heure complètement guéri et en etat de travailler même 12 heures par jour Je donne ici cette attestation pour l'utilité et le bien des malades, a nsi que pour démontrer ma reconnaissance envers l ami et envers le prof Pagliano.
LOUIS RENARD, *Forgeron*.

COQUELUCHE et toux nerveuse chez les enfants.
Comme pectoral et calmant on peut donner sans crainte aux enfants le *Sirop de Nafé de Délangrenier*, car il ne contient ni opium, tels que morphine ou codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le *Sirop de Nafé* ainsque la *Pate*, se vendenansle pares.

Guérison
DE LA PHTHISIE PULMONAIRE
et de la bronchite chronique : traitement nouveau, brochure in-8 de 136 pages, 43e édition par le Dr Jules BOYER, de Paris Franco 1,50 chez DELAHAYE, libraire éditeur, place de l'Ecole de Médecines, Paris.

La souscription aux 60,000 actions de la Nouvelle Union s'annonce de la manière la plus brillante. En effet, la Société débute avec un stock d'affaires acquises à bon compte et mûrement étudiée, elle entre parce fait, le lendemain de sa constitution, en plein fonctionnement et ses actions offertes au public sans majoration, sans aucune prime, devront faire profiter les souscripteurs de toute la hausse qu'elles ne peuvent manquer d'avoir. C'est donc avec des éléments exceptionnels que cette entreprise se presente au public, et le succès déjà assure de l'emission s'explique sans peine Ajoutons que le puissant concours de la haute Banque lui est aujourd'hui complètement acquis.

AVIS IMPORTANT
50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de la gorge; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Aliment des Enfants
Pour fortifier les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, de l'*estomac*, ou atteintes de *chlorose*, *d'anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le *Racahout* des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par DELANGRENIER, à Paris. — (*Se défier des contrefaçons.*) Dépôts dans chaque ville.

La Banque Nationale du Mexique, créée sous le patronage de la Banque Franco-Egyptienne à le droit d'émettre des billets de banque pouvant seuls être reçus dans les bureaux de la fédération et aura la preference à conditions égales pour les affaires financières du gouvernement Son capital, est de 8,00,000 de piastres mexicaines d'argent divisé en 80.000 actions de 100 piastres. Ces actions sont au porteur libérées de 40 piastres calculées au change de 5 francs. Le cours de ces actions est de 714,25, soit 411.25 à payer.

Monsieur. — Je vous serai fort obligé de bien vouloir publier la présente lettre.
Frappé d'une longue maladie, j'eus recours à plusieurs médecins; mais aucun ne put me guérir; tous attestaient que j'étais incurable. Sur le conseil d'amis j'écrivis au prof ALBERTO, fils de feu prof G. PAGLIANO, *à Florence, maison du Théâtre Pagliano*, qui m'envoya aussitôt dix boîtes de son précieux sirop en poudre. Je suivis aussitôt le traitement prescrit, et je suis actuellement en parfaite santé. Je me vois obligé de donner, par cette lettre, une attestation publique de ma reconnaissance envers le professeur émérite qui m'a sauvé la vie.
ARTHUR DE CHAMP, *Architecte mécanicien*.

On demande des agents
pour la vente des
HUILES MINÉRALES A GRAISSER
Ecrire avec références à M G COMPAGNIE, 43, rue Flandre, Paris,

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
P^CE MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*
Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Reveils. — Bijouterie Or Argent et Doublé. — Orfevrerie argent et Métal blanc de 1re Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines*.
Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de reparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
Vins Spiritueux — Tabacs, Cigares
Boulevard du Palais — L.-N. MATTEI BASTIA (Corse) — du Pays et Havane
Marque de Fabrique

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac a priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Nolly Pr	Chablis	Keutucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Torc cavalle	Suisse 50 gr	Suisse	Façon ajacc	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques	Savouenette	Exportat. 1re	Exportat 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)	levant	id. 2me	id. 2ms	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs
id. Martel *	id. super.	id. Gabello	id. Seltoni	id Moët	Hongrois	Qual. de Paris	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	a priser
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	id. Mousseux	Plantador	Sedileaff	Sedileaff	Ordinaires	Elartista fu-	id. 40 sigar.	de la Régie
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Sillery	Reisures de la	Debris de la	Debris Scaferlati.	Bouts du nègre	neur	Illustrées	—
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergenay	Regie.	Regie		Tordus ord.	Cruz ô renera	Cigares-Cigarettes	GROS
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id espagnols	Cremant bl.		—		id. fins	Superb	—	DÉTAIL
id. Guerin	id. indien.	The chinois	Malaga	id rose		Tabacs		Longs (fantaisie)	Teresita	Cigarettes	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Grand Crem.		de la Regie			Representacion	de la Régie	
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	—					El Colombate		
id. Martiniq.	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					de la Havane		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id Lunel						—		
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala						Cigares suiss		
id. Arnaud.	id. id tuse	Raspail vrai	Chypre								

00178

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 11.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits deposés.

7e ANNÉE. — 434e — JEUDI, 20 JUILLET 1882
Saint Jérôme Emilien, Fond. des Servasq.
Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réel., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

TOMBOLA
Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882
500,000 Billets seulement
Gros lot : **25,000** Francs
116 lots de 5,000, 1,000, 500 et 100 francs
PRIX DU BILLET . UN FRANC
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 45 centimes pour 4 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.
La vente des billets sera close le 29 juillet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 23° 25°.
Hauteur barométrique, 766.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,003.
Vent, à 8 h. m. N-E faible. — à 3 h. s. N-E. faible
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Beau temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais*.)

Paris, 19 juillet, midi.

Les séparations de corps

M. Varambon, sous-secrétaire d'Etat à la Justice, vient de faire relever les chiffres des séparations de corps du premier semestre de cette année. Il en résulte une augmentation d'un vingtième sur le semestre précédent.

M. Savary

M. Savary, député de la Manche, avait été invité à donner sa démission, après sa déconfiture financière.
Il a déclaré s'y refuser ces jours-ci, en allant présider le conseil municipal de Cerisy-la-Salles.

Les Marins punis

M. Jauréguiberry, ministre de la marine, a été sollicité à l'occasion du 14 juillet, pour faire lever les punitions de plusieurs jeunes marins; il n'a pas voulu céder aux démarches qui étaient faites auprès de lui.

Droits d'ancrage

Le *Journal Officiel* doit enregistrer un décret portant approbation d'une délibération du conseil général du Sénégal, relative aux droits d'ancrage des navires admis dans les ports du Sénégal.

Les Défenseurs de la Bastille

En guise de protestation, les comités royalistes ont fait dire une messe pour les victimes du régiment de Salis-Samade, qui défendit la Bastille.

Londres, 19 juillet, 4 h. 50 s.

Les Employés des Chemins de fer

Le banquet des employés des chemins de fer Anglais, a eu lieu à la Fresmason's Tavern de Londres, sous la présidence de M. P. Stewart Maclivel, membre de la Chambre des communes et président de l'*Amalgamated Society of railway Servams*.
La Société enchantée de l'accueil que ses représentants ont rencontré à Paris, au banquet donné en l'honneur du mécanicien Grisel, avait invité le personnel des chemins de fer de France et de Belgique.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

LES SERVICES POSTAUX DE LA CORSE

Chambre des Députés

Séance du 12 juillet 1882

Discussion du projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

(Voir le numéro d'hier)

M. le président. La parole est à M. le président de la commission.
M. Maurice Rouvier. Messieurs, il est très vrai que la commission des services postaux n'a pas délibéré sur la demande de déclaration de l'urgence qui vient d'être formulée à l'instant par le Ministre des postes et des télégraphes. Mais je crois n'être pas désavoué par elle en déclarant qu'elle s'associe à cette demande, et cela par une considération qui, je crois, vous paraîtra déterminante.

On fait valoir contre la déclaration de l'urgence l'infimité du délai entre la première et la deuxième délibération, délai qui peut n'être que de cinq jours. Mais, messieurs, au point où nous en sommes de nos travaux, ce délai si court, si vous l'accordez, peut rendre l'adjudication illusoire ou impossible. (Exclamations sur plusieurs bancs.)
Messieurs, vous trancherez la question, mais permettez-moi d'exposer ma pensée. Je dis que ce délai si court peut rendre l'adjudication illusoire.
En effet, quand vous aurez voté le projet de loi, il faudra qu'il aille au Sénat, et le Sénat peut se séparer avant de l'examiner, et ne s'en occuper qu'en novembre ou décembre.
Il ne faut pas oublier qu'il faut laisser le temps nécessaire pour qu'il soit possible de construire les bâtiments destinés au nouveau service postal et ce nouveau service doit commencer le 1er août 1883 au plus tard.
Vous arriveriez à ce résultat que l'adjudication serait faite d'avance au profit du concessionnaire actuel qui, lui, a le matériel nécessaire.
Je ne crois pas que la Chambre veuille ainsi restreindre le caractère d'une adjudication publique.
J'ajoute que toutes les raisons qui peuvent être invoquées à l'appui des réclamations que M. Bizarelli et plusieurs de ses collègues porteront à cette tribune, ont été développées devant la commission. M. Gavini, qui s'associe aux protestations de M. Bizarelli contre l'urgence, sait mieux que personne que nous avons consacré plusieurs séances à entendre les propositions présentées par les conseils municipaux de la Corse, par le conseil général, par le tribunal de commerce; cela compose un véritable volume.
M. Gavini. La commission n'est pas la Chambre.
M. Rouvier. On me fait observer que la commission n'est pas la Chambre. Je m'en doutais. (Sourires.)
Mais ce que je veux dire, c'est que le débat a été tellement approfondi, tellement complet, tellement étendu devant la commission, qu'aucune question ne peut naître qui n'ait été déjà étudiée et examinée, et sur laquelle nous ne soyons en mesure de soutenir une discussion.
Quant aux améliorations que certains de nos collègues veulent apporter au service postal, ils viendront les annoncer devant la Chambre, qui entendra leurs raisons, auxquelles le rapporteur de la commission, M. Emmanuel Arène, répondra s'il y a lieu. Il n'est certainement pas besoin de deux délibérations pour montrer que la commission a fait tout ce qu'elle pouvait faire dans l'intérêt des services publics, et qu'elle n'a refusé de s'associer à de certaines propositions que parce qu'elles paraissaient avoir plus spécialement en vue un intérêt local plutôt qu'un intérêt postal. (Très bien! très bien! — Aux voix! aux voix!)
M. le président. Je consulte la Chambre sur la déclaration de l'urgence.
(L'urgence mise aux voix, est déclarée.)
M. le président. La discussion générale est ouverte. Quelqu'un demande-t-il la parole?...
Je consulte la Chambre pour savoir si elle entend passer à la discussion des articles du projet de loi.

(La Chambre, consultée, décide qu'elle passe à la discussion des articles.

M. le président. « Art. 1er — Le ministre des postes et des télégraphes est autorisé à s'engager, au nom de l'Etat, pour une durée de onze ans et onze mois (du 1er août 1883 au 30 juin 1895), au payement d'une subvention annuelle au maximum de 375,000 francs pour l'exploitation, aux conditions à déterminer par le cahier des charges, des lignes maritimes postales désignées ci-après.

« Deux lignes hebdomadaires de Marseille à Bastia, avec prolongement sur Livourne ; une ligne hebdomadaire de Marseille à Bastia par Nice, avec prolongement sur Livourne,

« Une ligne hebdomadaire de Marseille à Calvi ou à l'Ile-Rousse, alternativement.

« Une ligne hebdomadaire de Marseille à Ajaccio.

« Une ligne hebdomadaire, soit de Nice à Ajaccio avec escale à Calvi ou l'Ile-Rousse, pendant les six mois d'été, soit de Marseille à Ajaccio.

« Un prolongement hebdomadaire d'Ajaccio à Porto-Torres.

« Un prolongement hebdomadaire d'Ajaccio à Propriano.

« Un prolongement bi-mensuel d'Ajaccio à Bonifacio. »

M. Blancsubé, a proposé un amendement ainsi conçu :

« Ajouter au paragraphe 2 de l'article 1er :

« Une de ces lignes fera escale à Macinaggio. »

La parole est à M. Blancsubé.

M. Blancsubé. Messieurs, au sein de la commission des services maritimes postaux dont j'ai l'honneur de faire partie, j'ai proposé un amendement qui n'a pas été accueilli. Je viens, au nom de la minorité de la commission qui a voté avec moi, porter la question devant la Chambre.

Je vous demande la permission de vous expliquer fort sommairement, — j'en prends l'engagement, — en quoi consiste mon amendement, et quelles sont les raisons qui militent en faveur de son adoption.

L'article 1er du projet de loi porte :

« ... Deux lignes hebdomadaires de Marseille à Bastia, avec prolongement sur Livourne ; une ligne hebdomadaire de Marseille à Bastia par Nice, avec prolongement sur Livourne. »

Il y a donc trois services hebdomadaires sur Bastia. Ce n'est pas seulement aux deux premiers que s'applique mon amendement, c'est à tous les trois. Je demande qu'une de ces trois lignes — et non pas seulement une des deux premières — au choix du Gouvernement, fasse escale à Macinaggio.

La Corse, messieurs, vous le savez tous, se termine par une langue de terre assez étroite qui a environ 60 kilomètres de long, depuis Bastia et Saint-Florent où elle commence, jusqu'au cap Corse où elle finit. C'est à cette pointe extrême du cap Corse, et un peu vers l'est que se trouve le port de Macinaggio. Ce port dessert Rogliano et Luri, et les vingt-deux communes de ces deux cantons.

Qui connaît le cap Corse comprend — et cela m'a frappé au sein de la commission — combien il doit être pénible pour les habitants des nombreux villages étagés sur les coteaux, de voir passer, à une ou deux encablures du port de Macinaggio, presque à portée de la voix, des parents, des amis, leur correspondance, leurs marchandises, et d'avoir à subir ce long détour par Bastia, qui occasionne un retard de 12 ou 15 heures, c'est-à-dire un laps de temps à peu près égal à celui qu'il faudrait pour venir du continent.

Cette situation m'a paru digne d'intérêt et aussitôt j'ai proposé à la commission, ne croyant pas trouver de contradiction, de décider que l'un des trois services ferait escale à Macinaggio. Je ne savais pas alors, — je l'ai su depuis, — que je m'étais rencontré avec le vœu unanime des populations, car tous les conseils municipaux des vingt-deux communes du cap Corse ont adressé depuis longtemps des pétitions en ce sens à M. le ministre.

Depuis, on a appris en Corse, par l'honorable M. Gavini, que j'avais proposé cet amendement.

J'ai reçu des correspondances de gens que je ne connais pas, — je ne connais personne en Corse, — j'ai reçu une délibération de la chambre de commerce de Bastia, et tout cela m'a encouragé à persister dans un amendement qui me paraît fort sage car il se justifie au triple point de vue postal, commercial et politique, et, — considération qui me paraît avoir un grand poids dans la circonstance, — il ne nécessite aucune espèce de sacrifice pécuniaire, aucune augmentation de la subvention.

La population des deux cantons de Rogliano et de Luri, qui est intéressée à l'adoption de l'amendement que je soutiens en ce moment, est d'environ 20,000 habitants.

M. le ministre des postes et des télégraphes. Il n'y a pas de port !

M. Gavini. Il y a un mouillage.

M. Blancsubé. Nous nous expliquerons sur ce point tout à l'heure.

Cette population se décompose d'une façon assez remarquable. Il y a 2,000 inscrits maritimes, — 1811, pour être exact ; — ces inscrits maritimes viennent chaque hiver dans les ports du littoral s'engager dans la marine marchande ; ils ont déjà fait leur service dans la marine militaire, autrement ils n'auraient pas ce droit. Au printemps, comme les hirondelles, ils reviennent dans leur pays pour cultiver leurs terres, leurs oliviers, leurs vignes, leurs cédrats, etc. Les déplacements de ces 2,000 inscrits maritimes et de leurs familles, — car les femmes vont travailler de leur côté pendant l'hiver, — donnent lieu à un grand mouvement de personnes et à un vaste échange de correspondances.

J'abrège, messieurs.

M. le rapporteur. Mais non ! Parlez !

M. Blancsubé. Il y aussi une colonie de travailleurs qui viennent du midi de la France et quelques fois des côtes italiennes ; le nombre en est évalué par M. le maire de Rogliano, dans un document que j'ai là, à 6 ou 7,000. Tous ces travailleurs vont et viennent périodiquement ; ils font le métier de terrassiers, de cultivateurs, de maçons, de mineurs, car il y a des mines importantes au cap Corse.

Tout cela donne lieu à de nombreux déplacements, à un grand échange de correspondances.

Un membre à gauche. Quel est le tonnage.

M. Blancsubé. Nous en parlerons tout à l'heure. Au cap Corse, il y a une partie de la population qui est assez riche. On s'expatrie au cap Corse, comme dans nos montagnes ; on va volontiers chercher au loin la fortune en Australie, en Amérique et ailleurs ; on revient. De là une population à laquelle les Cap-Corsais ont donné le nom d'Américains. Depuis quelques années, ces Américains, qui sont des Français, ont l'habitude de placer leur fortune en grande partie à Marseille ; c'est là qu'ils ont presque tous leurs intérêts. De là encore grand échange de correspondances, grand mouvement de personnes.

L'abondance des matières nous oblige à suspendre pour aujourd'hui la publication de notre feuilleton :

LES COMPAGNONS DU DÉSESPOIR
PAR MAXIME GIRAILLE

Ephémérides Corses

18 juillet 1763. — Achille Murati est dénoncé par les Génois.

Après un combat furieux les Corses restèrent maîtres du champ de bataille.

Ciavaldini, Marengo et Bonaccorsi, les plus braves d'entre les combattants, périrent.

19 juillet 1735. — Le 16 juillet, une nombreuse troupe de Corses gagnés à la cause génoise, s'étaient réunis dans les pièves de Moriani, Tavagna et Campoloro.

Pinelli qui voulait tenter, avec leur appui, une entreprise contre les Patriotes, envoya vers eux mille soldats génois, pour donner à ces vendus un peu de cohésion et d'esprit militaire.

Malheureusement pour Gênes, ses soldats furent surpris, battus et mis en fuite avant d'arriver au terme de leur voyage.

20 juillet 1801. (2 Thermidor An IX) — Miot, par décret du 5 Messidor an IX, ayant donné aux maires des communes où ne résidaient pas le magistrat cantonnal, la connaissance de quelques différends simplifie, à cause du manque de pratique judiciaire ces magistrats extraordinaires, les actes de la procédure.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 20 Juillet 1882, de 8 à 9 heures

1.	Le Bienheureux, allégro.	Leroux.
2.	Guillaume Tell, ouv.	Rossini.
3.	Fragments du Trouvère, fant.	Verdi.
4.	Marche aux Flambeaux,	Meyerbeer.
5.	Jeanne, valse.	François.

Cour d'appel de Bastia

(1re Chambre Civile)

CLASSEMENT DU 19 JUILLET 1882.

Affaires classées pour les audiences des 24, 25 et 26 juillet 1882.

A Conclure

1.	C. de Zerubia,	c.	Giudicelli.
2.	Forcioli,	c.	Clementi.
3.	Valery,	c.	Martignat.
4.	Orsini.	c.	Gabrielli.
5.	Pittaluga,	c.	Aubert.
6.	Pozzi,	c.	Arrighi.
7.	Quilici,	c.	Poletti.
8.	Istria,	c.	Istria.

Revue de la Presse étrangère

La *Presse*, de Vienne, émet l'opinion que la question du canal de Suez a été mise à l'ordre du jour par l'Angleterre et qu'on ne pourra plus éviter de la discuter.

Le *Fremdenblatt* espère que les Anglais ne chercheront pas à rendre la capitulation difficile aux Egyptiens en leur imposant des conditions trop dures. Ce journal croit que la question relative à la façon dont on doit agir à l'égard d'Arabi pacha ne sera pas résolue dans les négociations concernant la capitulation.

La *Nouvelle Presse libre* s'exprime de la manière suivante :

« Maintenant que l'Angleterre s'est donné à elle-même satisfaction pour les événements du 11 juin, il faut que cette puissance s'entende avec l'Europe.

» Il faut que l'Europe garantisse les institutions de l'Egypte, et c'est dans ce but que doit travailler la Conférence de Thérapia.

» L'Angleterre ne s'opposera pas à un semblable arrangement et évitera de mettre tout à fait en jeu son entente avec la France, en continuant d'agir séparément. »

Le *Tagblatt* dit que les Anglais ne sont pas seulement les seuls maîtres du canal de Suez.

La *Gazette allemande* déclare que la France ne consentira jamais à ce que l'Angleterre s'empare du canal de Suez.

Le même journal dit que si la Turquie ne se décide pas à intervenir en Egypte, l'Angleterre occupera ce pays et y sera accompagnée par la France et par l'Italie.

La *Gazette nationale* d'Allemagne, parlant des affaires d'Egypte, dit que les relations de l'Angleterre avec la France ne seront certainement pas améliorées par ce qui se passe actuellement, et que le cabinet Freycinet en ressentirait prochainement le contre-coup, tant au point de vue de la situation intérieure qu'au point de vue de la situation extérieure.

« L'Angleterre, ajoute le journal allemand, sera obligée, quoiqu'il arrive, de s'entendre avec la France ou avec les puissances orientales, peut-être même avec toutes ces puissances ; mais cette entente sera maintenant plus difficile des deux côtés. »

Le *Journal de Saint-Pétesbourg*, parlant du bombardement d'Alexandrie, s'exprime de la manière suivante :

« La diplomatie anglaise assure que le bombardement est une mesure purement militaire, qui ne diminue en rien la valeur de la signature qu'elle a apposée au bas du protocole de désintéressement.

» La loyauté du cabinet anglais permet de considérer cette déclaration comme une sûre garantie et diminue le mauvais effet qu'avait produit le bombardement. Il serait désirable que la Porte reconnût aujourd'hui qu'elle aurait agi beaucoup plus sagement en se joignant aux puissances pour prévenir une catastrophe. »

Les personnes qui ont reçu des drapeaux de la Commune à l'occasion des fêtes publiques ou locales, et qui les détiennent encore, sont priées de les restituer.

L'appariteur communal est chargé de les recevoir.

Le 14 Juillet à Cervione

Cervione, le 17 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

La fête du 14 juillet a été célébrée à Cervione avec un éclat inusité. A part les édifices communaux, les maisons particulières remarquablement pavoisées et illuminées, étaient celles de M. le colonel Astima, maire, de M. Rigade, directeur du pénitencier, et de M. Vincensini.

L'église de Saint-Erasme avait répondu à l'allégresse publique et resplendissait, éclairée par des girandoles de feu aux couleurs multicolores ; aussi, la ville était embrasée ce soir-là, elle si peu habituée aux lumières dans les rues.

Mais le spectacle le plus imposant et le plus original a été sans contredit la plaine : au milieu de la nuit, on voyait miroiter des gerbes de feu disséminées çà et là ; le phare d'Alistro, le couvent, où réside une portion du pénitencier de Casabianda, les maisonnettes de campagne, les villages environnants, Favalello surtout, se détachaient de la pénombre, pareils à des diamants étincelants tombés par hasard dans un vaste écrin noir. Vers les 10 heures, des jets de feu jaillirent du mont Stupiole semblables à des étoiles filantes, jetant dans l'espace des myriades d'étincelles et éclairant ainsi, par leur immense éclat, tous les coteaux d'alentour. Le spectacle était féérique.

Un incident tragi-comique, — incident qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses — a clôturé cette fête. Vers 11 heures, pendant que la foule se retirait, deux juments abondonnées parcoururent les rues de la ville en semant, par leurs ébats, l'effroi parmi la population ; partout des cris de femmes s'élevaient de cette foule, joyeuse quelques instants auparavant ; grâce à l'énergie de M. l'adjoint Marini, de M. le juge de paix Franchini et de M. Federici, greffier du tribunal, qui se jetèrent sur les deux juments en furie, et qui parvinrent à les arrêter après des efforts inouïs, il n'y a eu aucun accident à déplorer. Toutefois, ces courageux fonctionnaires ont été renversés au milieu de la lutte et ne se sont relevés qu'après avoir essuyé quelques légères contusions.

Bulletin financier

Paris, le 18 juillet 1882.

La Bourse est vide, la plupart des financiers sont absents ou s'abstiennent durant ces jours de fête d'entamer des affaires si petites qu'elles soient. Les nouvelles politiques concernant l'Egypte sont déplorables, la ville d'Alexandrie est en ruines, les anglais se disposent à occuper les pays. Tout cela est peu rassurant pour l'avenir, la situation est grave et grosse d'orages. Quoi qu'il en soit la séance ne présente aucun intérêt.

Les fonds étrangers sont sans demandes, les offres dominent principalement sur l'Egypte le 6 0[0 à 266,25. On cote l'Italien 87.25. Le Turc 11,07.

Parmi les valeurs remarquons la fermeté de la Banque de France de 5350 à 5360.

Le Crédit Foncier tient bon à 1430. Placement très recherché en ce moment, et les cours actuels sont des plus favorables pour acheter.

Les magasins généraux de France et d'Algérie restent à 555.

Demandes assez actives sur les actions du Comptoir industriel de France et des Colonies.

Les autres Sociétés demeurent sans variations sur la précédente clôture.

On recherche les valeurs industrielles avec empressement ; le Suez à 2455, le Panama 535. L'action Malétra tient la première ligne, c'est un des placements des plus rémunérateurs.

Lyon 1615. — Orléans 1290.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Mercredi, 19 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance d'hier, lu par M. Labuze, l'un des secrétaires, a été adopté.

Des demandes de congé présentées par divers députés sont renvoyées à la commission des congés.

L'ordre du jour appelle la suite la discussion du projet de loi relatif au vote de crédits nécessaires pour l'expédition d'Egypte.

M. Clémenceau voudrait savoir pourquoi on demande de l'argent. Si c'est pour intervenir, en faveur de qui ? Dans quel but.

M. Clémenceau fait le récit du système employé par le Khédive qui constitue un véritable gaspillage.

La discussion est close et le scrutin est ouvert.

Nombre de votants . . .	406
Majorité absolue	204
Pour l'adoption . .	340
Contre	66

La Chambre a adopté.

Interpellation Blancsubé

M. Blancsubé développe son interpellation sur l'établissement de la mairie centrale de Paris, et dépose ensuite un amendement ainsi conçu :

« La Chambre regrettant que le gouvernement n'ait pas fait connaître son opinion sur la question de la mairie de Paris, passe à l'ordre du jour : »

MM. Devès, Casimir-Périer et Porte déposent un autre ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre étant opposée à la création de la mairie centrale de Paris, et confiante dans le gouvernement qui ne manquera pas de tenir compte des sentiments qu'elle exprime, passe à l'ordre jour. »

M. le ministre de l'intérieur demande l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple ayant toujours la priorité, M. le président le met aux voix.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants . . .	450
Majorité absolue	226
Pour l'adoption. . .	172
Contre	278

L'ordre du jour pur et simple est rejeté.

Le scrutin est ensuite ouvert sur l'ordre du jour de MM. Devès, Casimir-Périer et Porte.

Nombre de votants . .	454
Majorité absolue . . .	228
Pour l'adoption . .	278
Contre	176

L'ordre du jour est adopté.

La séance est levée.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à demain.

La mère de M. Gambetta est morte.

Nouvelles d'Egypte

Le Cabinet est démissionnaire.

Dervisch-pacha est parti pour Constantinople.

— Les réfugiés venant du Caire disent qu'Arabi a proclamé la guerre sainte et que des massacres ont eu lieu à Tantag, Mansourah et Zagazig.

Le général Alison a pris le commandement des troupes anglaises.

Bourse de Paris

	18 juillet	19 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,60	81,65
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	82,00	82,20
— 4 1/2 p. 0/0	110,60	110,75
— 5 p. 0/0	115,50	115,80

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

SORTIES.

du 15 juillet.

Pour Macinaggio, cutter français St-Fruttuoso, cap. Francioni, planches, (relâche).

Pour Madeleine, bœuf italien Bella Aurora, capit. Lena, lest.

Pour Cagliari, goëlette italienne Marfisa, capit. Tomei, lest.

ENTRÉES.

du 18 Juillet.

De Cagliari, brick-goëlette italien Pasquale, cap. Carletti, charbon.

De Livourne, vapeur italien Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

De Roccapina, brick-goëlette français Hypollite-Marie, cap. Lota, charbon.

De Marseille, vapeur français Comte Baciocchi, cap. Lota, passagers, diverses.

De Marseille, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

De Roccapina, brik-goëlette Frédéric, cap. Antoni, charbon.

SORTIES

du 18 juillet.

Pour Calzarello, brick-goëlette français Charles-Eugénie, cap Devoti, diverses.

Pour Propriano, brick-goëlette français Céleste-Rose, cap. Dapelo, diverses.

Pour Macinaggio, brick-goëlette français Eugénie, cap. Bonavita, diverses.

Pour Toulon, brick-goëlette français San Pasquale, cap. Leonetti, liège, (relâche).

Pour Nice, vapeur français Marie-Louise, cap. Parranque, dépêches, passagers, diverses.

Pour Bône, trois-mats français César et Jean, cap. Soulard, lest.

Pour Portovecchio, brick-goëlette français Madeleine, cap. Valzi, lest.

Pour Madeleine, vapeur italien Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

ENTRÉES

du 19 juillet.

De Bône, brick-goëlette italien Giuseppina, capit. Berni, minerai.

De Rio, brick- goëlette italien Aquila, cap. Taddei, minerai.

SORTIES

du 19 juillet.

Pour Marseille, goëlette française Delaida, capit. Raffaelli, charbon, (relâche.)

Pour Gênes, brick-goëlette italien Vincenso Padre, cap. Cota, orge.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Cesari, Eléonore-Fortuné-Dominique.

DÉCÈS.

Orsolani, Elisa, 4 mois, de Bastia.
Mattei, Henri-Paul-Esprit-Félix, 4 jours, de Bastia.
Bonavita, André-François-Joseph, 1 an, de Bastia.
Benazzoli, Lucie, 2 ans, de Bastia.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

PRETS, sur titres français et étrangers, coté et non cotés jusqu'au 90 0/0 de leur valeur. Vente et achats Crédit Financier, 136, rue Rivoli, Paris.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains et de piano, concerts; seul établissement à Orezza ayant des voitures à la disposition des voyageurs de l'hôtel.

Dque MATTEI AINÉ
rue Napoléon, 22, Bastia

Farine Tuzelle Mey, la balle de 122 k., 500 gr. . . . . fr.	59,00
Cos extra, Paul fils ainé	44,50-45
— Novella Champsaur	44,50
— Ste-Co'ombe. .	43,50
Cos courant.	41,50-42
Minot d'Italie, 1re qualité en balle de 100 k. .	44,50 à 42,00
Minot d'Italie, 2e qualité en balle de 100 k. .	40,00
Sucre raffiné en pains (St-Louis et Méditerranée), 100 kilos.	101-104,50
Sucre raffiné scié en caisses.	112-50-113
— pilé extra	103,50-104,50
— batardes, françaises	81-87
— vergeoises anglaises . .	79-86
Savon rosé Cyrnos, (par caisses) les 100 kilos	49,50
Riz glacé AA, F. Franchini, en balles de 100 kilos	45,00
Riz glacé A, —	41,50-42
Rison 6 étoiles en b de 100 k.	39,50-40
Café Moka, trié —	3,80
— Ceylan vert —	3,00-3,20
— Porto Ricco vert —	2,80-2,90
— Guayra, vert —	2.40-2,60

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

OCCASION exceptionnelle, à vendre un très beau Piano neuf, grand format riche, oblique, à cordes croisées, système nouveau de Boissellot.
S'adresser à l'Agence Havas.

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.
Mlle ÉLISABETH LAVOUTE
Professeur
Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.
1 franc la leçon d'une heure.

On vient de perfectionner les Biberons, objets si utiles à la santé de l'enfance, les biberons à bouchons de liège avaient une odeur de lait aigri insupportable, qui répugnait à l'enfant.
Le bienfaiteur de l'enfance si connu, M. Robert a remplacé le bouchon de liège par un nouveau système de bouchage breveté en France S. G. D. G. et à l'étranger dit Biberon Robert flexible d'une propreté irréprochable, d'un bon marché sans précédent et qui fait l'admiration du corps médical. Ce biberon est le meilleur, n'épuisant pas les enfants et d'après le rapport de M. le Docteur Mézières, peut être appelé la vraie mamelle artificielle. Avis donc aux jeunes mères.

Librairie a céder
dans un des départements de la Franche-Comté. Bonne clientèle. — Excellente occasion. Ecrire au journal la *Sentinelle du Jura*, à Lons le Saunier.

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL
Compagnie d'assurances réunies
PARIS, 1. Rue Lafayette. — 1. Calle de Olozaga, MADRID.
Capital Social entièrement versé : 12,000,000 fr. — Réserve : 8,000,000
Assurances. VIE ENTIÈRE : MIXTES : RENTES VIAGÈRES.
OPÉRATIONS SPÉCIALES
de la Caisse de Crédit Personnel :

L'UNION et PHÉNIX ESPAGNOL garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant par 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un des endosseurs.
Tarif unique : 1 0/0 du moment de la traite.
L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 fr.

Le maximum de garantie sur traite ne peut dépasser 10,000 francs par signature.
S'adresser pour le visa.
A Paris, 1. Rue Lafayette ; à Madrid, 1. Calle de Olozaga, et dans toutes les Agences de l'Union et Phénix Espagnol en France, en Espagne, en Portugal, en Belgique.

BASTIA. — N. 6, Rue des Terrasses, N. 6. — BASTIA
Au dépôt dirigé par AUGUSTE GALLO, vente à prix réduit de toutes ses Eaux minérales naturelles, françaises, et étrangères.
Par suite de l'importance de la vente, les approvisionnements sont renouvelés chaque 8 ou 15 jours, et les Eaux ne peuvent subir aucune altération.
Adresser les lettres et commandes à M. A. GALLO, représentant de commerce.

AMARA-BLANQUI
Apéritif essentiellement tonique et très agréable,
A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA
Etendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.
L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse, et chez Messieurs les Entrepositaires de Bastia.
Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
PCE MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*
Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*
Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables pour toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
Vins Spiritueux — Tabacs, Cigares
Boulevard du Palais — L.-N. MATTEI — BASTIA (Corse) — du Pays et Havane
Marque de Fabrique

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac a priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualite à la rose.
id. super.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Turc cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques diverses)	Savounette levant	Exportat. 1re	Exportat 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. id. extra	id Moët	Hongrois	id. 2me	id. 2ms	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs a priser de la Régie
id. Martel *	id. super.	id. Gabello	id. Settoni	id. Mousseux	Plantador	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. rosee	—
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	Sillery	Brisures de la Regie.	Sedleaff	Sedleaff	Ordinaires	Elartista fumur	id. 10 sigar.	GROS DÉTAIL
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Vergenay		Debri de la Regie	Débris Seaferlati.	Bouts du nègre	Cruzovenera	Illustrées	
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Crement bl.		—		Tordus ord.	Supérb	Cigares-Cigarettes	
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	id rose		Tabacs de la Regie		id. fins	Teresita	—	
id. Guerin	id indien.	The chinois	Malaga	Grand-Crem.				Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes de la Regie	
Rhum ord.	Birch Violet	Chartreuse G	Madère	—					Et Colombate de la Havane		
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					—		
id. Martiniq.	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.						Cigares suiss.		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel								
Kirsch ord.	id. id amère	id. id. 1/2	Marsala								
id. Arnaud.	id. id rose	Raspail vrai	Chypre								

00180

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGERIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N. [illegible] VENDREDI 21 JUILLET 1882
Sainte Praxède, vierge.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réc!., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

TOMBOLA
Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882
500,000 Billets seulement
Gros lot : 25,000 Francs
116 lots de 5,000, 1,000, 500 et 100 francs
PRIX DU BILLET . UN FRANC
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.
La vente des billets sera close le 29 juillet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 24° 25°.
Hauteur barométrique, 765.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,001.
Vent, à 8 h. m. N-E faible. — à 3 h. s. N-E. faible
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Vent variable. Beau temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 20 juillet, midi.

Les maires étrangers.

Le président de la République a reçu la visite des maires étrangers qui avaient été invités au banquet de l'hôtel de ville.
L'entrevue a été des plus courtoises.

Les cartes du Nil.

M. Varroy, ministre des travaux publics, a mis un pavillon du palais de l'industrie à la disposition de deux savants qui retournent de l'Ethiopie.
Ces deux savants doivent y faire construire leurs cartes sur le Nil, et y préparer leur second voyage.

Les banquets du 14 juillet.

M. Rochefort a été nommé président d'honneur à plusieurs banquets qui ont eu lieu à l'occasion de la fête du 14 juillet, notamment à Alger, à Carcassonne, à Chambéry.

Les drapeaux des douaniers.

M. Léon Say a obtenu du ministre de la guerre un second drapeau pour les vingt-neuf bataillons de douaniers.

Chasse à Rambouillet.

Le président de la République chassera cette semaine dans les tirés de Rambouillet, en compagnie de MM. Tirard, Varroy et Gévelot.

La baronne de Kaulla.

Un des principaux employés de la préfecture de police, qui doit sa situation à M. Voisin, publiera une lettre de M. Delaroche, archiviste au ministère de la guerre décédé, qui condamne les agissements de la baronne de Kaulla.
Cette lettre ne devait être produite qu'après la mort du général de Cissey, qu'elle ne vise, du reste, qu'indirectement.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

LES SERVICES POSTAUX DE LA CORSE

Chambre des Députés

Séance du 12 juillet 1882

Discussion du projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

(Voir les numéros du 19 et 20)

M. Blancsubé continue ainsi son discours :
Enfin, au cap-Corse, il y a, depuis quelques années des succursales de maisons continentales qui se livrent en grand au commerce, notamment des vins, des raisins, de ce bon raisin de Malvoisie qui vient orner vos tables, des cédrats, etc. Il y a des maisons qui exploitent des mines d'antimoine fort riches et qui n'hésiteraient pas à établir des usines si les moyens de transport étaient plus faciles et plus rapides.
Dans cette situation, le bureau de poste de Rogliano, — vous voyez que je suis dans le cœur de la question, — doit avoir eu à en effet une certaine importance. M. le ministre des postes et des télégraphes a bien voulu nous communiquer un tableau sur les bureaux de poste de la Corse ; nous y avons relevé que le bureau de poste de Rogliano est classé le 22e sur 56 qu'il y a dans l'île.
Je ne sais s'il existe un bureau de poste à Luri...
M. Gacini. Oui ! Oui !
M. Blancsubé. Quelle que soit son importance, elle doit être sensiblement la même que celle du bureau de Rogliano. L'ensemble de ces deux bureaux de poste, qui sont tous les deux également intéressés à l'amendement que je soutiens, serait certainement classé au premier rang dans la catégorie des bureaux de poste de la Corse, et cependant toutes les lettres destinées à ces deux bureaux de poste vont faire le détour dont je vous parlais tout à l'heure, par Bastia, et subissent un retard qui ne saurait être évalué à moins de 12 à 15 heures.
Les bureaux de Rogliano et de Luri présentent une importance assez considérable pour qu'on se préoccupe de ce retard et pour qu'on y apporte un remède, alors que la chose est si facile.
Après avoir examiné, au point de vue postal, quel est l'intérêt des cantons de Rogliano et de Luri, à avoir l'escale que je sollicite, permettez-moi de rechercher si l'intérêt commercial ne vient pas militer aussi en faveur de notre proposition. Je réponds : oui.
L'intérêt commercial, on paraissait tout à l'heure le dédaigner; cela résulte d'une interruption que m'a faite l'honorable président de la commission. Or, il n'en a pas toujours été ainsi. Lors de la discussion qui a eu lieu l'année dernière à propos de la création des services postaux de la Nouvelle-Calédonie, la Chambre se rappelle avec quelle sollicitude les représentants de Marseille, par exemple, faisaient valoir l'avantage qu'il y avait de faire escale dans tous les ports d'Australie, afin d'amener à Marseille tel ou tel produit, de favoriser l'écoulement de tels et tels autres. Et l'on avait grandement raison de prendre en considération l'intérêt commercial, puisqu'en créant les services postaux on laisait d'une pierre deux coups : on donnait satisfaction aux besoins de la poste en même temps qu'au commerce.
L'adjudicataire des services, — puisque nous sommes dans la Méditerranée, — prendra en considération le fret, le nolis, le transport des voyageurs et des marchandises ; il sera plus coulant sur le prix d'adjudication, puisqu'il saura qu'il aura un fret, un nolis rémunérateur.
Tout à l'heure on m'a demandé quel était le tonnage ? Je vais répondre. M. le maire de Rogliano évalue à 10,000 tonnes les importations, et à 15,000 tonnes les exportations, ce qui fait un total de 25,000 tonnes. C'est justement le chiffre qui figure dans la délibération de la chambre de commerce de Bastia.
Eh bien, messieurs, c'est quelque chose que 25,000 tonnes, lorsqu'il s'agit d'un service maritime qui va en Corse ; c'est un intérêt assez respectable pour qu'on veuille bien le prendre en considération.
M. le ministre des postes et des télégraphes. C'est une erreur ; il s'agit seulement de 1,700 tonnes.
M. Blancsubé. Voici la délibération de la chambre de commerce qui a été saisie, par les maires du cap-Corse, de la demande qui vous est faite.
« Les postulants signalent que de toutes les contrées du département, seule la contrée du cap ne pourra pas bénéficier des immenses avantages qui résulteront de la mise en exploitation du réseau complet de nos lignes ferrées.
» A cause de sa situation géographique le port de Macinaggio est un des plus importants de l'île par le nombre des transactions et par la population maritime qui s'y rattache.
» On évalue actuellement à 25,000 tonnes environ les importations et les exportations qui se font par ce port.

» Ce mouvement est dû principalement à la proximité de mines d'antimoine très importantes et au récent établissement des comptoirs ouverts à Macinaggio pour l'achat des raisins de tout le cap Corse.

» Ce port est en pleine prospérité depuis un grand nombre d'années, notamment depuis l'ouverture de la grande route nationale ; les transactions ont plus que quadruplé depuis moins de trente ans.

» Par l'établissement d'un service maritime régulier on obtiendrait un accroissement encore plus sensible.

» En même temps on faciliterait les moyens de transport d'une population maritime très-nombreuse qui se rend régulièrement à Marseille pour y être embarquée sur des navires de commerce. »

Voilà ce que dit la chambre de commerce de Bastia. Elle me donne complètement raison quant à l'évaluation que j'ai faite du tonnage du port de Macinaggio.

Maintenant, je n'aborderai point ce que j'appellerai le côté politique de la question. Dans une brochure qui vous a été distribuée à tous, on a fait valoir ces considérations ; il me semble hors de saison de les rappeler dans cette Chambre. Je me bornerai à vous dire qu'il est certainement à désirer pour tout le monde que les communications entre la France et la Corse soient les plus nombreuses possible et les plus rapides qu'on pourra les faire.

M. Bizarelli. Très bien ! très bien !

M. Blancsubé. Vous comprenez pourquoi.

J'ajoute que la population du cap Corse est fort intéressante et très laborieuse. Lorsqu'on connaît le cap Corse, et qu'on a vu ce terrain accidenté, sec, rocailleux, on est émerveillé de voir combien cette population a compris qu'elle ne pouvait pas établir là une culture ordinaire. Elle s'est rabattue sur la culture de la vigne ; elle en a fait une source de richesse ; elle a créé l'industrie des cédrats, qui sont l'objet d'un commerce considérable, et aujourd'hui, depuis la découverte de quelques mines, elle a prouvé qu'elle avait des qualités industrielles éminentes. A cela j'ajouterai une consideration qui ne peut pas manquer d'avoir son poids dans cette Chambre, La population du cap Corse est depuis longtemps libérale, en un mot, elle est républicaine.

M. Haentjens. C'est un détail.

M. Blancsubé. Pas le moins du monde.

M. Haentjens. J'aime mieux l'argument des vignes et des cédrats ! (Rires à droite.)

M. Blancsubé. Cette population est digne de tout l'intérêt que je sollicite en sa faveur, et elle le mérite d'autant plus que, comme vous le dit la chambre de commerce, elle n'a pas à espérer de pouvoir bénéficier du réseau de voies ferrées que la République a créées en Corse. (Interruptions sur divers bancs à gauche).

M. Emmanuel Arène, rapporteur. Je demande la parole.

M. Blancsubé. J'aborde un autre ordre de considérations. Qu'en coûtera-t-il de donner satisfaction au vœu général des populations ? Qu'en coûtera-t-il au Trésor, si l'on accepte mon amendement ? Rien ! pas un sou !

Le Gouvernement a demandé, et la commission a accepté que l'un des paquebots qui fait le service d'Ajaccio eût un prolongement sur Porto-Torres, sur Propriano et sur Bonifacio, et, pour avoir ce prolongement, on n'a pas reculé devant la nécessité d'avoir une annexe et de la payer. On a fort bien fait. Je l'ai voté dans la commission.

Je suis de l'avis de la commission : il faut desservir ces trois ports ; mais pourquoi ne pas desservir aussi celui de Macinaggio ? Il est au moins aussi importants que les trois autres ; ceux-ci auront un jour leur voie ferrée, alors que nous savons que nous ne l'aurons pas, que nous ne pouvons pas l'avoir à cause de notre position topographique.

Un membre à gauche. C'est une erreur !

M. Blancsubé. Non, ce n'est pas une erreur.

M. Gavini. En effet, ce n'est pas une erreur ; c'est très exact.

M. Blancsubé. Eh bien ! si les ports du sud sont desservis, pourquoi, je le répète, ne pas desservir les ports du nord ? Pour Macinaggio, par exemple, nous ne demandons pas une annexe ; il suffit que l'un des trois navires qui font le service, — il y en a deux qui partent de Marseille, un qui va de Nice à à Bastia, et qui passent à une ou deux encablures de Macinaggio, il suffit que l'un des trois fasse escale.

Il n'y aura à cela aucun inconvénient : pas d'allongement dans la distance du parcours, pas de nécessité d'augmenter la subvention ; un léger retard tout au plus pour un seul de ces navires, retard de deux ou trois heures pour Bastia ; c'est quelque chose, mais c'est un très faible inconvénient qui se compense par de grands avantages. D'ailleurs, de quoi pourrait se plaindre Bastia, puisque pour les deux navires qui ne font pas escale, c'est un retard de quinze heures qui est imposé à toute la population du cap Corse ?

Il y a une considération. On a cru nécessaire de desservir Livourne ; les trois paquebots qui font le service entre le continent et Bastia devront prolonger leur route jusqu'à Livourne. C'est ainsi qu'on s'est préoccupé des intérêts étrangers.

Une voix au centre. C'est une erreur.

(La suite à demain.)

L'abondance des matières nous oblige à suspendre pour aujourd'hui la publication de notre feuilleton :

LES COMPAGNONS DU DÉSESPOIR
PAR MAXIME GIRAILLE

Le 14 juillet à l'Ile-Rousse

Ile-Rousse, le 17 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

La fête Nationale du 14 juillet a été célébrée à l'Ile-Rousse avec une pompe inusitée. La place Paoli avait été artistement décorée pour la circonstance. L'illumination a été splendide.

Le soir, grande affluence ; la société philharmonique, dirigée par le sympathique chef, M. Lanata Charles, a exécuté supérieurement les meilleurs morceaux de son répertoire. Le chant national a été surtout exécuté avec beaucoup d'entrain.

Deux ballons volants ont été lancés, et cette belle fête républicaine s'est terminée par des feux d'artifice variés.

Le 14 juillet à Saint-Florent

Saint-Florent, le 16 juillet 1882,

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Veuillez réserver une petite place dans les colonnes de votre journal pour dire avec quel enthousiasme notre petite ville a célébré la fête nationale.

Notre nouvelle municipalité qui a dès le 7 mai fait franchement adhésion aux institutions libérales qui nous régissent, a affirmé son dévouement au Gouvernement de la République, et nous a prouvé qu'on peut avoir en elle toute confiance.

La fête a été annoncée dès l'aube par les sons des cloches et des détonations de boites fréquentes dont l'écho retentissait dans la vallée du Nebbio. A huit heures du matin une abondante distribution de pain a été faite par les soins de la commission municipale à 60 familles des plus nécessiteuses. Divers jeux publics ont égayé la population pendant toute la journée, et à 7 heures du soir elle assistait dans le port à d'autres divertissements sur mer.

A neuf heures tous les édifices publics étaient brillamment pavoisés et illuminés, et la ville entière resplendissait au milieu de feux aux différentes couleurs. A neuf heures, un magnifique feu d'artifice a été tiré sur la place Lefebvre-Desnoelles où s'étaient rendus tous les fonctionnaires et où la population entière était réunie.

La joie a été indescriptible, l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner ; à 11 h. aux chants de la *Marseillaise* et aux cris mille fois répétés de *Vive la République*, la foule se retirait, et tout rentrait dans le plus grand calme. Nos remerciements sincères à notre Maire, M. Leuti, qui avec le concours de son conseil municipal, et par son zèle infatigable, nous a procuré une si agréable journée, et nous a donné la conviction qu'on peut être bons républicains sans ostentation.

Le 14 juillet à Rogliano

Rogliano, le 18 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Un avis de M. le Maire de Rogliano, affiché aux lieux accoutumés, était conçu en ces termes.

« Le Maire de la commune de Rogliano a l'honneur d'inviter ses administrés à pavoiser leurs » maisons et à illuminer, le soir, leurs fenêtres, le » 14 juillet, à l'occasion de la fête Nationale. La po» pulation de Rogliano aura à cœur de donner en » cette circonstance un nouveau et faible témoignage » de sa vive et respectueuse gratitude au Gouverne» ment de la République, qui ne cesse de prodiguer » ses bienfaits au département de la Corse. »

Cet appel a été entendu : la fête a été, cette fois, non seulement plus brillante, mais encore plus complète que celles des années précédentes ; jamais, on peut le dire, une manifestation aussi spontanée et aussi générale ne s'était produite au sein d'une population qui s'efforce de prouver en toute circonstance, son dévouement aux institutions qui nous régissent.

Dès le matin, des coups de boites retentissaient de toute part et les cloches sonnaient à toute volée, malgré une certaine opposition, qu'une circulaire ministérielle a contribué à faire aussitôt cesser.

Presque toutes les maisons étaient pavoisées : le soir on aurait cru le village illuminé à giorno, tant était grande la profusion des lumières.

Notons surtout, en passant, la maison du Maire, de MM. B. F. et celle où est établi le café Mariani, les deux dernières étaient littéralement couvertes pendant le jour de drapeaux portant ces inscriptions « Vive la République Française », et le soir de lanternes vénitiennes aux couleurs les plus vives et les plus variées.

Un feu d'artifice de choix était tiré sur chacune des allées de ces deux maisons isolées, au milieu des détonations répétées, et tenait pendant plusieurs heures, les habitants qui assistaient à ce spectacle, sous le charme d'une véritable féérie.

Mais une mention toute spéciale est dûe au petit établissement communal nouvellement inauguré et réunissant les écoles, la justice de Paix et la Mairie.

La quantité de lumières portant au sommet de la hampe et à lettre d'or R. F. et parfaitement disposées : la triple rangée de lumières aux mille reflets, l'éclat d'un troisième feu d'artifice, venu comme les deux autres de Paris, tout cela était d'un effet admirable.

Quant au maire, en sa qualité de Président de la fête, administrateur sympathique autant que zélé, il se multipliait après avoir été l'actif organisateur des réjouissances votées à l'unanimité par le conseil municipal.

MM. Giannardi Jules, de Gislain Charles et Poggi Ange-Denis, commis de 4e classe des postes et télégraphes à Bastia, ont été nommés à la troisième classe.

Encombrement des rues

Bastia, le 17 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Nos artisans prennent souvent la rue pour leur atelier, et ne se gênent pas pour y exécuter des travaux très encombrants et même très bruyants.

Les tonneliers entr'autres, paraissent croire qu'il leur est permis et qu'il est nécessaire qu'ils battent les cercles des tonneaux au milieu de la rue ; il en résulte un vacarme épouvantable, et on ne peut s'imaginer le supplice qu'ils imposent aux voisins, lorsque comme dans la rue du Lycée, par exemple, il se trouve trois ateliers sur un parcours de 50 mètres.

J'espère qu'il suffira de signaler cet abus à notre municipalité, pour qu'elle prenne les mesures nécessaires afin de le faire cesser.

Les empiètements sur la voie publique sont, je crois, prohibés ; et il serait bon d'obliger MM. les tonneliers, à exécuter leurs travaux dans l'intérieur de leurs magasins.

Veuillez agréer, etc.

Ephémérides Corses

21 juillet 1735. — Félix Pinelli, ayant appris que les mille Génois qu'il avait envoyés à Campoloro pour rejoindre les Corses vendus à Gênes qui y campaient, avaient été battus, quitte Bastia, afin de tenter ce que son lieutenant n'avait pu faire.

Il arriva en effet à Campoloro, mais y ayant été rejoint immédiatement après son arrivée, par les généraux Gafforj et Hyacinthe Paoli, il dût rebrousser chemin.

Cette défaite l'obligea à signer le lendemain un armistice de deux mois.

M. le général Carré de Bellemare, commandant la 29e division d'infanterie à Nice, est arrivé hier matin pour procéder à l'inspection générale du 58e de ligne.

Une compagnie de ce régiment attendait M. le général Carré de Bellemare devant l'hôtel Staffe, et à son arrivée, lui a rendu les honneurs militaires.

M. Blasini, maire de la ville de l'Ile-Rousse, est à Paris depuis quelques jours ; il a assisté au 13e anniversaire de la République.

Ses administrés espèrent qu'il fera des démarches auprès du gouvernement pour obtenir un résultat favorable aux décisions qui ont été prises par le conseil municipal dans sa session ordinaire du mois de mai dernier.

M. Bonaventure Berfini, le frère du sympathique adjoint au Maire d'Ajaccio, vient d'être attaché à la direction départementale, au ministère de l'intérieur.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Guidoni, Dominique, préposé des douanes, et Polidori, Marie, ménagère, tous deux de Moltifao.

NAISSANCES.

Allegrini, Marie-Anne. — Cappurri, Ange-François. — Catani, Toussaint.

DÉCÈS.

Bianconi, Marie-Lucie, célibataire, 47 ans, de Piana.

Bourse de Paris

	19 juillet	20 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,65	81,50
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	82,20	82,00
— 4 1/2 p. 0/0	110,75	111,75
— 5 p. 0/0	115,80	115,12

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Giacomini, Paul, dit Baccioco, adjudant maître d'escrime au 33e de ligne, 37 ans de services, 20 campagnes, 6 blessures.

Calistri, Dominique-Joseph, soldat au 16e bataillon de chasseurs à pied, 24 ans de services, 4 campagnes.

Ristori, François-Jean, soldat en retraite, 7 ans de services, 5 campagnes, blessures équivalentes à la perte absolue de l'usage de deux membres.

Bianchi, Francois-Fidèle, soldat en retraite, 6 ans de services, 1 campagne, blessure équivalente à la perte absolue de l'usage d'un membre.

Aloïsi, Luc-Antoine-Michel, adjudant commis-greffier de 1re classe près le conseil de guerre de Constantine, 20 ans de services, 7 campagnes.

Mariani, Antoine-Jérôme, maréchal des logis de gendarmerie à la légion de Paris, 23 ans de services, 7 campagnes.

Carboni, Victor, gendarme à la 10e légion, 26 ans de services, 6 campagnes.

Orsini, Paul-Jérôme, brigadier à la 13e légion, 22 ans de services, 8 campagnes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du Jeudi, 20 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

Discussion : 1° du projet de loi ; 2° de la proposition de loi de M. Roselli-Mollet et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 30 juillet 1881, relative aux victimes du coup d'Etat de 1851 et de la loi de surêté générale du 27 février 1858.

Le projet de loi est adopté après discussion.

CRISE MINISTÉRIELLE

M. Sadi-Carnot dépose une demande d'interpellation sur la situation ministérielle.

La discussion immédiate de l'interpellation est ordonnée.

M. Sadi-Carnot demande au cabinet des explications précises sur sa situation et sur les bruits de démission qui ont été répétés par les journaux, à la suite de dissidences survenues entre les membres du ministère.

M. Sadi-Carnot ajoute que le pays a besoin d'être rassuré sur l'exactitude des nouvelles mises en circulation.

En l'absence du président du Conseil, MM. Jules Ferry et Tirard expliquent qu'en effet ils avaient donné leur démission ; mais qu'ils ont dû la retirer sur les conseils de M. le président de la République, qui a fait appel à leur patriotisme pour éviter une crise ministérielle, au moment surtout où la situation extérieure préoccupe autant les membres du gouvernement.

MM. Clémenceau, Girault et Devès interviennent dans la discussion.

M. Jules Roche demande l'ordre du jour pur et simple.

M. le président fait procéder au scrutin, qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants . . .	516
Majorité absolue	259
Pour l'adoption . .	208
Contre	308

L'ordre du jour pur et simple est repoussé.

M. Gatineau présente un ordre du jour de confiance.

Le scrutin est ouvert.

Nombre des votants . . .	393
Majorité absolue	197
Pour l'adoption. . .	288
Contre	105

En conséquence l'ordre du jour de M. Gatineau est adopté.

La séance est levée.

Demain commencera la discussion du budget de 1883.

SÉNAT

Le Sénat commence la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la construction et à la concession des canaux dérivés du Rhône ou de ses affluents.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

M. Gambetta est parti ce soir pour Nice pour accompagner le corps de sa mère.

Nouvelles d'Egypte

La situation est calme. Les dépêches officielles n'annoncent aucun fait qui mérite d'être signalé.

Bulletin financier

Paris, le 19 juillet 1882.

Les Consolidés anglais sont arrivés en baisse nouvelle de 1/16 à 99 5/8. Sur notre place on est encore moins ferme que la veille, les transactions font complètement défaut. Les offres assez nombreuses n'ont qu'un but, arriver à soulager le plus de positions possible. la liquidation de quinzaine ayant lieu immédiatement après les fêtes.

L'attention de la spéculation étant tournée vers la politique, elle néglige quelque peu les valeurs des institutions de crédit.

Le Crédit Foncier est très ferme à 1440. Les obligations foncières nouvelles et les communales sont très demandées. Les achats en actions de la compagnie Foncière de France et d'Algérie sont assez suivis à 490.

N'oublions pas de recommander tout particulièrement les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies comme un placement hors ligne. Les entreprises industrielles de cette grande Société sont citées parmi les premières de notre pays, elles donnent les bénéfices considérables qui profitent aux actionnaires du Comptoir Industriel de France et des Colonies, ce dernier se prépare à distribuer un à compte de 12 fr. 50.

Le Suez est très actif de 2355 à 2360. — Les achats en obligations Malétra sont très suivis, rappelons que ces bonnes valeurs rapportent 25 francs.

Les obligations des Messageries fluviales de Cochinchine sur lesquelles il a été détaché un coupon de 7 francs 50 sont très recherchées par la petite épargne.

Lyon 1635. — Orléans 1290.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Livourne, vapeur français Spahis, cap. Livardi, dépêches, passagers, diverses.

De Livourne, vapeur français comte Baciocchi, cap. Lota, passagers, diverses.

De Madeleine, vapeur italien Lombardia, capit. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

De Nice, vapeur français Marie-Louise, capit. Parranque, dépêches, passagers, diverses.

SORTIES.

Pour Siniscola, bœuf italien Simone, capit. Ghio. lest.

Pour Marseille, vapeur français Rifle, cap. Sciacaluga, lest.

Pour Livourne, vapeur italien Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, passagers, lest.

Pour Marseille, vapeur français Comte Baciocchi, cap. Lota, passagers, diverses.

Pour Livourne, vapeur français Marie-Louise, cap. Parranque, dépêches, passagers, diverses.

Pour Marseille, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres ; on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

Il a été égaré dans le trajet de la maison LOTTERO, à la place Saint-Nicolas, une broche en brillants, saphir et rubis. La rapporter au bureau du journal contre récompense.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA

HOTEL DE LA PAIX

Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel etablie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains et de piano, concerts; seul établissement à Orezza ayant des voitures à la disposition des voyageurs de l'hôtel.

CANAL DE PANAMA

Assemblées générales du 29 Juin 1882

EXTRAITS

DES

Rapports de M. Ferd. De LESSEPS

(Les Rapports in extenso seront envoyés à toute personne intéressée qui en fera la demande rue Charras, 9, à Paris).

Le programme d'exécution du Canal maritime a été suivi ponctuellement. Les résultats acquis améliorent la situation que nous vous avions exposée.

Le 16 février dernier, des entrepreneurs de San Francisco, MM. Huerne, Slaven et Cie, se sont engagés à creuser le Canal maritime entre Colon et Gatun. Ces dragages seront effectués au prix de *un franc cinquante centimes* par mètre cube.

Un engagement semblable nous a été offert par une Société américaine pour l'exécution complète de dix autres kilomètres de Canal du côté de Panama.

Le resultat de nos sondages, de nos études et des exécutions déjà pratiquées, les contrats fermes signés ou offerts, les petites tâches de terrassements déjà données à forfait aux travailleurs du pays, entreprises partielles qui tendent a se développer et que nous encourageons autant que cela dépendra de nous, nous permettent d'affirmer que nos prévisions de dépense totale ne seront pas dépassées.

L'expérience que nous venons de faire a démontré les exagérations, pour ne pas dire les absurdités répandues et répétées à propos du climat de l'isthme et de la santé des travailleurs.

La mortalité proportionnelle qui ressort des chiffres officiels, et qui comprend les décès résultant de l'âge et des accidents, ne dépasse pas la proportion normale des chantiers d'Europe.

Une compagnie américaine avait la concession d'un chemin de fer entre Colon et Panama. Il était indispensable qu'un arrangement intervint; car, l'usage du chemin de fer qui suit presque exactement la ligne du canal, nous était nécessaire, les terrains, les wharfs, les quais et les bâtiments appartenant au chemin de fer devaient nous servir.

Sur les 70,000 actions constituant le capital, 68,475 ont été achetées et déposées entre les mains d'un fidei-commissaire, qui nous les livrera contre le payement intégral de leur valeur.

Les produits nets de ce chemin de fer se sont élevés l'année dernière à 1,306,406 dollars, soit 6,858,631 fr. 50 cent., à raison de 5 fr. 25 le dollar. Le revenu minimum assuré et au delà le service de l'intérêt et de l'amortissement d'un emprunt que nous vous demandons d'autoriser, par voie d'émission d'obligations.

Les actionnaires de la Compagnie de Panama auront un privilège de souscription, dans l'émission des 250,000 obligations dont il s'agit.

La certitude de l'achèvement du Canal est démontrée, et les préparatifs qui se font de toutes parts, surtout en Amérique, pour utiliser la voie nouvelle dès qu'elle sera achevée, nous font prévoir déjà des bénéfices supérieurs à ceux que nous avons évalués.

L'Assemblée donne tout pouvoir au Conseil d'Administration d'émettre par voie de souscription publique 250,000 obligations 5 0/0 remboursables à 500 francs, pour régler le paiement des actions de la Compagnie du chemin de fer de Panama achetées par la Compagnie du Canal interocéanique.

Décide que toutes les actions de la Société pourront être converties en titres au porteur.

Imprimerie et Librairie Ollagnier

L'un des rédacteurs, gérant,

MATHIEU OLLAGNIER

EN VENTE

chez

AUG. GODCHAUX ET Cie

10, RUE DE LA DOUANE, A PARIS

et chez tous les Libraires et Papetiers

Cahiers d'écriture avec modèles gravés et gradués.

Approuvés par le Ministre de l'instruction publique

Adoptés pour les écoles de la ville de Paris.

Cahiers de calcul, Cahier de dessin, etc.

Prix, le cent: 9 francs

Les cahiers d'écriture sont imprimés en taille-douce, par les machines inventées par MM. Aug. GODCHAUX et Cie, qui ont obtenu à l'Exposition universelle de Paris 1878 une *médaille d'or*, sur le rapport du jury, dont voici le texte.

« MM. Aug GODCHAUX et Cie ont » une spécialité dans laquelle *ils restent* » *sans rivaux* : l'impression en taille-» douce des cahiers d'écriture à l'usage » des enfans.

» La perfection apportée a cette fabri-» cation, grâce aux machines qu'ils ont » inventées, a déjà été signalée et » récompensée à toutes les expositions » depuis 1862.

» En accordant à MM. Aug. GOD-» CHAUX et Cie une place d'honneur, » nous avons voulu consacrer les merites » d'une fabrication aussi remarquable » par ses moyens d'exécution qu'inté-» ressente par le but utile auquel elle » s'applique, et nous avons voulu aussi » distinguer un de nos etablissements » industriels les mieux organisés et » administrés. »

NOTA. — *Pour recevoir franco, à titre de spécimen, un ou plusieurs cahiers, il suffit d'envoyer en timbres-poste 0 fr. 10 centimes par cahier.*

MONSIEUR, — Pour satisfaire a une obligation de conscience, je voudrais que a présente soit publiée dans votre estimable journal

Je ne parlerai pas de la maladie qui m'affligeait depuis plusieurs années, mais je dirai s'implement que je consultai plus de *dix professeurs*, que je dépensai des milliers de francs, mais le out sans aucun profit. Mon domestique m'avait raconté autrefois comment plusieurs de ses amis avaient été guéris d'une semblable maladie par le *Sirop Pagliano*. Désespérant désormais de ma guérison, je dis à mon domestique de me donner l'adresse du Prof Pagliano, auquel j'écrivis a l'adresse suivante : *Au Prof. Alberto feu G. Pagliano, maison du Théâtre Pagliano, à Florence* : Monsieur je vous envoie ci-joint 30 francs ; envoyez-moi le plutôt possible quelques flacons de votre sirop et ayez la bonté de me dire comment j'en dois faire usage et si vous croyez que je puisse guérir. Il me repondit : J'ai expédié. Suivez le traitement indiqué dans ma brochure et dans vingt jorus vous serez guéri Il fut prophète et moi je serais un ingrat si je ne donnais publiquement au tribut d'éloges si bien mérités au bienfaisant professeur.

G.-G. GRATIEN.

Saison de Printemps

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le *sang* (apoplexie), *le vice ou les humeurs*, trouveront dans le *Chocolat de Desbrière* un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature *Desbrière*, car *il y a des contrefaçons.*)

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur le Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Reveils. — Bijouterie Or. Argent et Double. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de reparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Vins Spiritueux — **Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux** — **Tabacs, Cigar**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** — **BASTIA** (Corse) — du Pays et Havan

Marque de — Fabrique

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac a priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	tre qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	ze id.
Cognac ord.	Abs. Fernod	Liqueurs ass.	id. Turin or.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	tre qualit
id. super.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Martini	Champagne	Tore cavalle	Suisse 50 gr	Suisse	Façon Jacc	Entractos	Virginie ver.	ze id.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. extra	(marques diverses)	Savonnette levant	Exportat. tre id. 2me	Exportat. tre id. 2ms	Havane gran.	Malakoff	id blanches	la rose.
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chauva	id. Settoni	id Moët	Hongrois	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	ze id. sau
id. Martel *	id. super.	id. Gabello	id. Sirop assort.	id. Mousseux	Plantador	Sedleaff	Sedleaff	Courants	Flor fina	id rosee	—
id. id. **	id. Saillard	Pyrenn. Get	id. Blanqui	Sillery	Brisures de la Regie.	Debri de la Regie	Debris Scaferlati.	Ordinaires	Elartista fu-n or	id. 40 sigar.	Tabacs a prise
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	Vins de Bord.	Vergenay		—		Bouts du nègre	Cruz ô venera	Illustrees	de la Rég
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl	id espagnols	Crement bl.		Tabacs de la Regie		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	—
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	Malaga	id rose				id. fins	Teresita	—	GROS
id. Guerin	id indien.	The chinois	Madere	Grand Crem.				Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes de la Regie	DÉTAIL
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Porto	—					El Colombate de la Havane		
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Muscat Fron.	Les Bouteilles vides sont reprises a raison de 20 centimes l'une					—		
id. Martiniq	id. id. corse	id. id. 1/2	id Lunel						Cigares suiss		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	Marsala								
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Chypre								
id. Arnaud.	id. id. rose	Raspail vrai									

Le Petit Bastiais

00182

5 cent. — JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN — cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »

CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 11.50

PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »

Autres pays, le port en sus.

On ne repond pas des manuscrits deposes.

7e ANNÉE, N° 186. — SAMEDI, 22 JUILLET 1882

Sainte Marie-Madeleine.

Rédaction-Administration :

Matthieu Ollagnier Directeur

8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audbourg & Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 f. — Réel., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25

TOMBOLA

Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882

500,000 Billets seulement

Gros lot : **25.000** Francs

416 lots de 5,000, 1,000, 500 et 100 francs

PRIX DU BILLET . UN FRANC

Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 45 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

La vente des billets sera close le 29 juillet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 27° 26°.

Hauteur barométrique, 762.

Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,003.

Vent, à 8 h. m. calme. — à 3 h. s. N-E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, calme.

Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

Vent S-E. variable au Sud. Beau temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 21 juillet, midi.

Placards révolutionnaires.

On a découvert l'auteur du placard annonçant que l'hôtel de ville devait sauter ! C'est un étudiant en droit, qui n'en est pas à ses premières facéties.

Mouvement administratif.

En préparation un mouvement important dans l'inspection générale des services administratifs du ministère de l'intérieur.

Le Cercle de Montrouge.

M. Camescasse a prononcé la dissolution d'un cercle catholique de Montrouge, qui se refusait à faire connaitre ses statuts.

Querelle.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, une querelle s'est élevée entre le baron de Saint-Yves, propriétaire à Bougival, et un de ses voisins qui ne partage pas ses opinions politiques.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Pensions de retraite.

Le ministre de la marine vient de rédiger un décret réglant les pensions de retraite du personnel colonial des services des ponts et chaussées.

Une nouvelle brochure.

On annonce une nouvelle brochure du P. Mercier, prieur de l'ordre des dominicains, sur la situation faite par la République aux congrégations religieuses.

Le testament du Prince Impérial.

On distribue dans les milieux bonapartistes des imprimés reproduisant le testament du prince impérial, avec cette phrase en italique : « Moi mort, la tâche de continuer l'œuvre de Napoléon Ier et de Napoléon III incombe au fils ainé de Jérôme-Napoléon. »

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

LA PEAU DE L'OURS

Le télégraphe avait à peine annoncé que M. Demangeat succédait à M. Gragnon, que déjà, chacun des différents groupes républicains qui divisent et subdivisent le département, se félicitait de cette nomination, et annonçait que le choix du ministre s'était porté sur un préfet de sa nuance.

Nous qui avons l'habitude de laisser les préfets tranquilles, qu'ils soient rouges, blancs, bleus, ou même tricolores, nous admirons le sans-gêne avec lequel on affirme en public que l'on a le premier magistrat du département dans sa manche, — la manche d'une veste quelquefois, — avant même qu'il ait débarqué.

Il serait trop long de juger tous les actes des trop nombreux prédécesseurs de M. Demangeat, depuis la proclamation de la troisième République, mais nous pouvons dire, sans craindre un démenti, que l'attitude de certains préfets a justifié le langage de leurs imprudents amis.

Il est permis à un préfet de choisir ses amitiés et de réserver exclusivement pour les amis du pouvoir les faveurs dont il dispose ; mais il ne devrait pas oublier que tous ses administrés ont au même titre le droit de recourir à sa justice : le préfet est placé à la tête d'un département pour être l'homme de tous, et non l'agent de telle ou telle autre influence.

C'est cependant ce qu'il nous a été donné de voir se produire à plusieurs reprises, sous différents régimes. En agissant de la sorte, ces fonctionnaires perdent la considération dont ils devraient être entourés et rendent leur situation tellement difficile qu'ils sont obligés de réclamer bientôt à cor et à cri un changement quel qu'il soit. Si ces changements n'étaient nuisibles qu'aux préfets personnellement, il nous en cuirait peu, et nous nous bornerions à nous écrier à chaque départ : « C'est bien fait ! Fallait pas qu'il y aille ! » Mais ils sont contraires à la bonne direction des affaires départementales. Aussi, qu'ont fait les préfets, en Corse, depuis douze ans ? Ils ont révoqué ou fait révoquer des fonctionnaires ; obtenu pour leurs amis des subventions et des secours de toute espèce, et l'intérêt général a été complètement sacrifié ; ils n'ont même pas eu le temps matériel d'étudier les questions d'intérêt local, de se passionner pour quelque amélioration et d'en poursuivre énergiquement la réalisation.

Or, s'il y a des gens qui vivent uniquement de miettes préfectorales et des agitations des luttes électorales, il y en a d'autres, en plus grand nombre évidemment, qui désirent, avant tout, une administration réfléchie et impartiale, qui trouvent qu'il serait temps que MM. les préfets, — tout agents politiques qu'ils soient, — voulussent bien s'occuper surtout et avant tout de la situation matérielle du département.

M. Demangeat sera-t-il le préfet désiré par la masse de la population de la Corse ? Nous l'espérons, et nous serons très heureux de le proclamer bien haut à cette place. Mais, *proh pudor !* que les officieux, avant de parler, relisent un peu la fable de l'*Ours et des deux compagnons.*

Le Budget de 1883

Les évènements d'Egypte ont empêché la Chambre de terminer sa session à la date ordinaire. Elle consacrera la dernière quinzaine de juillet et les premiers jours d'août à l'examen du budget de 1883.

Déjà soixante-quinze amendements ont été déposés sur le budget. Il y a dix-huit orateurs inscrits soit pour la discussion générale, soit pour la discussion spéciale de chaque ministère.

Les innovations financières de M. Léon Say augmenteront la vivacité du débat. Elles sont au nombre de trois, et aucune d'elles ne peut être repoussée sans faire brèche dans le système du ministre.

La Chambre aura à décider si elle veut relever les prévisions des recettes, emprunter deux cent cinquante millions à la Cie d'Orléans, consolider enfin la dette flottante au moyen des fonds des caisses d'épargne.

Trois budgets donneront lieu, en outre, à un examen très minutieux ; ce sont : le budget des cultes, qui a été entamé par la prise en considération d'une proposition sur l'abrogation du Concordat ; le budget de la guerre, qui obligera la commission de l'armée à fournir des explications sur ses travaux, et enfin le budget de la marine, dont l'importance a grandi par les événements d'Egypte.

Ajoutons que l'intérêt des débats financiers qui vont s'ouvrir s'augmente par ce double fait qu'on assistera aux débuts d'un nouveau rapporteur général, M. Ribot, et M. Léon Say sera directement combattu par son prédécesseur, M. Allain-Targé, qui s'est fait inscrire le premier contre le projet du ministre actuel.

Nous sommes obligés de renvoyer à demain la suite du compte-rendu de la Chambre des députés, afin de pouvoir publier les correspondances qui nous ont été adressées depuis plusieurs jours.

Correspondance de l'Olmo

On nous écrit de cette commune :

Dimanche dernier on a célébré à l'Olmo la fête patronale de S. Quirico. Les cérémonies religieuses du matin avaient réuni dans l'église tous les habitants du village et des communes voisines. Cette fête a malheureusement été attristée par un douloureux événement.

Pendant qu'un de nos plus estimés orateurs du couvent Sanit-An... Bastia prononçait le panégyrique de l'innocent martyr S Quirico, deux mendiants qui se tenaient sur la place de l'église en vinrent aux mains. Le matin ils avaient recueilli une aumône très abondante, ainsi que cela se pratique dans les villages de la Corse, les jours de fête ; pendant la messe une dispute éclata entr'eux, et l'un d'eux frappa son camarade d'un coup de couteau. La blessure était mortelle, et le malheureux a expiré le lendemain.

La justice prévenue du fait s'est immédiatement rendue sur les lieux : le meurtrier a été arrêté.

***

Le même jour le village de Prunelli de Casacconi était également en fête. On procédait à la bénédiction d'une statue de S. Quirico. Les habitants de Prunelli ont été plus heureux que leurs voisins de l'Olmo : aucun incident n'est venu troubler leur solennité religieuse, et la journée a été consacrée tout entière aux prières et aux réjouissances publiques.

Ephémérides Corses

22 juillet 1746. — L'abbé Louis de Zerbi, que le comte Rivarola avait envoyé à la Cour de Savoie pour prier le Roi de Sardaigne d'intervenir auprès du Roi d'Angleterre et le décider à maintenir en Corse sa flotte de secours, arrive à Turin et est présenté au ministre de Sardaigne Corzegno.

Recettes de l'Octroi

du 9 au 10 Juillet 1882

Bureau de la Marine	. . . .	3,130,62
— St-Joseph.	. . . .	44,30
— St-Nicolas.	. . . .	2,006,11
— Filippina	. . . .	24,86
Total	. . . . fr.	5,205,89

L'INSPECTION GÉNÉRALE DU 58e DE LIGNE

Depuis quelques années l'inspection générale annuelle de nos troupes d'Infanterie est spécialement confiée aux généraux de division sous les ordres desquels elles sont placées. Cette mesure a reçu l'approbation unanime de l'armée. Quand on songe à l'importance de cette mission qui embrasse l'ensemble du service régimentaire, personnel, discipline, instruction et administration, on comprend que le Commandant divisionnaire soit, de préférence à tout autre Officier-Général, le représentant du Ministre de la Guerre, et qu'en cette qualité il puisse mieux que tout autre se rendre compte de la situation des corps confiés dans son commandement, et mieux apprécier, surtout en ce qui concerne les propositions pour l'avancement ou autres récompenses, les titres de ses subordonnés. Nous ne nous permettons à cet égard qu'une simple observation, et nous emparant de l'avis de chefs militaires très compétents, que nous invoquons d'une manière générale et sans application aucune, on pourrait peut-être désirer que ces sortes d'inspections se produisissent un peu inopinément, quoique dans une période règlementairement déterminée.

Dans un département comme la Corse où l'instinct militaire brille au premier rang, nos populations suivent avec un intérêt marqué tout ce qui de près ou de loin se rattache à notre grande organisation militaire ; elles voient former nos jeunes soldats, elles constatent la sollicitude des chefs, l'instruction, la bonne tenue de nos troupes ; elles applaudissent surtout à la parfaite harmonie qui partout ici existe entre militaires et habitants.

Ces éloges, chacun en Corse les adresse au 58e de ligne, qui depuis bientôt deux ans, en garnison parmi nous, et malgré sa dissémination, conserve intacte sa discipline, et se maintient à la hauteur des exigences qui s'imposent aujourd'hui à tout corps bien organisé.

Il appartient à un juge éminemment compétent, à M. le général de Carrey de Bellemare, dont la haute intelligence égale la bravoure, de se prononcer sur la valeur du brave 58e de ligne, de ce corps si bien commandé, qui s'est acquis parmi nous les plus vives sympathies et à qui il tarde d'ajouter une magnifique page de plus à son glorieux historique régimentaire.

Rectification

Le gérant du journal le *Combat*, à Paris, écrit à notre correspondant particulier :

« Paris, 15 juillet.

» Mon cher Confrère,

» Le *Petit Bastiais* donne une nouvelle qui pourrait viser notre journal. En effet, le *Combat* est le seul *nouveau* journal bonapartiste. On pourrait croire que c'est le *Combat* qui a invité MM. de Mackau et Reille à entrer dans le Conseil d'administration, dont ils ont refusé de faire partie.

» Veuillez expliquer que le *Combat* n'a pas de conseil d'administration, par conséquent M. le baron de Mackau et M. le baron Reille n'ont pas refusé d'en faire partie.

» Veuillez me dire si je puis compter sur cette rectification.

» Bien à vous.

» CALAMETTI. »

Nous insérons volontiers cette lettre de notre confrère, puisque l'équivoque a pu planer sur la dépêche de notre correspondant à Paris.

Mais nous sommes avisés que le *Combat* n'était pas en jeu dans cette information, qui avait trait à une publication que devaient lancer cinq députés bonapartistes, et qui n'est du reste encore qu'à l'état de projet, etc.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

(Reproduction interdite.)

N° 2.

LES

COMPAGNONS DU DÉSESPOIR

PAR

MAXIME GIRAILLE

Pourtant Belamour le serra d'aussi près que possible ; les soldats ne tardèrent pas à s'éparpiller suivant la qualité de leurs montures. Bien entendu, Gaspard, l'homme au cheval déferré, fut obligé de rester sur place.

La poursuite continua dans les conditions les plus défavorables pour la troupe ; le chemin était montant, raviné, rocailleux ; au milieu de ces obstacles les lourdes bêtes ne pouvaient lutter de vitesse avec le bidet qui emportait l'enfant ; seul, le cheval du lieutenant semblait prendre de l'avance ; un à un, les cavaliers de la maréchaussée durent s'arrêter, sous peine de rendre leurs animaux fourbus ; le moment vint où Belamour fut contraint d'annoncer à son chef que sa jument buttait à chaque instant et allait s'abattre.

— Eh bien ! dit le lieutenant furieux, j'arriverai seul ; après tout : la belle affaire ! atteindre un enfant !

Et enlevant sa bête d'un vigoureux coup d'éperon il s'éloigna rapidement. En proie à un profond dépit, échauffé par la course, il prêtait l'oreille et entendait toujours à même distance le pas égal du bidet ; il le vit, à deux cents pas de lui, comme une ombre, s'engager sur le pont de Briançon ; il le vit en sortir avec une vitesse qui devenait fantastique. Néanmoins le lieutenant ne désespérait pas ; aux approches du pont, le chemin qui s'améliorait devait rendre à l'animal de race qu'il montait tous ses avantages. Mais s'il avait atteint le bidet, le lieutenant aurait été bien surpris de le retrouver sans cavalier, et détalant avec une vélocité qui révélait le sentiment d'une véritable épouvante.

Dieu sait où se serait terminée cette course véritablement folle, si, près d'une roche qui surplombait la route, une corde partie d'une main invisible n'était venue s'enrouler autour du cou de la bête qui s'arrêta essoufflée, pantelante, prête à fléchir sur ses pattes.

— Zéphyr ! Zéphyr ici ! fit une voix caressante.

Le bidet obéissant sans résistance, suivit un petit sentier et pénétra dans une cabane derrière son nouveau conducteur. Une mèche brûlait dans une lampe en fer, et l'homme qui avait amené Zéphyr l'examinait avec une vive attention ; tout à coup il aperçut sur le ventre de l'animal, à mi-corps, une légère traînée de sang frais ; cependant Zéphyr n'avait aucune blessure.

— Damnation ! s'écria-t-il, et son visage prit une expression terrible, Damnation ! ils ont tué mon José ! Oh ! ils me le payeront cher, je veux dix, je veux vingt, je veux cent morts pour un. Tiens, dit-il à une petite fille accroupie près de lui, tiens, Linette, garde Zéphyr ; toi, Claude, en avant !

Un grand gaillard, bâti comme un hercule mais dont les traits exprimaient l'idiotisme, se leva et suivit l'inconnu qui s'était armé d'un large coutelas. Tous deux prirent position près de cette même roche d'où la corde avait été lancée au bidet. Ils n'attendirent pas longtemps ; on entendait, se rapprochant de plus en plus, le galop de charge du cheval du lieutenant. Il arrivait avec un bruit de tonnerre ; dès que l'animal fût à portée, avec une force et une adresse prodigieuse, l'homme au coutelas coupa, d'un coup de son arme, un des jarrets du cheval qui s'affaissa, tandis que le cavalier obéissant à l'effet de la vitesse acquise, allait s'étendre sur la route, quatre pas plus loin. Il n'était pas encore revenu de l'étourdissement causé par cette chute imprévue, qu'il était désarmé et solidement garrotté.

(La suite à demain.)

00183

Le 14 Juillet à Croce

Croce, le 19 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

La fête Nationale a été très brillante à Croce.

Le matin, la messe, et dans l'après-midi les vêpres, ont réuni toute la population du village dans l'église.

Pendant tout le jour les échos voisins ont retenti des coups de feux, et des coups de boites. Sur la place de l'église, qui présentait l'aspect le plus animé, on avait organisé un banquet patriotique.

A la nuit tombante les maisons de Croce se sont illuminées, et à 9 heures et demie a commencé le feu d'artifice, aux cris répétés de Vive la République ! Vive la fête Nationale ! Vive la municipalité de Croce !

Correspondance

Piedicroce, le 28 juin 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

J'ai trouvé dans votre numéro du 16 de ce mois un article intitulé : Succès scolaires, signé P. dont l'auteur accuse les instituteurs du canton de Piedicroce de manquer d'esprit de corps, de jalouser l'un l'entre eux, M. X. et, ce qui est plus grave, de cabaler méchamment contre lui.

Je suis un de ces instituteurs, et j'ai, par conséquent, le droit de répondre à cet article.

Si certains personnages infatués du peu de mérite qu'ils ont, s'imaginent qu'on les jalouse, ils se trompent ; d'abord, ne ne sont pas faits pour exciter l'envie, ensuite, nous sommes bien au-dessus de cette mesquine passion.

S'ils veulent faire du bruit autour de leur nom, qu'ils en fassent, mais que ce ne soit pas à nos dépens ; nous ne consentons point à être la tête de Turc sur laquelle ils ont besoin de frapper à coups redoublés pour faire croire au public qu'ils sont à craindre, le piédestal où ils cherchent à se placer pour être aperçus de l'univers, dont ils recherchent l'adoration et l'encens.

Qu'ils dorment en paix à l'ombre de leurs lauriers, d'un sommeil éternel, s'ils veulent ; qu'ils savourent tranquillement les délices de leurs victoires, nous n'irons jamais troubler leur béatitude. Mais, pour bien, qu'ils se gardent bien de leur côté, de nous chercher querelle, car nous ne sommes guère disposés à leur pardonner leurs ridicules attaques ; nous les combattrons à outrance et nous leur ferons voir qu'ils ne sont pas les plus forts !

Ce sont des colosses, mais des colosses à jambes d'argile comme la mystique statue de l'orgueil vue en songe par Nabuchodonosor, et il nous sera facile de les réduire en poussière.

Veuillez agréer, etc.

Un Instituteur du canton de Piedicroce.

Bourse de Paris

	20 juillet	21 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,50	81,65
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	82,00	81,95
— 4 1/2 p. 0/0	111,75	111,60
— 5 p. 0/0	115,12	115,60

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Vendredi, 21 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. de La Billiais, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

1re délibération sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modification par le Sénat, ayant pour objet : 1. la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer de la Sénia à Aïn-Témouchent ; 2. l'approbation d'une convention passée entre le ministre des travaux publics et la compagnie de l'Ouest-Algérien.

— L'ordre du jour appelle la discussion du budget de 1883.

La discussion générale est ouverte.

M. Allain-Targé a la parole.

L'orateur combat entièrement le système inauguré par M. le ministre des finances, et les innovations qu'il a apportées dans le budget de 1883, et spécialement le projet d'emprunt de deux cent cinquante millions à la compagnie d'Orléans, et la consolidation de la dette flottante au moyen des fonds des caisses d'épargne.

Le discours de M. Allain-Targé occupe presque toute la séance, et la suite de la discussion générale a été renvoyée à demain.

— M. Paul Bert a été nommé rapporteur par la commission du concordat.

SÉNAT

Le Sénat reprend la discussion du projet de loi relatif à la construction et à la concession des canaux dérivés du Rhône ou de ses affluents.

M. Guyot présente quelques observations.

M. Rousseau lui répond.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

— Le Sénat a nommé la commission chargée d'examiner la demande de crédits présentée par le gouvernement pour l'expédition d'Egypte.

La commission est favorable au vote des crédits.

CRISE MINISTÉRIELLE

MM. de Freycinet et Goblet ont retiré leur démission.

Tout fait espérer que la crise ministérielle sera terminée.

La Conférence

La Porte vient de se décider à prendre part à la Conférence.

Saïd-pacha a été chargé de représenter la Porte.

On considère cette décision comme devant amener une entente qui permettra de faire cesser tous les actes d'hostilité.

On dit que l'intervention de M. Ferdinand de Lesseps n'est pas étrangère à la nouvelle direction que vient de prendre la question égyptienne.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Prunette, Tartane française Benedetta, capit. Piroli, charbon, (relâche.)

SORTIES.

Pour Calzarello, brick-goëlette, français Deux amis, cap. Massei, lest, (relâche.)

Pour Rio, brick-goëlette italien Aquila cap. Taddei, lest.

Bulletin financier

Paris, le 20 juillet 1882.

La semaine continue bien, la fermeté que nous constations en clôture hier s'affirme très nettement aujourd'hui.

Les affaires sont peut-être un peu restreintes, mais elles sont assez suivies pour empêcher les ventes.

La liquidation se fait donc dans d'excellentes conditions, l'argent était modéré dans ses prétentions.

Le Crédit Foncier voit ses actions demandées à 1440 et 1445, c'est un des titres que les capitalistes recherchent avec le plus d'empressement.

Les obligations foncières et communales donnent lieu à des transactions d'autant plus larges qu'en ce moment les capitaux de placement abondent et ne veulent plus se porter que sur les titres de premier ordre.

Si nous tenons à parler aussi souvent des actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies, c'est que nous savons que c'est là le seul véritable placement solide que les capitaux de l'épargne puissent effectuer sans danger aucun.

Nous voyons la Banque Parisienne très peu demandée, les offres se poursuivent mais elles sont difficilement absorbées à 510.

Les seules valeurs qui de toute la cote ont en ce moment une animation excellente ce sont les actions Malétra, les obligations des messageries fluviales de Cochinchine, enfin le Suez est très vivement poussé de 2600 à 2630.

Le Panama est non moins ferme à 540. — Le Lyon est à 1650, L'Orléans à 1300.

SOMMAIRE DE *L'UNIVERS ILLUSTRÉ*

GRAVURES : Statue de Rabelais, par M. Emile Hébert, inaugurée à Chinon, le 2 juillet. — Les événements du Tonkin (trois gravures). — Le vieux Caire. — La crise en Egypte : Uniformes de l'armée égyptienne. — Salon de 1882 : *Vallée de Bagnères en novembre*, par E. Grand-Sire. *Giboulée de Mars*, par A.-L. de Clermont-Gallerande. — Revue comique du mois, par DRANER (12 gravures.) — La Forêt Noire. — Les Diamants de la Couronne (six gravures.) — Rébus.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

EAUX D'OREZZA-STAZZONA
HOTEL DE LA PAIX
Mme Veuve Pietri Propriétaire

Cet hôtel heureusement situé, et entièrement reconstruit dans des conditions exceptionnelles de confort, se recommande par sa cuisine soignée, sa bonne cave, un service modèle, ainsi que par l'installation de sa table d'hôtel établie en plein air, sur une magnifique terrasse, ombragée par un orme gigantesque, et à une faible distance d'une double cascade.

Belle et vaste succursale avec jardin, salles de bains et de piano, concerts ; seul établissement à Orezza ayant des voitures à la disposition des voyageurs de l'hôtel.

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.

M^lle ÉLISABETH LAVOUTE
Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.

1 franc la leçon d'une heure.

OCCASION exceptionnelle, à vendre un très beau Piano neuf, grand format riche, oblique, à cordes croisées, système nouveau de Boissellot.

S'adresser à l'Agence Havas.

Déjeûner des Dames
ET DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le chocolat, souvent *si difficile* à digérer, et le café au lait, dont les *effets débilitants* sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le RACAHOUT de DELANGRENIER, aliment aussi léger qu'agréable, *possédant* les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. DÉPOT dans chaque ville. (*Se méfier des contrefaçons.*)

Le Journal des Mères

On a souvent essayé d'écrire des livres et de faire des journaux pour la jeunesse ; mais, le plus souvent, ces publications n'atteignent pas le but poursuivi. Tantôt on se lance dans les contes bleus qui troublent l'esprit en faussant l'imagination ; tantôt on parle une langue qui n'est pas la bonne, pour raconter une histoire qui n'est pas la vraie. La mémoire des enfants se meuble ainsi de notions fausses et il faut ensuite mettre plus de temps à corriger ces erreurs qu'on n'en a mis à les provoquer.

Ce préambule nous amène à dire que nous avons enfin sous les yeux un journal qui réalise le meilleur programme : il s'agit du *Journal des Mères*.

Nous n'insisterons pas sur les encouragements qu'il reçoit chaque jour, médailles et diplômes d'honneur, pour le maintenir dans la bonne voie. Les sociétés et les ministères ont à cœur de lui donner leur appui moral.

Il comprend 16 pages de texte, grand format, avec couverture de luxe et magnifiques illustrations ; il s'adresse particulièrement aux jeunes filles de 9 à 16 ans. Sous une forme à la fois amusante et pittoresque, il les entretient des choses du jour avec des causeries et des nouvelles entremêlées. La part est faite à tout, depuis les conseils aux mères jusqu'aux ajustements de leurs bébés. En un mot, c'est une œuvre complète ; et nous ne saurions mieux faire que de la recommander chaleureusement.

L'intelligente directrice, Mme Anne Eyre, apporte des améliorations incessantes à cette création qui lui fait honneur.

Un mot encore : *Le Journal des Mères* paraît deux fois par mois. — PRIX 12 fr. par an — 7 fr. pour 6 mois.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. S'adresser au bureau du Journal, 28, rue Saint-Georges. Paris.

CONTRE les *Rumes*, Grippe, *Bronchites*, irritations de *Poitrine* et de la Gorge, le SIROP et la PATE pectorale de NAFÉ de DELANGRENIER possèdent une *efficacité certaine*, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine ; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans danger aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

On demande des agents
pour la vente des
HUILES MINÉRALES A GRAISSER
Ecrire avec références a M. G. COMPÈRE, 43, rue Flandre, Paris,

Imprimerie et Librairie Ollagnier

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

Monsieur, — Je m'adresse à vous pour obtenir une grande faveur : je voudrais rendre de publiques actions de grâces à celui qui m'a sauvé la vie, je vous prie donc de vouloir bien donner place dans votre journal à la présente. Revenu dans mon pays, ma première pensée doit être celle de faire savoir à tous que je dois la vie au professeur Pagliano, de Florence. Je partis, il y a six mois, malade de névralgie, inappétence, douleurs rhumatismales, et j'arrivai à Rome, je consultai inutilement des médecins. J'étais descendu à l'*Hôtel Alibert* près de la *Place d'Espagne*, bien que la position soit très salubre, l'hôtel des plus confortables, j'étais décidé à retourner chez moi, afin de ne point mourir loin de mon pays.

A côté de moi habitaient deux dames, la plus jeune était malade et l'on me la disait incurable. Quelque temps après je vis cette jeune dame à table d'hôte, je l'interroge et voici ce qu'elle me répond :

« Je dois a Dieu et après lui au si Pagliano ma guérison, et elle ajoute : vous voulez guérir adressez-vous au *professeur Alberto feu G. Pagliano, maison du Théâtre Pagliano, à Florence.*

J'envoie aussitôt un mandat de francs pour 20 boîtes de sirop en p dre. Je suis le traitement et un mois a je me trouvais complètement guéri

J'ai voulu publier ces faits dans t rêt de tant de malheureux qui, ges de maladies récentes ou invété languissent sans espoir de guérison

EUGÈNE CHAMBA

RENSEIGNEMENTS FINANCIE
Le succès qu'obtient l'émissio actions nouvelles de la compagnie sienne de voitures l'URBAINE es sidéré comme le présage de la r des affaires.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS
P^ce MATTEI FILS
17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Doublé. — Orfèvrerie argent et Métal blanc de 1^re Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de reparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux — Tabacs, Cig

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)

Boulevard du Palais — Marque de Fabrique — du Pays et H

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	T a
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or.	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	tre q
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Keutucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id. d'Alexan	Java	2e
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	tre
id. super.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Turc cavalle	Suisse 50 gr	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	la
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques	Savounette	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	2e id
id. extra	Bitter ordin.	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)	levant	id. 2me	Qual. de Paris.	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	T
id. Martel *	id. super.	id. Gabello	id. Settoni	id. Moët	Hongrois	Qual. de Paris.	Sedleaff	Courants	Flor fina	id. rosee	a
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Sirops assort.	id. Mousseux	Plantador	Sedleaff	Débris Scaferlati.	Ordinaires	Elartista fu-	id. 10 sigar.	de
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Sillery	Brisures de la	Débris de la		Bouts du nègre	n ur	Illuctrées	
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergenay	Regie.	Regie		Tordus ord.	Cruz ô venera	Cigares-Cigarettes	
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	Cremant bl.		—		id. fins	Supérb	—	
id. Guérin	id. indien.	The chinois	Malaga	id rose		Tabacs		Longs (fantaisie)	Teresita	Cigarettes	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Grand Crem.		de la Regie			Representacion	de la Regie	
id. super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	—					El Colombate		
id. Martiniq	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.	Les Bouteilles vides sont reprises a raison de 20 centimes l'une					de la Havane		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel						—		
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala						Cigares suiss.		
id. Arnaud.	id. id tuse	Kaspail vrai	Chypre								

00184

Le Petit Bastiais

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)
CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 11.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 187. — DIMANCHE, 23 JUILLET 1882
Saint Apollinaire, premier évêque de Ravenne.
BASTIA
Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Rect., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 27° 27°.
Hauteur barométrique, 760 1/2.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,001 1/2.
Vent, à 8 h. m. N-E. faible. — à 3 h. s. N-E faible.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Variable du Sud à l'Ouest.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 22 juillet, 3 h. 40 s.

L'Internat

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, a approuvé dans leur ensemble les modifications relatives à l'internat présentées par M. Mouchon, président du consistoire de Lyon.

Révolte des Canaques

On annonce qu'une nouvelle révolte des Canaques a été promptement réprimée.

Protestations

De nombreuses protestations ont été envoyées au Président de la République, au sujet des dernières nominations dans la légion d'honneur.

On attaque vivement la nomination de M. Bourrian, chef de division à la préfecture des Bouches-du-Rhône, et bonapartiste militant.

On ne condamne pas moins celle de M. Bardon, sous-préfet d'Alais, connu par ses antipathies pour les ouvriers mineurs du Gard.

Le chant de la *Marseillaise*

Dans sa prochaine réunion, le groupe de l'extrême gauche examinera s'il doit interpeller au sujet des punitions infligées à des soldats qui ont chanté la *Marseillaise* le 14 juillet.

Le général Bourbaki

Le général Bourbaki se rendant en Grèce, dément le bruit qui a couru d'une réorganisation de l'armée hellénique opérée par ses soins.

Les banquets des magistrats

En septembre vont reprendre les banquets périodiques des magistrats révoqués ou démissionnaires de Paris, qui avaient été fondés par les avocats généraux Hémar et Choppin d'Arnouville.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

M. BLANCSUBÉ

C'est un devoir pour tout journal corse de signaler à la reconnaissance de nos populations le nom du député qui, dans la discussion sur les services maritimes postaux, a si vigoureusement défendu nos intérêts qui se rattachent d'une manière si intime aux intérêts généraux de la France dans la Méditerranée.

Ce n'est pas un remerciement banal que nous adressons à M. Blancsubé ; son discours, que nous reproduisons *in extenso* dans les colonnes de notre journal, est lu avec l'intérêt le plus vif. L'honorable orateur peut être assuré que ses compatriotes insulaires n'oublieront pas les paroles qu'il a prononcées à la tribune, pour obtenir de la Chambre une décision qui aurait enfin récompensé les laborieux habitants du Cap de leur ardeur au travail et de leur esprit d'initiative.

Si M. Blancsubé n'a pu réussir aujourd'hui à convaincre ses collègues, il n'en a pas moins posé des jalons pour l'avenir ; la question est engagée ; malgré la solution provisoire qu'elle a reçue, elle reste toute entière. Un jour viendra ou M. Cochery, le défenseur acharné des petites compagnies et du petit cabotage, sera bien obligé de se préoccuper des commerçants et des voyageurs, non moins recommandables et certainement plus nombreux que les caboteurs et les actionnaires des petites compagnies.

Le discours de M. Blancsubé a produit dans notre public corse une impression d'autant plus grande, qu'outre les sentiments de sympathie pour notre pays qu'il révèle chez l'orateur, rien n'y est sacrifié à la phrase, à la rhétorique. L'honorable député a été constamment d'une exactitude rigoureuse, et les faits qu'il a portés à la tribune ne peuvent être l'objet de la moindre contestation pour quiconque connait le pays ; ses arguments si décisifs n'ont pu être détruits, et ils prouvent avec quelle conscience et quelle sagacité, il a su recueillir les renseignements qui militaient en faveur de la cause qu'il a si bien soutenue.

Au cours de la discussion, M. Blancsubé a dit que la population du Cap est libérale et républicaine. Nous ajouterons que rien n'assurera mieux le triomphe définitif de la République en Corse, que des discours qui, comme celui de M. Blancsubé, démontrent qu'une chambre républicaine ne néglige aucun intérêt, si minime qu'il soit, et qu'elle sait traiter les questions d'affaires aussi bien et mieux que n'importe quel parlement monarchique.

LES SERVICES POSTAUX DE LA CORSE

Chambre des Députés

Séance du 12 juillet 1882

Discussion du projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

(Voir les numéros du 19, 20 et 21 juillet)

M. Blancsubé. Je ne blâme pas la commission, j'ai voté et je voterai encore avec elle : seulement je constate, et je crois que personne ne soutiendra le contraire, Livourne appartient à une puissance étrangère. Or, on a exigé que les trois paquebots allassent jusqu'à Livourne. On me dira peut-être qu'on ne paie pas ce prolongement, que la distance de Bastia à Livourne ne figure pas dans la dépense payée. Il faudrait être bien naïf pour le croire. Vous imaginez-vous donc que le supplément de distance entre Bastia et Livourne ne figure pas dans les distances payées ? Et pensez-vous que votre adjudicataire n'en tient pas compte dans son prix d'adjudication ? Evidemment oui ! Vous le payez. En tous cas, quand vous vous préoccupez des intérêts de Livourne, refuserez-vous de sauvegarder également les intérêts français, alors que vous pouvez le faire sans bourse délier ? Voilà ce que je ne crois pas qu'on puisse admettre, et j'espère que ce sera le sentiment de la Chambre.

J'arrive à une objection qui, si elle était sérieuse, mériterait d'arrêter votre attention, On a dit « mais Macinaggio n'est pas un port. »

Voyons si cette assertion est exacte.

La chambre de commerce lui en donne le titre : elle estime que son importation et son exportation sont assez considérables pour qu'il puisse lui être attribué.

Au point de vue technique et géographique, voulez-vous que je vous dise ce qu'est le port de Macinaggio ?

Comme superficie, il peut contenir les plus grands navires, mais, je le reconnais, il n'y a pas partout un fond suffisant... (Sourires sur divers bancs.)

Un membre au centre. Il n'y a pas d'eau!

M. Blancsubé... Mais un dragage serait très facile, car le fond est de sable et de vase. (Ah ! ah ! à droite.) Rassurez-vous, je ne viens pas vous demander ces travaux : je ne veux que vous dire ce qu'est ce port. On a parlé, pourtant, de faire ce dragage, on a même parlé de faire une jetée. Eh, mon Dieu, ce ne serait pas une grande dépense ; 100 à 150,000 francs à peu près, et, si on s'y décidait, Macinaggio serait à coup sûr un grand port. Je dois du reste dire à la Chambre que, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, la question est à l'étude au ministère compétent, surtout depuis le dépôt du rapport que les ingénieurs des mines ont fait après avoir été envoyés au cap Corse pour vérifier et constater les richesses minières de la région.

Quoi qu'il en soit de l'avenir du port de Macinaggio, il faut reconnaître qu'actuellement, pour les grands navires, ce n'est qu'une rade foraine, mais c'est une rade fort sûre, et qu'on pourrait rendre bien plus commode encore, en augmentant le nombre des bouées ou des corps morts sur lesquels les navires peuvent s'amarrer sans avoir besoin de mouiller leurs ancres.

Je répète que c'est une rade fort sûre. En effet, Macinaggio est sur le côté est de la Corse, parfaitement abrité par les hautes montagnes contre les vents dominants de la région, c'est-à-dire des vents d'ouest, principalement de nord-ouest. Les navires qui souvent ne peuvent pas doubler le cap Corse à cause de la violence extrême de ces vents d'ouest et de nord-ouest, trouvent là un abri et y attendent une embellie ; ils en ont l'habitude.

M. Garini. C'est très exact.

M. Blancsubé. Le port de Macinaggio est une rade bien plus sûre que celle de Ceylan, par exemple, que tous les ports de la Réunion et que beaucoup d'autres de nos ports en Algérie.

Eh bien, messieurs, dans ces circonstances, et lorsqu'on n'a à opposer qu'une raison qui, au point de vue maritime, ne vaut rien, ou plutôt lorsqu'on n'a rien à opposer aux bonnes raisons que j'ai données, je pense que la Chambre acceptera mon amendement.

Dans la commission je n'ai point été le seul à le soutenir et je crois, si je ne me trompe, que l'honorable rapporteur était de mon avis. Il doit souffrir beaucoup d'être obligé de me combattre aujourd'hui. (Sourires et applaudissements sur plusieurs bancs à gauche.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des postes et des télégraphes.

M. le ministre des postes et des télégraphes. Messieurs, je ne serai pas long ; vous pouvez en être assurés. Je tiens d'abord à rectifier une légère inexactitude qu'a commise notre collègue. Il a dit que le port de Macinaggio avait un mouvement de 25,000 tonnes. J'ai dans les mains le mouvement du cabotage entre la France et la Corse que m'a donné M. le ministre du commerce. Ce mouvement est de 1,745 tonnes à l'entrée ; ce sont là, il est vrai, les chiffres de 1879, et nous n'avons pas encore ceux de 1880 et 1881. Mais en 1878, le tonnage était de 1,800 tonnes ; en 1879, de 1,500. La moyenne est donc bien de 1,700 environ.

Le projet de loi a pour but de proposer à la Chambre l'établissement non d'un service commercial, mais seulement d'un service postal ; nous n'entendons pas faire concurrence au petit cabotage. Je comprends, lorsqu'on établit de grandes lignes maritimes comme celles de l'Australie et du Brésil, là où se hasarde difficilement notre marine, je comprends très bien qu'on se préoccupe de la question commerciale; mais ce serait une faute énorme de vouloir faire concurrence à notre petit cabotage, alors qu'il s'agit d'aller sur une côte aussi rapprochée que l'est la Corse. Il faut, en outre, que la Chambre sache bien que nous avons voulu être juste vis-à-vis de la Corse. Je me trompe : nous avons été prodigues et je vais vous en donner la preuve.

En 1853, il y avait trois ordinaires par semaine pour la Corse ; en 1873, on a renouvelé le service, et on a fait cinq ordinaires. Aujourd'hui, le projet de loi vous propose d'en établir sept, un par jour.

Ce n'est pas tout.

La vitesse des paquebots affectés à ce service était de 8 nœuds ; nous proposons de la porter pour les nouveaux paquebots à 10 nœuds 1/2.

En outre, nous avons organisé un grand service de courriers de terre qui parcourt l'île tout entière et en plusieurs sens.

Nous dépensons au total pour les transports de la Corse une somme de 550,000 francs.

Un membre à droite. Mais non !

M. le ministre. Vous dites non ! mon chiffre est facile à justifier. Le service maritime coûte 375,000 francs et les courriers de terre 175,000 fr., c'est donc bien 550,000 francs.

M. Garini. Vous ne dépensez que 365,000 francs pour le service maritime, et vous êtes obligés de dépenser 175,000 fr. pour le service postal, précisément parce qu'il n'y a pas de chemin de fer dans la région.

M. le Ministre. C'est bien ce que je dis ; ce n'était donc pas la peine de m'interrompre.

Nous dépensons donc 550,000 fr. pour les courriers postaux de la Corse, sans compter, bien entendu, les dépenses de la direction et des bureaux.

Quelles recettes ces services vous donnent-ils ? 295,000 francs au total !

Je dois dire que le service est organisé en Corse si libéralement que je souhaiterais que certains départements de la France continentale fussent aussi bien desservis. Ils ne le sont pas, malheureusement, faute de crédits. J'ai donc bien le droit de dire que, nous avons été prodigues pour la Corse, et nous n'avons pu le faire, dans les mêmes proportions, pour les départements du continent. Vous pouvez tous les jours vous en rendre compte. (C'est vrai ! — Très bien ! sur plusieurs bancs.)

(La suite au prochain numéro.)

Ephémérides Corses

23 juillet 1808. — Naissance à Bastia du général Carbuccia.

Carbuccia serait parvenu à une plus haute situation militaire, s'il n'était mort à Gallipoli, du choléra qui non moins que la mitraille décima notre armée d'Orient.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 23 Juillet 1882, de 8 à 9 heures

1.	Le Bienheureux, allegro.	Leroux.
2.	Guillaume Tell, ouv.	Rossini.
3.	Fragments du Trouvère, fant.	Verdi.
4.	Marche aux Flambeaux,	Meyerbeer.
5.	Jeanne, valse.	François.

L'excellente réputation que Mlle Ponzevera a su faire à l'Institution qu'elle dirige, s'affirme à chaque session d'examens, par un succès nouveau. Dernièrement, huit de ses élèves obtenaient le certificat d'études primaires : Mlles Gentile, Ponzevera, Matra, Orsini, Pernice, Cournand, Cibert et Bonaccorsi.

Aujourd'hui huit autres élèves viennent de subir avec succès les épreuves du brevet de capacité, ce sont : Mlles Bartolomei, Borghetti, Colonna, Filippini, Mannoni, Ponzevera, Pekle et Sebastiani.

La composition française de ces demoiselles a particulièrement surpris la Commission qui se refusait à croire personnelle la supériorité que ces aspirantes ont montrée dans cette épreuve. L'examen oral est venu dissiper toute espèce de doute sur cette opinion préconçue.

Si l'on se souvient que Mlle Ponzevera a déjà fait recevoir au brevet cinq élèves à la session de novembre et six élèves à la session de mars, on remarquera, avec une certaine admiration, que son Institution a produit pendant l'année scolaire, 27 diplômes.

Ce beau résultat eût été certainement couronné par l'admission de trois autres élèves, aspirant au brevet supérieur, si une malheureuse question de géométrie que les programmes ne permettaient pas de prévoir, n'était venue faire échec à la presque totalité des aspirantes dans les différentes académies de France.

En présence de chiffres aussi éloquents, l'Administration, nous l'espérons bien, saura donner un souvenir au zèle si connu et aux qualités professionnelles qui distinguent cette modeste Direction d'un de nos meilleurs Pensionnats.

MARINE

Les délégations du 2me trimestre 1882 des bâtiments de l'Etat, des divisions et des navires du commerce, seront payées, au bureau de l'Inscription maritime à Bastia, le 26 juillet 1882, à une heure de l'après-midi.

M. le général de Bellemare a passé vendredi matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue d'inspection au 58e de ligne.

Les troupes avaient la tenue de campagne.

Après la revue, M. le général inspecteur s'est rendu dans les casernes.

Hier matin a eu lieu la revue d'honneur.

M. le général Carré de Bellemare est parti le soir pour Ajaccio pour terminer l'inspection du régiment accompagné du Colonel du 58e.

Les Pigeons-voyageurs

Le problème est résolu.

Désormais l'on peut être certain qu'à défaut d'autres voies de communication, des pigeons-voyageurs pourront assurer des relations suivies entre la métropole et la Corse.

Les efforts de MM. les membres de la *Colombe*, de Marseille, qui ont fourni les 12 pigeons dont le lacher a été une des principales attractions de la journée du 14 juillet, ont été couronnés de succès. Le numéro 102, appartenant à M. Arnaud, est rentré dans son pigeonnier de Marseille le 20 du courant à 9 h. du matin.

Certes si ce résultat ne répond pas à l'attente de certains amateurs, il faut admettre que les conditions où ce concours a eu lieu ne présentaient pas les chances d'une réussite plus satisfaisante. Aucun entraînement spécial n'avait, faute de temps, précédé ce lacher qui est appelé à faire du bruit dans le monde colombophile.

C'est à M. Arnaud, vice-président de la *Colombe* de Marseille, que revient l'honneur d'avoir reçu par voie aérienne le premier message de Corse.

P. S. — Nous croyons savoir que M. le ministre vient d'adresser à la Société Colombophile l'*Insulaire* un certain nombre de pigeons-voyageurs provenant du pigeonnier militaire.

Leur arrivée aura lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Un avis de convocation ultérieure préviendra MM. les membres de l'heure du jour arrêté pour la réunion générale du trimestre courant.

Une médaille en argent de 2e classe a été décernée à M. Sebastiani, Antoine, commissaire de police à Saint-Jean de Maurienne ; le 11 mai 1882, a pénétré à plusieurs reprises dans une maison incendiée et a été blessé en sauvant deux vieillards sur le point de périr dans les flammes.

Bulletin financier

Paris, le 21 juillet 1882.

L'attention du monde financier n'étant plus occupée par les opérations de la liquidation va se re-

porter du côté des affaires égyptiennes. Il ne faut pas s'attendre à voir le marché bien animé, la spéculation est plus hésitante encore elle ne veut pas risquer à engager des opérations qui pourraient tourner à son désavantage si les évènements d'Egypte venaient à se compliquer, elle va patienter. Cette quasi tranquillité devrait être prise à profit par les capitaux de placement qui ne retrouveront pas l'occasion d'acheter des valeurs de premier ordre à des cours réellement bas.

Aujourd'hui le marché de nos rentes est lourd.

Dès hier on voyait se dessiner un courant d'achats très important sur le Crédit Foncier sur le marché au comptant, il persiste aujourd'hui à 1,468,75 nous conseillons beaucoup aux capitalistes de ne pas hésiter à se placer sur cette valeur.

La Foncière de France et d'Algérie ne peut rester indifférente aux cours actuels, la prospérité de cette société s'accroît chaque jour. Les actions de la Société Française Financière sont depuis quelques jours l'objet de demandes actives aux environs de 545 fr. offert, *on considère cette valeur comme beaucoup trop cher vu son peu de sécurité.*

Ventes très actives sur la Banque Parisienne, on a 500, on a perdu encore 30 fr., avant peu on sera au-dessous du pair.

Les capitalistes ont répondu à l'appel de la Banque nouvelle et les demandes d'obligations hypothécaires Algéria ont été considérables.

Lyon 1,625. Orléans 1,280.

Loterie de l'Orphelinat des Arts

Liste des numéros gagnants

999.	193,057.	186,269.	187,725.	178,379.
2,085.	118.625.	29,391.	45,825.	107,845.
690.	64,224.	95,050.	43,055.	36,735.
6,248.	42,497.	88,092.	129,897.	50,336.
040.	44.826.	81,566.	96,477.	192,143.
4,782.	32,768.	60,627.	142,896.	4,781.
566.	83,502.	165,226.	34,307	49,524. 57,420.
9,448.	27,537.	69,340.	38,703.	36,182.
256.	103,835.	102,031.	142,667.	44,680.
273.	131,212.	29,964.	88,567.	187,977.
8,623.	177,633.	126,046.	186,106.	182,977.
678.	79,h969.	193,888.	164,909.	174,633.
7,752.	95,036.	127,192.	189,912.	108,857.
4,216.	23,747.	139,300.	108,778.	12,820.
9,821.	144, 487.	12, 547.	150, 614.	27,113.
5,654.	42 817.	82,281.	72,332.	191,905.
4,431.	141,807.	60.208.	181,729.	195,395.
6,999.	114,575.	2,212.	43,338.	94,605.
8,151.	154,125.	33,843.	54,659.	140,484.
4,371.	115,479.	37,852.	144,974.	105,281.
9,426.	116,245.	53,500.	82,590.	25,046.
9,035.	169,503.	127,028.	41,921.	103,118.
242.	48,840.	92,247.	98,425.	86,316.
9,014.	148,339.	41,655.	133,116.	2,456.
9,129.	64,801.	194,198.	136,863.	59,950.
9,284.	81,380.	1,198.	121,622.	86,432.
6,610.	167,181.	117,644.	16,046.	68,359.
7,963.	113,018.	56,953.	119,437.	115,671.
	115,730.	5,881.	39,574.	54,891. 3,184.
603.	166,788.	138,233.	78,097.	130,348.

(La suite à demain.)

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant

NAISSANCES.

Lota, Jean-Baptiste.

DÉCÈS.

ggieri, Anne, 18 mois, de Bastia.
nazzi, Joseph, 9 mois, de Bastia.
maldi, Marie-Ursule, 11 mois, de Bastia.

Bourse de Paris

	21 juillet	22 juillet
nte 3 p. 0/0	81,65	81,30
3 p. 0/0 amortissable.	81,95	81,55
4 1/2 p. 0/0	111,60	110,75
5 p. 0/0	115,60	115,10

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Samedi, 22 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à deux heures.

M. Benazet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Des rapports sont déposés sur le bureau. Le président dit qu'ils seront imprimés et distribués.

— M. Dreyfus demande à poser une question à M. le ministre de l'Intérieur.

L'orateur donne connaissance à la Chambre de la discussion qui a eu lieu au sein du conseil municipal de Paris au sujet de la création de la mairie centrale, et de l'ordre du jour qui a été voté par cette assemblée.

M. Dreyfus expose que cet acte du conseil municipal de Paris constitue une insurrection flagrante contre la représentation nationale et un excès de pouvoir que la Chambre ne doit pas tolérer parce qu'il porte atteinte à son autorité. Il demande à M. le ministre de l'intérieur comment le gouvernement considère cet ordre du jour et ce qu'il compte faire.

M. Goblet répond que le conseil municipal de Paris a évidemment outrepassé les limites dans lesquelles il doit se tenir, et que le vote dont il s'agit sera annulé.

— La Chambre reprend ensuite la discussion générale du budget de 1883.

M. Haentjens s'élève contre le système financier inauguré par le gouvernement de la République.

Il dit que jamais la situation financière du pays n'a été aussi déplorable, et que l'on peut présager un dénouement terrible.

M. Daynaud parle dans le même sens.

La suite de la discussion générale est renvoyée à lundi.

SÉNAT

M. de Saint-Vallier demande à M. le ministre des affaires étrangères pourquoi la deuxième partie du Livre jaune n'a pas encore été distribuée au parlement; dans les circonstances actuelles, les membres des deux assemblées avaient un grand besoin d'être éclairés, par la lecture des documents officiels, sur les faits qui ont précédé les affaires d'Egypte.

M. le président du Conseil dit que le gouvernement tient autant que M. de Saint-Vallier à ce que la représentation nationale puisse juger son attitude dans la question égyptienne, mais que le deuxième fascicule du Livre jaune ne pourra être distribué que dans le courant de la semaine prochaine.

— Le Sénat reprend la première délibération sur la construction et la concession des canaux dérivés du Rhône, et après discussion renvoi le projet au gouvernement.

La prochaine séance est fixée à lundi.

Nouvelles d'Egypte

Les arabes élèvent des terrassements devant le fort Guémil, près de Port-Saïd.

— Le journal *Paris* annonce que le général Alison a fait prisonnier Arabi-pacha.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Orsini, Paul-Félix, 1er maître de manœuvre, 17 ans de services, dont 14 à la mer. Chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

Santi, Adolphe, adjudant au 4e régiment d'infanterie de marine, 13 ans de services, 12 campagnes, dont une de guerre.

Angeletti, Barthélemy, gendarme à la compagnie de la Cochinchine, 14 ans de services, 11 campagnes.

Poggi, Toussaint, surveillant militaire de 2e classe à la Nouvelle-Calédonie, 27 ans et demi de services, 12 campagnes, 5 blessures.

Franceschini, Charles-François, adjudant au 125e de ligne, 13 ans de services, 3 campagnes.

Sartori, Joseph-Marie, brigadier à la 18e légion de gendarmerie, 12 ans de services, 7 campagnes.

Marcelli, Simon, adjudant vaguemestre au 17e de ligne, 25 ans de services, 1 campagne.

SOMMAIRE DE *L'UNIVERS ILLUSTRÉ*

GRAVURES : Fête nationale du 14 juillet : — Panorama, de la prise de la Bastille, par MM. Poilpot et Jacob. — Statue de Kleber, par M. Clésinger. — Projet de couronnement pour l'Arc de l'Etoile, par M. Falguière. — Salon de 1882. — Section de tion de gravure. — L. Dalliance. — *Le repos du modèle*, d'après le tableau de M. Dautan. — Sur la plage. — Tombeau de Jean Michelet, inauguré au Père Lachaise, le 13 juillet, — En Orient. — Souvenirs et croquis. — Un marchand d'eau, au Caire. — Rébus.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Piombino, Gondole italienne Francesca, capit. Delsanto, lest (relâche.)

De Gênes, Tartane italienne Laura, cap. Marinari, diverses.

De Livourne, vapeur français Marie-Louise, capit. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

SORTIES.

Pour Marseille, brick-goëlette français Marie-Jeanne, cap. Giulj, charbon, (relâche.)

Pour Trapani, goëlette italienne Preziosa, capit. Catalano, lest.

Pour Rio, brick-goëlette italien Pasquale, cap. Carletti, lest.

SARDINES PETITS POIS & TOUTES AMIEUX FRES CONSERVES

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de smodes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

Avis

Monsieur Emanuelli, Antoine-Gratius demeurant actuellement à Cardo informe le public, et spécialement MM. les négociants, qu'à la suite de dépenses faites par Madame Madeleine-Agathe née Tartarini, son épouse, dépenses qu'il ne saurait approuver, il refusera formellement, et à bon droit, d'acquitter tout ce qui serait livré à la dite dame, sans qu'au préalable il ait été consulté et qu'il se soit engagé personnellement au payement.

Avis

Chez M. SERVETTI, confiseur, successeur de Mme Valery, boulevard Paoli, N° 21.

Tous les soirs, glaces assorties.

Parmi les rares établissements de Crédit qui n'ont pas été atteints par la crise, on remarque la *Société française financière* dont le siège social est à Paris, 18 rue de la Chaussée d'Antin, et dont la situation prospère mérite de fixer l'attention des capitalistes et des rentiers, soucieux de placer leur argent dans des conditions de rémunération et de garanties ne laissant rien à désirer. Une valeur de placement doit être considérée aux divers points de vue de la sécurité qu'elle présente à ses actionnaires, du revenu qu'elle leur assure et de la plus value que l'avenir leur réserve.

Or la Société française financière est une maison de banque qui existe depuis plus de dix ans et, par ce seul fait, donne la preuve de sa vitalité ; ses dividendes d'abord de 60 fr. se sont élevés à 70 fr. puis à 80 fr. ses actions inscrites à la côte officielle se négocient à 1050 fr. et rapportent 7. 75 pour cent d'intérêt. Comme elles seront capitalisées dans un temps peu éloigné à six pour cent, elles seront alors côtées 1300 fr. soit une prime de 300 fr. à recueillir par ceux qui achètent ces titres en ce moment. Nous ne croyons pas qu'ils y ait beaucoup de placements offrant de pareils avantages et aussi certains.

Avis important

Je sais que quelques falsificateurs se prévalent de la mort de l'illustre et professeur *Ginolamo*, voudraient se faire passer pour les professeurs de la recette du *Sirop Pagliano*, régénérateur du sang : rien de plus faux.

Des insinuations de cette nature, propres à faire naître la défiance dans le public, doivent être rejetées, avec mépris par tout honnête homme.

Il est maintenant de mon devoir d'assurer le public que je suis seul possesseur de l'*Ordonnance du véritable Sirop Pagliano, Régénérateur du sang*, le seul et unique breveté en Italie, en France et en Autriche ; que le *Sirop* qui est vendu par d'autres sous ce même nom est contrefait ignoblement, ceux donc qui veulent faire acquisition de ce *Remède* (auquel des milliers et de milliers de personnes doivent la vie et le recouvrement de la santé) doivent s'adresser à moi : Professeur Alberto fu G. PAGLIANO, *Théâtre Pagliano à Florence*,

Guérison

DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

et de la bronchite chronique : traitement nouveau, brochure in-8 de 136 pages, 13e édition par le Dr Jules BOYER, de Paris. Franco 1,50 chez DELAHAYE, libraire éditeur, place de l'Ecole de Médecines, Paris.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL

Compagnie d'assurances réunies

PARIS, 1. Rue Lafayette. — 1. Calle de Olozaga, MADRI

Capital Social entièrement versé : 12,000,000 fr. — Réserve : 8,000,0

Assurances. VIE ENTIÈRE : MIXTES. RENTES VIAGÈRES.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

de la Caisse de Crédit Personnel :

L'UNION et PHÉNIX ESPAGNOL garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant par 1,000 francs, en cas de decès du souscripteur ou de l'un des endosseurs.

Tarif unique : 1 0/0 du moment de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 fr.

Le maximum de garantie sur ne peut dépasser 10,000 francs p sure.

S'adresser pour le visa.

A Paris, 1. Rue Lafayette ; à M 1. Calle de Olozaga, et dans tou Agences de l'Union et Phénix Esp en France, en Espagne, en Portu en Belgique.

BASTIA. — N. 6, **Rue des Terrasses**, N. 6. — BA

Au dépôt dirigé par AUGUSTE GALLO, vente à prix réduit de toute se minérales naturelles, françaises, et étrangères.

Par suite de l'importance de la vente, les approvisionnements sont ren chaque 8 ou 15 jours, et les Eaux ne peuvent subir aucune altération.

Adresser les lettres et commandes à M. A. GALLO, représenta comerce.

AMARA-BLANQU

Apéritif essentiellement tonique et très agréable,

A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Etendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante pa lence et très recommandée durant les chaleurs.

L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissemen Corse, et chez Messieurs les Entrepositaires de Bastia.

Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or, Argent et Doublé. — Orfèvrerie argent et Métal blanc de 1re Tit — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables pour toutes sortes de reparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Vins Spiritueux

Boulevard du Palais

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)

Marque de Fabrique

Tabacs, Ci

du Pays et I

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	T a
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	tre
3/6 du nord	id. de la-forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	tre
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Tore cavalie	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	la
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	(marques	Savounette	Exportat. tre	Exportat. tre	Havanegran.	Malakoff	id. blanches	2e i
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)	levant	id. 2me	Qual. de Paris.	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	
id. Martel *	id. super.	id. Gabello	id. Settoni	id. Moët	Hongrois	Qual. de Paris.	Sedileff	Courants	Flor fina	id. rosee	T
id. id. **	id. Saillard	Piperm. Get	Siros assort.	id. Mousseux	Plantador	Sedileff	Débris Scaferlati.	Ordinaires	Elartista fu-n ur	id. 10 sigar.	a
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Sillery	Brisures de la Régie.	Débri de la Régie		Bouts du nègre	Cruxovenera	Illustrées	de
id. Etourneau	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergenay		—		Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	
id. Guerin	Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	Cremant bl.		Tabacs de la Régie		id. fins	Teresita	—	
Rhum ord.	id. indien.	The chinois	Malaga	id rose				Longs (fantaisie)	Representacion	Cigarettes de la Régie	
id. supér.	Birth Violet	Chartreuse G	Madère	Grand Crem.					Et Colombate de la Havane		
id. Martiniq.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	—					—		
id. extra	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					Cigares suiss.		
Kirsch ord.	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel								
id. Arnaud.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala								
	id. id. rose	Raspail vrai	Chypre								

Le Petit Bastiais

00186

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 11.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N. [illegible] MERCREDI 26 JUILLET 1882
Sainte Anne, Mère de la T. S. Vierge.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0.25.

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE BASTIA

TOMBOLA

Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882

500,000 Billets seulement

Gros lot : 25.000 Francs

116 lots de 5,000, 4,000, 500 et 100 francs

PRIX DU BILLET . UN FRANC

Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

La vente des billets sera close le 29 juillet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 27° 27°.
Hauteur barométrique, 763.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,001 1/2.
Vent, à 8 h. m. S-E. faible. — à 3 h. s. E-S-E. faible
Etat du ciel, peu nuageux.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

Beau temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 25 juillet, 4 h. 30 s.

Rouget de l'Isle.

La cérémonie d'inauguration de la statue de Rouget de l'Isle à Choisy-le-Roi a été présidée par M. de Freycinet. MM. les les ministres de la guerre, de l'instruction publique, de l'intérieur, des postes et télégraphes ont répondu à l'invitation de la municipalité. M. Humbert, qui est toujours en congé, s'était fait représenter par M. Varambon, sous-secrétaire d'Etat à la justice.

M. de Freycinet a prononcé un discours dans lequel il s'est abstenu de toute allusion politique ; il s'en est tenu à l'éloge de Rouget de l'Isle et à l'historique de la *Marseillaise.*

Espions anglais.

Depuis l'ouverture des hostilités en Egypte, on remarque, dans les couloirs de la Chambre des députés, deux inconnus ayant un accent britannique prononcé, qui ne cessent de demander des renseignements aux journalistes.

Ils ont été désignés aux huissiers comme des espions politiques anglais.

Délits forestiers.

A l'occasion de la fête nationale, remise a été faite aux délinquants de toutes les amendes encourues pour délits forestiers.

Nos agents consulaires.

Des plaintes contre nos agents consulaires des Etats-Unis, notamment contre celui de Mobile, ont été envoyées par la colonie française au ministère des affaires étrangères

Banquets républicains.

MM. Gambetta et Cazot avaient été invités à un banquet que devaient organiser pendant les vacances plusieurs comités républicains du Gard. La mort de sa mère empêche M. Gambetta de se rendre à cette invitation.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

LES SERVICES POSTAUX DE LA CORSE

Chambre des Députés

Séance du 12 juillet 1882

Discussion du projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

(Voir les numéros du 19, 20, 21, 23 et 24 juillet)

M. le président. C'est ici que vient l'amendement de M. Blancsubé :

« Ajouter au paragraphe 2 de l'article 1er :

« Une de ces lignes fera escale à Macinaggio. »

(L'amendement mis aux voix n'est pas adopté.)

M. le président. Le paragraphe 3 de l'article 1er est ainsi conçu :

« Une ligne hebdomadaire de Marseille à Calvi ou à l'Ile-Rousse alternativement. »

Il y a une addition proposée par MM. Gavini et Bizarelli. Mais nous allons mettre d'abord en délibération cette partie de l'article.

(Le paragraphe 3 de l'article 1er, mis aux voix, est adopté.)

M. le président. Voici le texte de l'amendement de MM. Gavini et Bizarelli.

« Modifier ainsi le 3e paragraphe de l'article premier :

« Une ligne hebdomadaire de Marseille à Calvi, ou à l'Ile-Rousse alternativement, et prolongée de ce port jusqu'à Saint-Florent.

La parole est à M. Bizarelli.

M. Bizarelli. Messieurs, je suis aux ordres de la Chambre ; mais je lui serai reconnaissant de renvoyer la suite de la discussion à la prochaine séance.

Voix diverses. A lundi !

D'autres voix. Parlez !

M. le président. M. Bizarelli demande le renvoi de la discussion à la prochaine séance. Je consulte la Chambre.

(La Chambre consultée, n'ordonne pas le renvoi.)

M. le président. La parole est à M. Bizarelli.

M. Bizarelli. Messieurs, de courtes observations — je m'efforcerai de les faire courtes — suffiront pour justifier devant vous l'amendement que nous avons l'honneur de vous proposer. Ce que nous demandons est, suivant moi, juste, réalise un progrès et ne coûtera rien ou presque rien à l'Etat ; vous nous l'accorderez. Je demande que le service entre Marseille et l'Ile-Rousse soit prolongé jusqu'à Saint-Florent.

Tous les intérêts devant être également soutenus, il me semble qu'il faut faire la part de ceux que cette dernière ville représente.

Saint-Florent n'est pas seul en cause. Ce n'est pas de lui seul que nous nous occupons dans notre amendement, mais de l'importante contrée dont St-Florent est le centre naturel et le port unique, de l'ancienne province de Nebbio, la seconde de la Corse pour la fertilité du sol.

Cette contrée est parfaitement délimitée par un demi-cercle de montagnes qui s'étend jusqu'à la mer. Elle compte cinq cantons ayant une population de 12,000 habitants. Par l'organe de leurs conseils municipaux, toutes les communes ont formulé la demande qui fait l'objet de notre amendement. Vous ne pouvez pas leur répondre par un refus en présence de la situation faite à d'autres localités.

Ainsi la ville de Bonifacio est dotée d'un service bi-mensuel qui ne profite qu'à deux cantons, les cantons de Bonifacio et de Porto-Vecchio, dont la population n'atteint pas 8,000 habitants.

Le port de Propriano, dont l'importance ne dépasse certainement pas celle de Saint-Florent, et qui n'en possède que par Sartene, avait deux courriers par mois : vous proposez de lui en donner quatre.

Dans l'arrondissement de Calvi, dont la population est à peine le double de celle de la vallée du Nebbio, vous avez deux ports en communication avec le continent.

C'est même dans les arrondissements les moins importants qu'on trouve le plus grand nombre de ports pourvus d'un service de paquebots. Les arrondissements d'Ajaccio et de Bastia n'en ont qu'un, et il y en a deux dans chacun des arrondissements de Sartene et de Calvi.

Il est inutile d'insister. L'inégalité de traitement est flagrante et la légitimité de la demande des habitants du Nebbio n'en ressort que plus clairement.

Vous penserez qu'il ne faut pas qu'ils soient encore oubliés et sacrifiés, alors que d'autres centres qui ne sont pas plus importants, ou qui le sont moins, continuent à être favorisés et voient doubler les largesses dont on les a depuis longtemps gratifiés. Vous verez droit à la demande que je soutiens devant vous.

Voilà pour la question de justice. Je vous ai dit aussi que notre amendement soulevait une question de progrès.

En effet, si un escale est établie à Saint-Florent, es correspondances apportées par l'ordinaire de l'Ile-Rousse arriveront dans le Nebbio avec une avance de six heures pour les communes rurales. La ville de Bastia elle-même gagnera six heures dans la réception de son courrier, qui pourrait être distribué le jour même, et non plus le soir très tard, comme cela a lieu à présent.

C'est bien un progrès, cela ; mais il n'est pas le seul ni même, je dois le dire, le plus important ; il y en a un autre. Le Nebbio est après la Balagne, la contrée la plus fertile de la Corse ; son sol est éminemment favorable à la culture des céréales, du mûrier, de la vigne, du citronnier, du cédratier et surtout de l'olivier.

Malheureusement l'agriculture y est dans le marasme, le pays se dépeuple, parce que les moyens de communication manquent pour l'écoulement de ses produits. La situation sous ce rapport va sans cesse en empirant.

Autrefois le cultivateur du Nebbio trouvait à Saint-Florent, où il peut se rendre à peu de frais, des bâteaux qui emportaient ses denrées. Aujourd'hui, les voiliers ayant fait place à la vapeur, il est obligé d'aller à Bastia, c'est-à-dire de franchir des montagnes, dont la moins élevée est à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, par de fortes rampes, avec des charges nécessairement réduites, en parcourant trente kilomètres en moyenne à l'aller et autant au retour, c'est lamentable !

Qu'il soit possible, au contraire, de trouver les bateaux à vapeur à Saint-Florent même, et immédiatement la situation change du tout au tout. Le cultivateur du Nebbio gagnera à ce nouvel état de choses une économie de temps et d'argent, des communications promptes, des facilités de toutes sortes. L'agriculture de toute la vallée en recevrait une grande impulsion, prendrait un développement considérable, et on pourrait espérer de voir la prospérité s'établir là où la misère menace de tout envahir. L'Etat, je suppose, n'y perdrait rien.

Cela devrait suffire pour vous convaincre ; mais il existe d'autres raisons qui sont au moins aussi sérieuses que celles que je viens de vous soumettre et dont je dois vous parler au risque de paraître multiplier les arguments. Du reste, je serai aussi court que possible.

En oubliant et en méconnaissant Saint-Florent, M. le ministre des postes nous fait bien voir qu'il n'a pas consulté ses collègues de la guerre et de la marine. A la vérité il n'y était pas obligé, et il peut toujours répondre que, pourvu qu'il assure, sous sa responsabilité, le service des correspondances, il n'a pas à s'inquiéter du reste.

M. le ministre des postes et des télégraphes. Mais du tout, je vous demande pardon.

M. Bizarelli. Mais nous, messieurs, qui ne sommes pas des spécialistes, nous pouvons nous mêler un peu de toutes choses, et quelques fois même nous le devons. Eh bien, si nous jetons un coup d'œil sur l'histoire de ce pays, si nous interrogeons les auteurs compétents, nous constatons que Saint-Florent n'est pas le petit port obscur dont vous faites si bon marché, monsieur le ministre, et que vous jugez indigne d'arrêter votre attention. Nous trouvons, au contraire, que ce petit port, ou plutôt ce golfe, est un des plus beaux et des plus vastes, et surtout un des plus sûrs et des plus faciles à mettre en bon état de défense. Si vous en voulez des preuves, j'en ai là ; mais je ne veux pas abuser de la bienveillance de la Chambre, et je ne vous donnerai pas lecture de ces documents, à moins qu'elle ne soit demandée. Seulement, qu'il me soit permis de dire, avec un auteur que je pourrais citer, qu'au point de vue militaire le golfe de St-Florent a une importance capitale...

M. Gavini. C'est vrai.

M. Bizarelli... qu'il est le plus rapproché à la fois de l'Italie et de la France et qu'il a toujours servi de base d'opérations à toutes les nations qui ont fait la conquête de la Corse. Vous voyez donc, monsieur le ministre, que le golfe de St-Florent ne mérite pas le dédain que vous avez pour lui, et qu'il conviendrait au contraire de ne pas le perdre de vue. Je sais bien que, sous un régime républicain et avec le gouvernement du pays par lui-même, certaines éventualités ne sont pas à prévoir, mais on ne peut pas répondre absolument de l'avenir, et ce qui n'est pas probable ne cesse pas parfois d'être possible.

(La suite au prochain numéro.)

Le 14 juillet à San Martino di Lota

Grâce à l'initiative intelligente et dévouée de leur sympathique maire, M. Franchi, qui sait se faire aimer par tous ses administrés, les habitants de la commune de San-Martino di Lota ont voulu fêter le 14 juillet avec le plus grand éclat possible.

On ne pouvait mieux faire, et rien n'a été oublié pour donner à la République une marque d'adhésion profonde. Feux d'artifice, feux de Bengale, feux indiens, feux de joie, sons des cloches, chants patriotiques etc., tout a servi à donner à cette fête un caractère vraiment imposant malgré l'exécuité des ressources de la commune. Mais ce qui donne plus de relief à cette fête, c'est que les frais ont été couverts par voie de souscription.

Honneur donc aux habitants intelligents de cette commune, et en particulier à M. Franchi, qui tous ont voulu célébrer la fête Nationale avec un aussi légitime enthousiasme.

Par arrêté du 18 de ce mois, M. le Préfet a nommé Mademoiselle Mattei Marie-Catherine, de Barrettali, maîtresse de couture à l'école mixte de Conchiglio.

On lit dans la *Démocratie Charollaise*, journal de Saône-et-Loire.

« Parmi les fonctionnaires qui ont été décorés, à l'occasion du 14 juillet, nous remarquons M. Coti, sous-préfet de Saint-Claude.

» M. Coti a été dans notre département un des organisateurs de la Défense nationale.

» Les mobiles de Saône-et-Loire n'ont pas oublié l'ancien sous-préfet de Châlons, le collaborateur émérite du regretté Frédéric Morin.

» Nous sommes les interprètes des sentiments de tous les républicains charollais en envoyant à M. Coti les félicitations des républicains de Saône-et-Loire, qui se souviendront toujours du temps qu'il a passé dans ce département. »

REDITES

Nous avons peine à comprendre l'obstination de nos bouchers qui se refusent absolument à améliorer le système de transport des viandes de l'abattoir à leurs boucheries, et cependant il y a intérêt pour eux à faire parade de propreté, et à exécuter les arrêtés municipaux qui ont été pris à cet effet.

Les étrangers ont peine à comprendre que l'on use de si peu de soins pour ce qui constitue l'alimentation principale de la population, alors surtout qu'il en coûterait si peu à la poche de MM. les bouchers de faire les choses convenablement.

***

L'entrepreneur du balayage continue son service, sans tenir compte des plaintes les plus justifiées. Aussi sommes-nous obligé de produire pour la troisième fois la même réclamation.

Pourquoi continuer à entasser à l'intersection des rues Napoléon et de la banque tous les immondices du quartier, et les y laisser jusqu'à neuf ou dix heures ? Il n'est pas de pires sourds, il est vrai, que ceux qui ne veulent pas entendre : nos édiles sont au nombre des pires.

***

Une des choses qui frappent le plus désagréablement la vue des personnes qui arrivent des continents français et italien par les paquebots de la compagnie Fraissinet, est sans contredit la grande latrine publique construite à beaucoup de frais sur le quai nord et dont l'état de délabrement dépasse toute description.

Les portes n'existent plus et les promeneurs qui passent par là à n'importe quelle heure de la journée sont exposés à contempler un spectacle par trop réaliste....

Nous ne parlerons que pour mémoire de l'odeur insupportable qui s'échappe de ce cloaque.

***

Ceci nous amène à réclamer encore la construction de vespasiennes nombreuses.

Encore une fois, de la propreté s'il vous plait !

Ephémérides Corses

26 juillet 1739. — Le général de Maillebois, ayant résolu d'en finir avec les pièves de Talavo et de Scopamene, que le prévot (curé) de Zicavo excitait à une résistance énergique, quitte Corte et s'avance vers ces pièves à la tête de 14 compagnies de grenadiers, de 450 hommes d'infanterie, de 120 hussards et de 3 volontaires.

Il voulait moins attaquer ces récalcitrants héroïques et les soumettre par la force, que les amener à la soumission par la douceur et une simple démonstration militaire.

Société Colombophile
L'INSULAIRE

Les membres de la Société l'*Insulaire*, sont appelés à tenir leur réunion trimestrielle le jeudi 27 courant, à 4 h. 1/2, au lieu habituel de ses séances.

Les personnes qui désireraient faire partie de cette Société sont priées de se faire inscrire au secrétariat, 10, Boulevard du Palais.

La Question des Eaux

Un de nos concitoyens nous communique la note suivante : nous la publions en la recommandant à l'attention de nos édiles et des propriétaires de maisons.

Quelles que soient les sources qu'on captera et emmènera en ville, on sera toujours exposé à manquer d'eau pendant l'été ; dans un pays de sécheresse comme le nôtre, on ne peut compter sur cette ressource précaire et dépendant principalement des pluies plus ou moins abondantes.

Il est donc de toute nécessité de se prémunir contre la sécheresse si prolongée par des réservoirs, qu'on doit exécuter non au moyen de barrages, ils sont trop dangereux, mais en creusant le fond des vallons ; il y a au-dessus de la ville beaucoup de localités très aptes à cette utilisation.

On pourrait aussi conseiller aux propriétaires des maisons, d'utiliser les eaux de pluie en les conservant dans un puits où on amènerait l'eau des gouttières. Cette eau ne serait peut-être pas bonne à boire, mais elle servirait à beaucoup d'usages. Je ne pense pas que la dépense soit considérable, en tout cas elle serait certes bien compensée par son utilité, et l'augmentation qu'on pourrait demander des loyers en ferait un placement avantageux.

La construction du *Politeama* au nouveau port sera terminée dans la journée, et la troupe italienne pourra commencer ses représentations demain. Elle débutera par un des chefs-d'œuvre de Marenco, l'un des écrivains les plus en renom dans la péninsule : *Il Facoluiere di Pietra Ardenna.*

Le nouveau *politeama* pourra contenir 1,500 personnes ; les loges sont bien disposées, enfin toutes les mesures ont été prises pour que les spectateurs se trouvent à leur aise.

On dit beaucoup de bien de la troupe : nous donnerons notre appréciation après les débuts.

Bulletin financier

Paris, le 22 juillet 1882.

Les nouvelles des places étrangères indiquent d'excellentes dispositions de la spéculation.

Sur notre place les transactions sont très actives, il semble même que nous soyions revenu aux beaux jours, les achats au comptant sont très suivis et la fermeté de la Bourse s'accentue dès l'ouverture.

L'action du Crédit Foncier atteint le cours de 1450 avec une hausse de 20 francs. Ce mouvement ne peut que s'accentuer en raison de l'excellente situation de la Société. L'accroissement continu des affaires hypothécaires assure à chaque exercice un dividende plus élevé. Les capitaux profitent des cours actuels pour mettre ces titres en portefeuille. Les fonds provenant de l'encaissement des coupons de juillet s'emploient avec empressement à l'achat d'obligations foncières 4 0/0 émises par le Crédit Foncier à 480 francs.

Quelques affaires en actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies, notre prédiction se réalisera avant peu, cette valeur tiendra le premier rang sans nul doute.

Les valeurs industrielles sont en général plus recherchées que les autres. Le Suez se tient à 2680.

Le Panama à 540. Le Malétra, voit ses actions très soutenues et fort demandées. Le Gaz baisse rapidement quand le marché est mauvais et remonte lentement quand il devient bon. On sait que des négociations sont pendantes entre la compagnie et le Conseil municipal, il s'est formé une spéculation à la hausse en vue d'une solution prompte du différend qui faillit amener un procès et cette solution se faisant attendre, les cours baissent.

Lyon 1650. — Orléans 1310.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Portovecchio, Gondole italienne Purificazione, patron di Luca, lest.

De Livourne, vapeur italien Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, passagers, diverses.

De Macinaggio, gondole Sainte-Marie, patron Rogliano, minerai.

De Marseille, vapeur français comte-Baciocchi, cap. Lota, passagers, diverses.

De Marseille, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

De Ste-Marie, Bœuf italien Bella Aurora, patron Lena, bestiaux.

De Rio, brick-goëlette italien Aquila, cap. Taddei, minerai..

De Marseille, brick français Jeune-Baptistin, cap. Massei, lest.

De Toulon, brick-goëlette français Ste-Dévote, cap. Veschi, diverses.

D'Ajaccio, Bombarde française Laurentine, capit. Collari, diverses.

De Marseille, trois-mats français Arnaud, capit. Susini.

De Cala Gonone, Gondole italienne Desiderio, cap. Lena, orge, (relâche.)

De Bône, brick-goëlette italien Perseveranza, cap. Radichi, minerai.

DERNIÈRE HEURE

Nouvelles d'Egypte

Les anglais ont repoussé les égyptiens loin de Ramlep qu'ils menaçaient.

Les insurgés marchent sur Aboukir.

Les digues du Nil ont été coupées.

La démission de M. Floquet

Le Conseil municipal de Paris, ayant demandé à l'unanimité son maintien, M. Floquet s'est cru obligé de retirer sa démission.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Mardi, 24 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Benazet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Chambre reprend la discussion générale du budget de 1883.

M. Maurice Rouvier monte à la tribune, et parle spécialement sur le budget des recettes ; il fait ressortir les inconvénients qui pourraient résulter, d'après lui, pour l'avenir des finances de la République, des modifications d'évaluations des recettes inaugurées par M. le ministre des finances.

Il critique certains systèmes de M. Léon Say, et regrette que les vins n'aient pas été l'objet d'un dégrèvement complet.

M. le ministre des finances expose à la Chambre les principales propositions nouvelles qui contient le budget qu'il a présenté.

Il démontre que les découverts diminueront, et que l'avenir financier n'est pas aussi sombre que le pensent quelques-uns des orateurs qui l'ont précédé à la tribune et qui ne partagent pas ses opinions en matière de finances.

M. Léon Say, en descendant de la tribune, a reçu les félicitatons de ses collègues et d'un grand nombre de députés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

SÉNAT

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la demande de crédits nécessaires au ministère de la marine pour l'armement d'une escadre de réserve et les réparations à certains bâtiments.

M. le duc de Broglie signale la politique aventureuse du ministère, et déclare qu'il votera contre la demande de crédits, parce que la voie que l'on suit est mauvaise et contraire aux intérêts de la nation sagement entendus. Il critique les actes du gouverneuent sur la politique extérieure et spécialement en ce qui concerne la question égyptienne.

M. Waddington est partisan d'une intervention énergique, commandée d'ailleurs par l'honneur de la France et les intérêts de nos nationaux en Egypte.

M. le ministre des affaires étrangères défend la politique qu'il a suivie contre les attaques dont elle a été l'objet, et dit qu'en agissant ainsi il s'est trouvé en parfait accord avec les puissances européennes et spécialement avec l'Angleterre.

La discussion est close et le scru[illegible] d'étudier ...rs plaintes, ouvert. ...omprimer ainsi

Nombre de votants . . . .s à la garde des

Majorité absolue . . . .nement une mar-

Pour . . . . . 21 ...re à produire les

Contre . . . .ntageux.

Le Sénat a adopté.

La prochaine séance est ... on à laquelle nous jeudi. ...restée même à l'épo-

Les Préparatifs à ...t de lettre morte dans

Toulon, 25 juil ...oserait cependant en

Un bataillon du 3e régim... de marine est arrivé ce... heures ; les autres détat ... attendus dans la soirée ...

On s'occupe de la for... gade à l'effectif de 4,00... rait placée sous le ... général de Trentinian.

Guérison de la rage

M. le docteur Denis Dumont, chirurgien à l'hôpital de Caën, vient de soumettre à l'académie de médecine une importante découverte.

On savait que les sueurs portées à un degré extrême pouvaient éliminer le virus rabique.

Un berger de 58 ans, ayant été mordu dans la commune de Fengerolles (Calvados) le 16 avril dernier, s'était vu en proie le 22 mai, aux horribles crises causées par cette maladie effrayante.

M. le docteur Dumont eut l'heureuse idée de favoriser les sueurs et la salivation du malade.

Trois injections cutanées chacune de 10 centigrammes de *Chlorydrate de pilocarpine* furent pratiquées dans l'intervalle d'un jour et amenèrent le résultat désiré : les sueurs profuses, la salivation intense apparurent.

Le traitement fut continué pendant 4 à 5 jours et durant cet intervalle, les crises s'affaiblirent, devinrent moins fréquentes et enfin disparurent complétement ; le malade était guéri. La pilocarpine, *alcaloïde* du *jaborandt*, plante de la famille des myrthacées, a déjà été employée avec succès par M. Dartigues, de Fujol, (Gironde).

Avis à nos médecins.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant

NAISSANCES.

Bordoni, François-Louis. — Gigli, Eugénie. — Reginensi, Marie-Jeanne. — De Suzzoni, Jean-Noël-Raphaël. — Lucchesini, Ferdinand.

DÉCÉS.

Cardoni, Marie-Anne, 50 ans, de Piedipartino.
Marchetti, Marie, célibataire, 21 ans, de Zalana.
Nardilli, Catherine, 2 ans et 6 mois, de Bastia.

Bourse de Paris

	22 juillet	24 juillet
Rente 3 p. 0/0	80,95	81,05
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,20	81,40
— 4 1/2 p. 0/0	110,80	111,25
— 5 p. 0/0	114,95	114,90

Le volume intitulé, « *Les Egyptes* » *de l'Histoire Universelle* de M. Marius Fontane, vient de paraître chez l'éditeur Lemerre : l'ancienne terre Pharaonique, avec ses deux grandes divisions (Sud et Nord), renait tout entière sous la plume nette et vivante de M. Marius Fontane. Ce n'est pas seulement la vie militaire et religieuse du vieux peuple que l'on retrouvera dans ces pages, mais encore [illegible] cette plaet narrée avec un grand relief en France le fonctionnalière, ses arts ne dont les rangs ont été et sont encore malheureusement ouverts à une masse de nullités. — Ce volume annoté [illegible] de

Quoi qu'il en soit, et en attendant modifications reconnues indispensables à la législation actuellement en vigueur, qu'il nous soit permis, sans avoir la prétention de donner un conseil à qui ce soit, de dire comment nous voudrions voir fonctionner notre administration départementale. Les affaires soumises à la haute appréciation d'un préfet ne sont pas toujours parfaitement instruites. De là des retards inévitables, surtout quand on se trouve en présence d'intérêts opposés. Les réclamations qui émanent de particuliers donnent souvent lieu à des rapports contradictoires.

De là aussi des difficultés sérieuses pour juger en connaissance de cause.

Le Journal des Mères

On a souvent essayé d'écrire des livres et de faire des journaux pour la jeunesse ; mais, le plus souvent, ces publications n'atteignent pas le but poursuivi. Tantôt on se lance dans les contes bleus qui troublent l'esprit en faussant l'imagination ; tantôt on parle une langue qui n'est pas la bonne, pour raconter une histoire qui n'est pas la vraie. La mémoire des enfants se meuble ainsi de notions fausses et il faut ensuite mettre plus de temps à corriger ces erreurs qu'on n'en a mis à les provoquer.

Ce préambule nous amène à dire que nous avons enfin sous les yeux un journal qui réalise le meilleur programme : il s'agit du *Journal des Mères*.

Nous n'insisterons pas sur les encouragements qu'il reçoit chaque jour, médailles et diplômes d'honneur, pour le maintenir dans la bonne voie. Les sociétés et les ministères ont à cœur de lui donner leur appui moral.

Il comprend 16 pages de texte, grand format, avec couverture de luxe et magnifiques illustrations ; il s'adresse particulièrement aux jeunes filles de 9 à 16 ans. Sous une forme à la fois amusante et pittoresque, il les entretient des choses du jour avec des causeries et des nouvelles entremêlées. La part est faite à tout, depuis les conseils aux mères jusqu'aux ajustements de leurs bébés. En un mot, c'est une œuvre complète ; et nous ne saurions mieux faire que de la recommander chaleureusement.

L'intelligente directrice, Mme Anne Eyre, apporte des améliorations incessantes à cette création qui lui fait honneur.

Un mot encore : *Le Journal des Mères* paraît deux fois par mois. — Prix 12 fr. par an — 7 fr. pour 6 mois.

Un numéro spécimen est envoyé en fait la demande par lettre affranchie. S'adresser au bureau du Journal, 28, rue Saint-Georges Paris.

ALIMENTATION DES ENFANTS

On lit dans le journal la *Santé publique* :

« Les médecins ont, avec raison, « appelé de tout temps l'attention « des mères sur *l'alimentation des « enfants* ; car si une bonne nutri- « tion développe leurs forces et amé- « liore leur santé, il est évident auss- « que l'usage d'aliments peu en rap- « port avec la faiblesse de leur es- « tomac produit une digestion im- « parfaite, entrave leur croissance, « et les dispose au *rachitisme* ou « autres *maladies* communes au « jeune âge. — De célèbres doc- « teurs, membres de l'Académie de « Médecine, conseillent, avec *beau- « coup de succès*, un aliment forti- « fiant, aussi nourrissant que facile « à digérer, et qui méritent à juste « titre la réputation qu'il a acquise : « c'est le *Racahout des Arabes* pré- « paré depuis longtemps par M. De- « langrenier, 53, *rue Vivienne*, Pa- « ris, qui en a établi des dépôts « dans toutes les villes.

« Cet aliment aussi léger qu'a- « gréable. *facilement assimilé* par « l'estomac des plus jeunes enfants, « réussit très bien quand on veut « les sevrer ; il peut être donné mê- « me pendant l'allaitement, lorsque « le lait de la mère n'est pes suf- « fisant. »

Recommander en cette saison de *rhumes, grippes* et *bronchites*, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, c'est partager l'opinion de celèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, pharmacien-chimiste. DÉPOT dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons*)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

Monsieur. — Je vous serai fort obligé de bien vouloir publier la présente lettre.

Frappé d'une longue maladie, j'eus recours à plusieurs médecins ; mais aucun ne put me guérir ; tous attestaient que j'étais incurable. Sur le conseil d'amis j'écrivis au profr ALBERTO, fils de feu profr G. PAGLIANO, *à Florence, maison du Théâtre Pagliano*, qui m'envoya aussitôt dix boîtes de son précieux sirop en poudre. Je suivis aussitôt le traitement prescrit, et je suis actuellement en parfaite santé. Je me vois obligé de donner, par cette lettre, une attestation publique de ma reconnaissance envers le professeur émérite qui m'a sauvé la vie.

ARTHUR DE CHAMP, *Architecte mécanicien.*

Avis important

Je sais que quelques falsificateurs se prévalant de la mort de l'illustre et professeur *Ginolamo*, voudraient se faire passer pour les professeurs de la recette du *Sirop Pagliano*, régénérateur du sang : rien de plus faux.

Des insinuations de cette nature, propres à faire naître la défiance dans le public, doivent être rejetées, avec mépris par tout honnête homme.

Il est maintenant de mon devoir d'assurer le public que je suis seul possesseur de *l'Ordonnance du véritable Sirop Pagliano, Régénérateur du sang*, le seul et unique breveté en Italie, en France et en Autriche que le *Sirop* qui est vendu par tres sous ce même nom est f fait ignoblement, ceux donc lent faire acquisition de (auquel des milliers et d personnes doivent la vie vrement de la santé) doi ser à moi : Professeur G. PAGLIANO, *Théâtre Florence*,

Guérison DE LA PHTHISIE PULM et de la bronchite chronique : t nouveau, brochure in-8 de 4 13e édition par le Dr Jules Paris. Franco 1,50 chez DR. libraire éditeur, place de l'Ec decines, Paris.

Imprimerie et Librairie Ollagnier

L'un des rédacteurs, gérant, MATTHIEU OLLAGNIER

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Double. — Orfèvrerie argent et Métal blanc de 1re Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables pour toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

rie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

nos **MATTEI** **BASTIA** (Corse) **Tabacs, Cigares**

le systè... Marque de Fabrique du Pays et Havane

leurs bouche... eux à faire pa... arrêtés municipa...

Les étrangers — l'on use de si peu de l'alimentation principa... surtout qu'il en coûter... MM. les bouchers de faire...

L'entrepreneur du balaya... sans tenir compte des plaintes... Aussi sommes-nous obligés de la troisième fois la même réclam...

Pourquoi continuer à entass... rues Napoléon et de la banque tou... quartier, et les y laisser jusqu'à n... Il n'est pas de pires sourds, il est ne veulent pas entendre : nos édile... des pires.

Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
Virginie plu... sieurs qual. Kentucky ...ison Coun... ...ve cavalle ...ounette ...vant ...bois	Maryland 100 gram. Levant 50 gr. Arabe 50 gr. Suisse 50 gr. Exportat. 1re id. 2me Qual. de Paris. Sedleaff Debri de la Regie — Tabacs de la Regie	Maryland Levant Arabe Suisse Exportat. 1re id. 2ms Qual. de Paris. Sedleaff Débris Scaferlati.	Extra-fins Fins Bandes dorées Façon ajacc. Havane gran. id. courts. Courants Ordinaires Bouts du nègre Tordus ord. id. fins Longs (fantaisie)	Trabucos or. id d'Alexan Utrecth Entractos Malakoff Cabinet Flor fina Elartista fu- n ur Cruz ô venera Supérb Teresita Representation El Colombate de la Havane — Cigares suiss.	De dames Java Sultanes Virginie ver. id blanches Ordin. jaunes id. rosée id. 40 sigar. Illustrées Cigares-Cigarettes — Cigarettes de la Regie	1re qualité 2e id. 1re qualité à la rose. 2e id. sans. — Tabacs à priser de la Régie — GROS DÉTAIL

00188

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGERIE, 22 » » 11,50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° 199 — SAMEDI 29 JUILLET 1882
Saint Pantaléon, mort à Nicomédie en 303.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr — Réel., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25

TOMBOLA

autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882

500,000 Billets seulement

Gros lot : **25.000** Francs

116 lots de 5,000, 1,000, 500 et 100 francs

PRIX DU BILLET . UN FRANC

Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie AGNIERA. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

La vente des billets sera close le 29 juillet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 26° 27 1/2.
Hauteur barométrique, 762.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,001.
Vent, à 8 h. m. S-E. faible. — à 3 h. s. S-E. faible
Etat du ciel, peu nuageux.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

Beau temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 26 juillet, 4 h. 30 s.

Les Commissaires de police.

M. Goblet, ministre de l'intérieur, a entendu MM. Laroze et Ringuier, députés, qui demandaient que les commissaires de police de province fussent, au point de vue des pensions, classés dans le service actif.

Le ministre de l'intérieur, qui est favorable à ces modifications dans les pensions de retraite des commissaires de police, s'entendra avec M. Léon Say sur les moyens de les mettre à exécution.

Les indemnisés d'Haïti.

Après entente avec M. de Freycinet, le gouvernement Haïtien vient d'accorder des indemnités à plusieurs commerçants français ruinés à la suite des évènements d'Haïti.

Conférences en province.

M. Mayol de Luppé, le rédacteur démissionnaire de l'*Union*, va faire en province des conférences sur la liberté des pères de famille.

Madame Sarret de Vaurs.

L'empereur de Russie a voulu reconnaître les soins que Madame Sarret de Vaurs, née à Paris, avait donnés à son père. Un secrétaire de l'ambassade lui a remis chez elle, avenue de Breteuil, la décoration créée en Russie pour les femmes qui ont passé les examens de médecine. Dans cette décoration, les attributs de la médecine se joignent aux armes moscovites.

Le fusil Liew.

Le général Billot a fait essayer le fusil Liew, qui est en usage dans plusieurs régiments prussiens.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE

Sous des régimes antérieurs on a souvent dit, on a même décrété que s'il était facile de gouverner de loin, l'expérience avait démontré qu'on ne pouvait bien administrer que de près. On avait même paru entrer dans une voie de décentralisation, en facilitant sur les lieux mêmes la solution de certaines questions administratives. On recommandait principalement aux préfets des départements de se mettre aussi souvent que possible en contact avec les populations, d'étudier leurs besoins, écouter leurs plaintes, faire cesser les conflits, et imprimer ainsi à tous les services confiés à la garde des représentants du gouvernement une marche régulière de nature à produire les résultats les plus avantageux.

La recommandation à laquelle nous faisons allusion est restée même à l'époque actuelle à l'état de lettre morte dans notre pays. Qui oserait cependant en contester l'utilité ?

Les devoirs qui incombent à un préfet sont incontestablement considérables, trop considérables peut-être, surtout avec les changements qui se produisent trop fréquemment dans le haut personnel. Ils diminueront sans doute avec le temps lorsque notre parlement adoptera définitivement un système de décentralisation abandonnant aux communes la gestion de leurs affaires, ne réservant à leur égard la tutelle supérieure de l'État que des cas exceptionnels ; permettant d'un autre côté aux chefs des divers services de se mouvoir librement et sous leur responsabilité dans le cercle de leurs attributions, en dehors de l'action préfectorale.

Peut-être un jour, que nous désirons mais que nous croyons éloigné, parce que nous ne nous faisons pas illusion, le département pourra-t-il s'administrer lui-même. Dans nos conseils municipaux on trouve souvent des citoyens capables de bien gérer les affaires des communes. Pourquoi ne rencontrerait-on pas, au sein de nos conseils généraux, des hommes à élire, pour leur confier pendant une période déterminée l'exercice des fonctions préfectorales ?

Cette réforme éminemment démocratique, que la Chambre actuelle des Députés, issue du suffrage uninominal, n'osera jamais entreprendre, hatons-nous de le dire, aurait aussi pour résultat de porter un certain remède à cette plaie qu'on appelle en France le fonctionnarisme dont les rangs ont été et sont encore malheureusement ouverts à une masse de nullités.

Quoi qu'il en soit, et en attendant des modifications reconnues indispensables à la législation actuellement en vigueur, qu'il nous soit permis, sans avoir la prétention de donner un conseil à qui que ce soit, de dire comment nous voudrions voir fonctionner notre administration départementale. Les affaires soumises à sa haute appréciation d'un préfet ne sont pas toujours parfaitement instruites. De là des retards inévitables, surtout qu'on se trouve en présence d'intérêts opposés. Les réclamations qui émanent de particuliers donnent souvent lieu à des rapports contradictoires.

De là aussi des difficultés sérieuses pour juger en connaissance de cause.

…ants du gouvernement dans …e l'année, et aussi souvent …s s'éloignaient un peu du chef-…s venaient s'établir pendant quel-…urs dans les localités où leur pré-…pourrait être nécessaire, s'ils en-…ent les parties intéressées, si quel-…uefois, après avoir écouté les uns et les …utres, agents de l'autorité et simples par-…culiers, ils étaient obligés, dans leur sa-…esse, de donner raison au plus modeste …es administrés, quel prestige ne tarde-…aient-ils pas à acquérir sur l'esprit des …opulations, car en même temps qu'ils …endraient bonne et impartiale justice, …s trouveraient le moyen de s'enquérir …es besoins des localités, et ils applani-…aient immédiatement une foule de diffi-…ultés qui donnent lieu à une correspon-…ance infinie, accumulant ainsi un arriéré …ont la solution laisse parfois à désirer? …ombien aussi la présence du représen-…t du gouvernement n'imprimerait-elle …as un frein salutaire à ceux des agents …e l'administration qui pourraient être …entés de s'écarter de leurs devoirs? Voilà, …ns avoir besoin d'autres exemples, …omment nous entendons le contrôle …préfectoral; voilà comment nous vou-…rions qu'il fût exercé dans l'intérêt gé-…éral, et comme voie de conséquence un …préfet se contrôlerait lui-même, car il ne …rderait pas à se convaincre que plus …une fois des dossiers importants sont …estinés à son insu à dormir dans les …artons de ses propres bureaux.

Chronique ajaccienne

…insi que le *Petit Bastiais* l'avait annoncé, il y a …eu, M. Aristide Demangeat, le nouveau pré-…de la Corse, est arrivé à Ajaccio, mercredi der-…anir le paquebot de la compagnie Transatlanti-…a été reçu, à son débarquement, par le …el administratif de la préfecture, MM. Chiappe …ti, adjoints municipaux, et quelques membres …pu…

…les …possi… …de… …M. le… …pas… …rin… …tou… …respon… …n'a pas… …M. … …du tout… …M. Bi… …peu… …peu… …dev… …l'hi… …com… …pagnement, le malheureux cheval roulait dans un …28… …ravin qui bordait la route du côté opposé. Quant …d'ar… …risonnier, il fut enlevé et emporté comme un …que… …ant par le silencieux Claude qui le déposa dans la …beau… …une où Zéphyr était remisé sous la garde de Li-…et… …xte.

Si … L'homme les suivit de près; avec la corde dont il …ve… …était servi pour arrêter le bidet dans sa course, il …et… …enait de faire un nœud coulant dont la destination …à … …laissait aucun doute à l'officier, auquel d'ailleurs …me… …préparatifs révélaient le nom de celui entre les …rai… …ains de qui il était tombé.

…Fle…

du conseil de la commune. M. Demangeat s'est aussitôt annoncé comme l'ami de M. Schnerb, et nous ne pouvons que le féliciter d'avoir indiqué, dès le début, le souvenir d'un écrivain distingué, d'un esprit fin et délicat, prompt à s'assimiler les idées qui jusque-là lui avaient été le plus étrangères. M. Schnerb nous a été enlevé à l'improviste, parce ce qu'il avait secoué le joug qu'on avait tout d'abord imposé à son inexpérience des affaires de ce pays. Nous espérons que celui de ses successeurs qui se recommande de son amitié fera exécuter les ordres du Gouvernement et ne sera pas le serviteur docile d'une petite coterie qui prétend personnifier à elle seule la République, et dont les agissements et les dénonciations ont rappelé les plus mauvais jours de l'empire.

Samedi matin, à dix heures, M. Demangeat a reçu les fonctionnaires de tous ordres qu'un strict devoir de politesse, autant que le décret de messidor, avait réunis à la préfecture. Il a produit sur eux la plus heureuse impression. Il a dépassé l'âge de la première jeunesse, ce qui est déjà une garantie de modération et d'impartialité. Sa rondeur toute militaire, car M. Demangeat a été officier de cavalerie avant d'entrer dans l'administration, prévient en sa faveur, et la franchise de son langage qui n'ont point embarrassé les lieux communs usités en pareille circonstance, a paru refléter la loyauté de son caractère.

Le préfet est marié et a deux charmants enfants. L'hôtel de la préfecture avait besoin de cet appoint de moralité qui a manqué à bon nombre de ses prédécesseurs. Souhaiter aux jeunes bébés de pouvoir croquer à leur aise les oranges de l'hiver et les cerises de leur nouveau jardin au printemps de l'année prochaine, c'est désirer que leur père fasse ici un long séjour, qu'il s'initie aux intérêts généraux du pays, sans négliger les intérêts particuliers quand ils seront réellement recommandables. Il aura beaucoup à faire pour calmer de vieilles et légitimes rancunes, pour attirer à la République ceux qui y seraient venus depuis longtemps s'ils n'en avaient pas été repoussés par d'idiotes et de cruelles persécutions. Mais quand on a mené bravement son escadron à l'ennemi, il n'est pas d'obstacle qu'on n'ait la ferme volonté de vaincre. Nous savons que M. Demangeat est animé des meilleures intentions: nous lui souhaitons donc de ne pas boire *l'acqua di San Bastiano*. C'est un proverbe ajaccien que lui expliqueront ceux qui ne veulent pas le tromper.

***

Hier, dimanche, la fanfare municipale a eu la gracieuse inspiration de transporter ses pupitres de la place du diamant dans la cour d'honneur de la préfecture, et elle a donné une sérénade à M. Demangeat. Pendant plus d'une heure la circulation était presque interrompue sur le Cours Napoléon, tant était compacte la foule des auditeurs qui n'a ménagé ses applaudissements ni aux artistes, ni au préfet quand celui-ci s'est avancé sur le perron pour les remercier. Après avoir complimenté MM. Alata et Vaschetti, le sous-chef, de l'habileté des musiciens auxquels il a offert des rafraîchissements — et Dieu sait s'ils étaient nécessaires par la chaleur tropicale dont nous sommes accablés — il s'est enquis avec une sollicitude marquée des besoins de notre fanfare, s'est entretenu avec ces jeunes gens des statuts de la société qu'ils viennent de fonder, leur a promis tout son concours et, enfin de leur en donner une preuve immédiate, il a demandé à être inscrit le premier sur la liste des membres honoraires. C'est un encouragement de bon augure, non seulement pour la musique municipale d'Ajaccio, mais encore pour les associations de toute nature qu'il serait désirable de voir se multiplier dans notre département.

***

M. Margeride, ingénieur en chef du service ordinaire des ponts-et-chaussées, dont nous avions annoncé la nomination il y a quelques temps déjà, est débarqué samedi à Ajaccio et a immédiatement pris possession de ses nouvelles fonctions. Les lettres que nous avons reçues de Constantine témoignent des regrets que son départ a causés aux employés placés sous ses ordres, et sont pour nous un sûr garant que les agents de son service en Corse ne tarderont pas à apprécier les rares qualités de leur nouveau chef, et surtout l'exquise affabilité de son caractère.

Ch. G.

Ephémérides Corses

27 juillet 1739. — Le général de Maillebois, poursuivant ses opérations militaires contre ses adversaires de Talavo et de Scopamene, établit son camp à Bocognano, d'où le lendemain il fit avancer sur Bastelica 350 hommes, sous les ordres du colonel d'Haussonville, pour attaquer le …ève de Talavo, éloignée de ce village de cinq m…es.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

(Reproduction interdite.)

N° 5.

LES …GNONS DU DÉSESPOIR

PAR

MAXIME GIRAILLE

Son agresseur fit un signe au géant qui l'accompagnait, et quelques instants après, dépouillé de son …, le malheureux cheval roulait dans un ravin qui bordait la route du côté opposé. Quant …risonnier, il fut enlevé et emporté comme un …ant par le silencieux Claude qui le déposa dans la …ne où Zéphyr était remisé sous la garde de Li…xte.

L'homme les suivit de près; avec la corde dont il s'était servi pour arrêter le bidet dans sa course, il venait de faire un nœud coulant dont la destination ne laissait aucun doute à l'officier, auquel d'ailleurs les préparatifs révélaient le nom de celui entre les mains de qui il était tombé.

L'Etrangleur, ainsi désigné par suite de sa sinistre spécialité, avait, dans toute la contrée, une réputation de courage, de force, et aussi de férocité qui faisait pâlir les plus braves. L'officier n'en continua pas moins à garder l'attitude indifférente et dédaigneuse qu'il affectait depuis qu'il avait été mis hors d'état de se défendre.

— Dites un *Pater* et un *Ave*, exclama brusquement l'Etrangleur.

— Fais ton office, bourreau; le plus tôt sera le mieux, répondit sa victime.

— Père, interrompit Linette, voyez donc ce que Zéphyr porte à la queue!

L'Etrangleur tourna machinalement le regard vers l'objet indiqué que l'enfant éclairait de sa lampe. Mais à peine l'eût-il considéré qu'il lâcha la corde, joignit les mains et enfin partit d'un sonore éclat de rire.

— Eh bien! vous, l'officier, vous pouvez brûler un gros cierge à Notre-Dame des Neiges (l'Etrangleur se découvrit dévotement); l'enfant n'est pas mort, et il vous a joliment berné; brave garçon, va! enfin, votre vie est sauvée!

Et comme le lieutenant le regardait d'un air surpris:

— Ah! vous ne comprenez pas! Au fait, c'est assez drôle, et je vais vous expliquer. Il paraît que vous gêniez José, et qu'il avait besoin de vous dépister; il a alors coupé cette branche de houx épineux qu'il a attachée à la queue du cheval, et Zéphyr a filé comme s'il avait un paquet d'éperons au..... et vous avez dans la nuit, poursuivi un cheval sans cavalier. Entendez-vous? Ah! Ah!

L'Etrangleur reprit son rire qu'accompagnait celui de Linette; l'idiot voyant ces signes non équivoques de joie, grognait de satisfaction: l'officier devenait sombre. La pensée du danger auquel il échappait ne suffisait pas à le consoler d'avoir été ainsi joué. L'Etrangleur poursuivit:

— A cette heure, mon officier, vous règlerez la chose avec le Grand Chef. Quant à moi, l'enfant étant vivant, je n'ai rien à réclamer.

— Vous allez me délier? interrogea le prisonnier.

— Nenni, messire, répondit l'Etrangleur qui était décidément dans un accès de jovialité; soyez assuré que vous serez commodément transporté, ajouta-t-il en désignant l'hercule.

La petite bande s'éloigna, et sa marche fut bientôt pressée par l'Etrangleur, car on entendait, dans le lointain, sur la route, la marche d'une troupe à cheval, et les étoiles commençaient à pâlir: une teinte claire bordait déjà l'horizon. On atteignit un fourré épais, dans lequel le guide s'engagea; bientôt l'obscurité augmenta; le prisonnier sentit que l'on descendait, et le bruit des pas indiqua un terrain … près dallé.

(La suite à demain.)

00189

Cour d'appel de Bastia

(1re Chambre Civile)

CLASSEMENT DU 26 JUILLET 1882.

Affaires classées pour les audiences des 31 juillet, 1er et 2 août 1882.

A Conclure

1. Peraldi,	c.	Leca.
2. Simoni,	c.	Giordani.

A Plaider

1. Orsini,	c.	Gabrielli.
2. Montecattini,	c.	Bertoncini.
3. Durcoyer,	c.	Zattaro.
4. Pranetti,	c.	Biaggi.
5. Trani,	c.	Hausser.
6. Graziani,	c.	Bagnoli.

Pour le 2 août

7. Lanzi,	c.	Feitelnger.

Bulletin financier

Paris, le 23 juillet 1882.

La grande discussion du budget s'ouvre aujourd'hui, elle ne laisse pas que de préoccuper la spéculation. Les nouvelles d'Egypte sont de plus en plus mauvaises, on conçoit que la Bourse de ce jour soit très agitée, la baisse s'accentue donc dès l'ouverture.

Les valeurs des Sociétés de crédit sont en recul sensible sur la veille.

La Banque de France après avoir ouvert à 5375 descend à 5360.

Le Crédit Foncier est ferme; les cours de 1455 et 1460 sont établis très solidement et provoquent des achats nombreux. Les obligations 4 0/0 Communales sont très demandées, on considère que ce n'est que dans ces valeurs qu'on rencontre, à la fois sécurité et bon revenu.

Le marché des actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies est ferme, ce sont des titres d'avenir que les capitalistes ont intérêt à s'assurer dès maintenant.

La Société Française Financière est demandée à 530.

Les valeurs industrielles ressentent un peu les effets de la mauvaise tenue de la place. Le Suez est offert à 2570. Le Panama est bien tenu à 545.

Quant à nos chemins de fer, ils demeurent calmes mais fermes.

Lyon 1657,50. — Orléans 1323.

Loterie de l'Orphelinat des Arts

Liste des numéros gagnants

21.297	147.776	159.203	149.173	64.560
71.993	157.771	131.713	109.170	120.097	17.044
34.041	113.590	166.986	136.447	11.963	177.433
49.433	112.418.	43.241	158 875	40.579	9.361
142.719	99.764	53.185	51.616	68,382	58.595
145.280	152.801	93.376	149.265	64.779	60.987
29,775	159.925	13.768	170.214	182.807	126.217
156.294	137.166	83.166	48.961	192.757	61.077
130.675	87.621	171.226	67.684	54.007	56.713
63.991	23.965	54.647	181.879	43.621	53.353
32.095	35.271	164.601	46.380	189.576	110.360
119.389	12.139	135.038	185.637	157.283	53.012
96.732	37.077	176.557	189.565	144.646	46.304
21.807	46.195	169.138	31.846	70.901	59.596
194.908.	17.078	168.624.	80.899	16.929
54.184	18.384	125.665	169.985	169.777	28.355
44.135	151.483	94.924	121.460	32.668	106.539
93.053	34.349	67.512	163.424	108.197	15.430
134.406	156.986	179.710	171.453	143.720
1.290	98.689	10.133	6.536	116.815	80.358
90.404	193.388	26.399	117.761	141.445	59.003
6.852	14.035	106.433	136.885	109.616	159.969
113.702	46.108	144.738	44.741	92.177	3.809
113.283.	12.135	68.748	151.026	29.711
193.982	116.645	58.890	162.209	147.722
137.466	161.894	25.895	121.032	13.574	137.242
39.508	127.809	143.698	171.929	1.377	193.619
51.548	194.880	80.089	119.836	46.099
29.342	62.557	29.851	19.959	26.018	107.905
84.707	91.873	80.562	90.317	178.846

(La suite au prochain numéro.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Mercredi, 26 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance d'hier, lu par M. Riotteau, l'un des secrétaires, est adopté.

Le président annonce qu'il a été déposé sur le bureau deux propositions de loi qui seront imprimées et distribuées.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget de 1883.

M. Léon Say continue l'exposé de son système financier. Il s'attache spécialement à répondre aux critiques portées à la tribune par M. Allain-Targé, et établit la sincérité de ses espérances.

Le ministre des finances n'ayant terminé son discours que très tard, la suite de la discussion est renvoyée à demain.

Les crédits pour l'Egypte.

La commission chargée d'examiner la nouvelle demande de crédits présentée par M. le Ministre de la marine pour l'envoi d'un corps de débarquement en Egypte a tenu une longue séance, pendant laquelle la discussion a été très-vive.

Enfin la demande du ministre a été rejetée par 5 voix et 6 abstentions.

La nouvelle de cette décision a causé une grande agitation dans les couloirs de la Chambre. On a parlé un instant de la démission de l'amiral Jauréguiberry.

Nouvelles d'Egypte

Port-Saïd, 25 juillet. — Les nouvelles arrivées de l'intérieur constatent que les Européens, et surtout des religieux, qui ont demandé aide et protection à Arabi, ont été bien accueillis; Arabi a même fait organiser des trains spéciaux pour faciliter leur départ.

Alexandrie, 25. — Les rapports parvenus au Khédive disent que les vagabonds qui avaient été chassés de cette ville s'étaient dirigés sur le Caire et voulaient livrer la ville au pillage et au feu.

On évalue à 50,000 hommes l'effectif des troupes égyptiennes. Les Anglais ont brisé les fils télégraphiques entre l'Egypte et Constantinople.

— Le Khédive a nommé Omarlufti ministre de la guerre.

— A la Conférence Saïd-Pacha a déclaré que la Porte avait décidé d'envoyer des troupes en Egypte.

— Les marins allemands ont débarqué à Port-Saïd.

Les Préparatifs à Toulon

Toulon, 26 juillet, 10 h. 20 s.

Les bataillons du 1er régiment d'infanterie de marine sont arrivés: il a été formé un régiment de marche sous les ordres du colonel Bégin; l'embarquement a eu lieu sur l'*Annamite* et le *Mytho* avec la 7e batterie d'artillerie de marine.

La *Revanche* et l'*Héroïne*, destinées à former la première division de l'escadre de réserve, partiront prochainement.

Des compagnies du 2e régiment du génie et une section d'ouvriers sont attendues de Montpellier.

Le 2e régiment d'infanterie de marine a reçu l'ordre de départ: il se forme sous le commandement du colonel Sermin.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 27 Juillet 1882, de 8 à 9 heures

1.	Le Bandit, allegro.	Coard.
2.	Neige et Volcan, valse.	J. Klein.
3.	Le Droit du Seigneur, ouv.	Adam.
4.	Fragment de Robert le Diable,	Meyerbeer
5.	Moisson de Roses, mazurka	Rebafat.

Bourse de Paris

	24 juillet	25 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,65	80,90
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,40	81,20
— 4 1/2 p. 0/0	111,25	111,25
— 5 p. 0/0	114,90	114,70

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant

NAISSANCES.

Bonavita, Angèle. — Pruneta, Jean-Sylvestre, Pruneta, Antoine, enfants jumeaux. — Mattei, Caroline-Thérèse-Désirée. — Delpino, Jean-Baptiste-Joachim Joseph. — Troglia, Joséphine.

DÉCÈS. — Néant

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Calzarello, brick-goëlette français Charles-Eugénie, cap. Dévoti, charbon.

SORTIES.

Pour Calzarello, Gondole italienne Francesca, patron Delsanto, lest.

Pour Nice, vapeur français Marie-Louise, capit. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

Pour Macinaggio, Gondole française Ste-Marie, patron Rogliano, lest.

Pour Marseille, Tartane française Benedetta, cap. Paoli, charbon, (relâche.)

Pour Madeleine, vapeur italien Lombardia, capit. Barbieri, dépêches, passagers, diverses.

Pour Livourne, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

Pour Livourne, vapeur français comte-Baciocchi, cap. Lota, passagers, diverses.

Pour Naples, Felouque italienne Purificazione, patron di Lica, agrès de pêche.

Pour Macinaggio, français Sainte-Marie, capit. Rogliano, lest.

Pour Roccapina, brick-goëlette française Hypolite-Marie, cap. Lota, lest.

Pour Cagliari, brick-goëlette italien Guiseppina, cap. Buni, lest.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère: Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres: on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

RENTES viagères, à 50 ans, 10 0/0, à 60 ans, 15 0/0 ; à 70 ans, 20 0/0 ; à 80 ans, 25 0/0 ; à 90 ans, 0 0/0. Credit Financier, 134, rue de Rivoli, Paris.

SERVICE VICINAL

Commune de Taglio Isolaccio

République Française

Préfecture de la Corse

Chemin de grande communication n.° 4, du pont de Capitello à Cervione

Avertissement au sujet d'une enquête ouverte sur un projet d'expropriation pour cause d'utilité publique

Nous, préfet du département de la Corse,

Faisons connaître que, conformément à l'article 6 de la loi du 3 mai 1841, le plan parcellaire des terrains dont la cession paraît nécessaire à l'établissement du chemin de grande communication No 11, partie comprise entre la route départementale No 4 et le profil 102, au lieu dit *Calatojo*, et l'état indicatif des noms de chaque propriétaire, tels qu'ils sont inscrits à la matrice cadastrale, resteront déposés pendant huit jours, à partir du 27 juillet 1882 à la mairie de Taglio-Isolaccio, où les parties intéressées pourront en prendre connaissance, et présenter, s'il y a lieu, verbalement ou par écrit, leurs déclarations et réclamations qui seront recueillies dans un procès-verbal ouvert à cet effet.

Fait en l'Hôtel de la préfecture, à Ajaccio, le 20 juillet 1882.

Pour le Préfet de la Corse,
Le Secrétaire Général,
A. DETAPE.

LEÇONS DE PIANO
ET DE MUSIQUE VOCALE.

Mlle ÉLISABETH LAVOUTE
Professeur

Informe les personnes musiciennes qu'un beau choix de musique se trouvera aussi dans son cabinet de Leçons, 1, rue de l'Intendance, Bastia.

1 franc la leçon d'une heure.

Dque MATTEI Aîné
rue Napoléon, 22, Bastia

Farine Tuzelle Mey, la balle de 122 k., 500 gr. . . . . fr.	59,00
Cos extra, Paul fils aîné	44,50-45
— Novella Champsaur	44,50
— Ste-Colombe. .	43,50
Cos courant.	41,50-42
Minot d'Italie, 1re qualité en balle de 100 k. .	41,50 à 42,00
Minot d'Italie, 2e qualité en balle de 100 k. .	40,00
Sucre raffiné en pains (St-Louis et Méditerranée), 100 kilos.	101-101,50
Sucre raffiné scié en caisses.	112-50-113
— pilé extra	103,50-104,50
— batardes, françaises	81-87
— vergeoises anglaises . .	79-86
Savon rosé Cyrnos, (par caisses) le 100 kilos	49,50
Riz glacé AA, F. Franchini, en balles de 100 kilos	45,00
Riz glacé A, —	41,50-42
Rison 6 étoiles en b de 100 k.	39,50-40
Café Moka, trié —	3,80
— Ceylan vert —	3,00-3,20
— Porto Rico vert —	2,80-2,90
— Guayra, vert —	2,40-2,60

Le volume intitulé, « *Les Egyptes,* » *de l'Histoire Universelle* de M. Marius Fontane, vient de paraître chez l'éditeur Emerre : l'ancienne terre Pharaonique, avec ses deux grandes divisions (Sud et Nord), renait tout entière sous la plume nette et vivante de M. Marius Fontane. Ce n'est pas seulement la vie militaire et religieuse du vieux peuple que l'on retrouvera dans ces pages, mais encore, en tous ses détails, et narrée avec un grand charme, sa vie intime et familière, ses arts, sa religion, ses prêtres et ses dieux. Ce volume, avec ses cartes et index si curieusement annoté, est un de ceux qui marqueront le plus dans l'œuvre de M. Marius Fontane.

Avis

Chez M. SERVETTI, confiseur, successeur de Vme Valery, boulevard Paoli, N° 21.

Tous les soirs, glaces assorties.

Déjeûner des Dames
ET DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le chocolat, souvent *si difficile* à digérer, et le café au lait, dont les *effets débilitants* sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le RACAHOUT de DELANGRENIER, aliment aussi léger qu'agréable, *possédant* les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. DÉPOT dans chaque ville. (*Se méfier des contrefaçons.*)

CONTRE les *Rumes*, Grippe, *Bronchites*, irritations de *Poitrine* et de la Gorge, le SIROP et la PATE pectorale de NAFÉ de DELANGRENIER possèdent une *efficacité certaine*, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine : sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans danger aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

BASTIA. — N. 6, **Rue des Terrasses**, N. 6. — BASTIA

Au dépôt dirigé par AUGUSTE GALLO, vente à prix réduit de toutes ses Eaux minérales naturelles, françaises, et étrangères.

Par suite de l'importance de la vente, les approvisionnements sont renouvelée chaque 8 ou 15 jours, et les Eaux ne peuvent subir aucune altération.

Adresser les lettres et commandes à M. A. GALLO, représentant de comerce.

AMARA-BLANQUI

Apéritif essentiellement tonique et très agréable,

A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Etendu d'eau l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.

L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse, et chez Messieurs les Entrepositaires de Bastia.

Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils. Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Reveils. — Bijouterie Or Argent et Doublé. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de reparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux

levard du Palais

L.-N. MATTEI  **BASTIA** (Corse)

Marque de Fabrique

Tabacs, Cigares

du Pays et Havane

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 du nord	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or.	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
Cognac ord.	id. de la forêt	id. id. café.	id. Nolly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
id. super.	Abs. Fernod	Liqueurs ass.	id. Turin or.	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Soultanes	1re qualité à la rose.
id. fine cham	id. Berger.	id. fines ass.	id. Martini	Champagne (marques diverses)	Ture cavalle	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. extra	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. extra	id. Moët	Savonnette levant	Exportat. 1re	Exportat. 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. Martel	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. Settoni	id. Mousseux	Hongrois	id. 2me	id. 2me	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. id.	id. super.	id. Gabello	Strops assort.	Sillery	Plantador	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id. roses	—
id. id.	id. Saillard	Piperm. Get	id. Blanqui	Vergenay	Brisures de la Régie.	Sedleaff	Sedleaff	Ordinaires	Elartista fu-	id. 10 sigar.	GROS DÉTAIL
id. id.	id. Blanqui	Anisette MB.	Vins de Bord.	Crement bl.		Debri de la Régie	Debris Scaferlati.	Bouts du nègre	n ur	Illustrées	
id. Etourneau	Amara id.	Liqueurs Bl.	id. espagnols	id rose		—		Tordus ord.	Cruz ô venera	Cigares-Cigarettes	
id. Guerin	Amer Picon	id. fines id.	Malaga	Grand Crem.		Tabacs de la Régie		id. fins	Superb	—	
Rhum ord.	id. indien.	The chinois	Madère	—				Longs (fantaisie)	Teresita	Cigarettes de la Regie	
id. super.	Birrh Violet	Chartreuse G	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison centimes l'une					Representacion		
id. Martiniq	Eau de vie	id. Garn. vert	Muscat Fron.						El Colombste de la Havane		
extra	id. id. corse	id. id. 1/2	id Lunel						—		
rsch ord.	id. id. anisee	id. id. jaune	Marsala						Cigares suiss		
Arnaud.	id. id. amère	id. id. 1/2	Chypre								
	id. id tuse	Raspail vrai									

Le Petit Bastiais

00190

5 cent. **JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN** **cent. 5**

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 11.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne repond pas des manuscrits deposes.

7e ANNÉE, N° 461. — VENDREDI, 28 JUILLET 1882
Saint Nazaire, martyr.

Rédaction & Administration
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, reclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoleon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réc!., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

TOMBOLA

Autorisée par Arrêté ministériel du 1er juin 1882

500,000 Billets seulement

Gros lot : **25.000** Francs

116 lots de 5,000, 1,000, 500 et 100 francs

PRIX DU BILLET . UN FRANC

Les billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 45 centimes pour 4 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

La vente des billets sera clôse le 31 juillet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 26° 26° 1/2.
Hauteur barométrique, 762.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,001.
Vent, à 8 h. m. Ouest mod. — à 3 h. s. N-E. faible
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Beau temps.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 27 juillet, 1 h. 40 s.

Les Transports des troupes

Le général Billot vient de faire adresser à M. Laisant, rapporteur de la commission du budget pour le ministère de la guerre, le relevé des transports de troupes effectués en 1881, par chemins de fer, pour des trajets au-dessous de 100 kilomètres.

Les factures de chaque compagnie de chemins de fer accompagnent ces renseignements.

Les Elèves de l'Institut national

Les élèves de l'Institut national conduits par M. Risler, directeur de l'école, et M. Chesnel, secrétaire, sont de retour à Paris après une brillante excursion dans l'Auvergne, la Touraine et le Nivernais. Ils ont été l'objet d'une cordiale réception chez M. Martenot, sénateur de l'Allier.

Les Pensions de retraite

M. Brossard a retiré une proposition modifiant la loi du 18 août 1881, et tendant à améliorer le sort des anciens militaires retraités. Les difficultés budgétaires ne permettent pas de modifier les dispositions de cette loi.

Nominations de fonctionnaires

Plusieurs citoyens français résidant à Bruxelles, parmi lesquels M. Courgeon, ont envoyé à la chambre le projet d'un mode de nomination des fonctionnaires, par une commission permanente choisie dans le parlement.

Cette proposition a été repoussée.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

LA DISTRIBUTION DES PRIX

AU LYCÉE DE BASTIA

La distribution des prix a eu lieu hier matin, à 8 heures et demie, sous la présidence de M. le procureur général Marignan.

Les principales autorités civiles et militaires, les membres du Conseil d'administration, l'administration du lycée et le personnel enseignant avaient pris place sur l'estrade.

La fanfare de la ville a salué l'entrée des autorités par le *Chant de Départ*.

Le discours d'usage a été prononcé par notre érudit concitoyen M. Pierre Lucciana, professeur d'Allemand.

C'est chose, chaque jour, plus difficile que de faire un bon discours de distribution de prix. Tant de personnes s'y sont essayées que les sujets sont devenus rares, qu'il est même malaisé de donner aux sujets déjà traités une forme nouvelle.

M. P. Lucciana a fait un choix des plus heureux. Il nous a parlé de l'histoire de la Corse, en évitant les thèmes connus, et en conviant, — idée parfaitement neuve, — les élèves à chercher dans les archives de famille, dans les vieux chants du village, tout ce qui peut faire revivre d'une manière animée et précise l'image des temps anciens. Partout, en effet, chez les petites comme chez les grandes nations, la littérature populaire a été le reflet, l'écho des évènements sociaux et politiques, des mœurs et des coutumes. A ce titre elle constitue un document précieux pour l'écrivain ; elle lui permet de présenter, au lieu d'une chronologie sèche, un tableau plein de vie sans cesser d'être fidèle. La *Chanson de Roland*, le chant de *Niebelungen* sont des documents remplis d'enseignements pour qui sait les lire. Certes, si glorieuse qu'elle soit, notre chère petite île ne saurait prétendre à d'aussi vastes épopées, mais est-elle complètement déshéritée ? Ne cherchez pas, nous a dit excellemment le sympathique orateur, les traits de notre esprit national dans les sonnets italiens que des poètes de chambre et de salon édifient laborieusement. Le moindre *cocero* vous en apprendra davantage, et M. Lucciana a cité deux poésies corses qui ont bercé notre enfance, et dont chacun sentira assurément toute la grâce et la beauté.

Nous voudrions bien signaler une à une toutes les idées saines et justes qui forment la trame de ce discours, mais l'espace nous est mesuré. Nous engageons vivement nos lecteurs à se procurer le discours de M. Lucciana ; ils y trouveront ce style correct, clair et sobre qui a déjà été remarqué dans la traduction de l'Histoire des Corses de Grégorovius.

M. le Procureur général Marignan a adressé ensuite une courte allocution aux élèves.

Après avoir fait l'éloge du Grand-Maître de l'Université et des réformes importantes dues à son initiative, M. le procureur général a parlé en termes très élevés de l'instruction obligatoire et laïque : il a insisté sur l'importance de ce second caractère de l'instruction qui assure l'indépendance de la foi religieuse.

Enfin, M. le Censeur des Etudes a donné la lecture du palmarès.

Voici les noms des lauréats qui ont obtenu le plus de nominations.

Mathématiques élémentaires. — Tardi Jean 9, Cagninacci Dominique 11, Cardusi Adolphe 7, Mattei Antoine 5.

Mathématiques préparatoires. — Confortini Dominique 6, Blanche Louis 6, Soulard Jean 5, Dominic Jean-Jacques 4.

Philosophie. — Raibaldi Ferdinand 4, Nasica Toussaint 4, d'Etiveaud Martial 3, Graziani Charles 3.

Rhétorique. — Mingalon Jacques 7, Dominici Joseph 10, Delongraye Christian 6, Santi Joseph 8, Marchioni Jean 8.

Seconde. — Canavaggia Joseph 9, Chevrel Jules 7, Mancini François 8, Pietri Jacques 6, Benedittini Joseph 5, Sialelli Xavier 6.

Troisième. — Faggianelli Jean 8, Boschetti Joseph 10, Battistini Melchior 8, Cardella Frédéric 8.

Enseignement secondaire spécial, 3e année. — Costa Gomez 5, Santini Horace 6.

Quatrième. — Gavini Denis 10, Tedeschi Paul 8, Orsini Charles 9, Cangioni Toussaint 7, Giugani Octave 9, Calendini Marcel 6, Calendini Vincent 5.

Cinquième. — Luiggi Pascal 8, Campana Ignace 12, Garrigues Charles 9, Pellegrini Joseph 7, Muzzolivi Albert 8, Bonavita Jean 8.

Sixième. — Graziani Augustin 9, Gindicelli Ange 6, Leschi Eugène 9, Delavaivre Paul 5.

Enseignement secondaire spécial 2e année. — Gandoloni Antoine 4, Giuntini Antoine 6, Lucarelli Alfred 4, Valzi Théogène 8, Colombani Jacques 5, Ambrosini Eugène 4.

1re Année. — Ramaroni Antoine 2, Grossi Alexandre 6, Quenza Jean 8, Barberii Pascal 9, Antonetti Francois 6.

Année préparatoire. — Biancardini Henri 10, Casanova André 10, Gabrielli Pierre 6, Alberti Antoine Marchi Michel 5, Villa Paul 5, Scotto Laurent Giappiconi Ange 4.

Gennot Hyppolyte 6, Cottoni Augustin 9, Nasica Marc 5, Pozzi François 5, Mariani Marien 5.

Septième. — Monti Louis 8, Borromei Thomas 8, Dominici Alexandre 8, Tristani Jean 6.

Huitième. — Brizzi André 5, Ghilini Jean 7, Pompei Jean 7, Barberii Ange 7, Benigni Jean-Paul 5, Cipriani Marius 5, Quenza Henri 5.

Quilichini Jacques 6, Thiers Joseph 5, Badani Toussaint 6, Mattei Pascal 6, Casanova Clément 6, Bettolacce Jean-Baptiste 6, Lanzalavi François 5.

Classe préparatoire. — D'Antoni Ignace 7, de Zerbi Dominique 5, Casalta Jean 6.

Marchioni Ernest 9, Cagnani Vincent 7, de Sélancy André 7, Angeli Jules 6.

Benso Joseph 8, Antonetti Thémistocle 7, Suzzoni François 5.

Cipriani Alexandre 7, Mattei Joseph 6, Cotua Alexandre 5.

Boggia Augustin 5, Mignoni Joseph 5, Pittaluga Ange-Marie 6, Castelli Eugène 5.

Classe primaire. — Sicurani Antoine 6, de Zerbi Georges 7, de Maupoint Henri 8, de Videau Louis 8, Musner André 6, Colteltoni Jean-Baptiste 5, Nicolai Ernest 7.

Valentini Henri 7, Antonetti Jean-Baptiste 6, Benedetti Ange 6, Agostini Eugène 5, Lacroix Maurice 5, Bernardini Aristide 6.

Ephémérides Corses

28 juillet 1716. — Une proclamation du gouvernement anglais défend à tous les sujets de la Grande Bretagne d'entretenir aucun commerce direct ou indirect avec les *rebelles (assez patriotes)* de l'Ile de Corse.

Le Braconnage

Bastia, le 26 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Malgré la récente campagne que j'ai entreprise cette année pour parvenir à paralyser dans la limite de mes forces les progrès toujours croissants du braconnage, qui se pratique dans notre pays sur une grande échelle, et les moyens de répression qui ont été employés à l'égard de certains braconniers qui n'ont pas craint de méconnaître les sages avis qu'on leur donnait par leur publicité dans votre feuille ; il est désolant d'en être réduit à reconnaître que la loi prohibitive n'est pas assez sévère dans son application, et que les incessantes doléances que font entendre les personnes qui s'intéressent à la conservation du gibier, ont été impuissantes jusqu'à ce jour à mettre un terme à cet état de choses regrettable à tous les points de vue.

L'on sait cependant que les braconniers sont les grands instigateurs du pillage général, et le pays ignore pas non plus que grâce au braconnage il voit chaque année ses ressources cynégétiques diminuer très sensiblement.

Autrefois le braconnage était regardé comme un crime : il était puni de l'amende, du fouet, des galères et même de la mort.

Aujourd'hui les limites des lois sur le braconnage sont considérablement retrécies, mais ce n'est pas une raison pour qu'on en abuse.

Car détruire le gibier quand il se reproduit, c'est encherir la viande de boucherie et les autres denrées.

Voilà donc un délit bien caractérisé, très grave, dans ce sens qu'il porte un préjudice notable aux intérêts généraux.

En cet état de choses, il est de toute nécessité que le Conseil général tout entier s'associe à nos doléances, pour que dans une protestation telle que la situation l'exige, il en sorte un vote d'indignation, et qu'il daigne appeler l'attention du Gouvernement d'une manière toute particulière et plus conforme aux intérêts du département.

Dans cette confiance, le soussigné vous prie respectuellement de vouloir bien insérer ces doléances dans les colonnes de votre journal, et recevoir avec ses remerciements l'assurance de sa considération très distinguée.

CH. PIAZZA, *propriétaire*.

M. Gragnon

L'avant-dernier numéro du *Journal de la Corse* dont on connaît les attaches, a publié, dans sa chronique, les considérations suivantes sur le depart de M. Gragnon.

Venant de notre confrère d'Ajaccio, elles ont une signification qui n'échappera pas au public : c'est pourquoi nous les reproduisons.

M. Gragnon, préfet de la Corse, est nommé préfet du Finistère, et remplacé par M. Demangeat, sous-préfet de Douai.

On commente de diverses manières ce changement, qui a lieu de nous surprendre, à la suite de la courte résidence que M. Gragnon a faite parmi nous, et des attaques dont il a été l'objet de la part d'une partie de la presse locale et parisienne.

Les langues vont donc leur chemin et voudraient attribuer le départ de notre préfet à l'intervention d'une faction insulaire qui se donne beaucoup de mouvement et de mal, pour saisir la domination dans l'Ile.

Ces racontars des partis n'ont, à mon avis, aucune consistance.

M. Gragnon passe sur le continent parce qu'il l'a sans doute bien voulu.

Notre pays est difficile à administrer, et il faut s'armer d'une forte dose d'énergie et de raideur pour briser les obstacles du chemin et tendre résolument au but.

M. Gragnon qui est l'homme le plus poli et le plus aimable du monde, a préféré la tranquillité aux ennuis et à l'agitation d'une administration tracassée, et c'est la seule cause probable qui lui a fait troquer Ajaccio pour Quimper.

Attribuer à d'autres motifs son déplacement, c'est, pour les auteurs de ces bruits intéressés, se faire illusion, et rendre le gouvernement républicain complice de leurs désirs réactionnaires.

Ecole de Saint-Cyr

Les candidats à l'école militaire dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales du concours :

Casanova, Antoine-Marie, Franceschetti, Antoine-Godefroy, de Gentile, Dominique-Jean-Marie, Luciardi, Ange-François, Marengo, Charles-Louis.

Liste des Jurés

Jurés titulaires

Ceccaldi, Dominique-François, avocat, Ajaccio.
Stefani, Laurent, propriétaire, Casaglione.
Battesti, Jules, sous-officier en retraite, Venace.
Bourgeois, Louis, commerçant, Bastia.
Peretti, Antoine, maire, Giuncheto.
Colonna d'Istria, Jean, propriétaire, Pila-Canale.
Nasica, Scipion, avocat, Bastia.
Crocicchia, Louis, propriétaire, Vescovato.
Felicelli, Philippe, propriétaire, Rapale.
Vincenti, Antoine-Martin, médecin, Canelle.
Costa Marini, Louis, propriétaire, Calenzana.
Battesti, Jean-Baptiste, maire, Nocario.
Ceccaldi, Xavier, propriétaire, Piana.
Vincentelli, Ange-Michel, greffier, Castifao.
Battesti, Jean-Baptiste, suppléant, Ghisoni.
Franchi, Jean-Antoine, maire, Mocà Croce.
Fieschi de Leca, Jean, propriétaire, Vico.
Guasco, Simon-François, capitaine en retraite, Talasani.
Mattei, Sébastien, propriétaire, Taglio-Isolaccio.
Leoni, Jean-Thomas, propriétaire, Paraso.
Leca, Antoine-François, imprimeur, Ajaccio.
Taddei, Bernardin, capitaine en retraite, Omessa.
Ceccaldi, Jean-Chrysostôme, capitaine en retraite, Evisa.
Leca, Camille, propriétaire, Arbari.
Moulau, Pierre, entrepreneur, Corte.
Souchard, Charles, propriétaire, Sartene.
Laufranchi, Pierre-Antoine, capitaine en retraite, Ajaccio.
Leca, Joseph, négociant, Corte.
Mosmier, Alfred, conducteur des ponts-et-chaussées, Piedicroce.
Marioni, Jean-Laurent, propriétaire, Soveria.
Guidoni, Soloo, propriétaire, Calenzana.
Filippini, Joseph, propriétaire, Corte.
Cecconi, Antoine, avoué, Bastia.
Orsini, Pascal, avocat, Bastia.
Dominici, César, rentier, Ersa.
Patacchini, Jean-Marie, propriétaire, Serena.

Jurés supplémentaires

Serval, Etienne, capitaine en retraite, Bastia.
Thiers, Jean-Baptiste, avocat, Bastia.
Santelli, Jean-Antoine, chirurgien de la marine en retraite, Bastia.
Uberlin, Alexandre-Joseph, avocat.

Scène de ménage

Le nommé Antoine-Jean Pietri, charretier, a, la nuit dernière, failli tuer sa femme à la suite d'une altercation très vive.

La malheureuse porte deux blessures, l'une au-dessus de l'œil droit, l'autre à la tête ; son cou conserve les traces des doigts de son mari, d'où il résulte qu'il a eu l'intention de l'étrangler.

Cet individu a été arrêté par la police et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la prise en considération de la première partie de l'amendement de M. Madier de Montjau, relatif aux conditions à exiger des personnes qui doivent diriger un établissement secondaire et y donner l'enseignement.

Nombre des votants	487
Majorité absolue	244
Pour l'adoption . . .	175
Contre	312

La Chambre n'a pas adopté.
A voté pour, M. Gavini.
Ont voté contre, MM. Arène, Graziani, Peraldi.
M. Bartoli, était en congé.

* * *

Scrutin sur le 2e alinéa du § 2 de l'article 1er du projet de la commission, qui est ainsi conçu : « Un certificat d'aptitude pédagogique aux fonctions de l'enseignement délivré par le jury organisé à l'article 6 de la présente loi. »

Nombre des votants	463
Majorité absolue	
Pour l'adoption	305
Contre	158

La Chambre des députés a adopté.
Ont voté pour, MM. Arène, Peraldi.
A voté contre M. Gavini.
M. Graziani n'a pas pris part au vote.
M. Bartoli était en congé.

Recettes de l'Octroi

du 21 au 25 Juillet 1882

Bureau de la Marine	3,133,80
— St-Joseph.	1,862,08
— St-Nicolas.	42,69
— Filippina	40,61
Total . . . . fr.	5,069,18

Les Bains de Mer

Bastia, le 25 juillet 1882.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le bienveillant accueil que vous faites à toutes les communications ayant trait à l'intérêt public, m'enhardit à vous demander l'insertion de ces quelques lignes dans les colonnes de votre intéressant journal.

Depuis quelques années, une fois la saison des bains de mer arrivée, l'accès de la plage comprise entre les cabines Ceccaldi et la jetée du nouveau port est formellement interdit au public.

C'est l'autorité militaire qui paraît avoir acquis droit de propriété sur cette plage.

Ce fait est d'autant plus regrettable pour les Bastiais que Bastia ne possède pas dans ses environs autre site aussi commode et aussi propre à [illegible] les bains de mer.

[illegible] le premier à reconnaître les égards dûs à [illegible] soldats, mais je ne puis m'empêcher de [illegible] un peu abusive la préférence accordée à [illegible] l'autorité militaire.

[illegible] plus, je ne sais trop en vertu de quel droit [illegible] pouvoir empêcher le public de fréquenter [illegible], puisque aux termes des règlements [illegible] est enjoint même aux concessionnaires [illegible] laisser libre, pour la circulation, un espace de deux mètres de largeur entre le bord de la mer et [illegible] établissements.

[illegible] avis on pourrait concilier d'une autre manière les égards dûs aux militaires avec les droits [illegible] du public.

[illegible] cette observation, écho des doléances de [illegible] amateurs de bains de mer, à l'appréciation des autorités compétentes, convaincu qu'elles [illegible] remédier à une telle situation.

[illegible], etc.

Un Amateur de bains de mer.

[illegible] effets de l'eau bouillante

SUR LES LÉGUMES SECS

[illegible] ménagères vous diront que les légumes verts [illegible] être mis dans l'eau bouillante, et les légumes [illegible] dans l'eau froide ? Voici comment l'explique la *[illegible] des Campagnes* :

[illegible] existe dans les légumes secs, pois, fèves, haricots, [illegible], une substance très-nutritive qu'on nomme [illegible] et qui a une certaine analogie avec le blanc [illegible] et l'albumine de la viande. Cette légumine s'en [illegible] graines, dans l'eau froide ou tiède, comme s'en [illegible] albumine du morceau de bœuf dans l'eau froide [illegible] du pot au feu.

[illegible] des légumes secs dans l'eau bouillante, la [illegible] qui s'y trouve à l'état de purée épaisse, se [illegible] tout de suite, se durcit comme si c'était du [illegible] d'œuf, plus même que du blanc d'œuf, et les [illegible] restent obstinément fermes, quelle que [illegible] la durée de la cuisson. Et vous n'avez pas [illegible] des graines désagréables à manger, [illegible] en outre un très-pauvre bouillon pour [illegible] la soupe. Toujours comme le bœuf jeté dans [illegible], qui coagule son albumine et empêche son jus de sortir. Le bouillon reste ferme et le [illegible] ne vaut guère.

Mettez au contraire vos légumes secs, dans l'eau [illegible] ou tiède, la légumine y passera lentement, et [illegible]-à-fait, si vous prenez la précaution de conduire [illegible] doucement. Vous aurez alors, au moment de [illegible], un bouillon de pois, de haricots ou de [illegible] qui sera très-nourrissant, et fera une excellente soupe ; tandis que les légumes ne vaudront [illegible] guère, toujours comme avec le bœuf mis [illegible] l'eau froide et cuit lentement. Bouillon riche et [illegible] pauvre.

Bulletin financier

Paris, le 25 juillet 1882.

Des réalisations se font sentir dès le début de la Bourse et surtout sur les premiers cours. Il était à prévoir que les hauts prix de tous ces jours devaient provoquer des offres assez considérables. Ce n'est pas que la politique soit plus embrouillée, la question égyptienne il est vrai est loin d'être résolue, mais chacun espère que la solution sera favorable aux intérêts de tous.

Les valeurs sont sans beaucoup d'affaires à quelques exceptions près.

Le Crédit Foncier est une des premières valeurs à profiter de l'amélioration qui se produit à la Bourse. Elle s'est relevée rapidement à 1460 il est vraisemblable qu'elle gagnera sous peu de plus hauts cours.

Les [illegible]ns généraux de France et d'Algérie se traitent à 650.

Le courant de demandes en action du Comptoir industriel de France et des Colonies est toujours aussi vif, les capitalistes des mieux renseignés sur cette valeur la considère comme la meilleure comme placement.

Les offres sur les autres titres sont plus nombreuses que la veille.

Les Sociétés industrielles sont très actives les placements effectués sur les titres de ces Sociétés sont nombreux et même considérables.

Le Malétra se tient a un bon niveau. — Les obligations des messageries fluviales de Cochinchine sont très demandées c'est une valeur sur laquelle nous attirons l'attention des capitalistes.

Lyon. — 4665. — Orléans 1335.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du Jeudi, 27 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures et quart.

M. Armez, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Les crédits pour l'Egypte.

M. Sarrien, président et rapporteur de la commission chargée d'examiner la demande de crédits, présentée par le ministre de la marine, nécessaires pour l'envoi de troupes de débarquement en Egypte, dépose son rapport sur le bureau.

Plusieurs membres demandent la lecture immédiate.

La Chambre consultée, ordonne la lecture du rapport.

Après des considérations développées, le rapport conclut au rejet de la demande de crédits.

M. de Freycinet demande que la discussion des conclusions de la commission soit fixée à samedi.

La Chambre ne s'oppose pas à la demande du ministre des affaires étrangères.

Intervention de la Turquie

M. de Freycinet fait connaître à la Chambre qu'il vient de recevoir un télégramme lui annonçant que la Turquie a décidé d'intervenir avec ses troupes en Egypte.

M. de Freycinet ajoute qu'en présence de cette situation nouvelle il se concertera avec l'Angleterre pour agir d'un commun accord.

— La Chambre reprend la discussion du budget, et clôt la discussion générale.

Demain commencera la discussion des articles.

SÉNAT

Suite de la deuxième délibération sur le projet de loi tendant à réformer le code d'instruction criminelle.

Les articles 41 à 62 sont adoptés.

M. Gambetta est rentré à Paris.

Nouvelles d'Egypte

Arabi paraît très résolu à continuer la lutte. Il vient d'adresser au Sultan une lettre dans laquelle il dit : « Grâce à Allah » je suis arrivé à Kairdowar, j'espère que » la nouvelle de l'intervention de troupes » turques en Egypte est fausse, car si elles » paraissaient je serai obligé de leur opposer une résistance armée. »

Bourse de Paris

	26 juillet	27 juillet
Rente 3 p. 0/0	80,90	81,25
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,20	65,81
— 4 1/2 p. 0/0	111,25	111,45
— 5 p. 0/0	114,70	115,25

SOMMAIRE DE *L'UNIVERS ILLUSTRÉ*

GRAVURES : Monument élevé à Paul de Saint-Victor, inauguré le 10 juillet, au Père Lachaise. — En Orient : instruction du dimanche à bord d'un navire portant des réfugiés. Intérieur d'une batterie égyptienne. Vue panoramique du canal de Suez. Types et costumes de l'armée égyptienne (2e série). — Paris : inauguration de l'hôtel de ville : le banquet du 13 juillet. — L'*Eté*. — L'ancien hôtel de ville de Paris : plafond du Salon de la Paix, par Delacroix. — MM. Ballu et de Perthes, architectes de l'hôtel de ville. — Le général Skobeleff, décédé le 10 juillet. — Paris : la catastrophe de la rue François-Miron. — Rébus.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Livourne, vapeur français comte-Baciocchi, cap. Lota, passagers, diverses.

De Livourne, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

De Toulon, brick-goëlette français St-Pasquale, cap. Léonetti, lest.

De Madeleine, vapeur italien Lombardia, cap. Barbieri, dépêches, passagers, diverses.

De Nice, vapeur français Marie-Louise, cap. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

De Macinaggio, Esquif français Sainte-Marie, capit. Rogliano, minerai.

SORTIES.

Pour Madeleine, Gondole italienne Papa Lorenzo, patron Ghio, lest.

Pour Rio, brick-goëlette italien Aquila, cap. Taddei, lest.

Pour Piombino, Cutter italien Laura, cap. Marinari, lest.

Pour Livourne, vapeur italien Lombardia, capit. Barbieri, dépêches, passagers, diverses.

Pour Marseille, vapeur français comte-Baciocchi, cap. Lota, passagers, diverses.

Pour Livourne, vapeur français Marie-Louise, cap. Paranque, dépêches, passagers, diverses.

Pour Marseille, vapeur français Spahis, cap. Litardi, dépêches, passagers, diverses.

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Prädère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres ; on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.

Le volume intitulé, « *Les Egyptes.* » de l'*Histoire Universelle* de M. Marius Fontane, vient de paraître chez l'éditeur Lemerre : l'ancienne terre Pharaonique, avec ses deux grandes divisions (Sud et Nord), revait tout entière sous la plume nette et vivante de M. Marius Fontane. Ce n'est pas seulement la vie militaire et religieuse du vieux peuple que l'on retrouvera dans ces pages, mais encore, en tous ses détails, et narrée avec un grand charme, sa vie intime et familière, ses arts, sa religion, ses prêtres et ses dieux Ce volume, avec ses cartes et index si curieusement annoté, est un de ceux qui marqueront le plus dans l'œuvre de M. Marius Fontane.

Monsieur, — Je m'adresse à vous pour obtenir une grande faveur : je voudrais rendre de publiques actions de grâces à celui qui m'a sauvé la vie, je vous prie donc de vouloir bien donner place dans votre journal à la présente. Revenu dans mon pays, ma première pensée doit être celle de faire savoir à ous que je dois la vie au professeur Pagliano, de Florence Je partis, il y a six mois, malade de névralgie, inappétence, douleurs rhumatismales, et j'arrivai à Rome, je consultai inutilement des médecins J'étais descendu à l'*Hôtel Alibert* près de la *Place d'Espagne*, et bien que la position soit très salubre et l'hôtel des plus confortables, j'etais décidé à retourner chez moi, afin de ne point mourir loin de mon pays.

A côté de moi habitaient deux dames : la plus jeune était malade et l'on me dit incurable. Quelque temps après je vois cette jeune dame à table d'hôte, je l'interroge et voici ce qu'elle me répondit :

« Je dois a Dieu et après lui au sirop Pagliano ma guérison, et elle ajouta, si vous voulez guérir adressez-vous au *professeur Alberto feu G. Pagliano, maison du Théâtre Pagliano, à Florence.*

J'envoie aussitôt un mandat de 28 francs pour 20 boîtes de sirop en poudre. Je suis le traitement et un mois après je me trouvais complètement guéri.

J'ai voulu publier ces faits dans l'intérêt de tant de malheureux qui, affligés de maladies récentes ou invétérées, languissent sans espoir de guérison.

EUGÈNE CHAVET

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

Dernièrement nous signalions un perfectionnement au biberon Robert, le bouchon de liège donnant une odeur de lait aigri qui répugne à l'enfant est remplacé par un nouveau système de bouchon gé flexible, dit Biberon-Robert flexible, d'une propreté irreprochable qui fait l'admiration du corps médical. Au congrès d'hygiène des nouveaux-nés, M. le Docteur Mallet s'est exprimé ainsi :

« Après avoir essayé de toutes les variétés de biberons, je me suis arrêté à celui « dit Biberon-Robert ; je constate que « depuis que je fais usage du biberon « Robert dans ma clientèle, la mortalité des nourrissons a considérablement diminué. »

Dans un but humanitaire, nous engageons les mères à se procurer un véritable biberon-Robert flexible.

AVIS IMPORTANT

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de la gorge ; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Guérison
DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

et de la bronchite chronique : traitement nouveau, brochure in-8 de 136 pages, 13e édition par le Dr Jules BOYER, de Paris. Franco 1,50 chez DELAHAYE, libraire éditeur, place de l'Ecole de Medecines, Paris.

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL
COMPAGNIE D'ASSURANCE RÉUNIES

PARIS, 1, *Rue Lafayette.*
MADRID, 1, *Calle de Olozaga.*

Capital entièrement versé. 12,000,000 f.
Reserve. . . . . 8,000,000 f.

Assurances.

Vie entière ; Mixtes ; Rentes viagères.
Opérations spéciales de la

CAISSE DE CRÉDIT PERSONNEL

L'Union et Phenix Espagnol garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant pas 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un de ses endos seurs.

Tarif unique : 1 0/0 du montant de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 francs.

S'adresser pour le visa : A Paris, 1. Rue Lafayette: à Madrid, 1. Calle de Olozaga et dans toutes les Agence de l'Union et Phenix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal et en Belgique.

Recommander en cette saison de *rhumes, grippes* et *bronchites*, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, pharmacien-chimiste. DÉPOT dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons*)

MAL DE DENIS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

EN VENTE
chez
AUG. GODCHAUX ET
10, RUE DE LA DOUANE, A P
et chez tous les Libraires et P
Cahiers d'écriture avec m
gravés et gradués
Approuvés par le Ministre
de l'instruction publique
Adoptés pour les écoles de la vill
de Paris.
Cahiers de calcul, Cahier de dessin,

Prix, le cent : 9 franc

Les cahiers d'écriture sont impri en taille-douce, par les machines inv tées par MM. Aug. GODCHAUX et qui ont obtenu à l'Exposition univers de Paris 1878 une *médaille d'or*, su rapport du jury, dont voici le texte

« MM. Aug GODCHAUX et Cie » une spécialité dans laquelle *ils rest* » *sans rivaux* : l'impression en ta » douce des cahiers d'écriture à l'us » des enfants.

» La perfection apportee a cette fa » cation, grâce aux machines qu'i » inventees, a déjà été signalee » récompensée à toutes les expositi » depuis 1862.

» En accordant à MM. Aug. GO » CHAUX et Cie une place d'honne » nous avons voulu consacrer les meri » d'une fabrication aussi remarqua » par ses moyens d'execution qu'int » ressente par le but utile auquel el » s'applique, et nous avons voulu aus » distinguer un de nos établissemen » industriels les mieux organisés » administrés. »

NOTA. — *Pour recevoir franco, titre de spécimen, un ou plusieur cahiers, il suffit d'envoyer en timbres poste 0 fr. 10 centimes par cahier.*

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur la Traverse, *Bastia*

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Réveils. — Bijouterie Or. Argent et Double. — Orfévrerie argent et M blanc de 1re Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines.*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux — **Tabacs, Cigares**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** — **BASTIA** (Corse) — du Pays et Havane

Marque de — Fabrique

SPIRITUEUX					Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or.	Sauterne	Virginie plusieurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id. d'Alexan	Java	1re qualité
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 1	Cassis blanc	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	à la rose.
id. super.	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Tore evalle	Soisse 50 gr	Suisse	Façon ajacc	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Armand.	id. Martini	(marques	levant	Exportat. 1re	Exportat 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	—
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)	Hongrois	id. 2me	id. 2me	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs
id. Martel	id. super.	id. Gabello	id. Settoni	id Moët	Plantador	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id rosee	a priser
id. id. ***	id. Saillard	Piperm. Get	Sirop assort.	id. Mousseux	Brisures de la	Sedleaff	Sedleaff	Ordinaires	Elartista fu	id. 10 sicur.	de la Regie
id. id. ***	id. Blanqui	Anisette MB.	id. Blanqui	Sillery	Regie.	Debri de la	Debris Scaferlati.	Bouts du nègre	neur	Illustrées	—
id. id. ****	Amara id.	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Vergenay		Regie		Tordus ord.	Cruz ô venera	Cigares-Cigarettes	GROS
id. Etourneau	Amer Picon	id. fines id.	id espagnols	Cremant bl.		—		id. fins	Supérb	—	DÉTAIL
id. Guerin	id indien.	The chinois	Malaga	id rose		Tabacs		Longs (fantaisie)	Téresita	Cigarettes	
Rhum ord.	Birrh Violet	Chartreuse G	Madère	Grand Crem.		de la Regie			Representation	de la Regie	
id super.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	—					El Colombate de la Havane		
id Martiniq	id. id. corse	id. id. 1/2	Muscat Fron.	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une					—		
id. extra	id. id. anisee	id. id. jaune	id Lunel						Cigares suiss		
Kirsch ord.	id. id. amère	id. id. 1/2	Marsala								
id Arnaud.	id. id rose	Raspail vrai	Chypre								

00192

Le Petit Bastiais

5 cent. — JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN — cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

CORSE . . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 11,50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne repond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, No 463. — DIMANCHE, 30 JUILLET 1882
Saints Abdon & Sennen, martyrs.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réc., 0,75 c. — Diverses, 0.30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTECA PUBBLICA BASTIA

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 26° et 26° 1/2.
Hauteur barométrique, 760.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,003. 1/2.
Vent, à 8 h. m. S.-E. modéré — à 3 h. s. N-E. faible.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, calme.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

Vent N.-E. modéré.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier du *Petit Bastiais.*)

Paris, 29 juillet, 1 h. 40 s.

Les conseils des ministres.

Pendant les vacances, les conseils des ministres seront réduits à deux par semaine.

Après le départ de M. Grévy pour Montsous-Vaudrey, M. de Freycinet se contentera de rassembler de temps à autre ses collègues pour l'expédition des affaires urgentes.

Réduction des postes.

Le général Billot vient d'adresser aux autorités militaires une instruction détaillée relative à la réduction des postes, factionnaires, plantons, travailleurs du génie et de l'artillerie, dont l'abus réduisait d'une façon exagérée les effectifs de notre infanterie.

Nominations de Drogmans.

Le Journal Officiel *publiera ces jours-ci les nominations de plusieurs drogmans auprès de nos représentants en Turquie d'Asie.*

Le maire de Choisy-le-Roi.

On annonce que le maire de Choisy-le-Roi serait sur le point de donner sa démission, à la suite de la fête de Rouget de l'Isle. Il a été vivement irrité des plaintes de la presse et du Conseil municipal de Paris à son égard.

Les tirailleurs sénégalais.

Le corp indigène des tirailleurs sénégalais vient d'être augmenté d'un bataillon composé de quatre compagnies.

Les services des finances.

Les services du ministère des finances ayant pris des développements considérables, l'administration étudie un projet qui consisterait à transférer le service des caisses centrales dans un immeuble de la rue Cambon.

Les écoles laïques de Nice.

M. Jules Ferry ministre de l'instruction publique, vient de faire adresser à M. Richardet, président du comité de la presse niçoise, de grands vases de Sèvres pour la tombola du sou des écoles laïques de la ville de Nice.

Voir les dernières dépêches à la troisième page.

BASTIA

LES SERVICES POSTAUX DE LA CORSE

Chambre des Députés

Séance du 1er juillet 1882

Discussion du projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

(V. les numéros des 19, 20, 21, 23, 24, 25 et 28 juillet)

M. le président. Vient maintenant un article additionnel de MM. Alfred Naquet, Francisque Reymond (Loire), Bizarelli, Borriglione et Gavini, ainsi conçu :

« Les paquebots partant de Marseille ou de Nice pour la Corse auront une vitesse de 11 nœuds 5/10es à l'heure, au minimum.

» Ceux affectés aux lignes annexes auront une vitesse de 8 nœuds, conformément aux projet du ministre des postes.

M. Gavini. Je demande la parole.

De divers côtés. Aux voix ! aux voix !

M. le président. M. Gavini a la parole.

M. Gavini. Je comprends l'impatience de la Chambre... (Aux voix ! — A lundi !) Mais je lui demande en grâce de vouloir bien m'écouter pendant quelques instants, parce qu'il s'agit en ce moment d'une question des plus importantes, celle de la vitesse.

M. Laroche-Joubert. Il est six heures passées !

M. le président. Il ne reste plus qu'un article additionnel, messieurs, veuillez écouter.

M. Laroche-Joubert. L'orateur a annoncé qu'il en avait pour longtemps !

M. le président. Puisque la Chambre a déclaré l'urgence, c'est qu'apparemment elle avait l'intention de voter le projet de loi sans retard.

M. Gavini. Je reconnais avec M. le ministre des postes et des télégraphes et avec la commission que le projet dont vous venez de voter les divers articles apporte des améliorations sensibles à l'état actuel des choses : il augmente de deux courriers par semaine les communications entre le continent français et la Corse ; il rétablit le courrier supprimé, il y a dix ans, entre Nice et Ajaccio. Nous en avons remercié M. le ministre et la commission ; mais il est un point essentiel sur lequel M. le Ministre des des postes n'a pas donné une satisfaction suffisante aux vœux des corps électifs et de la chambre de commerce de Bastia, c'est la question de la vitesse des paquebots.

Le cahier des charges annexé au projet de loi porte, à son article 3, que les diverses lignes postales partant du continent pour la Corse auront une vitesse de 10 nœuds 5/10es. Nous demandons, messieurs, que cette vitesse soit portée à 11 nœuds 5/10es.

Cette question a été débattue très vivement au sein de la commission. Et voici comment l'honorable rapporteur rend compte de cette discussion :

« L'examen du cahier des charges a soulevé une question qui ne figurait pas au projet, la question de la vitesse. Le cahier des charges impose au concessionnaire une vitesse de 10 nœuds et demi. Notre honorable collègue M. Gavini a lu à la commission différentes délibérations de la chambre de commerce de Bastia demandant que les services de Corse fussent assimilés à ceux de l'Algérie, et la vitesse portée à 12 nœuds. Notre collègue s'est associé, par un amendement, à cette demande, qu'ont également appuyée tous les représentants de la Corse.

» Une discussion approfondie s'est élevée, à cet égard, au cours de laquelle un membre de la commission a proposé, comme moyen terme, la vitesse de 11 nœuds. Ces diverses propositions ont été combattues par M. le ministre des postes, qui a fait observer qu'une pareille augmentation de vitesse rendait la soumission impossible à un certain nombre de compagnies et supprimait, par là même, autant d'éléments de concurrence. Le vote qui a terminé ce débat n'a pas été favorable aux réclamations présentées, et la commission a maintenu la vitesse inscrite au cahier des charges. Il convient, néanmoins, de faire observer qu'il s'est trouvé dans la commission une forte minorité pour voter l'augmentation de vitesse et donner satisfaction aux réclamations de la chambre de commerce de Bastia. »

Au nom de cette minorité, MM. Naquet, Francisque Reymond, Bizarelli, Borriglione et moi avons l'honneur de solliciter de la Chambre cette amélioration que nous avons été sur le point d'obtenir de la commission.

Nous pensons que, en l'état des progrès de la navigation à vapeur, progrès que la science s'applique à développer tous les jours, il n'est ni juste ni prudent, ni sage de fixer seulement une vitesse de 11 nœuds 5/10es pour un service dont la concession aura une durée de douze années.

Les paquebots affectés au service de l'Algérie, pa

tant de Marseille, de Cette et de Port-Vendres, ont une vitesse minimum de douze nœuds à l'heure.

Les bateaux employés au service quotidien entre l'Italie et la Sardaigne sont tenus à fournir une vitesse de onze nœuds à l'heure. Le service de l'Australie, voté l'an dernier, est à une vitesse de 11 nœuds 5/10es.

Dans les deux projets qui nous sont soumis pour régler les communications entre la France et l'Amérique, M. le ministre des postes propose d'adopter, pour les lignes du Mexique et des Antilles, une vitesse de onze nœuds et demi. La ligne du Havre à New-York déploiera une vitesse de quatorze nœuds un quart.

On, dit enfin, que, pour le service quotidien de Calais à Douvres, la rapidité des navires sera encore plus considérable.

L'honorable M. Cochery mérite assurément des éloges pour ces améliorations, mais il aurait dû adopter pour la Corse au moins les mêmes vitesses que pour l'Algérie, les Antilles et l'Australie.

La commission extra-parlementaire qui a préparé les divers projets de loi concernant l'exploitation des lignes postales maritimes, s'était montrée plus favorable à la Corse. Elle avait décidé que les paquebots destinés à desservir cette île posséderaient une vitesse de 11 nœuds et demi, celle que nous demandons ; mais sur l'opposition du ministre des postes, elle n'a pas persisté dans cette bonne résolution.

Cette question, messieurs, préoccupe vivement les populations que nous représentons. Depuis dix mois, les chambres de commerce, les conseils municipaux, le conseil général l'ont examinée avec le plus grand soin. Leurs délibérations tendaient même à obtenir 12 nœuds et demi et même 13 nœuds.

Permettez-moi, messieurs, de vous donner lecture de la délibération de la chambre de commerce de Bastia. Elle expose avec une compétence incontestable et une force d'argumentation irrésistible les raisons d'ordre économique et politique qui recommandent d'abréger le plus possible la distance qui sépare la Corse de la France continentale. Ces considérations seront de nature à faire impression sur vos esprits, (Aux voix ! aux voix ! — La clôture !)

M. le président. Vous savez bien, messieurs, qu'on ne peut pas demander la clôture tant qu'un orateur est à la tribune.

M. Gavini. Voici le texte de la délibaration de la chambre de commerce de Bastia.

Extrait du registre des délibérations de la chambre de commerce de Bastia. Séance du 22 novembre 1881.

« La chambre de commerce de Bastia a appris par l'un des députés de la Corse que la sous-commission chargée d'élaborer le cahier des charges du service postal semble disposée à proposer de fixer à 10 nœuds et demi la vitesse des vapeurs chargés de ce service.

» La chambre s'est vivement émue de ces décisions, qui auraient pour effet de constituer un service postal beaucoup plus imparfait que celui qui existe actuellement. La vitesse des vapeurs qui desservent les lignes de la Corse est aujourd'hui, en réalité, de 12 nœuds, bien que le concessionnaire ne soit obligé qu'à 8 nœuds 5 dixièmes. Avec le cahier des charges qui se prépare, il n'est pas de compagnie ayant un matériel vieilli qui ne pourra concourir à la prochaine adjudication. Nous affirmons même que c'est cette compagnie qui aura le plus de chances d'obtenir la concession du nouveau service, puisque c'est celle qui pourra soumissionner au moindre prix, du moment qu'elle n'aura pas à construire un matériel nouveau. Si les propositions de la commission extra-parlementaire sont définitivement adoptées, tout nous fait craindre que la nouvelle adjudication ne réalisera pas un progrès sur l'état actuel du service, mais qu'au contraire elle aura pour effet d'établir un système de communications plus lent et moins confortable que celui qui existe aujourd'hui.

» Sans doute, le nouveau cahier des charges permettra de réduire considérablement la subvention, mais en présence des conséquences fâcheuses qu'il entraînerait en rendant plus difficiles les rapports entre la Corse et le continent français, on doit se demander s'il ne serait pas regrettable de viser exclusivement à une économie de quelques centaines de mille francs, sans se préoccuper de la pensée qui doit donner cette question et qui nous semble devoir être celle-ci : rapprocher le plus possible la Corse de la mère-patrie, en réduisant la durée de la traversée de mer et en en diminuant le plus possible les fatigues et les dangers.

» C'est cette pensée qui jusqu'ici a prévalu dans la question qui nous occupe. Il suffit à le prouver de considérer que la ligne de Nice à Bastia n'a été établie que pour abréger la distance qui sépare la Corse de la France. C'est cette même pensée qui a inspiré les propositions que la chambre de commerce a cru devoir émettre au moment où il s'agit d'adjuger pour dix ou quinze ans le service postal de la Corse.

« On peut se demander si, en s'attachant à obtenir une réduction de la subvention, la sous-commission se conforme aux principes qui jusqu'à ce jour ont guidé le Gouvernement dans les questions de la nature de celle qui s'agite aujourd'hui. Evidemment non. Le Gouvernement de la République ne s'est pas inspiré de cette pensée d'économie, lorsqu'il a concédé le service de l'Algérie, avec des vitesses de 12 nœuds. Ce n'est pas cette pensée d'économie qui a dominé lorsque pour faciliter nos communications avec les populations qui entourent notre colonie algérienne, nos chambres législatives ont voté la création du chemin de fer du Soudan et le prolongement des lignes de Bône-Guelma à travers la Tunisie. Nous affirmons donc que ce serait sortir de la voie suivie jusqu'ici, si, à l'occasion du renouvellement du service postal de la Corse, cette économie devait prévaloir.

(La suite à demain.)

La Question des Eaux

Hier, à l'heure indiquée dans la lettre de M. l'architecte, l'eau de la source Stefanini a coulé de nos fontaines.

Nos ménagères n'en pouvaient croire leurs yeux : elles avaient perdu presque le souvenir d'une telle abondance de liquide.

Cette eau est très fraiche et excellente. Ainsi que l'avait prévu M. l'architecte elle a un petit goût de coltar qui disparaîtra dans quelques jours.

Nous renouvellons nos félicitations à M. l'architecte et à MM. les adjoints dont l'activité a été incessante, et qui ont su, pour atteindre le but tant désiré par la population, surmonter toutes les petites difficultés qui se sont présentées.

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 30Juillet 1882, de 8 à 9 heures

1.	Les adieux à St-Malo, allegro,	Sambin.
2.	Mademoiselle printemps, valse,	J. Klein.
3.	Le voyage en chine, (ouv.,)	Bazin,
4.	La fille du régiment, (fant.,)	Donizetti
5.	Marie, makurka.	Brouchier.

Feu d'artifice

Immédiatement après la musique, il sera tiré un feu d'artifice sur la place Saint-Nicolas pour fêter l'arrivée des eaux de la source Stefanini en ville.

La Militante

La *Militante* a offert, mercredi soir, un punch d'adieu à son président, M. Delpech, que des raisons de famille et de service rappellent sur le continent français.

Tous les membres présents à Bastia avaient répondu à l'appel du comité.

La réunion a eu lieu dans la salle d'armes de la Société, décorée avec le meilleur goût par les soins d'une Commission.

Avant de se séparer, M. André Lazarotti, vice-président, a porté la santé de M. Delpech ; il a exprimé le regret de voir sitôt s'éloigner de Bastia l'homme distingué qui avait fondé la *Militante*, et qui avait assuré l'existence et l'avenir de la Société par un zèle et un dévouement de chaque instant. M. Lazarotti a rappelé les grands services rendus à la Société par M. Delpech, et a demandé à l'Assemblée de décerner à son fondateur le titre de *Président d'honneur de la Militante.*

Cette proposition a été adoptée par acclamation.

M. Delpech a répondu à M. Lazarotti. Dans une brillante improvisation il a rappelé le but de la Société qui est de favoriser le développement des forces physiques des jeunes gens en vue d'un intérêt patriotique ; il a constaté les progrès de l'association qui, fondée au mois d'avril, compte déjà plus de cent membres et a vivement engagé les sociétaires à suivre les exercices avec assiduité.

M. Delpech a félicité la jeunesse de la ville du concours qu'elle lui avait prêté dans l'organisation de la Société, puis, après avoir exprimé un vœu en faveur de la création du *Stand*, et fait part des souscriptions déjà recueillies dans ce but, il a bu à la prospérité de la *Militante*. Le discours de M. Delpech a été souvent interrompu par les applaudissements de l'assemblée qui s'est séparée à onze heures après différents toasts de MM. Poggi, Luigi et Carbuccia.

***

MM. les membres de la *Militante* sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu dimanche 30 juillet, à 3 heures de relevée, dans le local de la société, pavillon Cecconi, à l'effet de procéder à l'élection du président et du trésorier-adjoint.

Ephémérides Corses

30 juillet 1794. — Après un siège célèbre et héroïque, Calvi se rend aux Anglais.

A la suite de cette reddition, le général Raphaël Casabianca, qui commandait la place durant le siège, laissa Calvi, et se retira à Toulon.

Si ce général ne put conserver Calvi à la France il pouvait dire : « Tout est perdu hors l'honneur. » Calvi conserve toujours la trace des boulets anglais.

L'amiral Seymour

C'est un vieux marin, âgé de près de quatre-vingts ans ; il est le troisième fils d'un contre-amiral distingué, qui en raison de ses services militaires, fut anobli en 1809 avec le titre de baronnet.

Dans les campagnes de 1813 et 1814, sir Miguel Seymour, alors enfant, était à bord de l'*Annibal*, commandé par son père.

En 1823, il était aspirant, et à la suite de nombreuses croisières dans la Méditerranée, il fut promu au grade de capitaine et désigné pour partir en Amérique.

De 1850 à 1854, il fut chargé de l'inspection des docks et magasins de Sherneess et Devonport.

Quand éclata la guerre de Crimée, sir Ch. Napier le nomma son aide de camp.

En 1855, il fut nommé contre-amiral et servit, comme commandant en second, dans l'escadre que commandait, dans la Baltique, l'amiral Dundas.

En 1856, il était chef de la station navale en Chine quand un navire anglais fut attaqué par des pirates dans les eaux du Céleste-empire.

Sir Seymour exigea des réparations du gouverneur de Canton et, ne les ayant pas obtenues, il bombarda la ville et y occasionna de graves désastres.

En raison de ses services dans la Baltique et pendant la guerre d'Orient, il a été nommé commandeur de l'ordre du Bain ; sa conduite en Chine lui a valu la grand'croix du même ordre.

Devonport l'a envoyé au Parlement en 1859 ; en 1863, il fut nommé commandant de Portsmouth, et il était né.

Il est vice-amiral dans la marine anglaise de 1876.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*)

SÉNAT

Séance du Vendredi, [illegible]illet 188[illegible]

Les services pos[illegible] la Corse

Le sénat a rejeté la p[illegible]tion de M. Galloni d'Istria, tendant à a[illegible]menter la vitesse des vapeurs qui devront effectuer le service, et a adopté ensuite, sans aucune modification le projet de loi voté par la Chambre des députés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Samedi 29 juillet 1882

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Riotteau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les crédits pour l'Egypte.

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la commission chargée d'examiner le projet de loi présenté par le ministre de la marine portant ouverture d'un crédit de 9 millions nécessaire pour l'envoi de troupes à l'isthme de Suez afin de maintenir la neutralité du canal.

La commission conclut au rejet du projet du gouvernement.

M. Delaâsse demande à M. le président du conseil, s'il maintient son projet d'ouverture de crédits.

M. de Freycinet répond que le gouvernement persiste dans sa demande de crédits ; qu'il ne s'agit pas d'une intervention proprement dite, mais seulement de la sauvegarde des intérêts français et du maintien de la protection dans le canal de Suez, pour laquelle il est nécessaire d'envoyer en Egypte au moins 4,000 hommes de troupes de débarquement. Il ajoute que si la Chambre refuse les crédits nécesssaires à cet effet, elle pourra regretter plus tard d'avoir manqué de confiance à l'égard du gouvernement.

M. Laisant succède à la tribune à M. le président du conseil.

Il dit que la question de confiance posée par le ministre des affaires étrangères ne saurait peser sur les décisions de la Chambre, et que au-dessus de l'existence du cabinet actuel, il y a l'existence de la France. En conséquence il repoussera la demande de crédits.

MM. Viette, de Marcère et Clémenceau montent successivement à la tribune, et déclarent tous qu'ils voteront contre le projet du gouvernement.

Amendement Langlois

M. Langlois dépose un amendement au projet de loi portant que la demande de crédits du gouvernement est élevée à 40 millions, et tendant à permettre à la Chambre de se déclarer d'une manière nette et précise pour ou contre l'intervention de la France dans les affaires d'Egypte.

Cette proposition produit un certain tumulte. Plusieurs membres demandent la question préalable.

Après une courte discussion la question préalable est mise aux voix et prononcée.

Le Président donne lecture de l'article 1er du projet de loi du gouvernement, et appelle la Chambre à se prononcer sur l'adoption de cet article.

Le contre-projet est rejeté.

Il vient dit que par suite de cette décision de la Chambre, le projet du gouvernement tombe naturellement, et qu'il n'y a pas lieu de continuer la discussion des autres articles.

M. Clémenceau dit qu'au moment où il se proposait de remettre une demande de scrutin, M. le Président lui avait objecté que le vote au scrutin aurait lieu sur l'ensemble du projet.

En conséquence l'orateur demande que le vote de la Chambre soit annulé et que l'on procède de nouveau au vote de l'article 1er, au scrutin.

Cette proposition est adoptée.

M. le Président annonce qu'il va être procédé au vote au scrutin.

Le scrutin est ouvert immédiatement et les votes recueillis.

M. le Président donne connaissance des résultats suivants.

Nombre des votants	525
Majorité absolue	263
Pour l'adoption . . .	75
Contre	450

L'article 1er est rejeté.

Il n'y a pas lieu de continuer la discussion des autres articles.

La séance est levée.

La prochaine séance est fixée à lundi.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

A la suite du vote de la Chambre il se produit une grande agitation dans la salle et dans les couloirs. Les ministres sont à leur banc. Ils déclarent à leurs amis qu'ils vont adresser immédiatement leur démission au président de la République.

SÉNAT

Le Sénat adopte successivement les trois projets suivants.

Projet de loi adopté par la Chambre des députés portant réglement définitif du budget de l'exercice 1870.

Projet de loi relatif à la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse et outrages aux bonnes mœurs.

Enfin projet de résolution interdisant aux membres du sénat d'intervenir directement dans les opérations financières.

Nouvelles d'Egypte

Ali pacha avait tenté une démarche auprès d'Arabi, pour arriver à une conciliation.

Cette démarche a avorté.

Arabi pacha se montre très irrité de l'attitude du Khédive et des dispositions de La Porte.

Paris, 9 h. s.

L'*Officiel* contient la nomination de M. Giustiniani à la perception de Santo-Pietro.

La nouvelle du vote de la Chambre s'est immédiatement répandue à Paris. L'émotion est grande. Les journaux du soir sont enlevés en un clin d'œil. Les boulevards ont été très animés toute la soirée. Les gardiens de la paix ne pouvaient rétablir la circulation qu'à grand'peine.

On dit qu'à l'issue de la séance M. de Freycinet s'est rendu immédiament à l'Elysée, et que son entrevue avec le président de la République a duré plus d'une demie heure.

Dernière heure

10 h. 50 soir.

On parle beaucoup d'un ministère Brisson-de Marcère.

Bulletin financier

Paris, le 27 juillet 1882.

L'impression qu'avait ressenti le marché dans la journée d'hier avait été mauvaise, les réalisations s'étaient suivies amenant une dépréciation des plus préjudiciables non seulement des rentes, mais encore de certaines, aujourd'hui on réfléchit et on considère que les craintes qu'on avait conçues au sujet d'un changement de ministère étaient exagérées.

La participation de la Turquie aux délibérations de la conférence, un moment considérée comme une cause de retard, est envisagée comme devant simplifier de beaucoup les arrangements à prendre pour rétablir l'ordre en Egypte.

Les capitaux de placement qui viennent sur le marché des établissements de crédit sont très nombreux.

La Banque de France maintenant est moins ferme de 5425 à 5400, l'augmentation du taux de l'escompte qu'on croyait imminente est décidément renvoyée à une autre époque.

L'activité des négociations sur le Crédit Foncier est grande de 1452,50 on s'élève à 1470, c'est un résultat que nous avions prévu depuis longtemps et nous sommes persuadés que les acheteurs à ce dernier prix réaliseront encore un large bénéfice.

Fermeté de la Société Française Financière à 530.

Le Malétra est ferme sous l'influence des achats — Le Suez un peu hésitant au début à 2600 s'élève à 2650. — On cote 515 sur le Panama. — Les chemins sont fermes mais on a reculé légèrement sur hier.

Lyon 1655. — Nord 2015.

Bourse de Paris

	28 juillet	29 juillet
Rente 3 p. 0/0	81,40	81,35
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	81,90	81,90
— 4 1/2 p. 0/0	111,69	111,50
— 5 p. 0/0	116,65	115,50

Bains de mer Paoli

Cet établissement, le plus rapproché de la ville, au coin de la place St-Nicolas, offre aux baigneurs les meilleures garanties et les conditions les plus avantageuses.

G. OLLIVIER. Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia,

Boulevard du Palais N° 9,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleures fabriques de Paris.

Chapeaux de paille noir et blanc, chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres : on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plume, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRES MODÉRES.



SOCIÉTÉ NOUVELLE

DE BANQUE ET DE CRÉDIT

Société anonyme. — *Capital* : 20 *millions*

52, rue de Châteaudun, Paris

CAISSE DE REPORTS

Intérêt net bonifié aux déposants

Pour le mois de Juin . . . . . 6.35 0/0 l'an.

Toute somme [illegible] de 100 fr, peut être déposée à la Caisse de Reports de la Société Nouvelle.

Envoi franco de la Notice sur les Opérations de Bourse et de Reports.

Cé[illegible]

Avis

Chez M. SERVETTI, confiseur, successeur de Mme Valery, boulevard Paoli, N° 21.

Tous les soirs, glaces assorties.

Monsieur. — Je vous serai fort obligé de bien vouloir publier la présente lettre.

Frappé d'une longue maladie, j'eus recours à plusieurs médecins ; mais aucun ne put me guérir ; tous attestaient que j'étais incurable. Sur le conseil d'amis j'écrivis au prof ALBERTO, fils de feu prof G. PAGLIANO, *à Florence, maison du Théâtre Pagliano*, qui m'envoya aussitôt dix boîtes de son précieux sirop en poudre. Je suivis aussitôt le traitement prescrit, et je suis actuellement en parfaite santé. Je me vois obligé de donner, par cette lettre, une attestation publique de ma reconnaissance envers le professeur émérite qui m'a sauvé la vie.

ARTHUR DE CHAMP, *Architecte mécanicien.*

Déjeûner des Dames

ET DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le chocolat, souvent *si difficile* à digérer, et le café au lait, dont les *effets débilitants* sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le RACAHOUT de DELANGRENIER, aliment aussi léger qu'agréable, *possédant* les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. DÉPOT dans chaque ville. (*Se méfier des contrefaçons.*)

Librairie a céder

dans un des départements de la Franche-Comté. Bonne clientèle. — Excellente occasion Ecrire au journal la *Sentinelle du Jura*, à Lons le Saunier.

CONTRE les *Rumes*, Grippe, *Bronchites*, irritations de *Poitrine* et de la Gorge, le SIROP et la PATE pectorale de NAFÉ de DELANGRENIER possèdent une *efficacité certaine*, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine ; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans danger aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Agente dans les pharmacies.

On demande des agents

pour la vente des

HUILES MINÉRALES A GRAISSER

Ecrire avec références a M G. COMPÈRE, 43, rue Flandre, Paris,

---

AVIS IMPORTANT

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de la gorge ; sans sels d'opium, tels que *morphine* ou *codéine*, on les donnera *sans crainte* aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Imprimerie et Librairie Ollagnier.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

UNION ET PHÉNIX ESPAGNOL

Compagnie d'assurances réunies

PARIS, 1. Rue Lafayette. — 1. Calle de Olozaga, MADRID.

Capital Social entièrement versé : 12,000,000 fr. — Réserve : 8,000,000 fr.

Assurances. VIE ENTIÈRE : MIXTES. RENTES VIAGÈRES

OPÉRATIONS SPÉCIALES

de la Caisse de Crédit Personnel :

L'UNION et PHÉNIX ESPAGNOL garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant par 4,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un des endosseurs.

Tarif unique : 1 0/0 du moment de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1, 000 fr.

Le maximum de garantie sur traite ne peut dépasser 10,000 francs par assuré

S'adresser pour le visa.

A Paris, 1. Rue Lafayette ; à Madrids 1. Calle de Olozaga, et dans toutes les Agences de l'Union et Phénix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal, et en Belgique.

BASTIA. — N. 6, **Rue des Terrasses**, N. 6. — BASTIA

Au dépôt dirigé par AUGUSTE GALLO, vente à prix réduit de toute ses Eaux minérales naturelles, françaises, et étrangères.

Par suite de l'importance de la vente, les approvisionnements sont renouvelés chaque 8 ou 15 jours, et les Eaux ne peuvent subir aucune altération.

Adresser les lettres et commandes a M. A. GALLO, représentant d comerce.

AMARA-BLANQUI

Apéritif essentiellement tonique et très agréable,

A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Etendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.

L'Amara Blanqui, se trouve dans tous les principaux etablissements de la Corse, et chez Messieurs les Entrepositaires de Bastia.

Distillerie a vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

AU PRIX FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS



Pce MATTEI FILS

17, Boulevard du Palais, sur le Trave[illegible] Bastia

Grand assortiment de Pendules de Paris. — Montres de Genève et Reveils. — Bijouterie Or Argent et Double. — Orfévrerie argent et Métal blanc de 1er Titre — Articles d'Eglise et d'Optique. — *Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines*

Pour mieux satisfaire sa nombreuse clientèle il a fait venir deux ouvrier horlogers très-capables our toutes sortes de réparations de Montres et Pendules, ayant travaillé dans des premières fabriques de la Suisse et d'Allemagne.

Vins Spiritueux — Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux — **Tabacs, Cigares**

Boulevard du Palais — **L.-N. MATTEI** — Marque de — **BASTIA** (Corse) — Fabrique — du Pays et Havane

SPIRITUEUX						Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/6 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne		Virginie plusieurs qual	Maryland 100 gram.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1re qualité
3/6 du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis		Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. Turin or.	Cassis blanc		Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe	Bandes dorées	Utrecth	Sultanes	1re qualité à la rose.
id. supér.	d. Berger.	id. fines ass.	id. Martini	Champagne		Turc cavalle	Suisse 50 gr	Suisse	Façon ajacc	Entractos	Virginie ver.	2e id. sans.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Armand.	id. extra	(marques diverses)		Savounette	Exportat. 1re	Exportat 1re	Havane gran.	Malakoff	id blanches	
id. extra	Bitter ordin	Cacao Chouva	id. Settoni	id Moët		levant	id. 2me	id. 2me	id. courts.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. Martel	id. supér.	id. Gabello	Sirops assort.	id. Mousseux		Hongrois	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Courants	Flor fina	id rosée	
id. id.	id. Saillard	Piperm. Get	id. Blanqui	Sillery		Planlador	Sedileaff	Sedileaff	Ordinaires	Elartista fu-	id. 10[illegible]	GROS
id. id.	id. Blanqui	Anisette MB.	Liqueurs Bl.	Vergeuay		Brisures de la Regie.	Debri de la Regie	Débris Scaferlatt.	Bouts de nègre	neur	Illustré	DÉTAIL
id. Etourneau	Amer Picon	Liqueurs Bl.	Vins de Bord.	Crement bl.			—		Tordus ord.	Cruz ô vegera	Cravates-Cigarettes	
id. Gerin	id indien.	id. fines id.	id espagnols	id rose			Tabacs de la Regie		id. fins	Superb	—	
Rhumord.	Birch Violet	The chinois	Malaga	Grand Crem.					Longs (fantaisie)	Teresita	Cigarettes de la Regie	
id. super.	Eau de vie	Chartreuse [illegible]	Madere	—						Representacion		
id. Martiniq	id. id.	id. id. vert	Porto	Les Bouteilles vides sont reprises à raison de 20 centimes l'une						El Columbate de la Havane		
id. extra	id. id. cors[illegible]	id. id. 1/2	Muscat Fron.							—		
Kirsch ord.	id. id. [illegible]	id. id. jaune	id. Lunel							Cigares suiss		
id. Arnaud.	[illegible]	[illegible]	Marsala									
			Chypre									

Le Petit Bastiais

00194

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (*Payable d'avance*)

[illegible] . . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
[illegible]INENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

7e ANNÉE, N° [illegible] — MERCREDI, 1er NOVEMBRE 1882
La Toussaint.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Cie, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Réel., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 17° et 18°.
Hauteur barométrique. 763.
Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,000
Vent, à 8 h. m. Nord faible. — à 3 h. s. N-E faib.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, peu agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui

Vent variable du N-E à E-S-E. — Beau temps

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ALMANACHS ILLUSTRÉS POUR 1883

Illustration. — Annuaire MATHIEU DE LA DROME, 1 fr.
Double almanach MATHIEU DE LA DROME, à 0.30 c.
Triple almanach MATHIEU DE LA DROME — Pour [illegible]re — Des Demoiselles — Astrologique — de [illegible]révin — Parisien — National — de la République [illegible] des Cocotes — Comique — Amusant — de la [illegible]uisinière — Du bon ton — des Jeux de Société — [illegible] l'Agriculture — du Sacré-Cœur de Jésus — du [illegible]ultivateur — des soirées littéraires — de l'art d'exliquer les songes — des calembours — des jeux de [illegible]iquet — de billard — de tric-trac — de bézigue [illegible] De Boston — De Whist — Du Jardinier amateur — [illegible]u Farceur — du Parfait vigneron — des Chansons [illegible]omiques, etc., à 50 cent.
Almanach du Soldat — du Marin — du Labou[illegible]eur et du vigneron, à 0,25 cent.
Ajouter 15 cent. pour les recevoir franco par la poste.

Nos ateliers étant fermés aujourd'hui fête de la Toussaint, le *Petit Bastiais* ne paraîtra pas demain.

BASTIA

ENQUÊTE SÉRICICOLE DE 1882

La direction de l'agriculture a publié les renseignements statistiques suivants sur la séricicuture dans le département de la Corse pendant l'année 1882.

127 sériculteurs se sont livrés à des éducations inférieures à 10 grammes, et 535 à des éducations supérieures à 10 grammes ; total : 662.

Quantités de graines de diverses races mises en incubation (en onces de 25 grammes). — Races françaises, 643 ; du Japon, 13 ; d'autres provenances, 150 ; total, 808 onces.

Production totale en cocons frais obtenue de ces graines (en kilogrammes). — Races françaises, 25.566 ; du Japon, 542 ; d'autres provenances, 4.634 ; total, 30.742.

Rendement moyen en cocons frais d'une once (de 25 grammes) de graines (en kilogrammes). — Races françaises, 39k 770gr ; du Japon, 41k ; d'autres provenances, 30k. 620gr. rendement moyen des diverses races réunies 30k. 141gr.

Quatre départements seulement : les Hautes-Alpes, l'Aude, le Lot et Lozère ont eu un rendement moyen supérieur à celui de la Corse.

Cocons mis en graines par le producteur : quantités employées pour le grainage, (en kilogrammes) 16.146 ; quantités de graines obtenues de ces cocons (en onces de 25 grammes) 51.618,

Cocons vendus ou à vendre : pour le filage : races françaises, 921 k ; du Japon, 0 ; d'autres provenances, 564 k.. total 1.485 k. — pour le grainage : races françaises, 10.584 k., du Japon, 545 k., d'autres provenances, 2.067 k., total, 13.193 k.

Prix de vente d'une once (de 25 grammes) de graines : races françaises, 6.84 ; d'autres provenances, 7.33.

Prix du kilogramme de cocons frais : vendus pour le filage : races françaises, 8.90 ; d'autres provenances, 11.42 ; — pour le grainage : races françaises, 14.42 ; du Japon, 13.84 ; d'autres provenances, 10.01.

Les prix des cocons frais de Corse ont été de beaucoup plus élevés que ceux des autres départements. Dans les Pyrénées-Orientales, qui dans l'ordre des prix, est le département qui vient après la Corse, les cocons frais pour le filage ont été vendus à 6.45 et 5.00 (en Corse 8.90 et 11.42) et ceux pour le grainage, 9.80 ; 10 50 et 11.69 (en Corse : 14.42 ; 13.84 et 10.01).

Ephémérides Corses

1er novembre 1738. — Autre édit du comte de Boissieux.

D'après cet édit les Corses devaient se soumettre aux Génois dans un délai de quinze jours.

ACTES OFFICIELS

Ont été nommés *au grade de Capitaine* : au 40e régiment d'Infanterie, M. Fieschi, lieutenant surnuméraire au 42e de même arme.

Au 120e régiment d'Infanterie, M. Rossi, lieutenant au 128e de même arme.

—MM. Gesta et Colombani, ex sous-officiers ont été promus dans la réserve au grade d'officier d'administration adjoint de 2e classe.

—M. Cardi, conducteur des ponts et chaussées de 4e classe à Mostaganem, a été nommé au grade d'adjoint de 3e classe dans le corps territorial du génie.

— M. Salducci, Dominique, garde-consigne ambulant de la marine, à Toulon, a été promu de 1re classe.

Gazette Commerciale

Mardi, 31 octobre.

La situation des BLÉS et des FARINES est toujours très calme. Il se pourrait bien qu'à l'approche de la mauvaise saison, les prix commencent à se raffermir. On cote à Bastia la balle de 122 kilos et 1/2 :

Cos extra 1res marques,	41 à 41,50	
Cos extra 2mes	»	39,50 à 40,50
Cos supérieur.	»	38,50
Minot Tuzelle d'Aix	»	52 à 56

Les minots d'Italie valent 36,50 à 39 fr. la balle de 100 kilos, suivant marque.

Il y a eu dans la semaine qui vient de s'écouler, un bon courant d'exportation, en CHATAIGNES vertes. Nous relevons :

750 balles environ par les courriers de Marseille.
400 balles » par le courrier de Nice.

Les prix restent les mêmes, de 8,50 à 9 fr. les 100 kilos, emballage compris.

POMMES de terre du pays	10 fr. les 100 kilos.		
»	» de Naples	9 à 9,50	» »
HARICOTS du pays très-rares.			
AMANDES de Corse	2,25 à 2,75 le décalitre.		
NOIX	»	1,30 à 1,50	»
GRAINE DE LIN	»	2. à 2,10	»
LUPINS	»	9. à 9,25	»
SUCRES calmes			
»	Raffiné en pains 100 à 102 les 100 kilos.		
»	vergeoises anglaises 78 à 82		»
»	bâtards français 84 à 88		»

PÉTROLE bien tenu. La marque Atlantic est cotée sur notre place de 14,50 à 15 fr. la caisse, entrepôt d'octroi.

CAFÉS sans changements :

MORUES toujours extrêmement rares et chères. Les arrivages qui viennent d'avoir lieu à Marseille ont à peine suffi aux besoins de cette place. Il est attendu encore 3 navires. On prévoit des prix plus chers que les prix actuels qui sont entre 75 et 85 francs pour les reverts, et à 90 environ pour la lavée premier choix.

SAINDOUX soutenus de 165 à 170 fr. les 100 kilos, a Bastia, entrepôt d'octroi.

La campagne des CÉDRATS vient de commencer.